

AOÛT 2014

Étude emploi

LES CADRES D'EMPLOIS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE EN 2011

REPÈRES ET RÉFÉRENCES STATISTIQUES



Cette étude est menée par Dimitri Banik, sous la direction de Mohamed Amine, responsable de l'Observatoire de la fonction publique territoriale.
Concernant les données SIASP, le codage des données, le contrôle, l'analyse et les traitements statistiques ont été réalisés à l'INSEE par Natacha Devriendt et Dimitri Banik.

SOMMAIRE

Principaux enseignements.....	4
Présentation de l'étude : contexte, objectif, champ, concepts et sources.....	5
1. Éléments de cadrage : juridique et statistique	7
2. Effectif : huit cadres d'emplois représentent 70 % des effectifs.....	10
3. Géographie : seulement dix régions n'ont pas la totalité des cinquante-quatre cadres d'emplois	11
4. Catégorie hiérarchique : vingt-trois cadres d'emplois en catégorie A pour seulement 8,6 % des effectifs	13
5. Filière : onze cadres d'emplois dans la filière culturelle pour 3,6% des effectifs territoriaux.....	15
6. Statut : treize cadres d'emplois comptent plus de 30 % d'agents non titulaires	18
7. Parité : douze cadres d'emplois sont quasi exclusivement d'un seul genre	20
8. Démographie : treize cadres d'emplois où plus d'un agent sur deux a plus de 50 ans.....	22
9. Secteurs d'affectation : vingt-et-un cadres d'emplois affectés principalement à un seul service	23
10. Métiers : typologie professionnelle des cadres d'emplois	29
11. Types de collectivités : structure institutionnelle des cadres d'emplois.....	32
12. Taille de collectivités : adjoint technique des établissements d'enseignement majoritaire dans les CET de très grande taille (5 000 agents et plus)..	38
Conclusion : cadres d'emplois généralistes ou cadres d'emplois spécialistes ?.....	40
Annexe 1 : effectif et poids des cadres d'emplois selon les catégories hiérarchiques	42
Annexe 2 : effectif et poids des cadres d'emplois selon les filières.....	45
Annexe 3 : répartition entre les différentes catégories hiérarchiques selon les filières	48
Annexe 4 : les cadres d'emplois les plus âgés, les plus jeunes et les plus nombreux : caractérisation démographique.....	49
Annexe 5 : typologie organisationnelle des cadres d'emplois.....	52
Annexe 6 : typologie professionnelle des cadres d'emplois.....	55
Annexe 7 : quarante-huit fiches récapitulatives de chacun des cadres d'emplois.....	58
Annexe 8 : fiches récapitulatives des emplois fonctionnels.....	156

Principaux enseignements

- Au 31 décembre 2011, 1 762 460 agents hors emplois aidés dont 1 577 098 emplois (89,5 %) sont classés dans trois catégories, dix filières et cinquante-quatre cadres d'emplois ;
- Les huit principaux cadres d'emplois de la fonction publique territoriale mobilisent 70 % des agents. Dix cadres d'emplois comptent moins de 1 000 agents à l'échelle nationale ;
- Seulement dix régions n'ont pas la totalité des cinquante-quatre cadres d'emplois représentés sur leur territoire ;
- Vingt-trois cadres d'emplois en catégorie A pour seulement 8,6 % des effectifs contre quatorze cadres d'emplois en catégorie C pour 75,5 % des effectifs ;
- Les adjoints techniques sont les plus nombreux avec 531 219 agents, soit 39,9 % des agents de la catégorie C et 30,1 % des agents toutes catégories confondues ;
- Les filières administrative et technique représentent 66,4 % des effectifs territoriaux pour seulement dix cadres d'emplois. La filière culture en compte onze pour 3,6 % des effectifs ;
- Treize cadres d'emplois comptent plus de 30 % d'agents non titulaires contre dix qui comptent plus de 95 % de titulaires ;
- Douze cadres d'emplois sont quasi exclusivement d'un seul genre : huit quasi exclusivement féminins et quatre quasi exclusivement masculins ;
- Treize cadres d'emplois où plus d'un agent sur deux a plus de 50 ans.
- Vingt et un cadres d'emplois sont uni-sectoriels contre huit qui sont multisectoriels ;
- Treize cadres d'emplois quasi exclusivement « mono-métier », seize cadres d'emplois « mono-métier » contre sept cadres d'emplois « pluri-métiers » ;
- Six cadres d'emplois majoritaires dans les SDIS, deux majoritaires dans les CCAS et onze où les départements sont majoritaires ou surreprésentés ;
- De vingt-trois à cinquante-deux cadres d'emplois signalés selon le type de collectivité ;
- Les adjoints techniques des établissements d'enseignement sont le principal cadre d'emplois des collectivités de plus de 5 000 agents ;
- Une construction statutaire relativement équilibrée quant à la volumétrie, démographie, genre et taux de non titulaires ;
- Neuf cadres d'emplois généralistes contre quarante-cinq cadres d'emplois spécialistes.

Présentation de l'étude : contexte, objectif, champ, concepts et sources

Contexte et objectif

L'évolution de la construction statutaire de la fonction publique territoriale en cinquante-quatre cadres d'emplois est tributaire de nombreuses transformations en cours.

- Evolution institutionnelle avec la promulgation de la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et du projet de refonte de la carte territoriale (création des métropoles, réduction du nombre de régions, suppression des départements, nouvelle carte intercommunale) ;
- Evolution organisationnelle avec notamment, les discussions sur la fin de la clause de compétence générale, d'où des domaines d'interventions amoindris pour les collectivités territoriales et leurs établissements publics ;
- Evolution démographique en raison du renouvellement des effectifs territoriaux et du développement des démarches de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences dans les collectivités ;
- Evolution statutaire : le rapport de Bernard Pêcheur sur l'avenir de la fonction publique préconise une refonte des statuts des trois versants de celle-ci, ce qui aura d'importantes conséquences sur les différentes composantes de la fonction publique territoriale.

Dans ce contexte particulièrement mouvant, l'Observatoire de la fonction publique territoriale a conduit cette étude qui a pour objectif de décrire et d'objectiver statistiquement, la situation de la construction statutaire par cadres d'emplois de la fonction publique territoriale à travers les analyses suivantes :

- statutaire (catégorie, filière et statut) ;
- démographique (genre et âge) ;
- organisationnelle (secteurs d'affectations) ;
- professionnelle (métiers) ;
- institutionnelle (types d'employeurs) ;

- géographique (région).

Champ, concepts et sources

L'Observatoire de la fonction publique territoriale s'appuie, pour réaliser cette étude, sur les sources statistiques disponibles au moment de l'élaboration de ce travail.

- Les données mises à disposition par l'Insee du Système d'information sur les agents des services publics (SIASP) au 31 décembre 2011. Le SIASP s'est substitué à l'enquête « COLTER », sur la base des déclarations annuelles de données sociales (DADS) ;
- Les neuf enquêtes régionales sur les métiers territoriaux de l'Observatoire de la FPT du CNFPT, réalisées de 2008 à 2010, qui offrent une vision plus précise de l'emploi territorial en croisant les approches par métiers, secteurs d'affectation et cadres d'emplois. Il s'agit notamment des études :
 - Aquitaine et Réunion au 31 décembre 2010 ;
 - Bretagne, Corse et Provence-Alpes-Côte d'Azur au 31 décembre 2009 ;
 - Alsace-Moselle, Bourgogne, Lorraine et Poitou-Charentes, au 31 décembre 2008.

En l'absence de données aisément mobilisables par cadres d'emplois, cette étude n'aborde pas les questions des rémunérations, des régimes indemnitaires et de la formation des agents des collectivités territoriales et de leurs établissements publics selon les cadres d'emplois.

Cette étude couvre les personnels titulaires et non titulaires (hors emplois aidés), de l'ensemble des collectivités territoriales et de leurs établissements publics (régions, départements, SDIS, communes et établissements communaux, établissements publics intercommunaux, centres de gestion,

CNFPT, SIVOM, SIVU, syndicat mixte et tout autre établissement public local).

Le périmètre de l'étude couvre tout le territoire national, hors Mayotte. En raison de leurs statuts particuliers, le personnel des administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille ne sont pas pris en compte dans cette étude.

Les effectifs sont exprimés en postes actifs principaux non annexes. D'après l'Insee, un poste est dit non annexe lorsque le salaire dépasse un certain montant (le salaire net de la période est supérieur à trois fois le SMIC mensuel net) ou que le volume d'heures travaillées est suffisant (la durée de la période est supérieure à 30 jours, le nombre d'heures de la période est supérieur à 120 heures, et le nombre d'heures travaillées par jour au cours de la période est supérieur à 1,5 heure). Un poste est dit principal lorsqu'il est le plus rémunérateur pour l'agent.

1. Éléments de cadrage : juridique et statistique

Ce chapitre se propose de définir, d'un point de vue juridique, la notion de cadre d'emplois et d'expliquer les modalités statistiques de sa mesure.

Cadrage juridique

Plusieurs notions et définitions sont mobilisées pour préciser les contenus juridiques du cadre d'emplois, de grade et de l'emploi.

La notion de cadre d'emplois :

Alors que l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 prévoyait que les fonctionnaires territoriaux seraient regroupés en corps comme les fonctionnaires de l'État et des établissements publics hospitaliers, la loi n° 87-529 du 13 juillet 1987 y a substitué la notion de cadre d'emplois. Seuls les agents de la commune-département de Paris ont été groupés en corps. La loi précitée du 26 janvier 1984 dispose que : « un cadre d'emplois regroupe les fonctionnaires soumis au même statut particulier, titulaires d'un grade leur donnant vocation à occuper un ensemble d'emplois. Chaque titulaire d'un grade a vocation à occuper certains des emplois correspondant à ce grade. Le cadre d'emplois peut regrouper plusieurs grades. »

Le cadre d'emplois regroupe les fonctionnaires des régions, des départements, des communes et des établissements publics qui sont soumis au même statut particulier et titulaires d'un grade leur donnant vocation à occuper un ensemble d'emplois.

Ces cadres d'emplois sont regroupés en « filière », notion qui n'a pas de valeur juridique en soi, mais qui permet de définir le secteur d'activité commun à plusieurs d'entre eux.

Ils sont par ailleurs répartis en trois catégories désignées par des lettres. Sont classés en catégorie A, les cadres d'emplois qui donnent accès aux fonctions de direction et de conception, en catégorie B, les cadres d'emplois qui

correspondent aux missions d'application et en catégorie C, ceux qui correspondent à des fonctions d'exécution.

Chaque cadre d'emplois est régi par un décret en conseil d'État qui définit le statut particulier, à savoir les modalités de recrutement, de nomination et de titularisation, les règles d'avancement, de formation et de promotion interne.

Les notions de grade et de l'emploi

Selon l'article 12 de la loi n° 83-624 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, la fonction publique territoriale est une fonction publique de carrière, fondée comme l'État sur la distinction fondamentale du grade et de l'emploi. Cette distinction est une garantie essentielle pour le fonctionnaire. Définitivement acquis, le grade lui assure la continuité de l'emploi et un déroulement de carrière. C'est une garantie aussi pour l'administration : elle est libre de modifier l'affectation et les fonctions de l'agent à l'intérieur de celles relevant du cadre d'emplois en fonction des besoins du service, sans accord de l'agent (sauf s'il y a modification substantielle du lieu géographique du poste, de la rémunération, ...).

Définition du grade :

- le grade correspond à un niveau au sein d'un cadre d'emplois ;
- chaque grade est divisé en échelons ;
- la carrière se déroule par avancement d'échelon ou de grade ;
- le grade confère à son titulaire vocation à occuper certains emplois ;
- le grade s'obtient par nomination. Il ne sera définitivement acquis qu'au moment de la titularisation.

Définition de l'emploi :

- l'emploi est un poste budgétaire ;
- l'emploi est du ressort de la collectivité qui le crée, y nomme un agent et peut le supprimer ;
- l'emploi correspond aux missions confiées aux agents. Il est défini par chaque employeur territorial en fonction de ses besoins pour assurer les services publics dont il a la charge ;
- l'emploi s'obtient par affectation.

Séparation du grade et de l'emploi :

- le grade est propriété du fonctionnaire ; l'emploi appartient à la collectivité ;
- le fonctionnaire est nommé à un grade et est affecté à un emploi ;
- un fonctionnaire peut changer de grade sans changer d'emploi ;
- une collectivité peut affecter librement un fonctionnaire à un nouvel emploi sans changer de grade ;
- le fonctionnaire conserve son grade en cas de suppression de son emploi. Dans ce cas, il est reclassé dans un autre emploi correspondant à son grade, détaché dans un grade équivalent ou pris en charge par le CDG ou le CNFPT (uniquement pour les A+) après un maintien en surnombre pendant 1 an dans sa collectivité.

Cadrage statistique

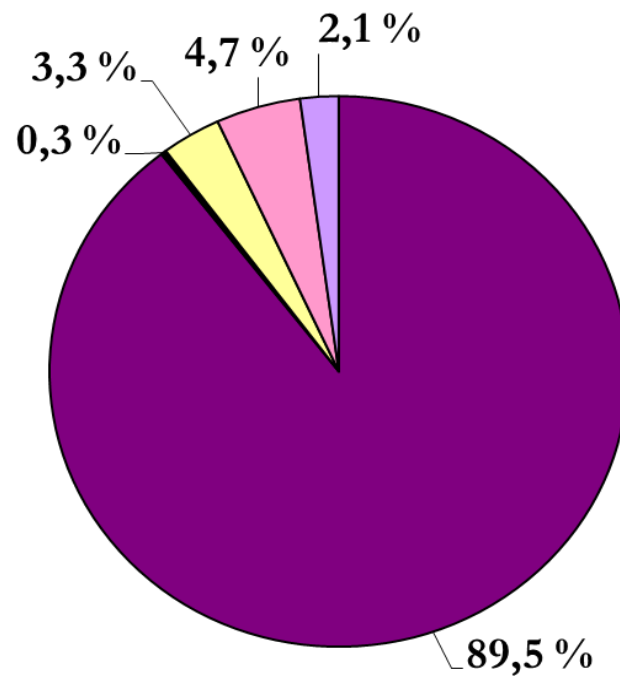
Pour mesurer les effectifs territoriaux par cadres d'emplois, les producteurs de statistiques font appel actuellement au système d'information sur les agents de la fonction publique (SIASP) qui remplace l'enquête COLTER (enquête annuelle sur les effectifs territoriaux de l'INSEE). Par la constitution d'un fichier statistique, à partir de plusieurs sources administratives notamment les déclarations annuelles des données sociales (DADS), le SIASP permet de mesurer les effectifs, les caractéristiques d'emploi et les volumes de travail des agents des 3 versants de la fonction publique. Il couvre les agents en poste en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer, hors Mayotte.

Le décret n° 85-1343 du 16 décembre 1985 incite les collectivités territoriales et leurs établissements publics à utiliser, pour remplir ces déclarations annuelles (DADS), la nomenclature des emplois territoriaux (NET). Cette nomenclature est mise à jour chaque année en fonction des évolutions statutaires par la direction générale des collectivités territoriales (DGCL).

La fonction publique territoriale compte au 31 décembre 2011, 1 811 920 postes principaux non annexes. Les trois quarts de ces postes sont occupés par des agents titulaires, 22,4 % par des non titulaires et 2,7 % par des emplois aidés. Pour cette étude, nous allons nous concentrer uniquement sur les agents titulaires et non titulaires, soit 1 762 460 postes principaux non annexes au 31 décembre 2011. Ces agents se répartissent selon la nomenclature des emplois territoriaux comme suit :

- 1 577 098 emplois (89,5 %) classés dans trois catégories, dix filières et cinquante-quatre cadres d'emplois ;
- 5 488 (0,3 %) emplois dits fonctionnels, classés au sein de la filière administrative et filière technique (directeur (général) des services administratifs et directeur (général) des services techniques) ;
- 58 647 (3,3 %) emplois identifiés et non classables dans une filière (collaborateur de cabinet, assistante maternelle et apprenti) ;
- 83 390 (4,7 %) emplois « autres emplois de la NET » (titulaire sur emploi spécifique, titulaire à temps non complet – de 17 h 30, agent non titulaire sans référence à un CE, non titulaire en CDI, agent sur emploi à statut inconnu, ...) ;
- 37 837 (2,1 %) autres emplois inconnus ou inclassables et considérés hors NET.

La NET qui prévoit, à côté de l'ensemble des cadres d'emplois, deux modalités pour mesurer les emplois fonctionnels, induit une sous-estimation des effectifs concernant les cadres d'emplois d'administrateur, d'attaché et d'ingénieur.



- Emplois classés dans les 54 cadres d'emplois
- Emplois dits fonctionnels
- Emplois identifiés et non classables dans une filière
- Emplois « autres emplois de la NET »
- Autres emplois inconnus ou inclassables et considérés hors NET

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

2. Effectif : huit cadres d'emplois représentent 70 % des effectifs

Sur les cinquante-quatre cadres d'emplois que compte la fonction publique territoriale, les huit principaux mobilisent 70 % des agents, les dix moins nombreux mobilisent 0,2 % des agents.

Les principaux cadres d'emplois

Cadres d'emplois	Effectif	%
Adjoint technique	531 219	30,1
Adjoint administratif	232 631	13,2
Adjoint technique des établissements d'enseignement	109 498	6,2
Rédacteur	69 533	3,9
Adjoint d'animation	65 907	3,7
Agent de maîtrise	63 355	6,6
Attaché	60 861	3,5
Agent spécialisé des écoles maternelles	51 706	2,9
Ensemble	1 762 460	100,0

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

Le cadre d'emplois le plus important en termes d'effectifs est celui d'adjoint technique avec plus de 530 000 agents, soit 30,1 % des agents titulaires et non titulaires. Deux fois moins nombreux, mais représentant plus de 230 000 agents, les adjoints administratifs suivent. Parmi les huit principaux cadres d'emplois qui représentent 70,1 % des effectifs, seuls les rédacteurs et les attachés ne sont pas de catégorie C. Le premier étant de catégorie B et le second de catégorie A.

Les cadres d'emplois les moins nombreux

Cadres d'emplois	Effectif
Infirmier d'encadrement de sapeurs-pompiers	62
Directeur de police municipale	105
Biologiste, vétérinaire et pharmacien	196
Directeur d'établissement d'enseignement artistique	197
Infirmier de sapeurs-pompiers professionnels	227
Médecin et pharmacien de sapeurs-pompiers professionnels	325
Conservateur des bibliothèques	546
Moniteur-éducateur	615
Rééducateur	653
Conservateur du patrimoine	880

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

Dix cadres d'emplois comptent chacun moins de 1 000 agents à l'échelle nationale. Sept sont de catégorie A et trois de catégorie B. Trois appartiennent à la filière incendie et secours (infirmier d'encadrement de sapeurs-pompiers, infirmier de sapeurs-pompiers professionnels et médecin et pharmacien de sapeurs-pompiers professionnels), trois autres (directeur d'établissement d'enseignement artistique, conservateur des bibliothèques et conservateur du patrimoine) appartiennent à la filière culturelle. Ces dix cadres d'emplois représentent 0,2 % du total des effectifs.

En allant d'un maximum de 531 219 agents à un minimum de 62 agents, la volumétrie des cadres d'emplois semble poser la question de l'agrégation et de la spécialisation des fonctions de certains cadres d'emplois.

3. Géographie : seulement dix régions n'ont pas la totalité des cinquante-quatre cadres d'emplois

Il s'agit ici de mesurer le nombre de cadres d'emplois signalés dans chacune des vingt-six régions, de quantifier le nombre de cadres d'emplois nécessaires

pour atteindre 80 % des effectifs de la région et enfin, de comparer le poids des adjoints techniques entre les différentes régions.

Les régions où la totalité des cadres d'emplois sont présents :

Région	Nombre de cadres d'emplois signalés	Nombre de cadres d'emplois pour atteindre 80 % d'effectif	Poids du cadre d'emplois le plus représenté (adjoint technique)
Alsace	54	15	26,5 %
Aquitaine	54	14	31,6 %
Auvergne	54	15	34,5 %
Bretagne	54	15	28,8 %
Centre	54	14	31,1 %
Franche-Comté	54	15	29,9 %
Haute-Normandie	54	14	30,7 %
Île-de-France	54	17	26,7 %
Languedoc-Roussillon	54	15	30,0 %
Lorraine	54	15	29,4 %
Midi-Pyrénées	54	14	33,3 %
Nord - Pas-de-Calais	54	18	28,6 %
Pays de la Loire	54	14	30,4 %
Picardie	54	21	29,7 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	54	13	30,2 %
Rhône-Alpes	54	15	30,1 %

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

Les régions où la totalité des cadres d'emplois ne sont pas présents :

Région	Nombre de cadres d'emplois signalés	Nombre de cadres d'emplois pour atteindre 80 % d'effectif	Poids du cadre d'emplois le plus représenté (adjoint technique)
Basse-Normandie	53	15	33,7 %
Bourgogne	53	15	31,5 %
Champagne-Ardenne	53	14	29,3 %
Poitou-Charentes	53	14	33,6 %
Limousin	52	14	32,4 %
Guyane	51	11	36,4 %
Corse	50	10	34,4 %
Martinique	50	25	32,6 %
Réunion	50	12	35,1 %
Guadeloupe	49	7	39,6 %

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

Dans toutes les régions, les deux cadres d'emplois arrivant toujours en tête sont ceux d'adjoint technique (le poids des adjoints techniques varie de 26,5 % en Alsace à 39,6 % en Guadeloupe) et d'adjoint administratif. Le troisième cadre d'emploi le plus nombreux est celui d'adjoint technique des établissements d'enseignement dans vingt-et-un des vingt-six régions. Cette place est occupée par les agents de maîtrise en Corse et en Provence-Alpes-Côte-d'azur, par les agents sociaux en Aquitaine, par les adjoints d'animation en Île-de-France et par les autres emplois de la filière technique en Martinique.

En Guadeloupe, quarante-neuf cadres d'emplois sur les cinquante-quatre de la nomenclature NET sont présents. En Corse, en Martinique et à la Réunion, cinquante de ces cadres d'emplois sont présents. Six autres régions ont également au moins un cadre d'emplois non présents sur son territoire.

Les cadres d'emplois manquants sont ceux d'infirmier d'encadrement de sapeurs-pompiers professionnels (absent de huit régions), directeur de police

municipale (absent de six régions), rééducateur (absent de trois régions), moniteur-éducateur (absent de deux régions) et biologiste, vétérinaire et pharmacien, secrétaire de mairie, professeur d'enseignement artistique, cadre de santé infirmier, rééducateur et assistant médico-technique, conservateur des bibliothèques, directeur d'établissement d'enseignement artistique et assistant spécialisé d'enseignement artistique (absent d'une région).

La concentration des effectifs sur quelques cadres d'emplois varie fortement d'une région à l'autre. En effet, en Guadeloupe, seulement sept cadres d'emplois suffisent pour atteindre 80 % d'effectif alors qu'en Martinique, il faut vingt-cinq cadres d'emplois pour couvrir le même pourcentage d'effectif. Seules neuf régions ne sont pas dans la fourchette de quatorze ou quinze cadres d'emplois nécessaires pour atteindre 80 % d'effectif. Cinq sont au-dessous (Guyane, Guadeloupe, Réunion, Corse et Provence-Alpes-Côte d'Azur) et quatre sont au-dessus (Martinique, Picardie, Nord - Pas-de-Calais et Île-de-France).

4. Catégorie hiérarchique : vingt-trois cadres d'emplois en catégorie A pour seulement 8,6 % des effectifs

Les cinquante-quatre cadres d'emplois sont répartis selon trois catégories hiérarchiques (cf. annexe 1) :

Catégories	Nombre de cadre d'emplois	Effectif	Répartition
A	23	151 851	8,6 %
B	17	237 239	13,5 %
C	14	1 331 465	75,5 %
Inconnue	-	41 905	2,4 %
Total	54	1 762 460	100,0 %

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

Les vingt-trois cadres d'emplois de catégorie A comptent 151 851 agents, soit 8,6 % des effectifs et ils correspondent aux fonctions d'encadrement.

Les dix-sept cadres d'emplois de catégorie B comptent 237 239 agents (13,5 % des effectifs) et ils correspondent aux fonctions intermédiaires.

Les quatorze cadres d'emplois de catégorie C qui correspondent aux fonctions d'exécution comptent 1 331 465 agents soit 75,5 % de l'effectif.

Alors que la catégorie A mobilise neuf fois moins d'agents que la catégorie C, elle compte neuf cadres d'emplois de plus.

- Les vingt-trois cadres d'emplois de la catégorie A représentent 8,6 % des agents soit 151 851 personnes.

Le cadre d'emplois d'attaché territorial est le plus important de cette catégorie puisque qu'à lui seul, il couvre 40,1 % des effectifs, le cadre d'emplois d'ingénieur avec 17,6 % des agents occupe la deuxième place. Presque six agents de catégorie A sur dix appartiennent à l'un de ces deux cadres d'emplois.

Trois autres cadres d'emplois comptent plus de 5 000 agents ; il s'agit des professeurs d'enseignement artistique, des puéricultrices et des médecins.

De plus, treize cadres d'emplois de catégorie A sont occupés par 500 à 5 000 agents.

Enfin, les cadres d'emplois de médecin et pharmacien de sapeurs-pompiers professionnels, de directeur d'établissement d'enseignement artistique, de biologiste, vétérinaire et pharmacien, de directeur de police municipale et d'infirmier d'encadrement de sapeurs-pompiers professionnels sont occupés chacun par moins de 500 agents à l'échelle nationale.

18 576 agents de catégorie A ne se réfèrent pas à un cadre d'emplois ; ce sont les emplois fonctionnels ; les directeurs (généraux) des services administratifs ou directeurs (généraux) des services techniques, les collaborateurs de cabinet et enfin, les titulaires sur emplois spécifique, les titulaires à temps non complet moins de 17 h 30, les agents non titulaires sans référence à un cadre d'emplois, les non titulaire en CDI et les autres emplois non couverts par la nomenclature des emplois territoriaux (la NET). Elle prévoit à côté de l'ensemble des cadres d'emplois, deux modalités pour mesurer les emplois fonctionnels. Cela induit une sous-estimation des effectifs concernant les cadres d'emplois d'administrateur, d'attaché et d'ingénieur.

Les principaux cadres d'emplois de la catégorie A

Cadres d'emplois	Effectif	%
Attaché	60 861	40,1
Ingénieur	26 791	17,6
Professeur d'enseignement artistique	6 921	4,6
Puéricultrice	6 022	4,0
Médecin	5 013	3,3
Autres	46 243	30,5
Total	151 851	100,0

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

- Les dix-sept cadres d'emplois de la catégorie B représentent 13,5 % des agents, soit 237 239 personnes.
Le cadre d'emplois des rédacteurs est le plus important de cette catégorie. Il concentre 29,3 % des agents, le deuxième cadre d'emplois est celui de technicien qui touche 17,6 % des agents de la catégorie B. En troisième, ce sont les assistants sociaux éducatifs avec 13,5 % des agents. 60 % des agents de catégorie B sont donc concentrés sur trois cadres d'emplois.
Éducateur des activités physiques et sportives, animateur, éducateur de jeunes enfants et assistant spécialisé d'enseignement artistique sont quatre cadres emplois qui sont occupés par plus de 10 000 agents à l'échelle nationale.
Sept autres cadres d'emplois sont occupés par 1 500 à 8 500 agents.
Enfin, trois cadres d'emplois de catégorie B sont occupés par moins de 1 000 agents, il s'agit des rééducateurs, des moniteurs-éducateurs et des infirmiers de sapeurs-pompiers professionnels.
La catégorie B compte 12 270 agents non couverts par un cadre d'emplois.

Les principaux cadres d'emplois de la catégorie B

Cadres d'emplois	Effectif	%
Rédacteur	69 533	29,3
Technicien	41 752	17,6
Assistant socio-éducatif	31 930	13,5
Educateur des activités physiques et sportives	15 033	6,3
Animateur	12 224	5,2
Educateur de jeunes enfants	11 942	5,0
Assistant spécialisé d'enseignement artistique	10 067	4,2
Autres	44 758	18,9
Total	237 239	100,0

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

- Les quatorze cadres d'emplois de la catégorie C représentent 75,5 % des agents, soit 1 331 465 personnes.

Ce sont les adjoints techniques qui sont les plus nombreux avec 531 219 agents soit 39,9 % des agents de la catégorie C et 30,1 % des agents toutes catégories confondues.

Les adjoints administratifs et les adjoints techniques des établissements d'enseignement sont les deuxième et troisième cadres d'emplois de la catégorie C mais également de l'ensemble des cadres d'emplois avec respectivement 232 631 et 109 498 agents en leur sein.

Les adjoints d'animation, les agents de maîtrise et les agents spécialisés des écoles maternelles disposent tous les trois de plus de 50 000 agents affectés.

Six autres cadres d'emplois de catégorie C ont entre 15 000 et 50 000 agents.

Seuls les cadres d'emplois d'opérateur des APS et de garde champêtre ont à l'échelle nationale moins de 2 000 agents.

La catégorie C compte 112 611 agents non couverts par un cadre d'emplois, ce sont les assistantes maternelles, certaines situations spéciales couvertes par la nomenclature NET et d'autres situations non couvertes par cette même nomenclature.

Les principaux cadres d'emplois de la catégorie C

Cadres d'emplois	Effectif	%
Adjoint technique	531 219	39,9
Adjoint administratif	232 631	17,5
Adjoint technique des établissements d'enseignement	109 498	8,2
Adjoint d'animation	65 907	4,9
Agent de maîtrise	63 355	4,8
Agent spécialisé des écoles maternelles	51 706	3,9
Autres	277 149	20,8
Total	1 331 465	100,0

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

5. Filière : onze cadres d'emplois dans la filière culturelle pour 3,6% des effectifs territoriaux

Les cinquante-quatre cadres d'emplois sont répartis en dix filières (cf. annexes 2 et 3). La plus importante en termes d'effectif, est la filière technique avec 783 811 agents soit 44,5 % des effectifs, elle compte cinq cadres d'emplois. La deuxième filière est la filière administrative avec 385 631 agents et 21,9 % des effectifs. Elle compte également cinq cadres d'emplois. Les filières sociale,

médico-sociale et médico-technique comptent 227 477 agents, soit 12,9 % des effectifs sur dix-huit cadres d'emplois. C'est la filière culturelle qui compte le plus de cadres d'emplois, soit onze pour un poids au sein de la fonction publique territoriale de 3,6 %.

Filière	Nombre de cadre d'emplois	Poids de l'effectif	Cadre d'emplois le plus représenté	Poids du cadre d'emplois le plus représenté
Culturelle	11	3,6 %	Adjoint du patrimoine	33,5 %
Médico-sociale	10	4,2 %	Auxiliaire de puériculture	38,4 %
Sociale	6	8,6 %	Agent spécialisé des écoles maternelles	34,0 %
Incendie et secours	6	2,2 %	Sapeur-pompier professionnel non officier	80,8 %
Technique	5	44,5 %	Adjoint technique	67,8 %
Administrative	5	21,9 %	Adjoint administratif	60,3 %
Police municipale	4	1,2 %	Agent de police municipale	84,4 %
Sportive	3	1,1 %	Éducateur des APS	81,0 %
Animation	2	4,7 %	Adjoint d'animation	79,0 %
Médico-technique	2	0,1 %	Assistant médico-technique	81,4 %
Hors filière	-	8,0 %	-	-
Ensemble	54	100,0%	Adjoint technique	30,1%

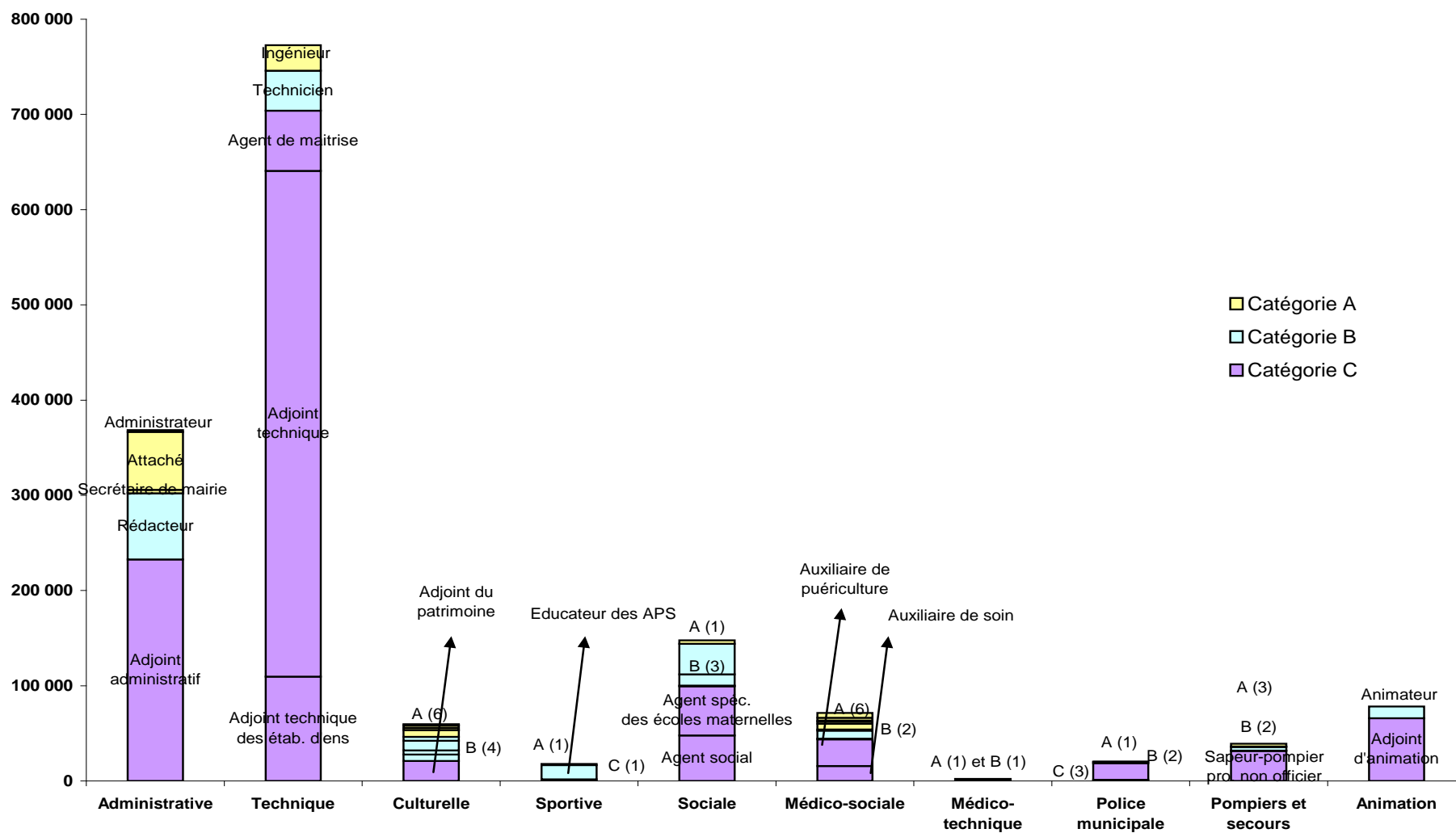
Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

- Les onze cadres d'emplois de la filière culturelle comptent 62 626 agents : le principal cadre d'emplois est celui d'adjoint du patrimoine, suivi d'assistant spécialisé d'enseignement artistique. Ce sont les agents des cadres d'emplois de catégorie B qui sont les plus nombreux avec 42 % des agents. De plus, la catégorie A est également très importante avec 23 % des agents.
- Les dix cadres d'emplois de la filière médico-sociale comptent 73 256 agents. Le plus important est celui d'auxiliaire de puériculture avec 38,4 % des effectifs et il appartient à la catégorie C. Cette filière enregistre le plus fort taux d'encadrement avec 26 % des effectifs. À l'avenir, ce taux va s'accroître fortement avec le passage des infirmiers en catégorie A.

- Les six cadres d'emplois de la filière sociale comptent 151 906 agents. Les agents spécialisés des écoles maternelles, les agents sociaux et les assistants socio-éducatifs sont les cadres d'emplois les plus nombreux. Le taux d'encadrement y est très faible avec seulement 3 % des effectifs pour la catégorie A, en revanche le taux d'encadrement intermédiaire y est élevé (29 %).
- Les six cadres d'emplois de la filière incendie et secours comptent 39 242 agents : les sapeurs-pompiers professionnels non officiers sont les plus nombreux. La répartition entre catégorie hiérarchique de cette filière est la plus proche de la répartition hiérarchique moyenne.
- Les cinq cadres d'emplois de la filière technique comptent 783 811 agents : les adjoints techniques sont les plus nombreux, plus de 530 000 agents à l'échelle nationale. La catégorie C y est très importante avec plus de 90 % des effectifs et le taux d'encadrement y est très faible avec seulement 4 % des effectifs qui appartiennent à la catégorie A. Les directeurs (généraux) des services techniques qui sont un emploi fonctionnel, représentent 550 agents¹.
- Les cinq cadres d'emplois de la filière administrative comptent 385631 agents : les adjoints administratifs sont les plus nombreux, à 60,3 %. Les rédacteurs et les attachés sont respectivement 69 533 et 60 861. Le taux d'encadrement de la filière administrative est de dix points supérieurs au taux d'encadrement de l'ensemble des agents titulaires et non titulaires. De même, le taux d'agent de catégorie B y est également supérieur. Les directeurs (généraux) des services administratifs qui sont un emploi fonctionnel représentent 4 938 agents.
- Les quatre cadres d'emplois de la filière police municipale comptent 20 686 agents : c'est la filière où la part des agents de catégorie C est la plus importante (92 %). En effet, les deux plus nombreux cadres d'emplois de cette filière appartiennent à cette catégorie.
- Les trois cadres d'emplois de la filière sportive comptent 18 553 agents : un cadre d'emplois par catégorie hiérarchique. Ce sont les éducateurs des activités physiques et sportives le plus nombreux, un cadre d'emplois de catégorie B qui regroupe 81 % des effectifs de cette filière.
- Les deux cadres d'emplois de la filière animation comptent 83 256 agents : adjoint d'animation qui appartient à la catégorie C avec 79 % des agents et animateur qui est un cadre d'emplois de catégorie B avec 14,7 % des agents. Il n'existe pas de cadre d'emplois de catégorie A pour cette filière.
- Les deux cadres d'emplois de la filière médico-technique comptent 2315 agents : un cadre d'emplois de catégorie B ; assistant médico-technique et un de catégorie A ; biologiste, vétérinaire et pharmacien. La catégorie C est donc très minoritaire au sein de cette filière avec seulement 7 % des effectifs.

¹ La NET prévoit à côté de l'ensemble des cadres d'emplois, deux modalités pour mesurer les emplois fonctionnels. Cela induit une sous-estimation des effectifs concernant les cadres d'emplois d'administrateur, d'attaché et d'ingénieur.

Effectif par cadres d'emplois et par filières



Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.
 Se référer à l'annexe 2 pour les cadres d'emplois à faibles effectifs.

6. Statut : treize cadres d'emplois comptent plus de 30 % d'agents non titulaires

Sur les cinquante-quatre cadres d'emplois de la fonction publique territoriale au 31 décembre 2011, dix comptent plus de 95 % de titulaires et treize comptent plus de 30 % de non titulaires, alors que la répartition globale selon le statut est de 77 % pour les titulaires et de 23 % pour les non titulaires (hors emplois aidés).

Les cadres d'emplois à dominantes titulaires :

Cadres d'emplois	Poids des titulaires
Major et lieutenant de sapeurs-pompiers professionnels	100,0 %
Infirmier d'encadrement de sapeurs-pompiers professionnels	100,0 %
Sapeur-pompier professionnel non officier	99,9 %
Capitaine, commandant, lieutenant-colonel et colonel de sapeurs-pompiers professionnels	99,9 %
Chef de service de police municipale	99,9 %
Agent de police municipale	98,8 %
Directeur de police municipale	98,1 %
Puéricultrice cadre de santé	98,0 %
Agent de maîtrise	97,9 %
Conservateur des bibliothèques	97,4 %

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

Dix cadres d'emplois comptent plus de 95 % de titulaires. La grande majorité d'entre eux sont liés à des compétences régaliennes des collectivités, à savoir la sécurité publique et la sécurité incendie. Il s'agit :

- du cadre d'emplois d'agent de maîtrise qui appartient à la filière technique et qui compte 97,9 % de titulaires ;
- au sein de la filière culturelle, du cadre d'emplois de conservateur des bibliothèques (97,4 % de titulaires) ;
- du cadre d'emplois de puéricultrice cadre de santé qui appartient à la filière médico-sociale avec 98 % de titulaires ;

- de trois des quatre cadres d'emplois de la filière police municipale qui comptent plus de 95 % de titulaires. Il s'agit de directeur de police municipale (98,1 %), agent de police municipale (98,8 %) et chef de service de police municipale (99,9 %) ;
- enfin, de quatre des six cadres d'emplois de la filière incendie et secours qui sont occupés quasi exclusivement par des titulaires. Il s'agit des sapeurs-pompiers professionnels non officiers, des capitaines, commandants, lieutenants-colonels et colonels de SPP, des majors et lieutenants de SPP et des infirmiers d'encadrement de SPP.

Les cadres d'emplois à dominantes non titulaires :

Cadres d'emplois	Poids des non titulaires
Assistant d'enseignement artistique	56,0 %
Moniteur-éducateur	45,2 %
Psychologue	42,2 %
Rééducateur	41,3 %
Animateur	37,9 %
Agent social	37,3 %
Adjoint d'animation	36,7 %
Médecin	35,1 %
Opérateur des activités physiques et sportives	35,1 %
Auxiliaire des soins	35,0 %
Attaché de conservation du patrimoine	34,4 %
Assistant spécialisé d'enseignement artistique	33,2 %
Administrateur	32,3 %

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

Treize cadres d'emplois comptent plus de 30 % de non titulaires dans leur rang, ce qui peut signifier qu'il est difficile de trouver des agents titulaires pour exercer les emplois référents à ces cadres d'emplois. Il s'agit :

- du cadre d'emplois des administrateurs de la filière administrative qui compte 32,3 % de non titulaires ;
 - au sein de la filière culturelle, des cadres d'emplois d'assistant spécialisé d'enseignement artistique, d'attaché de conservation du patrimoine et d'assistant d'enseignement artistique avec respectivement 33,2 %, 34,4 % et 56 % de non titulaires ;
 - au sein de la filière sportive, du cadre d'emplois d'opérateur des activités physiques et sportives qui enregistre un taux de non titulaire de 35,1 %.
- des cadres d'emplois d'agent social et de moniteur-éducateur qui appartiennent à la filière sociale et qui comptent pour le premier 37,3 % de non titulaires et 45,2 % pour le second ;
 - de quatre cadres d'emplois, au sein de la filière médico-sociale qui comptent plus de 30 % de non titulaires. Il s'agit des auxiliaires des soins (35 %) des médecins (35,1 %), des rééducateurs (41,3 %) et enfin des psychologues (42,2 %) ;
 - des deux cadres d'emplois de la filière animation qui comptent plus de 30 % de non titulaires avec 36,7 % pour les adjoints d'animation et 37,9 % pour les animateurs.

7. Parité : douze cadres d'emplois sont quasi exclusivement d'un seul genre

Dans une fonction publique territoriale très féminisée (60,7 %), qu'en est-il de la parité par cadres d'emplois ?

Sur les cinquante-quatre cadres d'emplois de la fonction publique territoriale, trente-cinq sont marqués selon le genre :

- douze sont le sont très fortement ;
- vingt-trois sont mixtes avec une surreprésentation de genre.

Cadres d'emplois quasi exclusivement ... (Plus de 95% des effectifs)	... mixtes avec une surreprésentation des agents de genre ... (Entre 75 et 95 % des effectifs)
... féminins	<ul style="list-style-type: none"> - Agent spécialisé des écoles maternelles - Auxiliaire de puériculture - Sage-femme - Puéricultrice cadre de santé - Puéricultrice - Agent social - Éducateur de jeunes enfants - Infirmier 	<ul style="list-style-type: none"> - Auxiliaire de soin - Rééducateur - Assistant socio-éducatif - Psychologue - Cadre de santé infirmier, rééducateur et assistant médico-technique - Adjoint administratif - Secrétaire de mairie - Rédacteur - Médecin - Assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques - Bibliothécaire - Conservateur des bibliothèques - Assistant médico-technique - Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques
... masculins	<ul style="list-style-type: none"> - Major et lieutenant de sapeurs-pompiers professionnels - Directeur de police municipale - Sapeur-pompier professionnel non officier - Capitaine, commandant, lieutenant-colonel et colonel de SPP 	<ul style="list-style-type: none"> - Chef de service de police municipale - Agent de maîtrise - Garde champêtre - Infirmier d'encadrement de sapeurs-pompiers professionnels - Conseiller des activités physiques et sportives - Directeur d'établissement d'enseignement artistique - Technicien - Agent de police municipale - Opérateur des activités physiques et sportives

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

Sur les cinquante-quatre cadres d'emplois de la fonction publique territoriale, douze sont très fortement marqués selon le genre :

Huit cadres d'emplois sont quasi exclusivement féminins. En effet, plus de 95 % des effectifs sont des femmes chez les infirmiers, les éducateurs de jeunes enfants, les agents sociaux, les puéricultrices, les sages-femmes, les puéricultrices cadres de santé, les agents spécialisés des écoles maternelles et enfin, les auxiliaires de puériculture. Ils appartiennent tous à la filière médico-sociale ou à la filière sociale.

À l'inverse, quatre cadres d'emplois sont quasi exclusivement masculins : les majors et lieutenants de sapeurs-pompiers professionnels, les directeurs de police municipale, les sapeurs-pompiers professionnels non officiers et les capitaines, commandants, lieutenants-colonels et colonels de SPP et ils appartiennent tous aux filières police municipale et incendie et secours.

Vingt-trois cadres d'emplois sont mixtes avec une surreprésentation d'un des deux sexes :

Quatorze cadres d'emplois sont mixtes avec une surreprésentation de femmes. Trois appartiennent à la filière administrative (adjoint administratif, secrétaire de mairie et rédacteur), quatre à la filière culturelle (assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques, bibliothécaire, conservateur des bibliothèques et assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques), un à la filière sociale (assistant socio-éducatif), cinq à la filière médico-sociale (médecin, psychologue, auxiliaire de soin, rééducateur et cadre de santé infirmier, rééducateur et assistant médico-technique) et un à la filière médico-technique (assistant médico-technique).

Neuf cadres d'emplois sont mixtes avec une surreprésentation d'hommes. Deux appartiennent à la filière technique (agent de maîtrise et technicien), trois à la filière police municipale (chef de service de police municipale, garde champêtre et agent de police municipale), deux à la filière sportive (conseiller des activités physiques et sportives et opérateur des APS), un à la filière culturelle (directeur d'établissement d'enseignement artistique) et un à la filière incendie et secours (infirmier d'encadrement de sapeurs-pompiers professionnels).

De plus, les emplois fonctionnels techniques sont occupés à 83,5 % par des hommes. À l'inverse, les assistantes maternelles sont à 95,9 % des femmes.

Au sein de la filière administrative, plus on monte dans la hiérarchie, plus le taux de féminisation diminue. En effet, les adjoints administratifs sont à 88,6 % des femmes, les rédacteurs à 85 %, les attachés à 65,9 % et enfin les administrateurs à 39,9 %. C'est au sein de cette filière que les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes sont les plus marquées.

Enfin, dix-neuf cadres d'emplois n'apparaissent pas dans ce tableau car le taux d'homme ou de femme ne dépasse pas les trois quarts des effectifs :

- sept sont à dominante masculine. Il s'agit pour les plus nombreux en effectif des éducateurs des APS, des ingénieurs, des administrateurs et des adjoints techniques ;
- douze sont à dominante féminine. Il s'agit pour les plus nombreux en effectif des adjoints du patrimoine, des adjoints d'animation, des conseillers socio-éducatifs et des attachés.

8. Démographie : treize cadres d'emplois où plus d'un agent sur deux a plus de 50 ans.

Les treize cadres d'emplois les plus âgés

Cadres d'emplois	Âge moyen	Part 50 et +	Part 55 et +
Puéricultrice cadre de santé	54,0	79,9	54,4
Secrétaire de mairie	53,2	74,3	48,2
Cadre de santé infirmier, rééducateur et assistant médico-technique	52,3	71,9	41,8
Conservateur des bibliothèques	50,9	67,0	49,6
Directeur d'établissement d'enseignement artistique	52,3	66,0	41,1
Conservateur du patrimoine	51,1	65,6	44,4
Médecin	51,4	62,7	41,5
Directeur de police municipale	50,3	58,1	30,5
Garde champêtre	48,7	55,1	32,8
Administrateur	48,1	53,9	36,9
Agent de maîtrise	49,2	53,3	26,1
Major et lieutenant de sapeurs-pompiers professionnels	46,9	52,2	19,3
Conseiller socio-éducatif	48,1	50,4	29,6
Ensemble	43,8	33,7	17,3

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

Treize cadres d'emplois ont une part des agents âgés de 50 ans et plus supérieure à 50 % (cf. annexe 4). Pour les puéricultrices cadres de santé, cette classe d'âge représente 80 % des effectifs. De même pour les secrétaires de mairie, les cadres de santé infirmier, rééducateurs et assistants médico-technique, les conservateurs des bibliothèques et les directeurs d'établissement d'enseignement artistique où plus de deux agents sur trois sont âgés de plus de 50 ans. Enfin, pour les cinq cadres d'emplois précédemment cités ainsi que pour les conservateurs du patrimoine et les médecins, la part des agents âgés de plus de 55 ans est supérieure à 40 %. Tout cela présage d'importants départs en retraite pour ces cadres d'emplois à l'horizon 2025.

Parmi les cadres d'emplois les plus nombreux (cf. annexe 4), ce sont les agents de maîtrise qui sont en moyenne les plus âgés. Ce cadre d'emplois a un taux d'agents âgés de 50 ans et plus de 53,3 % et un âge moyen de 49 ans et 2 mois. Le cadre d'emploi le plus jeune est celui d'adjoint d'animation avec un âge moyen de 35 ans et 5 mois et un taux d'agent âgé de 50 ans et plus de 11,3 %.

Les huit cadres d'emplois les plus jeunes

Huit cadres d'emplois enregistrent une part des agents de moins de 30 ans relativement importante (cf. annexe 4). C'est le cas pour les deux cadres d'emplois de la filière animation (adjoint d'animation et animateur) ainsi que pour le cadre d'emplois le plus important en nombre de la filière incendie et secours; celui de sapeur-pompier professionnel non officier.

Les rééducateurs, les auxiliaires de soins et les auxiliaires de puériculture sont les cadres d'emplois les plus jeunes de la filière médico-sociale.

Enfin les cadres d'emplois d'assistant socio-éducatif et d'opérateur des activités physiques et sportives connaissent également un taux d'agents de moins de 30 ans relativement important.

Cadres d'emplois	Part des - de 30 ans	Âge moyen
Adjoint d'animation	33,5	35,4
Rééducateur	23,0	38,9
Opérateur des activités physiques et sportives	22,1	39,3
Animateur	21,0	38,2
Sapeur-pompier professionnel non officier	19,7	37,4
Auxiliaire de soins	19,5	40,1
Auxiliaire de puériculture	17,1	40,8
Assistant socio-éducatif	16,4	40,4
Ensemble	11,2	43,8

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

9. Secteurs d'affectation : vingt-et-un cadres d'emplois affectés principalement à un seul service

Sur la base des neuf dernières études régionales sur les métiers territoriaux de l'Observatoire de la FPT (cf. encadré) ce chapitre a pour objectif de caractériser :

- les cadres d'emplois selon les secteurs où ils sont généralement affectés ;
- les secteurs d'affectation par les cadres d'emplois mobilisés selon les indicateurs suivants : nombre de cadres d'emplois signalés, cadre d'emploi le plus représenté, ...

L'analyse de la dimension sectorielle et professionnelle proposée ci-après repose sur les neuf dernières études réalisées par l'Observatoire de la FPT du CNFPT dans les régions suivantes :

- L'Aquitaine et la Réunion au 31 décembre 2010 ;
- La Bretagne, la Corse et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur au 31 décembre 2009 ;
- L'Alsace-Moselle, la Bourgogne, la Lorraine et la région Poitou-Charentes, au 31 décembre 2008.

Les enquêtes statistiques du CNFPT sur les métiers territoriaux sont des enquêtes régionales dont l'originalité de la méthode de collecte de l'information et, surtout, la collaboration fructueuse des collectivités permettent de dénombrer et caractériser les métiers selon les dimensions suivantes : statutaire, institutionnelle (type de collectivité), organisationnelle (service d'affectation) et démographique.

Typologie organisationnelle des cadres d'emplois

Nous avons réalisé une typologie des cadres d'emplois selon les secteurs d'affectation où ils sont mobilisés.

Quatre groupes de cadres d'emplois se distinguent.

- Vingt-et-un cadres d'emplois « uni-sectoriel »
- Seize cadres d'emplois « bi-sectoriels »
- Neuf cadres d'emplois « tri-sectoriels »
- Huit cadres d'emplois « multisectoriels »

Les tableaux référents aux trois premiers groupes figurent en annexe 5.

- Vingt-et-un cadres d'emplois « uni-sectoriel » : dix-huit cadres d'emplois comptent au moins 80 % des agents travaillant dans un secteur. On les qualifie de cadres d'emplois quasi-exclusivement « uni-sectoriel ». De plus, trois cadres d'emplois comptent entre 50 % et 80 % des agents travaillant dans un secteur. On les qualifie de cadres d'emplois « uni-sectoriel ». Il s'agit des :
 - cadres d'emplois d'agent social, d'assistant socio-éducatif, de conseiller socio-éducatif qui se trouvent quasi-exclusivement au sein de secteur social ;
 - cadres d'emplois de sapeurs-pompiers professionnels non officiers, de major et lieutenant de sapeurs-pompiers professionnels, de capitaine, commandant, lieutenant-colonel et colonel de sapeurs-pompiers professionnels et d'infirmier d'encadrement de sapeurs-pompiers professionnels dont les agents travaillent très majoritairement au sein du secteur pompiers et secours ;
 - cadres d'emplois d'agent de police municipale, de garde champêtre, de chef de service de police municipale et de directeur de la police municipale au sein du secteur police et sécurité ;
 - cadres d'emploi d'assistant spécialisé d'enseignement artistique et de professeur d'enseignement artistique qui travaillent quasi exclusivement au sein du secteur enseignement artistique ;
 - cadres d'emplois d'éducateur de jeunes enfants et d'auxiliaire de puériculture qui se trouvent quasi exclusivement au sein du secteur petite enfance ;
 - assistants médico-techniques dans le secteur laboratoire ;
 - bibliothécaires qui sont quasi exclusivement dans le secteur bibliothèque et centre documentaire ;
 - conservateurs des bibliothèques qui se trouvent au sein du secteur bibliothèques et centres documentaires ;

- éducateurs des APS qui travaillent quasi exclusivement dans le secteur sport ;
 - opérateurs des APS et des conseillers des APS qui travaillent en grande majorité au sein du secteur sport.
- Seize cadres d'emplois sont bi-sectoriels. En effet, deux secteurs suffisent pour atteindre 80 % des effectifs du cadre d'emplois. Il s'agit des :
 - cadres d'emplois d'auxiliaire de soins, de médecin, de moniteur éducateur et de sage-femme dans le secteur santé et le secteur social ;
 - biologiste, vétérinaire et pharmacien dans les secteurs laboratoires et santé ;
 - cadres d'emplois de médecin et pharmacien de sapeurs-pompiers professionnels et d'infirmier de sapeurs-pompiers professionnels dans les secteurs pompiers et secours et santé ;
 - ASEM dans le secteur affaires scolaires et périscolaires et le secteur petite enfance ;
 - cadres d'emplois d'animateur et d'adjoint d'animation dans le secteur jeunesse et animation et dans le secteur affaires scolaires et périscolaires ;
 - cadres d'emplois d'adjoint du patrimoine, d'assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques et d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques qui travaillent dans le secteur bibliothèques et centres documentaires et dans le secteur établissements patrimoniaux.
 - conservateurs du patrimoine, dans établissements patrimoniaux et dans action culturelle et spectacles ;
 - directeurs d'enseignement artistique qui se trouvent dans les secteurs enseignements artistiques et action culturelle et spectacles ;
 - assistants d'enseignement artistique travaillant dans le secteur enseignement artistique et dans le secteur bibliothèques et centres documentaires.
- Neuf cadres d'emplois sont tri-sectoriels. En effet, trois secteurs sont nécessaires pour atteindre 80 % des effectifs du cadre d'emplois. De plus, au sein de ce groupe, un cadre d'emplois est quadri-sectoriels Il s'agit des :
 - cadres d'emplois d'infirmier, de puéricultrice, de psychologue et de puéricultrice cadre de santé qui se trouvent dans les secteurs santé, social et petite enfance ;
 - cadres de santé infirmier, rééducateur et assistant médico-technique dans les secteurs laboratoires, social et santé ;
 - rééducateurs de la filière médico-sociale qui est quadri-sectoriel.
 - adjoints techniques des établissements d'enseignement dans le secteur affaires scolaires et périscolaires, le secteur bâtiment et patrimoine bâti et dans le secteur restauration collective ;
 - secrétaires de mairie dans les secteurs affaires juridiques et administratives, polyvalent et équipe de direction ;
 - attachés de conservation du patrimoine dans les secteurs établissements patrimoniaux, action culturelle et spectacle et bibliothèques et centres documentaires.
- Huit cadres d'emplois sont multisectoriels. En effet, plus de dix secteurs sont nécessaires pour atteindre 80 % d'effectif du cadre d'emplois. Ils se trouvent tous dans les filières administratives et techniques. Il s'agit des cadres d'emplois suivants :
 - adjoint technique, agent de maîtrise, technicien et ingénieur pour la filière technique ;
 - adjoint administratif, rédacteur, attaché, administrateur pour la filière administrative ;

Les cadres d'emplois « multisectoriels » :

Cadre d'emplois	Nombre de secteurs signalés	Nombre de secteurs pour atteindre 80 % d'effectif	Secteur le plus représenté
Adjoint technique	38	10	Bâtiment et patrimoine bâti
Adjoint administratif	38	16	Affaires juridiques et administratives
Agent de maîtrise	38	13	Voirie, infrastructures et réseaux divers
Rédacteur	38	14	Affaires juridiques et administratives
Attaché	38	13	Équipe de direction
Technicien	38	12	Voirie, infrastructures et réseaux divers
Ingénieur	37	11	Systèmes d'information et informatique
Administrateur	33	11	Équipe de direction

Source : Base consolidée des 9 enquêtes régionales réalisées entre 2008 et 2010 ; traitement Observatoire de la FPT.

Secteur d'affectation : de douze à quarante-sept cadres d'emplois mobilisés

Trois groupes de secteurs d'affectation où œuvrent plus ou moins de cadres d'emplois se distinguent :

- le premier se caractérise par un nombre important de cadres d'emplois mobilisés (35 ou plus), il regroupe neuf secteurs d'affectation ;
- le deuxième par un nombre moyen de cadres d'emplois signalés (entre 23 et 34), il se compose vingt-et-un secteurs d'affectation ;
- enfin, le dernier par un nombre de cadres d'emplois recensé relativement faible (20 ou moins), il compte huit secteurs d'affectation.

Les secteurs mobilisant une très grande variété de cadres d'emplois

Secteurs d'affectation	Nombre de cadres d'emplois signalés	Nombre de CE pour atteindre 80 % d'effectif *	Cadre d'emplois le plus représenté
Équipe de direction	47	5	Attaché
Affaires juridiques et administratives	44	3	Adjoint administratif
Personnel et ressources humaines	43	3	Adjoint administratif
Affaires scolaires et périscolaires	41	3	Adjoint technique
Social	39	4	Agent social
Jeunesse et animation	39	4	Adjoint d'animation
Autres dont polyvalents	38	3	Adjoint technique
Bibliothèques et centres documentaires	37	5	Adjoint du patrimoine
Petite enfance	35	5	Auxiliaire de puériculture

Source : Base consolidée des 9 enquêtes régionales réalisées entre 2008 et 2010 ; traitement Observatoire de la FPT.

* Hors non réponses.

Les secteurs mobilisant une très grande variété de cadres d'emplois :

C'est au sein du secteur d'affectation « équipe de direction » que le plus grand nombre de cadres d'emplois est signalé. En effet, on en trouve quarante-sept différents.

Les secteurs « affaires juridiques et administratives », « personnel et ressources humaines » et « affaires scolaires et périscolaires » ont chacun plus de quarante

cadres d'emplois signalés. Le principal cadre d'emploi pour les deux premiers étant celui d'adjoint administratif et pour le dernier, d'adjoint technique.

Le cadre d'emplois le plus représenté pour chacun de ces neuf secteurs d'affectation est de catégorie C, à l'exception notable des attachés au sein du secteur « équipe de direction ».

Les secteurs mobilisant un nombre « moyen » de cadres d'emplois

Secteurs d'affectation	Nombre de cadres d'emplois signalés	Nombre de CE pour atteindre 80 % d'effectif *	Cadre d'emplois le plus représenté
Santé	34	8	Auxiliaire de soins
Bâtiment et patrimoine bâti	32	2	Adjoint technique
Action culturelle et spectacles	32	6	Adjoint technique
Établissements patrimoniaux	32	7	Adjoint du patrimoine
Environnement	30	4	Adjoint technique
Restauration collective	29	2	Adjoint technique
Sport	29	3	Adjoint technique
Ateliers et matériels	29	2	Adjoint technique
Population et citoyenneté	29	2	Adjoint administratif
Action économique et développement local	29	4	Adjoint administratif
Urbanisme et aménagement	28	5	Adjoint administratif
Espaces verts et paysages	27	1	Adjoint technique
Police et sécurité	26	3	Agent de police municipale
Voirie, infrastructures et réseaux divers	25	2	Adjoint technique
Pompiers et secours	25	2	Sapeurs-pompiers professionnels non officiers
Politique de la ville	25	5	Adjoint administratif
Emploi et insertion professionnelle	25	4	Adjoint administratif
Gestion financière et comptabilité	24	2	Adjoint administratif
Communication	24	4	Adjoint administratif
Enseignements artistiques	23	3	Assistant d'enseignement artistique
Systèmes d'information et informatique	23	4	Technicien

Source : Base consolidée des 9 enquêtes régionales réalisées entre 2008 et 2010 ; traitement Observatoire de la FPT.

* Hors non réponses.

Les secteurs mobilisant un nombre « moyen » de cadres d'emplois :

Le nombre de cadres d'emplois signalés se situe entre vingt-trois et trente-quatre, au sein des vingt-et-un secteurs d'affectation dans le tableau ci-dessus. La concentration y diffère fortement. En effet, un seul cadre d'emploi est nécessaire pour atteindre les 80 % d'effectif au sein des « espaces verts et paysages » alors qu'au sein du secteur « santé », huit cadres d'emplois sont nécessaires.

Le cadre d'emplois le plus représenté pour chacun de ces secteurs d'affectation est de catégorie C (adjoint technique et adjoint notamment), à l'exception notable des techniciens au sein du secteur « système d'information et informatique » qui est de catégorie B.

Les secteurs mobilisant une faible variété de cadres d'emplois

Le nombre de cadres d'emplois recensés est de vingt ou moins dans les huit secteurs d'affectation dans le dernier tableau.

Celui qui mobilise le moins de cadre d'emplois est le secteur « funéraire » avec seulement douze cadres d'emplois signalés, suivi d' « Europe, international » avec quatorze cadres d'emplois.

Les cadres d'emplois les plus représentés sont les adjoints administratifs au sein du secteur « logement et habitat », les assistants médico-techniques au sein du secteur « laboratoire » et les attachés au sein des secteurs « formation professionnelle » et « Europe, international ».

Enfin, les adjoints techniques sont le cadre d'emplois le plus représenté dans les autres secteurs d'affectation dépassant même les 80 % dans le secteur « propreté, collecte et gestion des déchets ».

Les secteurs mobilisant une faible variété de cadres d'emplois

Secteurs d'affectation	Nombre de cadres d'emplois signalés	Nombre de CE pour atteindre 80 % d'effectif *	Cadre d'emplois le plus représenté
Propreté, collecte et gestion des déchets	20	1	Adjoint technique
Logement et habitat	19	4	Adjoint administratif
Laboratoires	16	4	Assistant médico-technique
Formation professionnelle	16	3	Attaché
Eau et assainissement	15	4	Adjoint technique
Transports et déplacements	15	5	Adjoint technique
Europe, International	14	3	Attaché
Funéraire	12	2	Adjoint technique

Source : Base consolidée des 9 enquêtes régionales réalisées entre 2008 et 2010 ; traitement Observatoire de la FPT.

* Hors non réponses.

10. Métiers : typologie professionnelle des cadres d'emplois

L'analyse des neuf enquêtes régionales nous permet d'établir une typologie professionnelle des cadres d'emplois en dénombrant les métiers qui s'y attachent (cf. annexe 5).

Cinq groupes de cadres d'emplois se distinguent.

- Treize cadres d'emplois quasi exclusivement « mono-métier ».
 - Seize cadres d'emplois « mono-métier ».
 - Douze cadres d'emplois « bi- métiers».
 - Quatre cadres d'emplois « tri- métiers».
 - Neuf cadres d'emplois « pluri-métiers ».
- Treize cadres d'emplois comptent au moins 80 % des agents occupant un métier. On les qualifie de cadre d'emplois quasi exclusivement « mono-métier » :
 - au sein de la filière administrative, il s'agit du cadre d'emplois de secrétaire de mairie où les agents exercent le métier du même nom ;
 - les cadres d'emplois de la filière culturelle d'assistant spécialisé d'enseignement artistique et d'assistant d'enseignement artistique sont occupés en très grande majorité par des agents dont le métier est enseignant artistique ;
 - au sein de la filière sociale, les cadres d'emplois d'assistant socio-éducatif et d'ASEM sont occupés respectivement par des travailleurs sociaux et par des agents d'accompagnement de l'enfance ;
 - au sein de la filière médico-sociale, les psychologues, les sages-femmes, les infirmiers, les auxiliaires de puériculture et les auxiliaires de soins sont également concentrés chacun sur un métier. Pour les trois premiers cadres d'emplois, le nom du cadre d'emplois et du métier est le même. Les auxiliaires de puériculture et les auxiliaires de soins sont respectivement des assistants d'accueil petite enfance et des aides-soignants ;
 - les cadres d'emplois de directeur de la police municipale, d'agent de police municipale et de garde champêtre qui appartiennent à la filière police municipale, se concentrent sur les métiers de responsable de service de police municipale pour le premier, de policier municipal pour le second et de garde champêtre pour le dernier.
 - Seize cadres d'emplois sont « mono-métiers » avec un métier qui regroupe entre 50 % et 80% des effectifs :
 - au sein de la filière technique, les adjoints techniques des établissements d'enseignement sont en majorité des agents d'entretien polyvalents ;
 - il s'agit pour la filière culturelle du cadre d'emplois de bibliothécaire où la majorité des agents sont sur le métier du même nom. Les cadres d'emplois de conservateur du patrimoine, de conservateur des bibliothèques, de professeur d'enseignement artistique et de directeur d'établissement d'enseignement artistique sont également concentrés sur un métier ;
 - concernant la filière sportive, les opérateurs des APS et les éducateurs des APS sont sur le métier d'animateur – éducateur sportif ;
 - les cadres d'emplois appartenant à la filière sociale d'éducateurs de jeunes enfants et d'agent social sont concentrés chacun sur un métier, à savoir pour le premier, éducateur de jeunes enfants et pour le second, aide à domicile ;
 - au sein de la filière médico-sociale, les puéricultrices sont en majorité sur le métier du même nom et les médecins sont au trois quarts sur le métier de médecins cliniciens ;
 - le cadre d'emploi d'assistant médico-technique de la filière du même nom est concentré sur le métier de technicien de laboratoire ;

- les agents de la filière police municipale et du cadre d'emploi de chef de service de police municipale sont en majorité sur le métier de responsable de service de police municipale ;
- au sein de la filière incendie et secours, les sapeurs-pompiers professionnels non officiers et les infirmiers de sapeurs-pompiers professionnels sont également concentrés sur un métier, encadrant des opérations de secours pour le premier et infirmier, pour le second.
- Douze cadres d'emplois sont « bi-métiers », où plus de 50 % des effectifs exercent deux métiers différents :
 - il s'agit pour la filière culturelle des adjoints du patrimoine sur les métiers d'agent de bibliothèque et d'agent d'accueil et de surveillance du patrimoine, des assistants qualifiés de conservation du patrimoine et des bibliothèques, sur les métiers de bibliothécaire et d'agent de bibliothèque et des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques sur les deux mêmes métiers ;
 - moniteur-éducateur et conseiller socio-éducatif sont deux cadres d'emplois de la filière sociale qui se concentrent sur les métiers de travailleur social et d'éducateur de jeunes enfants pour le premier et pour le second, de conseiller d'action sociale et de travailleur social ;
 - au sein de la filière médico-sociale, les puéricultrices cadres de santé sont en majorité sur les deux métiers de puéricultrice et de responsable de structure d'accueil petite enfance. Les rééducateurs sont également concentrés sur deux métiers : psychomotricien et ergothérapeute ;
 - les biologistes, vétérinaires et pharmaciens de la filière médico-technique se concentrent sur les métiers de directeur de laboratoire et de pharmacien ;
 - au sein de la filière incendie et secours, le cadre d'emplois de major et lieutenant de sapeurs-pompiers professionnels se concentre sur les métiers de chef de garde et encadrant des opérations de secours. Le cadre d'emplois de capitaine, commandant, lieutenant-colonel et colonel de sapeurs-pompiers professionnels se concentre sur les métiers de chef de groupement et de chef de centre d'incendie et de secours ;
- les deux cadres d'emplois de la filière animation se concentrent sur les métiers d'animateurs de loisirs et d'animateurs éducatifs – accompagnement périscolaire.
- Quatre cadres d'emplois sont « tri-métiers », où plus de 50 % des effectifs exercent trois métiers différents :
 - conseiller des APS de la filière sportive se répartit entre les métiers de responsable d'équipement sportif, de responsable des APS et de directeur du service des sports ;
 - cadre de santé infirmier, rééducateur et assistant médico-technique de la filière médico-sociale se retrouve dans les métiers d'infirmier, d'infirmier coordonnateur et de technicien de laboratoire ;
 - au sein de la filière incendie et secours, ce sont les médecins et pharmaciens de sapeurs-pompiers professionnels qui se retrouvent entre les métiers de pharmaciens, de chefs de groupement et de médecins cliniciens. De même, les infirmiers d'encadrement de sapeurs-pompiers professionnels sont en majorité soit des infirmiers, des infirmiers coordonnateurs ou des encadrants des opérations de secours.
- Neuf cadres d'emplois sont « pluri-métiers ». En effet, les agents en leur sein se répartissent sur au minimum cent métiers :
 - c'est le cas, au sein de la filière administrative des cadres d'emplois d'attaché, de rédacteur et d'adjoint administratif où respectivement trente, dix-neuf et sept métiers sont nécessaires pour couvrir 80 % des agents de ces trois cadres d'emplois ;
 - l'ensemble des cadres d'emploi de la filière technique peuvent être qualifiés de cadres d'emplois « pluri-métiers », à l'exception des adjoints techniques des établissements d'enseignement. Pour les adjoints techniques, treize métiers sont nécessaires pour atteindre les 80 % d'effectif, pour les

agents de maîtrise et les techniciens, respectivement trente-deux et trente-huit métiers sont nécessaires. Enfin, le cadre d'emplois des ingénieurs est également très hétérogène. En effet, vingt-sept métiers couvrent 80 % des effectifs.

- Les administrateurs et les attachés de conservation du patrimoine n'ont pu être insérés dans cette typologie en

raison d'un trop grand nombre de non réponses de la variable métier mais les réponses dont nous disposons nous permettent de dire qu'ils tendent vers la catégorie cadres d'emplois « pluri-métiers ».

Les cadres d'emplois « pluri-métiers » :

Cadres d'emplois	Nombre de métiers signalés	Nombre de métiers pour atteindre 80 % d'effectif *	Métier le plus représenté
Adjoint technique	204	13	Agent d'entretien polyvalent
Adjoint administratif	195	7	Agent de gestion administrative
Agent de maîtrise	188	32	Ouvrier polyvalent de maintenance des bâtiments
Technicien	180	38	Technicien voirie
Attaché	169	30	Directeur des affaires générales
Rédacteur	168	19	Agent de gestion administrative
Ingénieur	145	27	Ingénieur en infrastructures
Administrateur	53	NS	Directeur général de collectivité ou d'établissement public
Attaché de conservation du patrimoine et de bibliothèques	33	NS	Archiviste

Source : Base consolidée des neuf enquêtes régionales réalisées entre 2008 et 2010 ; traitement Observatoire de la FPT.

* Hors métiers non répertoriés et non renseignés.

11. Types de collectivités : structure institutionnelle des cadres d'emplois

L'analyse institutionnelle proposée dans ce chapitre a pour objectifs de caractériser :

- les cadres d'emplois selon les types de collectivités où ils sont mobilisés ;
- les types de collectivités selon les cadres d'emplois, en utilisant les indicateurs sur le nombre de cadre d'emplois signalé, le cadre d'emplois le plus représenté, ...

Typologie des cadres d'emplois selon leurs poids entre les différents types de collectivités

L'analyse de la répartition de chacun des cinquante-quatre cadres d'emplois par type de collectivité a permis de dégager une typologie en sept groupes. Le critère retenu est la comparaison entre le poids relatif du cadre d'emplois selon les différents types de collectivités par rapport au poids global de chaque type de collectivités. Par exemple, 96,5 % des agents au sein du cadre d'emplois de sage-femme sont dans les départements alors que ce type de collectivité représente 16,3 % des effectifs territoriaux. On peut donc conclure que le poids des sages-femmes dans les départements est très largement surreprésenté.

Cadres d'emplois	Nombre de cadres d'emplois
Des SDIS	6
Où les régions et les départements sont surreprésentés	5
Où les départements sont majoritaires et/ou surreprésentés	11
Où les CCAS et les départements sont surreprésentés	5
Des CCAS	2
Des communes	17
Où les communautés d'agglomérations sont surreprésentées	8
Ensemble	54

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

- Six cadres d'emplois sont majoritaires dans les SDIS. Ils appartiennent tous à la filière incendie et secours. Il s'agit de :
 - infirmier d'encadrement de sapeurs-pompiers professionnels qui se trouve à 100 % dans les SDIS alors que ce type de collectivité représente seulement 2,9 % des effectifs hors emplois aidés ;
 - sapeur-pompier professionnel non officier (100 %) ;
 - capitaine, commandant, lieutenant-colonel et colonel de sapeurs-pompiers professionnels (99,9 %) ;
 - major et lieutenant de sapeurs-pompiers professionnels (99,8 %) ;
 - médecin et pharmacien de sapeurs-pompiers professionnels (95,4 %) ;
 - Infirmier de sapeurs-pompiers professionnels (70,9 %).
- Cinq cadres d'emplois sont surreprésentés à la fois dans les régions et dans les départements. Quatre appartiennent à la filière technique et à la filière administrative. Il s'agit de :
 - adjoint technique des établissements d'enseignement : 47,2 % pour les régions contre 4,5 % globalement, et 34,5 % pour les départements contre 16,3 % globalement ;
 - administrateur (16,3 % pour les régions et 27,1 % pour les départements). De plus, ce cadre d'emploi est surreprésenté au CNFPT et dans les centres de gestion (6,2 % contre 0,7 % globalement) ;
 - attachés qui représentent dans les régions, 8,5 % et dans les départements, 22,1 %. De plus ils sont surreprésentés dans les communautés urbaines (3,9 %) et dans les communautés d'agglomérations (7 %) ;
 - ingénieurs qui sont surreprésentés dans les régions (7,4 %), dans les départements (24,6 %), dans les communautés urbaines (9,5 %) et dans les communautés d'agglomérations (11,1 %) ;

- conservateurs du patrimoine (région 7,2 % ; département 24,3 %).
- Onze cadres d'emplois sont majoritaires et/ou sont surreprésentés dans les départements. Huit appartiennent aux filières médico-technique, médico-sociale et sociale. Il s'agit de :
 - sage-femme qui se trouve à 96,5 % dans les départements, alors que ce type de collectivité représente seulement 16,3 % des effectifs hors emplois aidés ;
 - assistant médico-technique (87,7 %) ;
 - assistant socio-éducatif (83,7 %) ;
 - biologiste, vétérinaire et pharmacien (76,0 %) ;
 - médecin (61,2 %) ;
 - puéricultrice (59,4 %) ;
 - conseiller socio-éducatif (53,3 %) ;
 - puéricultrice cadre de santé (49,8 %) ;
 - attaché de conservation du patrimoine (34,1 %) ;
 - rédacteur (29,7 %) ;
 - technicien (24 %), ce cadre d'emploi est également surreprésenté au sein des EPCI à fiscalité propre (19 % contre 10,1 % globalement).
- Cinq cadres d'emplois sont surreprésentés au sein des CCAS et des départements. Tous appartiennent aux filières médico-sociale et sociale. Il s'agit de :
 - infirmier : 42 % pour les CCAS contre 6,4 % au global et 29,4 % pour les départements contre 16,3 % au global ;
 - cadre de santé infirmier, rééducateur et assistant médico-technique : CCAS (25,5 %) et département (47 %) ;
 - rééducateur : CCAS (24,7 %) et département (25,9 %) ;
 - moniteur-éducateur (19,8 % au sein des CCAS et 41,1 % au sein des départements) ;
 - psychologue (13,9 % pour les CCAS et 62,2 % pour les départements).
- Deux cadres d'emplois sont majoritaires dans les CCAS et appartiennent aux filières médico-sociale et sociale. Il s'agit de :
 - auxiliaire de soins : 81,5 % dans les CCAS contre 6,4 % au global ;
 - agent social (72,2 %).
- Dix-sept cadres d'emplois sont majoritaires et surreprésentés dans les communes. Neuf appartiennent aux filières sport, animation et police municipale. De plus, on retrouve la catégorie C des filières technique et administrative. Il s'agit de :
 - chef de service de police municipale : 97,5 % dans les communes contre 54,5 % au global ;
 - agent de police municipale (97 %) ;
 - directeur de police municipale (96,2 %) ;
 - secrétaire de mairie (92,1 %) dont 74,4 % dans les communes de moins de 1 000 habitants ;
 - agent spécialisé des écoles maternelles (91,5 %) ;
 - garde champêtre (88,5 %) ;
 - adjoint d'animation (79,9 %) ;
 - animateur (75,5 %) ;
 - adjoint technique (71,2 %) ;
 - opérateur des activités physiques et sportives (70,6 %) ;
 - adjoint du patrimoine (70,2 %) ;
 - éducateur des activités physiques et sportives (69,8 %) ;
 - conseiller des activités physiques et sportives (67,5 %) ;
 - auxiliaires de puériculture (66,5 %) couplé avec une surreprésentation dans les CCAS (13,4 % contre 6,4 % au global) ;
 - agent de maîtrise (66,2 %) ;
 - adjoint administratif (58,4%) ;
 - éducateur de jeunes enfants (56 %) couplé avec une surreprésentation au sein des communautés de communes (12,5 % contre 4 % au global).

- Enfin, huit cadres d'emplois sont surreprésentées dans les communautés d'agglomérations (CA). Ils appartiennent tous à la filière culture. Il s'agit de :
 - professeur d'enseignement artistique (26,2 % contre 3,8 % globalement) ;
 - directeur d'établissement d'enseignement artistique (19,8 %) ;
 - assistant spécialisé d'enseignement artistique (17,1 %). Ce cadre d'emploi est également surreprésenté au sein des communes (59,1 %) et des communautés de communes (10 % contre 4 % globalement) ;
 - assistant d'enseignement artistique (12,8 %), 63 % au sein des communes et au sein des communautés de communes (13,4 %) ;
 - bibliothécaire (12,1 %) et 63 % dans les communes ;
 - assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques (11,7 %) couplé à une surreprésentation dans les communes (60,5 %) ;
 - conservateur des bibliothèques (11,5 %) contre 25,6 % dans les départements ;
 - assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques (9,7 %) couplé à une surreprésentation des départements (19,9 %) et des communes (58,8 %).

De cette typologie découle une caractérisation en trois modalités des cinquante-quatre cadres d'emplois.

- Vingt-cinq cadres d'emplois sont « mono-employeur ». Il s'agit des six cadres d'emplois des SDIS ; des cadres d'emplois des filières médico-technique, police municipale et animation ; des cadres d'emplois de secrétaire de mairie, conseiller socio-éducatif, assistant socio-éducatif, agent spécialisé des écoles maternelles, agent social, médecin, psychologue, sage-femme, puéricultrice cadre de santé, puéricultrice et auxiliaire de soins.
- Cinq cadres d'emplois sont « bi-employeurs ». Il s'agit d'adjoint technique des établissements d'enseignement, de moniteur-éducateur, de cadre de santé infirmier, rééducateur et assistant médico-technique, infirmier et auxiliaire de puériculture.
- Vingt-quatre cadres d'emplois sont « multi-employeurs ». Il s'agit de l'ensemble des cadres d'emplois de la filière administrative à l'exception des secrétaires de mairie ; de l'ensemble des cadres d'emplois de la filière technique, à l'exception des adjoints techniques des établissements d'enseignement ; de l'ensemble des filières culture et sport et des cadres d'emplois d'éducateur de jeunes enfants et de rééducateur.

Principales caractéristiques des types de collectivités selon les cadres d'emplois mobilisés

La répartition par cadres d'emplois est relativement concentrée : en effet, 80 % des effectifs se trouvent sur treize cadres d'emplois. Cette concentration est plus ou moins importante selon le type de collectivités. De même, les adjoints techniques et les adjoints administratifs ne sont pas toujours les deux cadres d'emplois les plus représentés.

- Trente-trois cadres d'emplois sont signalés dans les conseils régionaux, la concentration y est très forte puisque trois cadres d'emplois suffisent pour atteindre 80 % des effectifs. Les adjoints

techniques des établissements d'enseignements sont très largement majoritaires avec 64,6 % des effectifs, ce qui permet de prendre la mesure de l'impact de l'acte 2 de la décentralisation. En effet, l'arrivée des TOS a modifié totalement les ressources humaines des régions. Les deux autres plus importants cadres d'emplois des régions sont les adjoints administratifs et les attachés avec, respectivement, 8,9 % et 6,5 % des effectifs.

Types de collectivités	Nombre de cadres d'emplois signalés	Nombre de cadres d'emplois pour atteindre 80 % d'effectif	Cadre d'emplois le plus représenté	Poids du cadre d'emplois le plus représenté
Commune	52	11	Adjoint technique	39,3 %
Communauté de communes	49	14	Adjoint technique	30,2 %
Communauté d'agglomération	48	11	Adjoint technique	32,3 %
Département	47	10	Adjoint technique	14,3 %
CCAS	46	9	Agent social	30,7 %
CNFPT-CDG	46	17	Adjoint administratif	28,5 %
Communauté urbaine et métropole	46	6	Adjoint technique	43,0 %
SIVU	45	14	Adjoint technique	35,7 %
Syndicat mixte	42	11	Adjoint technique	34,5 %
SIVOM	40	14	Adjoint technique	30,8 %
SDIS	34	4	Sapeur-pompier professionnel non officier	63,0 %
Région	33	3	Adjoint technique des établissements d'enseignement	64,6 %
SAN	31	8	Adjoint technique	27,6 %
Caisse des écoles	23	8	Adjoint technique	47,9 %

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

- Trente-quatre cadres d'emplois sont représentés dans les SDIS, la concentration y est très forte puisque quatre cadres d'emplois suffisent pour atteindre 80 % des effectifs. Les sapeurs-pompiers professionnels non officiers sont très largement majoritaires avec 63 % des effectifs. Parmi ces cadres d'emplois, un seul n'appartient pas à la filière incendie et secours, c'est celui d'adjoint administratif, le deuxième plus important avec 9,4 % des effectifs.
- Quarante-six cadres d'emplois sont représentés au sein des centres de gestion et au CNFPT, 80 % des agents sont sur dix-sept cadres d'emplois. Le premier cadre d'emplois est celui d'adjoint administratif avec 28,5 % des effectifs, suivi des adjoints techniques (14,1 %), des attachés (10,9 %) et des rédacteurs (10,5 %).
- Plus la taille démographique de la commune augmente, plus le nombre de cadre d'emplois recensé augmente. Pour la plus petite strate, trente-trois cadres d'emplois sont signalés alors que pour les plus grandes strates, ce nombre se situe entre quarante-neuf et cinquante-et-un cadres d'emplois.
Les deux principaux cadres d'emplois sont toujours les mêmes, quelle que soit la taille de la commune, il s'agit en premier lieu des adjoints techniques, suivi des adjoints administratifs. Le poids des adjoints techniques se situe entre 34,2 % pour les communes de plus de 80 000 habitants et 48,2 % pour les communes entre 1 000 et 1 999 habitants.

Communes par strate démographique	Nombre de cadres d'emplois signalés	Nombre de cadres d'emplois pour atteindre 80 % d'effectif
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	51	11
Commune de plus de 80 000 hab.	49	12
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	49	11
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	48	10
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	47	7
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	46	10
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	43	6
Commune entre 500 et 1 000 hab.	38	7
Commune de moins de 500 hab.	33	12
Ensemble des communes	52	11

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

- Quarante-six cadres d'emplois sont signalés dans les CCAS, 80 % des effectifs se retrouvent sur 9 cadres d'emplois. Le principal est celui d'agent social avec 30,7 % des effectifs. Loin derrière, ce sont les adjoints techniques (15,8 %), suivis des auxiliaires de soins (11,4 %).
- Vingt-trois cadres d'emplois sont représentés au sein des caisses écoles, ce sont les collectivités les plus homogènes. 80 % des agents sont sur huit cadres d'emplois. Le principal cadre d'emplois est celui d'adjoint technique avec 47,9 % des effectifs, suivi d'adjoint d'animation (18,2 %).
- Quarante-neuf cadres d'emplois sont signalés dans les communautés de communes, 80 % des effectifs sont concentrés sur quatorze cadres d'emplois. Les adjoints techniques sont les plus nombreux avec 30,2 % des effectifs, suivis des adjoints administratifs (12,6 %) et des adjoints d'animation (7,6 %).

- Quarante-huit cadres d'emplois sont représentés au sein des communautés d'agglomération. Les adjoints techniques, les adjoints administratifs et les attachés forment le trio de tête avec respectivement 32,3 %, 14 % et 6,4 % des effectifs. Enfin, onze cadres d'emplois sont nécessaires pour atteindre 80 % des effectifs.
- Quarante-six cadres d'emplois sont signalés dans les communautés urbaines et les métropoles, la concentration y est relativement forte puisque 80 % des effectifs sont concentrés sur six cadres d'emplois. Ce sont les adjoints techniques les plus nombreux (43 %), suivis des adjoints administratifs (12 %) et des agents de maîtrise (9,4 %).
- Trente-et-un cadres d'emplois sont représentés au sein des SAN, les adjoints techniques et les adjoints administratifs sont quasi à égalité avec, respectivement, 27,6 % et 25,9 % des effectifs.
- Quarante-cinq cadres d'emplois sont représentés dans les SIVU, 80 % des effectifs sont concentrés sur quatorze cadres d'emplois. Les

adjoints techniques sont les plus nombreux (35,7 %), suivis des adjoints administratifs (8,2 %).

- Quarante cadres d'emplois sont signalés au sein des SIVOM, 80 % des effectifs sont concentrés sur quatorze cadres d'emplois. Les adjoints techniques sont les plus nombreux (30,8 %), suivis des agents sociaux (12,8 %) et des adjoints administratifs (10,5 %).
- Quarante-deux cadres d'emplois sont représentés dans les syndicats mixtes, onze cadres d'emplois sont nécessaires pour couvrir 80 % des effectifs. Le cadre d'emploi le plus représenté est de loin celui d'adjoint technique avec 34,5 % des effectifs.

12. Taille de collectivités : adjoint technique des établissements d'enseignement majoritaire dans les CET de très grande taille (5 000 agents et plus)

Il s'agit ici de caractériser les cadres d'emplois selon la taille en effectif des collectivités et des établissements territoriaux. Cinq strates ont été définies. Il s'agit :

- des très petites entre 1 et 4 agents ;
- des petites entre 5 et 49 agents ;
- des tailles moyennes entre 50 et 499 agents ;
- des grandes tailles entre 500 et 4 999 agents ;
- des très grandes tailles de 5 000 agents et plus.

Les principaux cadres d'emplois des très petites collectivités et établissements territoriaux (1 à 4 agents) :

Les deux cadres d'emplois d'adjoint technique et d'adjoint administratif rassemblent, à eux deux, près de six agents des très petites collectivités sur dix. Ils sont suivis de loin par les secrétaires de mairie qui représentent 4,3 % des effectifs de ces collectivités. Les autres cadres d'emplois présentent des proportions plus faibles, en dessous de 4 %. Dans les collectivités et établissements de cette catégorie de taille, sept cadres d'emplois représentent trois quarts des agents des très petites collectivités.

Cadres d'emplois	%
Adjoint technique	38,8
Adjoint administratif	19,2
Secrétaire de mairie	4,3
Rédacteur	3,7
Agent spécialisé des écoles maternelles	3,7
Adjoint technique des établissements d'enseignement	3,3
Attaché	1,9

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

Les principaux cadres d'emplois des petites collectivités et établissements territoriaux (entre 5 et 49 agents) :

Les deux cadres d'emplois d'adjoint technique et d'adjoint administratif rassemblent à eux deux plus de la moitié des agents des petites collectivités (53,2 %). Ils sont suivis de loin par les agents sociaux (4,9 %), les agents spécialisés des écoles maternelles qui représentent 4,8 % des effectifs de ces collectivités et les adjoints d'animation (4,3 %). Les autres cadres d'emplois présentent des proportions ne dépassant pas 3,1 %. Dans les collectivités de cette taille, neuf cadres d'emplois regroupent près de huit agents sur dix (78,7 %).

Cadres d'emplois	%
Adjoint technique	39,6
Adjoint administratif	13,7
Agent social	4,9
Agent spécialisé des écoles maternelles	4,8
Adjoint d'animation	4,3
Rédacteur	3,1
Adjoint technique des établissements d'enseignement	2,9
Attaché	2,9
Agent de maîtrise	2,4

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

Les principaux cadres d'emplois des collectivités de taille moyenne (entre 50 et 499 agents) :

Le cadre d'emplois d'adjoint technique rassemble, à lui seul, plus d'un tiers des agents des collectivités et établissements de taille moyenne (33,7 %). Avec celui d'adjoint administratif, ils englobent à eux deux près de la moitié des agents des collectivités de taille moyenne (46,6 %). Ils sont suivis de loin par les adjoints d'animation, avec 5,4 % des effectifs de ces collectivités et les agents sociaux (5,2 %). Les autres cadres d'emplois présentent, chacun, des proportions n'atteignant pas les 4 %. Dans les collectivités et établissements

territoriaux de taille moyenne, neuf cadres d'emplois regroupent plus de sept agents sur dix.

Cadres d'emplois	%
Adjoint technique	33,7
Adjoint administratif	12,9
Adjoint d'animation	5,4
Agent social	5,2
Agent de maîtrise	3,8
Rédacteur	3,2
Agent spécialisé des écoles maternelles	2,9
Attaché	2,7
Technicien	2,0

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

Les principaux cadres d'emplois des collectivités et établissements territoriaux de grande taille (entre 500 et 4 999 agents) :

Les deux cadres d'emplois d'adjoint technique et d'adjoint administratif rassemblent, à eux seuls, près de quatre agents sur dix (39,8 %). Ils sont suivis de loin par le cadre d'emplois d'adjoint technique des établissements d'enseignement (8,5 %). Sept agents sur dix sont concentrés dans neuf cadres d'emplois. Les cadres d'emplois de rédacteur et d'agent de maîtrise présentent respectivement des proportions de 4,4 % et 4,2 %. Les proportions des autres cadres d'emplois restent faibles (représentant moins de 4 % chacune).

Cadres d'emplois	%
Adjoint technique	26,7
Adjoint administratif	13,0
Adjoint technique des établissements d'enseignement	8,5
Rédacteur	4,4
Agent de maîtrise	4,2
Attaché	4,0
Adjoint d'animation	3,2
Technicien	3,0
Sapeur-pompier professionnel non officier	2,9

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

Les principaux cadres d'emplois des collectivités et établissements territoriaux de très grande taille (de 5 000 agents et plus) :

Cadres d'emplois	%
Adjoint technique des établissements d'enseignement	17,5
Adjoint technique	16,9
Adjoint administratif	12,8
Rédacteur	5,8
Assistant socio-éducatif	5,3
Attaché	5,0
Agent de maîtrise	2,8
Technicien	2,5

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

Le cadre d'emploi d'adjoint technique des établissements d'enseignement représente 17,5 % des agents des collectivités et établissements de très grande taille. Ceux d'adjoint technique et d'adjoint administratif représentent respectivement 16,9 % et 12,8 %. Ces trois cadres d'emplois concentrent près de la moitié des agents. Ils sont suivis de loin par les rédacteurs (5,8 %) et les assistants socio-éducatifs (5,3 %). Trois-quarts des agents sont concentrés au sein de neuf cadres d'emplois.

Conclusion : cadres d'emplois généralistes ou cadres d'emplois spécialistes ?

La construction statutaire de la fonction publique territoriale sur seulement cinquante-quatre cadres d'emplois présente l'avantage d'être particulièrement concentrée. Elle connaît actuellement des évolutions institutionnelles, organisationnelles, démographiques et statutaires très rapides.

Le rapport de Bernard Pêcheur sur l'avenir de la fonction publique préconise une refonte des statuts des trois versants de celle-ci, ce qui aura d'importantes conséquences sur les différentes composantes de la fonction publique territoriale. Ce rapport préconise notamment la création de corps ou cadres d'emplois inter-fonction publique.

Au terme de cette étude statistique il est possible de dresser, pour la première fois, un état des lieux statistique de la construction statutaire de la fonction publique territoriale dans un contexte particulièrement mouvant. Il s'agit pour conclure ce travail de :

- proposer une cotation des cadres d'emplois selon qu'ils sont loin de l'équilibre suivant quatre indicateurs (volumétrie, démographie, genre et statut) ;
- apprécier le poids des effectifs relevant des cadres d'emplois généralistes et spécialistes.

Une construction statutaire relativement équilibrée

Afin de proposer une cotation des cinquante-quatre cadres d'emplois, nous avons apprécié si les indicateurs ci-après étaient loin des équilibres suivants :

- quant à la volumétrie, lorsque l'effectif est inférieur à 100 000 agents ou supérieur à 1 000 agents sur l'ensemble du territoire ;
 - quant à la démographie, lorsque plus d'un agent sur deux appartenant au cadre d'emplois a moins de 50 ans, ou lorsque la part des moins de 30 ans est inférieur à 15 % ;
 - quant au genre, lorsque le cadre d'emplois a moins de trois agents sur quatre d'un seul et même sexe ;
 - quant au statut, lorsque le taux de non titulaires est inférieur à 30 %.
- Sept cadres d'emplois cumulent plus de trois indicateurs loin de l'équilibre. Il s'agit des cadres d'emplois de conservateur des bibliothèques, directeur d'établissement d'enseignement artistique, opérateur des activités physiques et sportives, médecin, rééducateur, auxiliaire de soins et directeur de police municipale. Quatre de ces cadres d'emplois sont de catégorie A, un de catégorie B et deux de

catégorie C. Ils représentent un volume de 23 896 territoriaux soit 1,5 % des agents couverts par l'un des cinquante-quatre cadres d'emplois.

- Quarante-deux cadres d'emplois présentent un ou deux indicateurs loin de l'équilibre. Seize de ces cadres d'emplois sont de catégorie A, quinze de catégorie B et onze de catégorie C. Ils représentent un volume de 1 422 651 agents, soit 90,2 % des territoriaux couverts par l'un des cinquante-quatre cadres d'emplois. Il s'agit des cadres d'emplois de :
 - administrateur, secrétaire de mairie, rédacteur et adjoint administratif, pour la filière administrative ;
 - technicien, agent de maîtrise, adjoint technique et adjoint technique des établissements d'enseignement, pour la filière technique ;
 - conservateur du patrimoine, attaché de conservation du patrimoine, bibliothécaire, assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques, assistant spécialisé d'enseignement artistique, assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques et assistant d'enseignement artistique, pour la filière culture ;
 - conseiller des activités physiques et sportives, pour la filière sport ;
 - l'ensemble de la filière sociale ;
 - psychologue, sage-femme, puéricultrice cadre de santé, puéricultrice, cadre de santé infirmier, rééducateur et assistant médico-technique, infirmier et auxiliaire de puériculture, pour la filière médico-sociale ;
 - l'ensemble de la filière médico-technique ;
 - chef de service de police municipale, agent de police municipale et garde champêtre, pour la filière police municipale ;
 - l'ensemble de la filière incendie-secours ;
 - l'ensemble de la filière animation.
- Cinq cadres d'emplois présentent tous les indicateurs en équilibres. Il s'agit des cadres d'emplois d'attaché, d'ingénieur, de professeur d'enseignement artistique, d'adjoint du patrimoine et d'éducateur des

activités physiques et sportives. Trois de ces cadres d'emplois sont de catégorie A, un de catégorie B et un de catégorie C. Ils représentent un volume de 130 571 territoriaux, soit 8,3 % des agents couverts par l'un des cinquante-quatre cadres d'emplois.

Neuf cadres d'emplois généralistes pèsent plus de deux tiers des effectifs territoriaux

La question de distinguer les cadres d'emplois généralistes des cadres d'emplois spécialistes peut trouver une première réponse dans le croisement des typologies organisationnelle, institutionnelle et professionnelle.

- Organisationnelle, les cadres d'emplois ont été répartis selon les affectations : « uni-sectoriel », « bi-sectoriels », « tri-sectoriels » et « multisectoriels »
 - Institutionnelle, les cadres d'emplois ont été répartis selon les types de collectivités : les « mono-employeur », les « bi-employeurs » et les « multi-employeurs ».
 - Professionnelle, les cadres d'emplois ont été répartis par métiers entre les cadres d'emplois quasi exclusivement « mono-métier », les « mono-métiers », les « bi-métiers », les « tri-métiers » et les « pluri-métiers ».
- Les cadres d'emplois généralistes sont au nombre de neuf, ils correspondent à des cadres d'emplois qui se trouvent dans une multitude de types de collectivités, de secteurs d'affectation et de métiers. Il s'agit des cadres d'emplois de la filière administrative à

l'exception des secrétaires de mairie ; des cadres d'emplois de la filière technique à l'exception des adjoints techniques des établissements d'enseignement, et enfin des attachés de conservation du patrimoine et des bibliothèques, cadre d'emplois de catégorie A et de la filière culture. Quatre de ces cadres d'emplois sont de catégorie A, deux de catégorie B et trois de catégorie C. Ils représentent un volume de 1 030 165 territoriaux, soit 65,3 % des agents couverts par l'un des cinquante-quatre cadres d'emplois.

- Les cadres d'emplois spécialistes sont au nombre de quarante-cinq, ils correspondent à des cadres d'emplois qui se retrouvent dans peu de types de collectivité, de secteurs d'affectation et de métiers. Il s'agit de l'ensemble des cadres d'emplois des filières : sport, social, médico-sociale, médico-technique, police municipale, incendie et secours et animation. Des cadres d'emplois de secrétaire de mairie et d'adjoint technique des établissements d'enseignement des filières respectives administratif et technique. Enfin, de l'ensemble des cadres d'emplois de la filière culture, à l'exception des attachés de conservation du patrimoine et des bibliothèques. Dix-neuf de ces cadres d'emplois sont de catégorie A, quinze de catégorie B et onze de catégorie C. Ils représentent un volume de 546 953 territoriaux, soit 34,7 % des agents couverts par l'un des cinquante-quatre cadres d'emplois.

Annexe 1 : effectif et poids des cadres d'emplois selon les catégories hiérarchiques

Cadres d'emplois de catégorie A	Effectif	%
Attaché	60 861	40,1
Ingénieur	26 791	17,6
Professeur d'enseignement artistique	6 921	4,6
Puéricultrice	6 022	4,0
Médecin	5 013	3,3
Conseiller socio-éducatif	3 781	2,5
Secrétaire de mairie	3 644	2,4
Capitaine, commandant, lieutenant-colonel et colonel de SPP	2 977	2,0
Psychologue	2 942	1,9
Bibliothécaire	2 308	1,5
Attaché de conservation du patrimoine	2 256	1,5
Puéricultrice cadre de santé	2 209	1,5
Administrateur	1 751	1,2
Cadre de santé infirmier, rééducateur et assistant médico-technique	1 312	0,9
Conseiller des activités physiques et sportives	1 170	0,8
Sage-femme	1 006	0,7
Conservateur du patrimoine	880	0,6
Conservateur des bibliothèques	546	0,4
Médecin et pharmacien de sapeurs-pompiers professionnels	325	0,2
Directeur d'établissement d'enseignement artistique	197	0,1
Biologiste, vétérinaire et pharmacien	196	0,1
Directeur de police municipale	105	0,1
Infirmier d'encadrement de sapeurs-pompiers professionnels	62	0,0
Directeur (général) des services administratifs (emploi fonctionnel)	4 938	3,3
Collaborateur de cabinet	1 714	1,1
Directeur (général) des services techniques (emploi fonctionnel)	550	0,4
Autres	11 374	7,5
Total	151 851	100,0

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

Cadres d'emplois de catégorie B	Effectif	%
Rédacteur	69 533	29,3
Technicien	41 752	17,6
Assistant socio-éducatif	31 930	13,5
Éducateur des activités physiques et sportives	15 033	6,3
Animateur	12 224	5,2
Éducateur de jeunes enfants	11 942	5,0
Assistant spécialisé d'enseignement artistique	10 067	4,2
Infirmier	8 423	3,6
Assistant d'enseignement artistique	6 794	2,9
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	4 425	1,9
Assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques	4 159	1,8
Major et lieutenant de sapeurs-pompiers professionnels	3 766	1,6
Assistant médico-technique	1 884	0,8
Chef de service de police municipale	1 542	0,6
Rééducateur	653	0,3
Moniteur-éducateur	615	0,3
Infirmier de sapeurs-pompiers professionnels	227	0,1
Autres	12 270	5,2
Total	237 239	100,0

Source : Insee, données SIASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

Cadres d'emplois de catégorie C	Effectif	%
Adjoint technique	531 219	39,9
Adjoint administratif	232 631	17,5
Adjoint technique des établissements d'enseignement	109 498	8,2
Adjoint d'animation	65 907	4,9
Agent de maîtrise	63 355	4,8
Agent spécialisé des écoles maternelles	51 706	3,9
Agent social	47 779	3,6
Sapeur-pompier professionnel non officier	31 727	2,4
Auxiliaire de puériculture	28 096	2,1
Adjoint du patrimoine	20 964	1,6
Agent de police municipale	17 458	1,3
Auxiliaire de soins	15 645	1,2
Opérateur des activités physiques et sportives	1 737	0,1
Garde champêtre	1 132	0,1
Assistante maternelle	48 621	3,7
Autres	63 990	4,8
Total	1 331 465	100,0

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

Annexe 2 : effectif et poids des cadres d'emplois selon les filières

Cadres d'emplois de la filière administrative	Effectif	%
Directeur (général) des services administratifs (emploi fonctionnel)	4 938	1,3
Administrateur	1 751	0,5
Attaché	60 861	15,8
Secrétaire de mairie	3 644	0,9
Rédacteur	69 533	18,0
Adjoint administratif	232 631	60,3
Autre emploi de la NET filière administrative	12 273	3,2
Total	385 631	100,0

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

Cadres d'emplois de la filière technique	Effectif	%
Directeur (général) des services techniques (emploi fonctionnel)	550	0,1
Ingénieur	26 791	3,4
Technicien	41 752	5,3
Agent de maîtrise	63 355	8,1
Adjoint technique	531 219	67,8
Adjoint technique des établissements d'enseignement	109 498	14,0
Autre emploi de la NET filière technique	10 646	1,4
Total	783 811	100,0

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

Cadres d'emplois de la filière culturelle	Effectif	%
Conservateur du patrimoine	880	1,4
Conservateur des bibliothèques	546	0,9
Attaché de conservation du patrimoine	2 256	3,6
Bibliothécaire	2 308	3,7
Directeur d'établissement d'enseignement artistique	197	0,3
Professeur d'enseignement artistique	6 921	11,1
Assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques	4 159	6,6
Assistant spécialisé d'enseignement artistique	10 067	16,1
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	4 425	7,1
Assistant d'enseignement artistique	6 794	10,8
Adjoint du patrimoine	20 964	33,5
Autre emploi de la NET filière culturelle	3 109	5,0
Total	62 626	100,0

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

Cadres d'emplois de la filière sportive	Effectif	%
Conseiller des APS	1 170	6,3
Éducateur des APS	15 033	81,0
Opérateur des APS	1 737	9,4
Autre emploi de la NET filière sportive	613	3,3
Total	18 553	100,0

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

Cadres d'emplois de la filière sociale	Effectif	%
Conseiller socio-éducatif	3 781	2,5
Assistant socio-éducatif	31 930	21,0
Éducateur de jeunes enfants	11 942	7,9
Moniteur-éducateur	615	0,4
Agent spécialisé des écoles maternelles	51 706	34,0
Agent social	47 779	31,5
Autre emploi de la NET filière sociale	4 153	2,7
Total	151 906	100,0

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

Cadres d'emplois de la filière médico-sociale	Effectif	%
Médecin	5 013	6,8
Psychologue	2 942	4,0
Sage-femme	1 006	1,4
Puéricultrice cadre de santé	2 209	3,0
Puéricultrice	6 022	8,2
Cadre de santé infirmier, rééducateur et assistant médico-technique	1 312	1,8
Infirmier	8 423	11,5
Rééducateur	653	0,9
Auxiliaire de puériculture	28 096	38,4
Auxiliaire de soins	15 645	21,4
Autre emploi de la NET filière médico-sociale	1 935	2,6
Total	73 256	100,0

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

Cadres d'emplois de la filière médico-technique	Effectif	%
Biologiste, vétérinaire et pharmacien	196	8,5
Assistant médico-technique	1 884	81,4
Autre emploi de la NET filière médico-technique	235	10,2
Total	2 315	100,0

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

Cadres d'emplois de la filière police municipale	Effectif	%
Directeur de police municipale	105	0,5
Chef de service de police municipale	1 542	7,5
Agent de police municipale	17 458	84,4
Garde champêtre	1 132	5,5
Autre emploi de la NET filière police municipale	449	2,2
Total	20 686	100,0

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

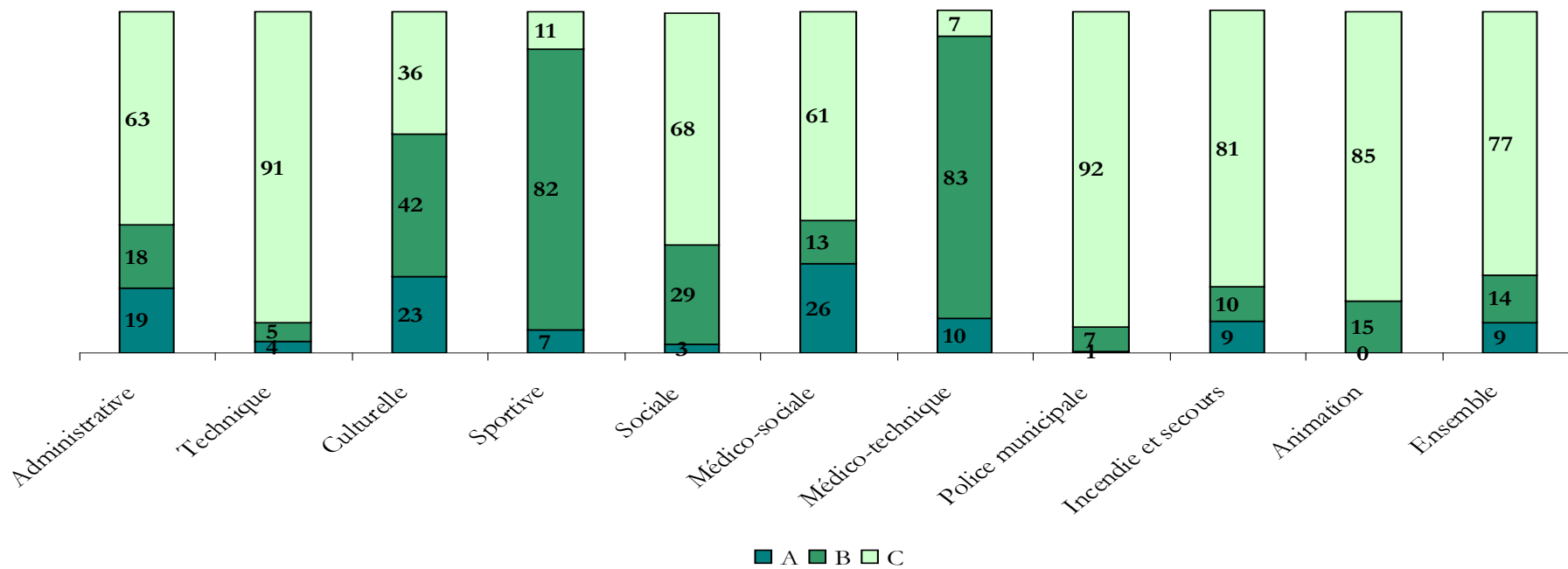
Cadres d'emplois de la filière animation	Effectif	%
Animateur	12 224	14,7
Adjoint d'animation	65 907	79,0
Autre emploi de la NET filière animation	5 300	6,4
Total	83 431	100,0

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

Cadres d'emplois de la filière incendie et secours	Effectif	%
Capitaine, commandant, lieutenant-colonel et colonel de SPP	2 977	7,6
Médecin et pharmacien de sapeurs-pompiers professionnels	325	0,8
Infirmier d'encadrement de sapeurs-pompiers professionnels	62	0,2
Major et lieutenant de sapeurs-pompiers professionnels	3 766	9,6
Infirmier de sapeurs-pompiers professionnels	227	0,6
Sapeur-pompier professionnel non officier	31 727	80,8
Autre emploi de la NET filière incendie et secours	158	0,4
Total	39 242	100,0

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

Annexe 3 : répartition entre les différentes catégories hiérarchiques selon les filières



Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

Annexe 4 : les cadres d'emplois les plus âgés, les plus jeunes et les plus nombreux : caractérisation démographique

Les cadres d'emplois les plus âgés

Cadres d'emplois	Âge moyen			Part des 50 ans et plus			Part des 55 ans et plus			Part de titulaires atteignant l'âge moyen de départ à la retraite de leur cadre d'emplois d'ici à :	
	Titulaires	Non titulaires	Ensemble	Titulaires	Non titulaires	Ensemble	Titulaires	Non titulaires	Ensemble	2020	2025
Puéricultrice cadre de santé	54,1	50,1	54,0	80,3	63,6	79,9	54,8	31,8	54,4	48	80
Secrétaire de mairie	53,6	51,3	53,2	76,8	62,3	74,3	48,3	47,6	48,2	48	81
Cadre de santé infirmier, rééducateur et assistant médico-technique	52,7	47,9	52,3	73,6	50,5	71,9	42,3	36,1	41,8	36	74
Conservateur des bibliothèques	51,1	44,4	50,9	67,7	42,9	67,0	50,2	28,6	49,6	49	70
Directeur d'étab. d'enseignement artistique	53,1	50,1	52,3	69,2	57,4	66,0	44,8	31,5	41,1	36	66
Conservateur du patrimoine	51,8	44,2	51,1	69,4	28,0	65,6	47,1	18,3	44,4	37	66
Médecin	51,6	50,9	51,4	64,0	60,4	62,7	41,3	42,0	41,5	28	56
Directeur de police municipale	50,2	58,5	50,3	57,3	100,0	58,1	29,1	100,0	30,5	29	63
Garde champêtre	49,0	44,5	48,7	56,2	41,5	55,1	33,0	29,3	32,8	48	69
Administrateur	48,5	47,3	48,1	57,5	46,3	53,9	40,9	28,4	36,9	36	56
Agent de maîtrise	49,3	44,2	49,2	53,7	36,8	53,3	26,2	20,3	26,1	27	59
Major et lieutenant de sapeurs-pompiers professionnels	46,9	-	46,9	52,2	-	52,2	19,3	-	19,3	52	71
Conseiller socio-éducatif	48,9	41,1	48,1	53,0	28,9	50,4	31,1	16,8	29,6	31	57
Ensemble	45,0	39,8	43,8	35,9	26,3	33,7	17,9	15,0	17,3	18	40

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

Les estimations de départs en retraite des titulaires sont calculées à partir des âges moyens de départs en retraite par cadre d'emploi fourni par la CNRACL ; estimation au 1^{er} janvier 2020 et au 31 décembre 2025.

Les cadres d'emplois les plus jeunes :

Cadres d'emplois	Part des moins de 30 ans			Âge moyen			Part des 50 ans et plus		
	Titulaires	Non titulaires	Ensemble	Titulaires	Non titulaires	Ensemble	Titulaires	Non titulaires	Ensemble
Adjoint d'animation	18,6	59,2	33,5	38,1	30,9	35,4	13,0	8,4	11,3
Rééducateur	11,2	39,6	23,0	41,1	35,8	38,9	20,9	14,8	18,4
Opérateur des activités physiques et sportives	3,2	57,0	22,1	44,0	30,6	39,3	28,7	7,2	21,1
Animateur	2,7	51,0	21,0	41,8	32,2	38,2	17,1	9,8	14,3
Sapeur-pompier professionnel non officier	19,6	75,0	19,7	37,4	26,9	37,4	12,7	5,6	12,7
Auxiliaire de soins	8,5	39,8	19,5	42,6	35,5	40,1	24,1	14,4	20,7
Auxiliaire de puériculture	10,4	50,4	17,1	42,4	32,7	40,8	26,6	9,7	23,8
Assistant socio-éducatif	10,0	50,7	16,4	42,0	32,3	40,4	25,3	7,1	22,5
Ensemble	6,4	27,3	11,2	45,0	39,8	43,8	35,9	26,3	33,7

Source : Insee, données SIASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

Les cadres d'emplois les plus nombreux :

Cadres d'emplois	Âge moyen			Part des 50 ans et plus			Part des 55 ans et plus			Part de titulaires atteignant l'âge moyen de départ à la retraite de leur cadre d'emplois d'ici à :	
	Titulaires	Non titulaires	Ensemble	Titulaires	Non titulaires	Ensemble	Titulaires	Non titulaires	Ensemble	2020	2025
Ensemble	45	39,8	43,8	35,9	26,3	33,7	17,9	15,0	17,3	18	40
Adjoint technique	45,2	40,0	44,4	36,7	25,2	34,9	18,0	13,6	17,3	20	42
Adjoint administratif	43,7	37,0	43,0	30,0	17,4	28,6	14,9	8,8	14,3	15	33
Adjoint technique des établissements d'enseignement	47,2	42,0	46,6	41,4	28,0	39,8	20,0	14,3	19,3	22	49
Rédacteur	46,8	36,6	45,8	41,8	15,6	39,2	21,3	8,9	20,1	18	42
Adjoint d'animation	38,1	30,9	35,4	13,0	8,4	11,3	5,3	4,2	4,9	5	15
Agent de maîtrise	49,3	44,2	49,2	53,7	36,8	53,3	26,2	20,3	26,1	27	59
Attaché	46,1	38,4	44,0	42,9	17,4	36,2	25,3	9,6	21,1	25	46
Agent spécialisé des écoles maternelles	47,4	38,9	46,2	43,1	20,6	40,1	21,9	10,0	20,4	18	43
Assistante maternelle	-	50,9	50,9	-	59,3	59,3	-	37,3	37,3	-	-
Agent social	45,7	39,6	43,4	39,1	25,4	34,0	19,1	12,4	16,6	16	39
Technicien	45,3	35,4	43,7	38,8	12,0	34,5	20,9	6,2	18,5	21	42

Source : Insee, données SLASP au 31/12/2011 ; traitement Observatoire de la FPT.

Les estimations de départs en retraite des titulaires sont calculées à partir des âges moyens de départs en retraite par cadre d'emploi fourni par la CNRACL ; estimation au 1^{er} janvier 2020 et au 31 décembre 2025.

Annexe 5 : typologie organisationnelle des cadres d'emplois

Les cadres d'emplois quasi exclusivement « uni-sectoriel » :

Cadres d'emplois	Secteur
Agent social	Social
Sapeur-pompier professionnel non officier	Pompiers et secours
Assistant socio-éducatif	Social
Auxiliaire de puériculture	Petite enfance
Agent de police municipale	Police et sécurité
Éducateur des APS	Sport
Assistant spécialisé d'enseignement artistique	Enseignement artistique
Professeur d'enseignement artistique	Enseignement artistique
Éducateur de jeunes enfants	Petite enfance
Major et lieutenant de sapeurs-pompiers professionnels	Pompiers et secours
Capitaine, commandant, lieutenant-colonel et colonel de sapeurs-pompiers professionnels	Pompiers et secours
Conseiller socio-éducatif	Social
Chef de service de police municipale	Police et sécurité
Bibliothécaire	Bibliothèques et centres documentaires
Assistant médico-technique	Laboratoire
Garde champêtre	Police et sécurité
Directeur de la police municipale	Police et sécurité
Infirmier d'encadrement de sapeurs-pompiers professionnels	Pompiers et secours

Source : base consolidée des neuf enquêtes régionales réalisées entre 2008 et 2010 ; traitement Observatoire de la FPT.

Les cadres d'emplois « uni-sectoriel » :

Cadres d'emplois	Secteur
Opérateur des APS	Sport
Conseiller des APS	Sport
Conservateur des bibliothèques	Bibliothèques et centres documentaires

Source : base consolidée des neuf enquêtes régionales réalisées entre 2008 et 2010 ; traitement Observatoire de la FPT.

Les cadres d'emplois « bi-sectoriels » :

Cadres d'emplois	Secteurs
ASEM	Affaires scolaires et périscolaires et petite enfance
Adjoint d'animation	Jeunesse et animation et affaires scolaires et périscolaires
Adjoint du patrimoine	Bibliothèques et centres documentaires et établissements patrimoniaux
Auxiliaire de soins	Santé et social
Animateur	Jeunesse et animation et affaires scolaires et périscolaires
Médecin	Santé et social
Assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Bibliothèques et centres documentaires et établissements patrimoniaux
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Bibliothèques et centres documentaires et établissements patrimoniaux
Assistant d'enseignement artistique	Enseignement artistique et bibliothèques et centres documentaires
Sage-femme	Santé et social
Conservateur du patrimoine	Établissements patrimoniaux et action culturelle et spectacles
Moniteur-éducateur	Social et santé
Biologiste, vétérinaire et pharmacien	Laboratoires et santé
Directeur d'établissement d'enseignement artistique	Enseignements artistiques et action culturelle et spectacles
Médecin et pharmacien de sapeurs-pompiers professionnels	Pompiers et secours et santé
Infirmier de sapeurs-pompiers professionnels	Pompiers et secours et santé

Source : base consolidée des neuf enquêtes régionales réalisées entre 2008 et 2010 ; traitement Observatoire de la FPT.

Les cadres d'emplois « tri-sectoriels » :

Cadres d'emplois	Secteurs
Adjoint technique des établissements d'enseignement	Affaires scolaires et périscolaires, bâtiment et patrimoine bâti et restauration collective
Infirmier	Santé, social et petite enfance
Secrétaire de mairie	Affaires juridiques et administratives, polyvalent et équipe de direction
Puéricultrice	Petite enfance, santé et social
Psychologue	Social, santé et petite enfance
Puéricultrice cadre de santé	Petite enfance, santé et social
Attaché de conservation du patrimoine	Établissements patrimoniaux, action culturelle et spectacle et bibliothèques et centres documentaires
Cadre de santé infirmier, rééducateur et assistant médico-technique	Laboratoires, social et santé
Rééducateur	Santé, social, restauration collective et petite enfance

Source : base consolidée des neuf enquêtes régionales réalisées entre 2008 et 2010 ; traitement observatoire de la FPT.

Les cadres d'emplois « multisectoriels » :

Cadre d'emplois	Nombre de secteurs signalés	Nombre de secteurs pour atteindre 80 % d'effectif	Secteur le plus représenté
Adjoint technique	38	10	Bâtiment et patrimoine bâti
Adjoint administratif	38	16	Affaires juridiques et administratives
Agent de maîtrise	38	13	Voirie, infrastructures et réseaux divers
Rédacteur	38	14	Affaires juridiques et administratives
Attaché	38	13	Équipe de direction
Technicien	38	12	Voirie, infrastructures et réseaux divers
Ingénieur	37	11	Systèmes d'information et informatique
Administrateur	33	11	Équipe de direction

Source : Base consolidée des 9 enquêtes régionales réalisées entre 2008 et 2010 ; traitement Observatoire de la FPT.

Annexe 6 : typologie professionnelle des cadres d'emplois

Les cadres d'emplois quasi exclusivement « mono-métier » :

Cadres d'emplois	Métier
Secrétaire de mairie	Secrétaire de mairie
Assistant spécialisé d'enseignement artistique	Enseignant artistique
Assistant d'enseignement artistique	Enseignant artistique
Assistant socio-éducatif	Travailleur social
ASEM	Agent d'accompagnement de l'enfance
Psychologue	Psychologue
Sage-femme	Sage-femme
Infirmier	Infirmier
Auxiliaire de puériculture	Assistant d'accueil petite enfance
Auxiliaire de soins	Aide-soignant
Directeur de la police municipale	Responsable de service de police municipale
Agent de police municipale	Policier municipal
Garde champêtre	Garde champêtre

Source : base consolidée des neuf enquêtes régionales réalisées entre 2008 et 2010 ; traitement Observatoire de la FPT.

Les cadres d'emplois « mono-métier » :

Cadres d'emplois	Métier
Adjoint technique des établissements d'enseignement	Agent d'entretien polyvalent
Professeur d'enseignement artistique	Enseignant artistique
Bibliothécaire	Bibliothécaire
Conservateur du patrimoine	Directeur d'établissement patrimonial
Conservateur des bibliothèques	Directeur de bibliothèque
Directeur d'établissement d'enseignement artistique	Directeur d'établissement d'enseignement artistique
Éducateur des APS	Animateur - éducateur sportif
Opérateur des APS	Animateur – éducateur sportif
Éducateur de jeunes enfants	Éducateur de jeunes enfants
Agent social	Aide à domicile
Puéricultrice	Puéricultrice
Médecin	Médecin clinicien
Assistant médico-technique	Technicien de laboratoire
Chef de service de police municipale	Responsable de service de police municipale
Sapeur-pompier professionnel non officier	Encadrant des opérations de secours
Infirmier de sapeur-pompier professionnel	Infirmier

Source : Base consolidée des neuf enquêtes régionales réalisées entre 2008 et 2010 ; traitement Observatoire de la FPT.

Les cadres d'emplois « bi-métiers » :

Cadres d'emplois	Métiers
Adjoint du patrimoine	Agent de bibliothèque et Agent d'accueil et de surveillance du patrimoine
Assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Bibliothécaire et Agent de bibliothèque
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Bibliothécaire et Agent de bibliothèque
Moniteur-éducateur	Travailleur social et Éducateur de jeunes enfants
Conseiller socio-éducatif	Conseiller d'action sociale et Travailleur social
Puéricultrice cadres de santé	Puéricultrice et Responsable de structure d'accueil petite enfance
Rééducateur	Psychomotricien et Ergothérapeute
Biologiste, vétérinaire et pharmacien	Directeur de laboratoire et Pharmacien
Major et lieutenant de sapeurs-pompiers professionnels	Chef de garde et Encadrant des opérations de secours
Capitaine, commandant, lieutenant-colonel et colonel de sapeurs-pompiers professionnels	Chef de groupement et Chef de centre d'incendie et de secours
Animateur	Animateur de loisirs et Animateur éducatif – accompagnement périscolaire
Adjoint d'animation	Animateur de loisirs et Animateur éducatif – accompagnement périscolaire

Source : base consolidée des neuf enquêtes régionales réalisées entre 2008 et 2010 ; traitement Observatoire de la FPT.

Les cadres d'emplois « tri-métiers » :

Cadres d'emplois	Métiers
Conseiller des APS	Responsable d'équipement sportif, responsable des APS et Directeur du service des sports
Cadre de santé infirmier, rééducateur et assistant médico-technique	Infirmier, Infirmier coordonnateur et Technicien de laboratoire
Médecin et pharmacien de sapeurs-pompiers professionnels	Pharmacien, Chef de groupement et Médecin-clinicien
Infirmier d'encadrement de sapeurs-pompiers professionnels	Infirmier, Infirmier coordonnateur et Encadrant des opérations de secours

Source : Base consolidée des neuf enquêtes régionales réalisées entre 2008 et 2010 ; traitement Observatoire de la FPT.

Les cadres d'emplois « pluri-métiers » :

Cadres d'emplois	Nombre de métiers signalés	Nombre de métiers pour atteindre 80 % d'effectif *	Métier le plus représenté
Adjoint technique	204	13	Agent d'entretien polyvalent
Adjoint administratif	195	7	Agent de gestion administrative
Agent de maîtrise	188	32	Ouvrier polyvalent de maintenance des bâtiments
Technicien	180	38	Technicien voirie
Attaché	169	30	Directeur des affaires générales
Rédacteur	168	19	Agent de gestion administrative
Ingénieur	145	27	Ingénieur en infrastructures
Administrateur	53	NS	Directeur général de collectivité ou d'établissement public
Attaché de conservation du patrimoine et de bibliothèques	33	NS	Archiviste

Source : base consolidée des neuf enquêtes régionales réalisées entre 2008 et 2010 ; traitement Observatoire de la FPT

** Hors métiers non répertoriés et non renseignés.*

Annexe 7 : quarante-huit fiches récapitulatives de chacun des cadres d'emplois

Les six cadres d'emplois suivants ont un effectif trop peu important. Par conséquent, en raison des règles en vigueur du secret statistiques, les fiches récapitulatives ne sont pas exploitables :

Biologiste, vétérinaire et pharmacien
Directeur d'établissement d'enseignement artistique
Directeur de police municipale
Infirmier d'encadrement de sapeurs-pompiers professionnels
Infirmier de sapeurs-pompiers professionnels
Pharmacien de sapeurs-pompiers professionnels

Quarante-huit fiches récapitulatives sont diffusées parallèlement à ce rapport :

Filière administrative :

Administrateur (hors emplois fonctionnels)
Attaché (hors emplois fonctionnels)
Secrétaire de mairie
Rédacteur
Adjoint administratif

Filière technique :

Ingénieur (hors emplois fonctionnels)
Technicien
Agent de maîtrise
Adjoint technique
Adjoint technique des établissements d'enseignement

Filière culturelle :

Conservateur du patrimoine
Conservateur des bibliothèques
Attaché de conservation du patrimoine

Bibliothécaire
Professeur d'enseignement artistique
Assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques
Assistant spécialisé d'enseignement artistique
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques
Assistant d'enseignement artistique
Adjoint du patrimoine

Filière sportive :

Conseiller des activités physiques et sportives
Éducateur des activités physiques et sportives
Opérateur des activités physiques et sportives

Filière animation :

Animateur
Adjoint d'animation

Filière sociale :

Conseiller socio-éducatif
Assistant socio-éducatif
Éducateur de jeunes enfants
Moniteur-éducateur
Agent spécialisé des écoles maternelles
Agent social

Filière médico-sociale :

Médecin
Psychologue
Sage-femme
Puéricultrice cadre de santé
Puéricultrice

Cadre de santé infirmier, rééducateur et assistant médico-technique

Infirmier

Rééducateur

Auxiliaire de puériculture

Auxiliaire de soins

Filière médico-technique :

Assistant médico-technique

Filière police municipale :

Chef de service de police municipale

Agent de police municipale

Garde champêtre

Filière incendie et secours :

Capitaine, commandant, lieutenant-colonel et colonel de sapeurs-pompiers professionnels

Major et lieutenant de sapeurs-pompiers professionnels

Sapeur-pompier professionnel non officier

Administrateur (hors emplois fonctionnels)

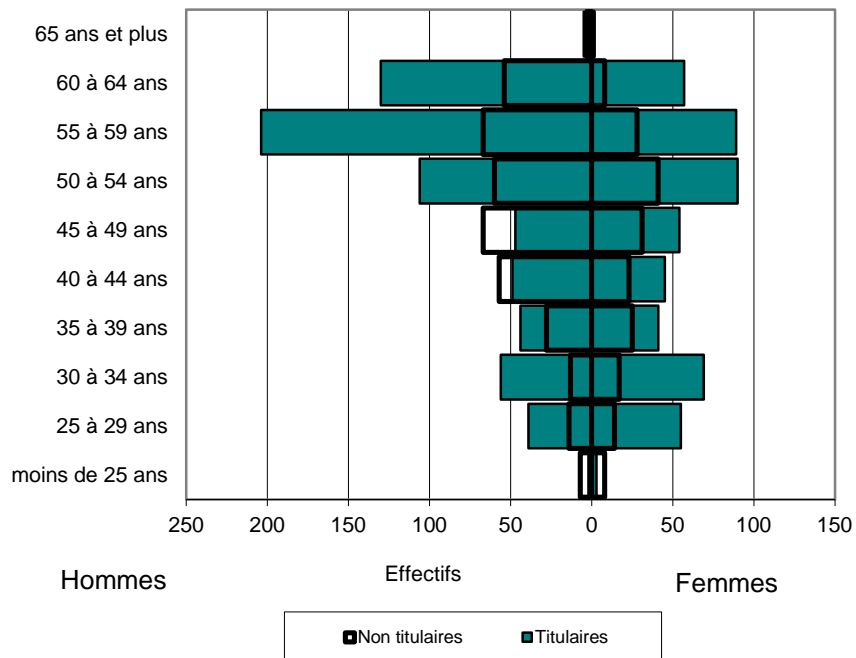
> Combien sont-ils ?

1 751 agents dont..... 40% de femmes
 1 185 titulaires dont 42% de femmes
 566 non titulaires dont 35% de femmes

1 598 équivalent temps plein

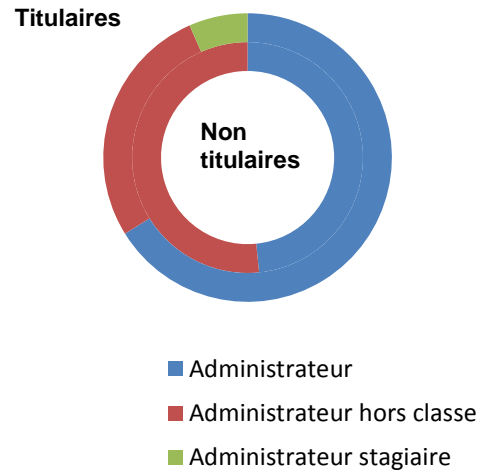
Le cadre d'emplois "Administrateur (hors emplois fonctionnels)" représente 0,5% de la filière Administrative

> Pyramide des âges au 31/12/2011

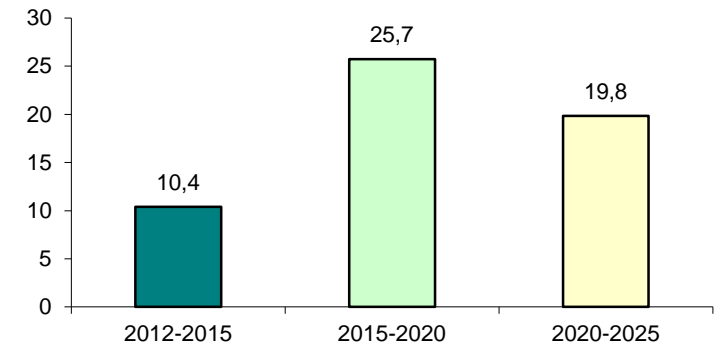


Age moyen
 Titulaires 48 ans et 5 mois
 Non titulaires 47 ans et 4 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 10,4 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	285	61,1	54,7	36,8
Département	475	73,1	49,9	34,5
SDIS	18	83,3	72,2	50,0
Centres de gestion - CNFPT	109	67,0	58,7	50,5
Commune de moins de 500 hab.	35	77,1	42,9	20,0
Commune entre 500 et 999 hab.	29	86,2	69,0	31,0
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	19	94,7	31,6	21,1
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	31	87,1	48,4	9,7
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	8	62,5	25,0	0,0
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	10	90,0	70,0	60,0
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	12	100,0	91,7	58,3
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	72	76,4	63,9	45,8
Commune de plus de 80 000 hab.	215	68,8	52,1	37,7
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	33	33,3	63,6	42,4
Structures intercommunales d'agglomération	312	65,4	56,1	37,8
Communauté de commune	14	42,9	50,0	42,9
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	56	44,6	51,8	39,3
Autres	18	22,2	38,9	16,7
Total	1 751	67,7	53,9	36,9

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

La nomenclature des emplois territoriaux distingue les emplois fonctionnels et les administrateurs, cela induit une sous estimation des effectifs.

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	675	448	1 123	347	161	508	58,4	34,8	93,1
Temps partiel			21	13	11	24	0,7	0,6	2,6
Temps non complet			41	10	24	34	0,6	1,4	4,3
Ensemble	682	503	1 185	370	196	566	60,1	39,9	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	70	55,7	27,1	53,8	58,1	41,0	32,3
Aquitaine	131	65,6	51,1	52,3	51,1	26,7	26,7
Auvergne	39	66,7	35,9	61,5	38,5	30,8	15,4
Basse-Normandie	35	71,4	42,9	72,0	50,0	40,0	30,0
Bourgogne	41	82,9	43,9	70,6	28,6	50,0	14,3
Bretagne	71	74,6	45,1	49,1	50,0	34,0	38,9
Centre	51	37,3	51,0	36,8	56,3	15,8	34,4
Champagne-Ardenne	21	61,9	28,6	53,8	87,5	46,2	50,0
Corse	10	100,0	20,0	70,0	0,0	40,0	0,0
Franche-Comté	31	87,1	32,3	59,3	75,0	37,0	50,0
Guadeloupe		66,7	0,0	100,0	100,0	100,0	0,0
Guyane		100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Haute-Normandie	35	57,1	34,3	55,0	40,0	35,0	26,7
Ile-de-France	389	71,5	46,8	52,9	28,8	39,6	17,1
Languedoc-Roussillon	56	55,4	33,9	64,5	48,0	48,4	20,0
Limousin	34	82,4	58,8	60,7	33,3	35,7	33,3
Lorraine	62	56,5	32,3	57,1	70,4	40,0	37,0
Martinique	5	60,0	20,0	100,0	0,0	66,7	0,0
Midi-Pyrénées	53	83,0	32,1	56,8	55,6	34,1	55,6
Nord-Pas-de-Calais	120	73,3	36,7	52,3	46,9	44,3	25,0
Pays de la Loire	81	80,2	42,0	43,1	37,5	27,7	25,0
Picardie	32	90,6	34,4	79,3	33,3	69,0	0,0
Poitou-Charentes	40	70,0	32,5	46,4	50,0	39,3	33,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	192	55,7	29,7	82,2	43,5	64,5	36,5
Reunion		66,7	33,3	100,0	100,0	50,0	0,0
Rhône-Alpes	145	63,4	40,7	52,2	54,7	39,1	32,1
Ensemble	1 751	67,7	39,9	57	46,3	40,9	28,4
Délégations*							
Alsace-Moselle	95	54,7	23,2	55,8	62,8	42,3	34,9
Ile de France Grande Couronne	99	67,7	43,4	44,8	37,5	29,9	25,0
Ile de France Petite Couronne	290	72,8	47,9	55,5	25,3	42,7	13,9
Lorraine	37	59,5	45,9	54,5	66,7	36,4	33,3
Rhône-Alpes Grenoble	51	74,5	35,3	57,9	69,2	39,5	46,2
Rhône-Alpes Lyon	94	57,4	43,6	48,1	50,0	38,9	27,5

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Attaché (hors emplois fonctionnels)

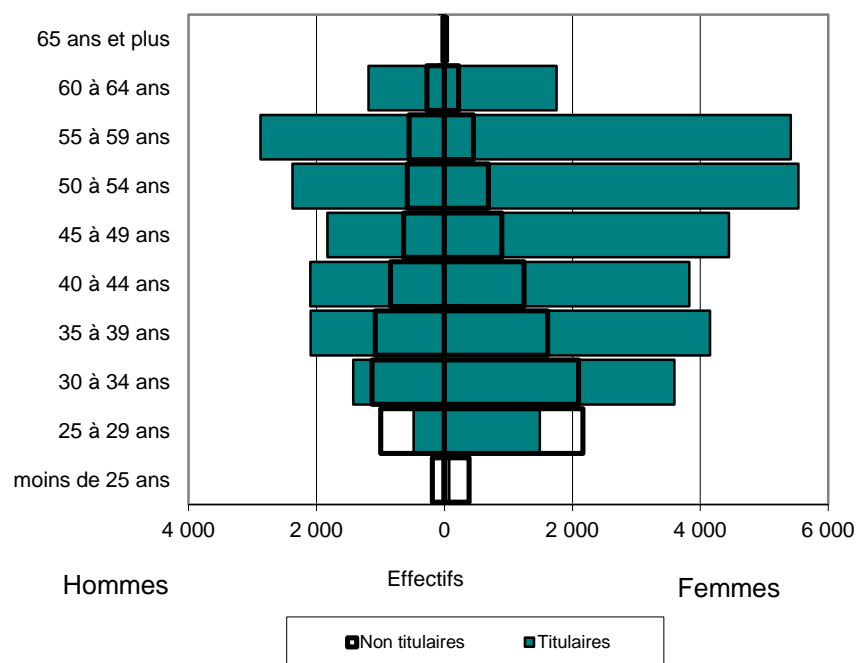
> Combien sont-ils ?

60 861 agents dont..... 66% de femmes
 44 776 titulaires dont 68% de femmes
 16 085 non titulaires dont 61% de femmes

56 353 équivalent temps plein

Le cadre d'emplois "Attaché (hors emplois fonctionnels)" représente 16% de la filière Administrative

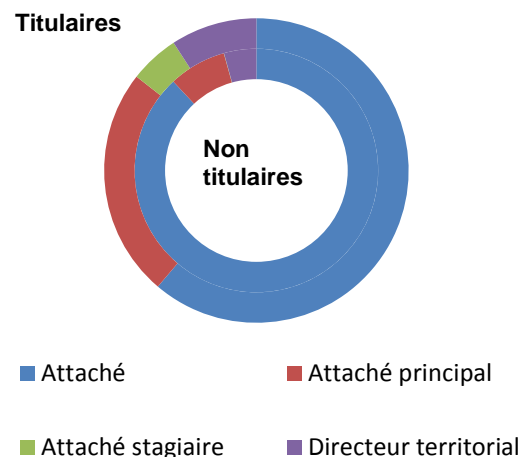
> Pyramide des âges au 31/12/2011



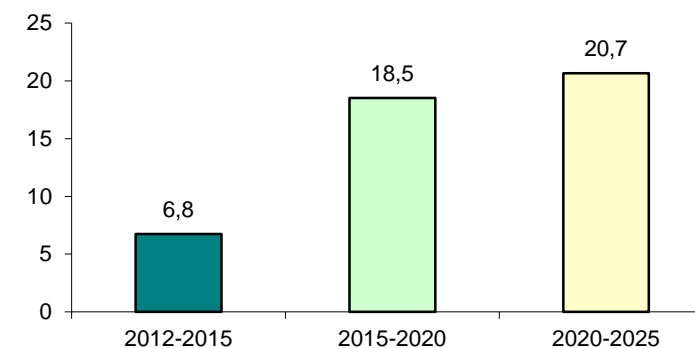
Age moyen

Titulaires 46 ans et 1 mois
 Non titulaires 38 ans et 4 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 6,8 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	5 182	73,1	26,4	14,1
Département	13 470	80,8	40,1	23,3
SDIS	590	87,5	35,8	20,0
Centres de gestion - CNFPT	1 439	80,9	38,4	22,2
Commune de moins de 500 hab.	328	86,3	67,7	39,9
Commune entre 500 et 999 hab.	742	93,1	66,3	37,5
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	1 478	92,8	55,9	31,6
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	1 564	91,6	49,5	28,4
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	3 637	79,6	40,5	23,9
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	3 486	74,6	37,6	22,7
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	4 288	67,0	34,4	21,2
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	4 603	68,6	36,4	21,9
Commune de plus de 80 000 hab.	5 628	73,5	36,9	22,9
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	2 335	69,4	45,5	26,5
Structures intercommunales d'agglomération	6 718	65,7	27,4	15,6
Communauté de commune	3 023	57,3	21,0	11,1
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	1 986	52,7	28,0	15,6
Autres	364	44,5	22,8	13,2
Total	60 861	73,6	36,2	21,1

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

La nomenclature des emplois territoriaux distingue les emplois fonctionnels et les attachés, cela induit une sous estimation des effectifs.

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	14 103	25 996	40 099	6 001	8 633	14 634	33,0	56,9	89,9
Temps partiel	247	3 815	4 062	88	753	841	0,6	7,5	8,1
Temps non complet	92	523	615	224	386	610	0,5	1,5	2,0
Ensemble	14 442	30 334	44 776	6 313	9 772	16 085	34,1	65,9	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	1 766	71,6	63,2	43,0	17,1	23,7	11,6
Aquitaine	2 944	78,0	66,0	43,3	16,8	23,7	9,4
Auvergne	1 107	80,6	68,7	43,9	13,5	28,8	8,8
Basse-Normandie	1 181	74,5	69,0	42,3	14,0	24,7	7,0
Bourgogne	1 403	77,1	69,6	43,2	20,6	25,4	12,8
Bretagne	3 128	79,3	66,0	40,9	15,2	21,8	7,9
Centre	2 155	73,5	68,1	43,9	16,8	26,1	8,7
Champagne-Ardenne	1 130	70,3	62,8	42,4	14,6	24,3	10,4
Corse	375	88,0	54,1	46,7	20,0	30,3	11,1
Franche-Comté	1 062	73,5	63,7	43,0	16,4	25,9	9,3
Guadeloupe	333	79,3	64,0	44,7	24,6	25,0	13,0
Guyane	248	30,6	64,1	47,4	11,6	25,0	5,8
Haute-Normandie	1 753	67,7	66,8	42,6	18,9	25,3	8,8
Ile-de-France	11 788	66,0	68,2	42,2	16,1	25,3	9,2
Languedoc-Roussillon	2 543	76,4	64,3	48,9	27,5	29,7	13,3
Limousin	753	68,1	67,7	47,0	17,9	27,5	7,9
Lorraine	1 863	68,5	63,7	42,7	17,0	25,1	9,4
Martinique	435	74,3	61,6	42,1	14,3	23,8	8,0
Midi-Pyrénées	2 654	78,0	67,1	45,8	26,7	27,4	14,0
Nord-Pas-de-Calais	3 803	80,7	61,2	37,5	18,6	21,1	9,0
Pays de la Loire	3 262	79,7	65,8	40,7	14,5	21,9	5,9
Picardie	1 126	76,6	63,6	44,7	11,0	26,4	6,5
Poitou-Charentes	1 492	73,0	64,3	48,6	14,6	29,3	8,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 130	80,2	65,7	46,6	23,0	29,6	14,0
Reunion	848	70,0	51,7	30,0	12,2	18,4	5,9
Rhône-Alpes	6 579	70,4	67,6	41,8	16,5	24,6	9,0
Ensemble	60 861	73,6	65,9	43	17,4	25,3	9,6
Délégations*							
Alsace-Moselle	2 564	71,8	62,8	42,8	16,9	24,2	10,5
Ile de France Grande Couronne	4 583	62,8	69,8	42,6	16,4	25,4	10,0
Ile de France Petite Couronne	7 205	68,1	67,2	42,0	15,9	25,3	8,7
Lorraine	1 065	65,5	65,1	43,0	17,4	24,9	10,1
Rhône-Alpes Grenoble	3 229	70,5	68,2	46,0	18,2	26,9	9,1
Rhône-Alpes Lyon	3 350	70,2	67,1	37,8	14,9	22,5	8,8

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Secrétaire de mairie

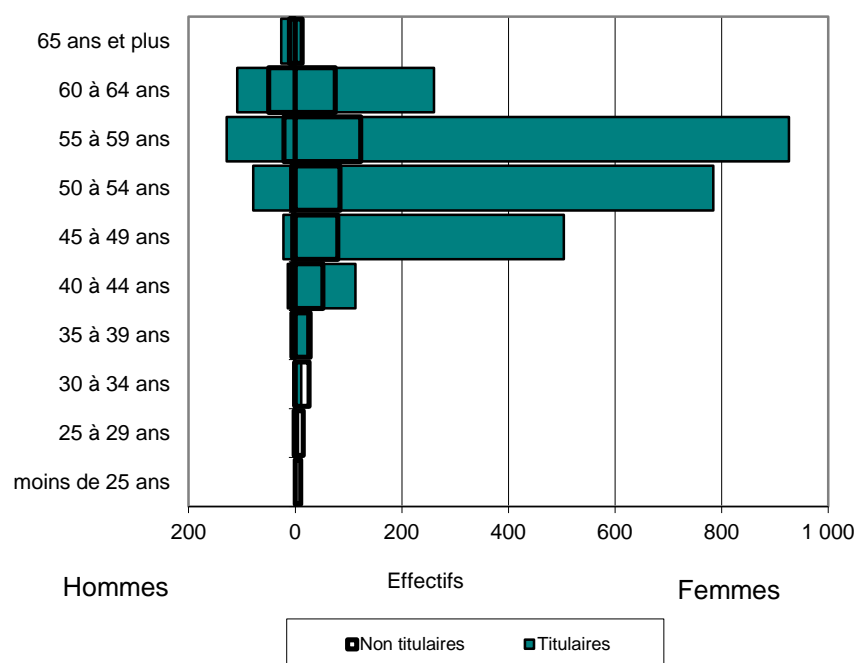
> Combien sont-ils ?

3 644 agents dont..... 86% de femmes
 3 028 titulaires dont 87% de femmes
 616 non titulaires dont 82% de femmes

2 672 équivalent temps plein

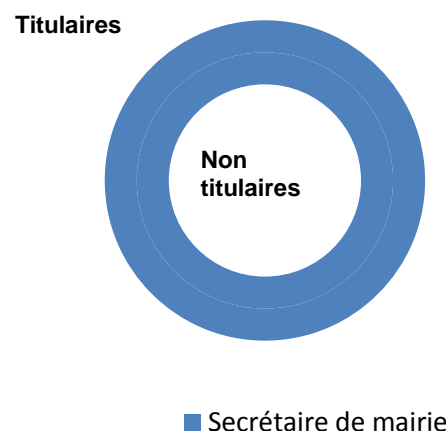
Le cadre d'emplois "Secrétaire de mairie" représente 1% de la filière Administrative

> Pyramide des âges au 31/12/2011

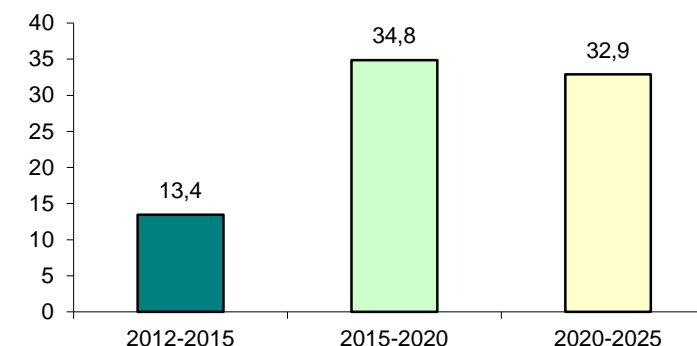


Age moyen
 Titulaires 53 ans et 7 mois
 Non titulaires 51 ans et 3 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 13,4 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	0	0,0	0,0	0,0
Département		100,0	100,0	100,0
SDIS		100,0	0,0	0,0
Centres de gestion - CNFPT	41	85,4	75,6	46,3
Commune de moins de 500 hab.	1 653	75,9	75,6	51,4
Commune entre 500 et 999 hab.	1 059	87,4	74,0	46,8
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	519	94,0	77,8	47,0
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	58	94,8	70,7	50,0
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	22	90,9	63,6	50,0
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	34	94,1	38,2	14,7
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	8	87,5	62,5	25,0
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.		0,0	100,0	0,0
Commune de plus de 80 000 hab.		100,0	0,0	0,0
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	21	76,2	76,2	42,9
Structures intercommunales d'agglomération		100,0	50,0	50,0
Communauté de commune	97	91,8	67,0	37,1
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	123	81,3	67,5	42,3
Autres		33,3	0,0	0,0
Total	3 644	83,1	74,3	48,2

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	200	1 156	1 356	54	260	314	7,0	38,9	45,8
Temps partiel	9	126	135	30	76	106	1,1	5,5	6,6
Temps non complet	180	1 357	1 537	26	169	195	5,7	41,9	47,5
Ensemble	389	2 639	3 028	110	506	616	13,7	86,3	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	95	66,3	57,9	81,0	71,9	52,4	53,1
Aquitaine	221	88,7	95,0	80,6	64,0	54,6	60,0
Auvergne	222	90,5	91,0	77,1	57,1	40,8	42,9
Basse-Normandie	177	81,9	93,2	70,3	62,5	49,0	46,9
Bourgogne	197	77,2	90,4	79,6	62,2	48,0	46,7
Bretagne	112	87,5	84,8	70,4	50,0	40,8	42,9
Centre	208	88,5	90,9	76,6	66,7	48,9	50,0
Champagne-Ardenne	171	76,0	84,8	80,0	75,6	50,8	56,1
Corse	22	86,4	77,3	84,2	100,0	47,4	100,0
Franche-Comté	86	82,6	90,7	81,7	53,3	60,6	46,7
Guadeloupe	8	100,0	50,0	62,5	0,0	25,0	0,0
Guyane		0,0	50,0	0,0	50,0	0,0	50,0
Haute-Normandie	125	78,4	73,6	73,5	51,9	62,2	40,7
Ile-de-France	34	82,4	85,3	64,3	66,7	28,6	66,7
Languedoc-Roussillon	174	82,8	86,8	81,3	73,3	54,9	46,7
Limousin	138	89,9	94,2	75,8	57,1	41,1	42,9
Lorraine	157	76,4	79,0	77,5	62,2	49,2	51,4
Martinique	20	100,0	75,0	20,0	0,0	5,0	0,0
Midi-Pyrénées	328	81,1	93,3	77,8	74,2	46,2	46,8
Nord-Pas-de-Calais	157	76,4	64,3	74,2	64,9	50,0	51,4
Pays de la Loire	162	92,0	84,6	73,8	53,8	40,9	38,5
Picardie	229	73,4	72,9	72,6	62,3	51,2	55,7
Poitou-Charentes	200	93,5	94,0	82,4	30,8	55,1	23,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	75	74,7	81,3	83,9	68,4	53,6	47,4
Reunion		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rhône-Alpes	324	86,7	94,1	77,6	37,2	44,1	25,6
Ensemble	3 644	83,1	86,3	77	62,3	48,3	47,6
Délégations*							
Alsace-Moselle	151	68,9	64,9	76,0	66,0	46,2	48,9
Ile de France Grande Couronne	33	84,8	84,8	64,3	80,0	28,6	80,0
Ile de France Petite Couronne		0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Lorraine	101	78,2	80,2	82,3	68,2	55,7	59,1
Rhône-Alpes Grenoble	210	85,7	93,3	74,4	40,0	42,2	23,3
Rhône-Alpes Lyon	114	88,6	95,6	83,2	30,8	47,5	30,8

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Rédacteur

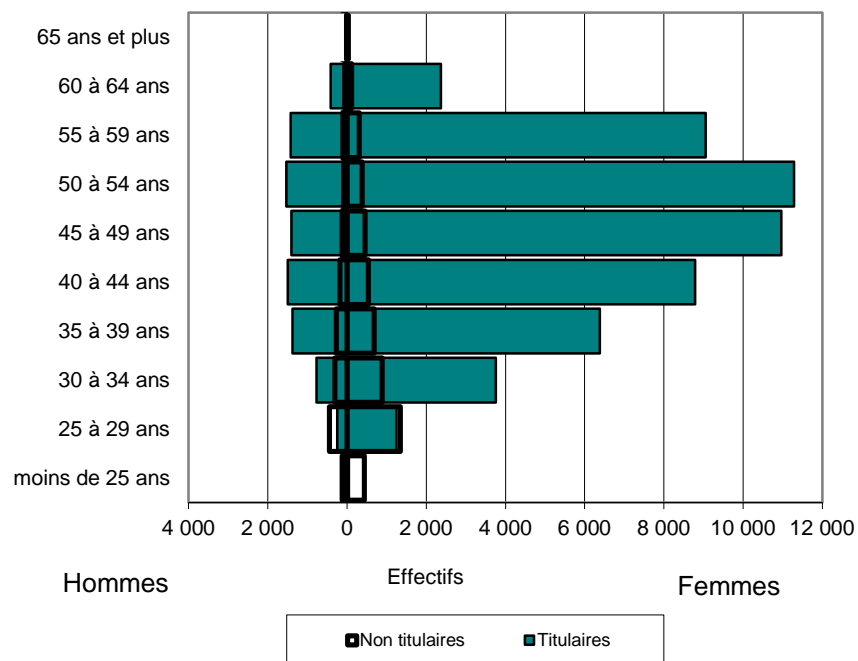
> Combien sont-ils ?

69 533 agents dont..... 85% de femmes
 62 646 titulaires dont 86% de femmes
 6 887 non titulaires dont 75% de femmes

64 586 équivalent temps plein

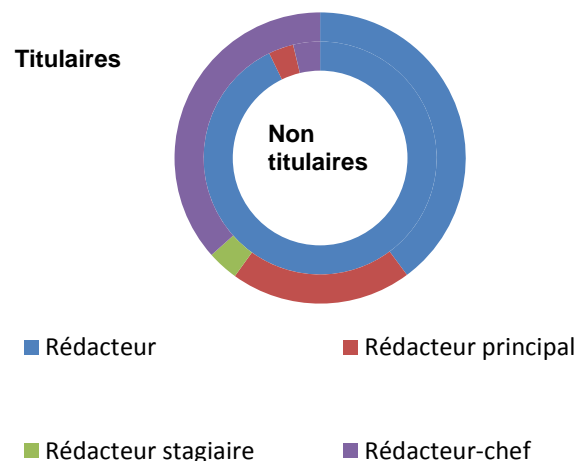
Le cadre d'emplois "Rédacteur" représente 18% de la filière Administrative

> Pyramide des âges au 31/12/2011

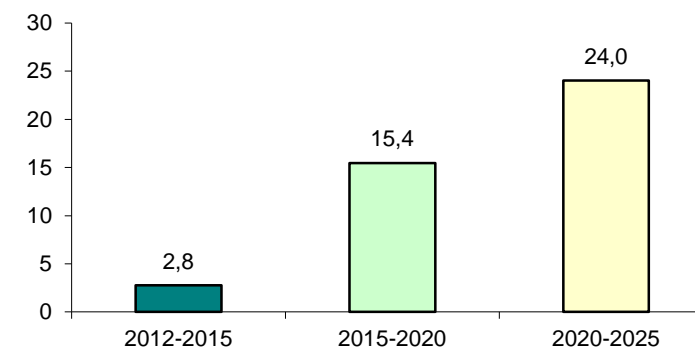


Age moyen
 Titulaires 46 ans et 9 mois
 Non titulaires 36 ans et 7 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 2,8 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	2 899	91,2	26,1	11,8
Département	20 664	94,0	44,1	21,9
SDIS	1 029	97,4	29,0	12,1
Centres de gestion - CNFPT	1 384	77,0	23,8	10,6
Commune de moins de 500 hab.	949	85,1	38,4	19,4
Commune entre 500 et 999 hab.	1 494	93,5	34,5	15,6
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	1 979	95,9	35,6	16,4
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	1 891	95,5	41,6	21,5
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	5 708	92,9	40,2	21,6
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	4 599	90,2	39,4	20,5
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	5 090	85,9	41,0	22,1
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	4 443	86,5	41,6	22,3
Commune de plus de 80 000 hab.	5 382	88,4	44,0	24,6
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	2 668	86,8	41,5	22,8
Structures intercommunales d'agglomération	5 327	87,4	33,9	17,7
Communauté de commune	2 231	80,7	22,5	10,0
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	1 510	80,7	30,8	15,6
Autres	286	68,2	28,7	14,7
Total	69 533	90,1	39,2	20,1

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	8 334	42 015	50 349	1 624	4 363	5 987	14,3	66,7	81,0
Temps partiel	252	10 532	10 784	18	322	340	0,4	15,6	16,0
Temps non complet	112	1 401	1 513	93	467	560	0,3	2,7	3,0
Ensemble	8 698	53 948	62 646	1 735	5 152	6 887	15,0	85,0	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	1 957	89,2	83,3	42,7	13,2	20,9	8,0
Aquitaine	3 521	93,5	84,9	41,8	11,7	20,7	6,1
Auvergne	1 309	90,8	86,0	40,2	8,3	20,4	0,8
Basse-Normandie	1 604	91,5	89,7	37,3	16,9	19,3	9,6
Bourgogne	1 791	92,0	88,5	43,8	18,9	23,1	9,1
Bretagne	3 523	90,5	83,4	39,2	9,0	19,4	3,9
Centre	2 666	90,1	88,6	40,5	14,7	20,1	7,2
Champagne-Ardenne	1 328	90,7	85,6	36,1	13,7	18,1	9,7
Corse	365	98,6	74,0	48,1	0,0	28,1	0,0
Franche-Comté	1 305	92,7	86,5	43,8	20,0	22,7	11,6
Guadeloupe	405	98,5	77,0	51,1	33,3	25,1	33,3
Guyane	248	71,4	62,9	35,0	28,2	16,9	21,1
Haute-Normandie	2 503	89,2	87,7	36,6	16,2	17,2	9,6
Ile-de-France	11 308	83,4	86,2	43,9	12,8	22,7	7,5
Languedoc-Roussillon	2 886	93,6	83,2	43,3	25,8	23,9	14,0
Limousin	776	92,9	86,7	40,1	16,4	19,1	7,3
Lorraine	2 395	89,2	84,4	41,3	31,7	20,9	19,7
Martinique	451	87,4	77,4	41,4	15,8	23,4	7,0
Midi-Pyrénées	3 223	92,5	84,8	42,2	21,1	22,2	12,8
Nord-Pas-de-Calais	5 087	94,4	80,1	38,8	14,5	19,3	8,8
Pays de la Loire	3 648	92,8	86,9	40,6	10,3	20,4	5,4
Picardie	1 721	92,0	84,7	43,1	21,2	20,1	13,1
Poitou-Charentes	1 484	90,6	86,7	44,8	13,7	23,1	7,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 716	93,8	85,4	46,7	22,4	24,7	12,3
Reunion	961	89,6	70,0	32,6	12,0	17,3	8,0
Rhône-Alpes	7 352	87,5	86,5	41,2	15,6	20,7	8,6
Ensemble	69 533	90,1	85,0	42	15,6	21,3	8,9
Délégations*							
Alsace-Moselle	2 959	89,5	82,8	42,3	14,5	21,1	7,7
Ile de France Grande Couronne	5 478	84,0	86,9	42,7	12,0	22,2	6,6
Ile de France Petite Couronne	5 830	82,7	85,5	44,9	13,4	23,2	8,2
Lorraine	1 393	88,5	86,3	41,0	40,6	20,3	27,5
Rhône-Alpes Grenoble	4 074	86,5	87,8	41,9	14,9	20,9	8,5
Rhône-Alpes Lyon	3 278	88,8	84,9	40,4	16,6	20,5	8,7

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Adjoint administratif

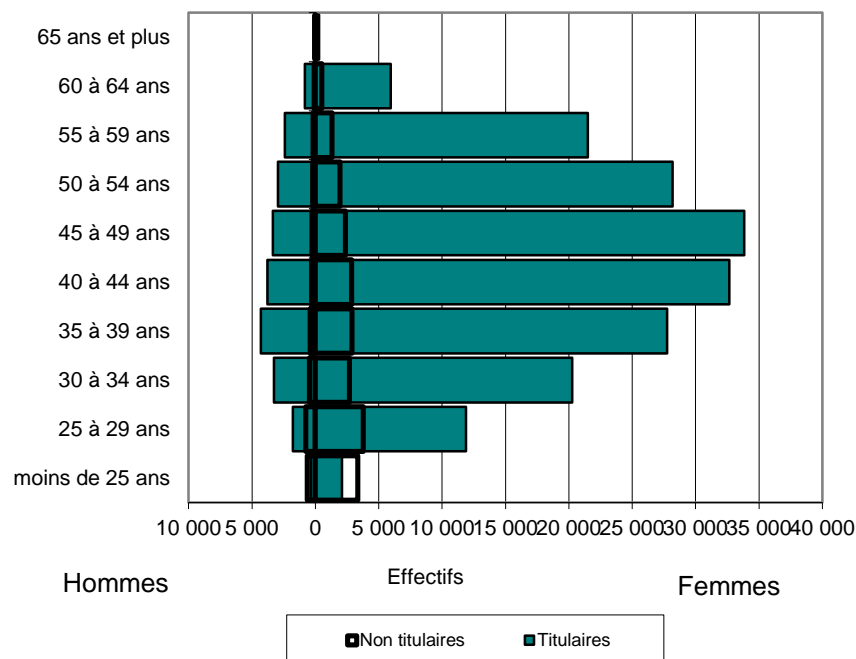
> Combien sont-ils ?

232 631 agents dont..... 89% de femmes
 207 535 titulaires dont 89% de femmes
 25 096 non titulaires dont 86% de femmes

207 656 équivalent temps plein

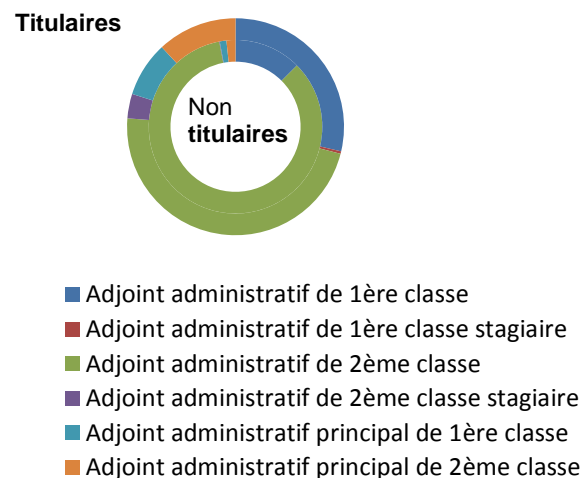
Le cadre d'emplois "Adjoint administratif" représente 60% de la filière Administrative

> Pyramide des âges au 31/12/2011

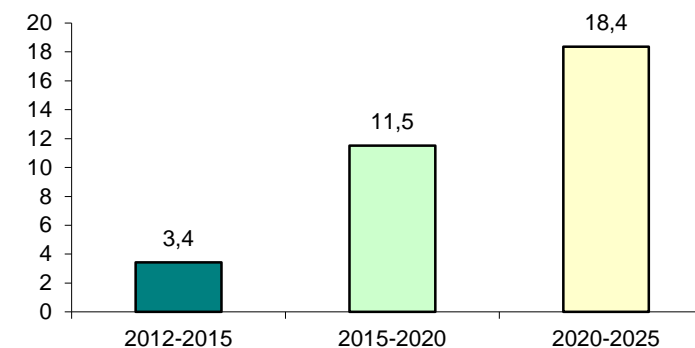


Age moyen
 Titulaires 43 ans et 8 mois
 Non titulaires 37 ans et 0 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 3,4 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	7 139	84,7	19,6	9,1
Département	39 248	91,5	30,6	15,2
SDIS	4 732	95,8	18,7	8,4
Centres de gestion - CNFPT	3 762	56,5	15,9	7,2
Commune de moins de 500 hab.	6 475	72,5	31,9	16,3
Commune entre 500 et 999 hab.	6 808	82,8	26,3	12,7
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	8 892	91,0	26,8	12,7
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	8 646	93,0	26,4	13,0
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	23 927	91,5	27,0	13,0
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	18 657	91,5	29,5	14,8
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	21 134	89,3	31,0	15,8
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	20 166	89,5	33,2	17,2
Commune de plus de 80 000 hab.	21 169	90,6	35,9	19,2
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	11 206	88,8	30,3	15,5
Structures intercommunales d'agglomération	14 848	91,6	25,0	12,6
Communauté de commune	8 792	87,3	18,2	7,8
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	6 362	87,8	22,4	10,5
Autres	668	82,9	22,2	10,2
Total	232 631	89,2	28,6	14,3

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	21 863	136 702	158 565	2 896	15 717	18 613	10,6	65,5	76,2
Temps partiel	660	32 440	33 100	56	796	852	0,3	14,3	14,6
Temps non complet	619	15 251	15 870	444	5 187	5 631	0,5	8,8	9,2
Ensemble	23 142	184 393	207 535	3 396	21 700	25 096	11,4	88,6	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	4 491	89,5	89,4	27,3	21,0	12,7	13,4
Aquitaine	11 125	91,5	89,1	31,1	18,8	15,4	8,6
Auvergne	4 676	87,9	89,8	28,2	19,4	13,8	9,2
Basse-Normandie	4 566	82,8	90,4	27,9	18,5	13,8	8,8
Bourgogne	5 170	88,8	92,8	30,6	19,5	15,6	10,5
Bretagne	9 529	87,5	91,0	28,4	12,3	13,4	5,3
Centre	8 583	91,2	92,6	29,1	18,1	14,4	9,8
Champagne-Ardenne	3 884	87,2	90,7	27,6	21,2	13,2	10,9
Corse	2 017	93,9	80,3	32,5	19,5	17,9	8,9
Franche-Comté	3 446	86,7	92,3	30,7	20,4	14,6	11,5
Guadeloupe	2 804	97,1	76,4	38,4	11,3	19,2	7,5
Guyane	1 199	85,3	78,6	29,9	9,1	12,6	4,0
Haute-Normandie	6 359	90,3	91,5	27,2	18,0	13,0	8,6
Ile-de-France	37 885	91,0	89,4	31,4	15,3	15,9	8,9
Languedoc-Roussillon	11 646	91,9	87,3	29,6	17,2	15,0	8,8
Limousin	2 661	87,6	90,3	29,2	17,6	13,3	9,1
Lorraine	6 753	88,5	90,6	30,8	21,7	14,7	11,7
Martinique	2 470	87,1	82,6	44,5	16,0	22,4	7,2
Midi-Pyrénées	11 341	87,0	88,0	29,3	21,4	14,3	10,5
Nord-Pas-de-Calais	15 307	92,3	83,0	27,2	12,7	14,5	7,8
Pays de la Loire	11 825	90,7	91,3	26,1	14,5	12,2	5,9
Picardie	6 055	87,4	89,1	27,2	17,9	13,6	10,1
Poitou-Charentes	7 029	89,8	89,7	27,7	19,0	13,9	10,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	25 820	93,0	87,1	33,4	17,5	17,5	9,6
Reunion	5 086	51,5	74,6	29,3	20,5	14,2	8,9
Rhône-Alpes	20 904	87,8	91,6	28,8	15,3	14,0	7,0
Ensemble	232 631	89,2	88,6	30	17,4	14,9	8,8
Délégations*							
Alsace-Moselle	7 455	88,9	89,6	28,4	21,4	12,8	12,1
Ile de France Grande Couronne	18 272	89,7	90,7	30,7	16,4	15,5	9,6
Ile de France Petite Couronne	19 613	92,2	88,2	32,1	13,9	16,3	8,1
Lorraine	3 789	88,8	91,1	31,4	21,5	16,0	12,8
Rhône-Alpes Grenoble	11 287	87,3	92,6	27,9	17,0	12,8	7,6
Rhône-Alpes Lyon	9 617	88,4	90,4	29,9	13,1	15,4	6,1

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Ingénieur (hors emplois fonctionnels)

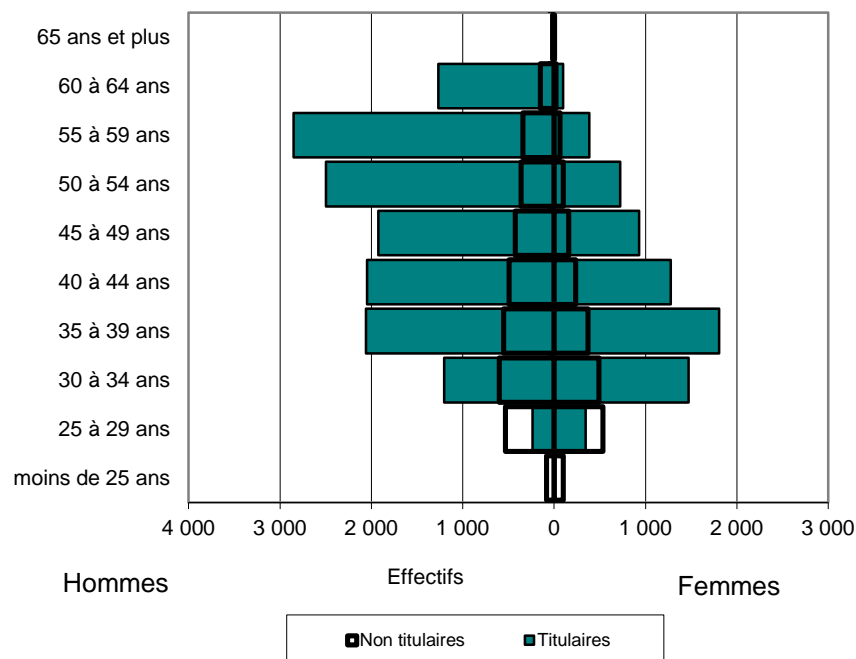
> Combien sont-ils ?

26 791 agents dont..... 34% de femmes
 21 160 titulaires dont 33% de femmes
 5 631 non titulaires dont 37% de femmes

25 251 équivalent temps plein

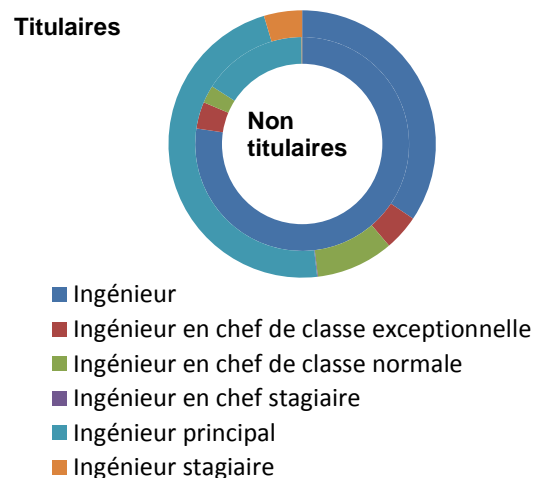
Le cadre d'emplois "Ingénieur (hors emplois fonctionnels)" représente 3% de la filière Technique

> Pyramide des âges au 31/12/2011

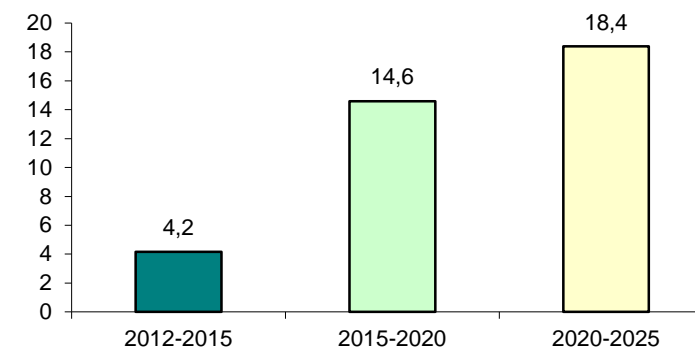


Age moyen
 Titulaires 45 ans et 3 mois
 Non titulaires 38 ans et 11 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 4,2 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	1 975	84,7	26,4	13,2
Département	6 586	86,2	37,3	21,3
SDIS	368	70,7	28,0	13,9
Centres de gestion - CNFPT	304	67,8	32,2	20,4
Commune de moins de 500 hab.		50,0	50,0	50,0
Commune entre 500 et 999 hab.		35,7	42,9	14,3
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	35	77,1	34,3	22,9
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	141	80,9	41,8	20,6
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	1 077	84,8	43,0	23,2
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	1 039	82,0	42,6	25,2
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	1 333	76,7	36,5	24,2
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	1 828	78,6	39,6	24,3
Commune de plus de 80 000 hab.	2 832	83,4	40,5	24,5
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	35	68,6	51,4	40,0
Structures intercommunales d'agglomération	5 565	80,0	30,9	18,6
Communauté de commune	899	71,1	18,8	11,1
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	2 280	52,6	16,9	9,9
Autres	476	62,8	23,1	13,9
Total	26 791	79,0	33,3	19,5

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

La nomenclature des emplois territoriaux distingue les emplois fonctionnels et les ingénieurs, cela induit une sous estimation des effectifs.

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	13 795	5 332	19 127	3 461	1 832	5 293	64,4	26,7	91,2
Temps partiel	297	1 669	1 966	51	185	236	1,3	6,9	8,2
Temps non complet	31	36	67	48	54	102	0,3	0,3	0,6
Ensemble	14 123	7 037	21 160	3 560	2 071	5 631	66,0	34,0	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	924	75,8	31,7	35,7	21,0	17,7	13,4
Aquitaine	1 381	78,6	34,3	35,5	17,2	20,8	9,8
Auvergne	416	83,4	33,4	38,0	14,5	24,2	10,1
Basse-Normandie	511	79,8	29,5	41,9	16,5	24,5	8,7
Bourgogne	552	78,4	29,2	40,4	14,3	24,2	10,1
Bretagne	1 361	81,0	35,8	32,3	17,4	17,6	7,3
Centre	882	77,3	34,2	40,2	21,0	24,2	11,0
Champagne-Ardenne	418	77,5	31,6	39,8	13,8	23,8	7,4
Corse	182	83,0	33,5	33,8	19,4	23,2	12,9
Franche-Comté	473	83,3	27,9	35,5	19,0	16,2	6,3
Guadeloupe	110	80,0	38,2	31,8	18,2	13,6	9,1
Guyane	74	44,6	37,8	36,4	12,2	24,2	4,9
Haute-Normandie	828	69,7	34,8	33,4	15,1	19,6	8,0
Ile-de-France	4 570	69,9	38,8	39,4	18,7	24,3	10,0
Languedoc-Roussillon	1 183	85,1	30,6	34,8	22,7	20,7	15,9
Limousin	268	80,2	32,5	35,8	11,3	18,1	5,7
Lorraine	672	79,8	26,2	41,4	14,7	26,1	8,8
Martinique	181	80,7	47,0	28,1	14,3	14,4	8,6
Midi-Pyrénées	1 238	81,0	36,9	37,6	18,3	22,2	12,3
Nord-Pas-de-Calais	1 627	87,9	30,5	34,4	20,8	21,6	13,2
Pays de la Loire	1 419	88,1	33,5	35,5	18,3	20,4	10,7
Picardie	548	73,7	34,7	37,4	15,3	22,0	8,3
Poitou-Charentes	670	82,4	33,6	30,8	16,9	17,6	8,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 799	82,6	31,5	44,4	27,3	27,2	15,2
Reunion	342	87,1	25,1	24,8	6,8	12,1	6,8
Rhône-Alpes	3 162	78,7	35,5	35,3	19,0	20,4	11,3
Ensemble	26 791	79,0	34,0	37	18,8	21,9	10,6
Délégations*							
Alsace-Moselle	1 223	77,2	29,8	37,5	19,4	19,9	11,8
Ile de France Grande Couronne	1 706	68,1	40,3	36,6	14,7	22,8	8,4
Ile de France Petite Couronne	2 864	71,0	37,8	41,1	21,3	25,1	11,0
Lorraine	373	78,3	28,2	40,4	16,0	26,0	11,1
Rhône-Alpes Grenoble	1 464	78,6	34,6	36,1	15,0	20,1	8,6
Rhône-Alpes Lyon	1 698	78,9	36,4	34,6	22,6	20,7	13,6

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Technicien

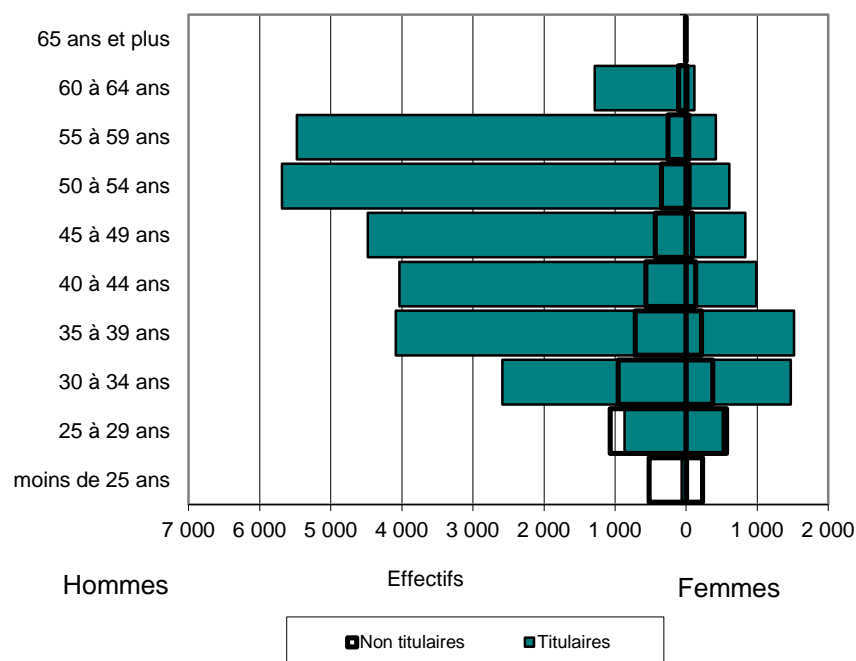
> Combien sont-ils ?

41 752 agents dont..... 20% de femmes
 35 074 titulaires dont 19% de femmes
 6 678 non titulaires dont 25% de femmes

39 378 équivalent temps plein

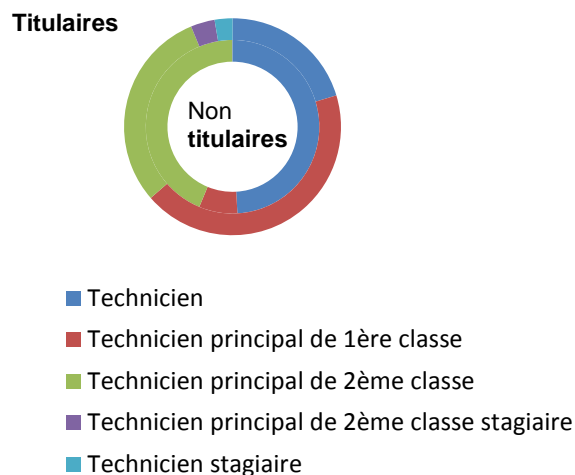
Le cadre d'emplois "Technicien" représente 5% de la filière Technique

> Pyramide des âges au 31/12/2011

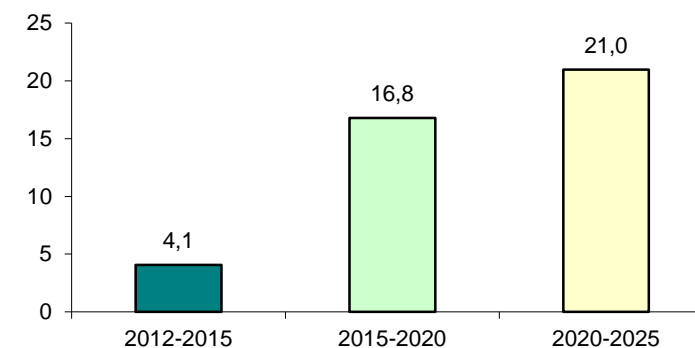


Age moyen
 Titulaires 45 ans et 4 mois
 Non titulaires 35 ans et 5 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 4,1 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	1 063	89,3	29,5	14,7
Département	10 030	89,6	36,5	19,8
SDIS	748	82,8	24,5	11,9
Centres de gestion - CNFPT	335	48,1	14,9	8,1
Commune de moins de 500 hab.	44	63,6	61,4	31,8
Commune entre 500 et 999 hab.	64	78,1	60,9	35,9
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	272	90,1	39,0	18,4
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	747	89,6	46,2	22,5
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	3 024	91,1	42,7	22,1
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	2 769	86,1	38,8	22,4
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	3 305	81,3	37,7	20,5
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	3 585	82,9	40,1	21,5
Commune de plus de 80 000 hab.	4 451	84,3	39,0	21,1
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	263	83,3	45,2	23,6
Structures intercommunales d'agglomération	6 155	84,5	31,0	17,1
Communauté de commune	1 853	73,2	16,7	7,9
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	2 607	66,8	18,3	9,4
Autres	437	69,3	20,4	9,4
Total	41 752	84,0	34,5	18,5

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	27 922	4 761	32 683	4 828	1 562	6 390	78,4	15,1	93,6
Temps partiel	591	1 635	2 226	39	90	129	1,5	4,1	5,6
Temps non complet	72	93	165	112	47	159	0,4	0,3	0,8
Ensemble	28 585	6 489	35 074	4 979	1 699	6 678	80,4	19,6	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	1 317	81,3	16,7	34,0	10,6	18,5	6,9
Aquitaine	2 300	89,7	19,1	35,6	11,8	19,1	6,7
Auvergne	959	90,0	19,2	34,8	9,4	19,0	5,2
Basse-Normandie	977	84,5	20,2	38,6	13,9	24,8	7,3
Bourgogne	1 017	84,6	18,6	42,7	10,8	23,6	7,0
Bretagne	2 404	84,5	22,3	34,2	7,5	17,4	2,9
Centre	1 625	84,7	19,3	41,3	8,9	20,9	5,2
Champagne-Ardenne	697	84,2	19,7	32,9	6,4	17,0	4,5
Corse	201	92,0	11,9	48,1	25,0	35,7	18,8
Franche-Comté	1 134	91,5	27,7	37,0	9,4	20,8	5,2
Guadeloupe	197	91,9	26,4	48,6	31,3	29,3	12,5
Guyane	77	68,8	7,8	35,8	25,0	20,8	16,7
Haute-Normandie	1 109	69,5	22,7	36,8	10,9	20,4	5,3
Ile-de-France	5 428	71,9	21,1	41,1	13,5	20,9	6,4
Languedoc-Roussillon	2 020	89,4	19,7	37,2	16,4	20,0	7,9
Limousin	634	86,1	19,6	36,6	11,4	17,0	5,7
Lorraine	1 374	83,0	16,7	41,4	16,7	22,5	11,1
Martinique	346	77,5	21,7	32,1	15,4	16,8	7,7
Midi-Pyrénées	2 402	88,2	20,7	37,1	12,0	20,0	4,6
Nord-Pas-de-Calais	2 399	90,0	14,0	40,3	13,7	22,8	9,1
Pays de la Loire	2 628	88,6	20,2	39,4	8,0	19,3	5,0
Picardie	731	77,8	17,2	36,4	10,5	19,9	7,4
Poitou-Charentes	1 278	85,7	20,2	35,3	8,2	17,4	2,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 335	89,1	18,5	44,8	18,9	24,8	10,1
Reunion	462	85,1	13,4	24,4	5,8	13,2	2,9
Rhône-Alpes	4 701	82,4	19,7	40,8	10,4	22,8	4,4
Ensemble	41 752	84,0	19,6	39	12,0	20,9	6,2
Délégations*							
Alsace-Moselle	1 859	82,4	16,4	35,4	10,7	19,6	6,4
Ile de France Grande Couronne	2 469	72,7	21,5	39,9	12,0	20,1	5,2
Ile de France Petite Couronne	2 959	71,3	20,9	42,1	14,7	21,6	7,3
Lorraine	832	81,6	17,4	43,2	19,6	22,5	14,4
Rhône-Alpes Grenoble	2 568	81,8	19,1	42,0	11,8	22,9	5,1
Rhône-Alpes Lyon	2 133	83,1	20,3	39,4	8,6	22,6	3,3

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Agent de maîtrise

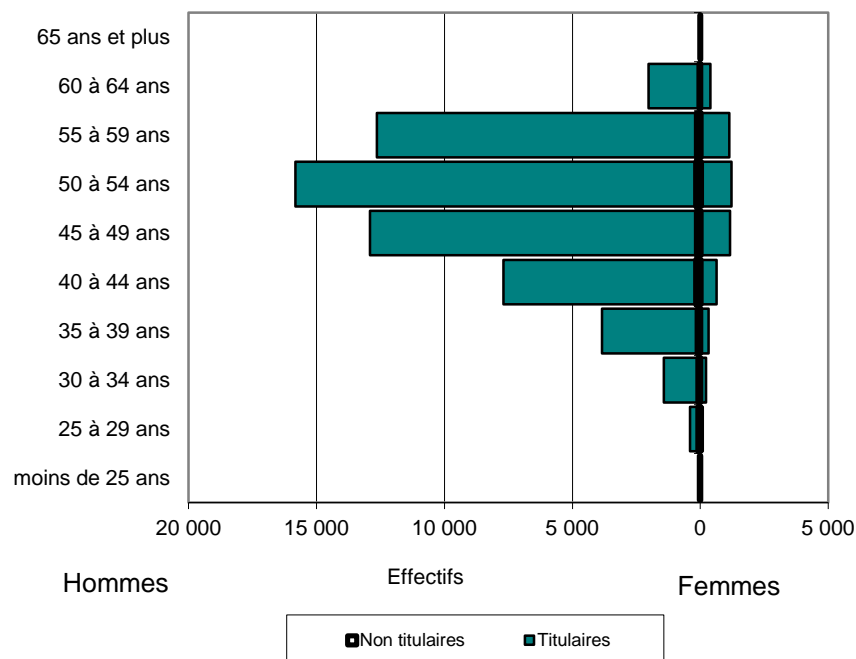
> Combien sont-ils ?

63 355 agents dont..... 9% de femmes
 62 032 titulaires dont 8% de femmes
 1 323 non titulaires dont 17% de femmes

62 080 équivalent temps plein

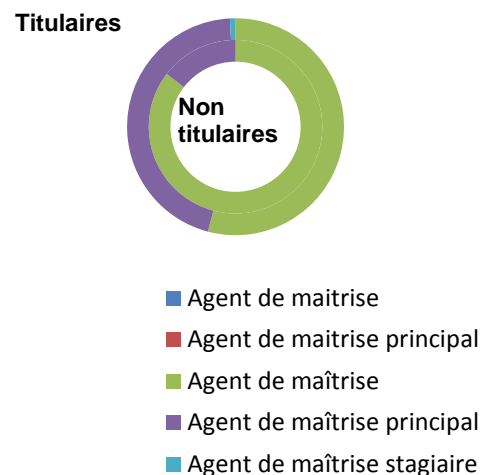
Le cadre d'emplois "Agent de maîtrise" représente 8% de la filière Technique

> Pyramide des âges au 31/12/2011

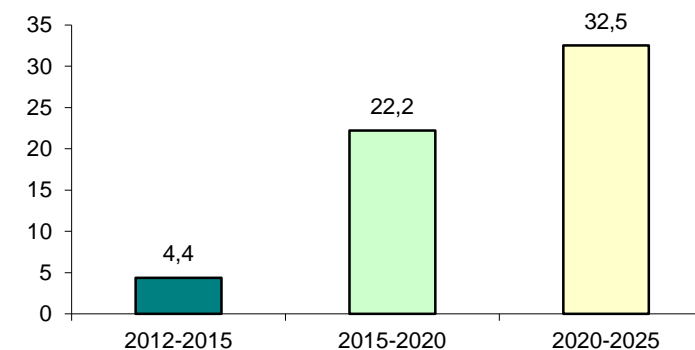


Age moyen
 Titulaires 49 ans et 4 mois
 Non titulaires 44 ans et 3 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 4,4 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	430	95,1	46,5	17,7
Département	8 476	98,7	50,9	22,9
SDIS	638	98,3	36,5	17,7
Centres de gestion - CNFPT	105	84,8	55,2	26,7
Commune de moins de 500 hab.	254	93,7	53,5	26,4
Commune entre 500 et 999 hab.	671	98,5	56,2	26,7
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	1 641	98,2	55,2	26,9
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	2 526	98,5	52,9	24,8
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	7 736	98,7	52,5	24,6
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	6 687	98,7	55,6	26,5
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	7 599	98,0	56,1	27,9
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	7 035	98,3	56,9	29,3
Commune de plus de 80 000 hab.	7 788	96,4	59,0	31,7
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	975	95,0	58,1	29,2
Structures intercommunales d'agglomération	7 030	98,1	48,5	24,1
Communauté de commune	1 445	96,1	43,7	19,0
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	1 930	95,7	40,9	19,8
Autres	389	96,7	46,3	22,6
Total	63 355	97,9	53,3	26,1

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	55 977	4 524	60 501	1 068	168	1 236	90,0	7,4	97,4
Temps partiel	698	506	1 204	5	8	13	1,1	0,8	1,9
Temps non complet	168	159	327	28	46	74	0,3	0,3	0,6
Ensemble	56 843	5 189	62 032	1 101	222	1 323	91,5	8,5	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	1 841	97,3	4,6	43,4	26,0	18,9	18,0
Aquitaine	3 817	99,2	9,5	54,7	43,3	26,2	20,0
Auvergne	1 260	98,7	6,2	50,5	25,0	25,7	18,8
Basse-Normandie	1 254	97,7	8,2	50,8	27,6	24,7	10,3
Bourgogne	1 296	98,2	5,9	54,7	17,4	24,8	8,7
Bretagne	2 845	98,1	8,8	54,4	20,8	25,2	11,3
Centre	2 038	98,0	6,3	54,0	39,0	24,1	24,4
Champagne-Ardenne	926	97,6	6,3	55,5	45,5	26,3	18,2
Corse	629	98,6	3,5	56,3	66,7	32,1	44,4
Franche-Comté	987	97,6	5,1	57,5	41,7	27,0	16,7
Guadeloupe	272	100,0	3,3	65,8	0,0	36,4	0,0
Guyane	118	98,3	5,1	62,1	0,0	37,1	0,0
Haute-Normandie	1 841	97,3	9,1	52,2	22,0	24,1	10,0
Ile-de-France	9 874	97,5	12,5	54,6	27,9	27,4	11,9
Languedoc-Roussillon	3 291	99,6	7,0	53,4	50,0	27,2	42,9
Limousin	874	97,6	8,8	53,8	42,9	24,6	19,0
Lorraine	1 837	98,5	4,4	54,3	32,1	25,4	28,6
Martinique	476	95,8	6,3	70,8	60,0	41,0	60,0
Midi-Pyrénées	3 508	99,1	8,3	53,3	48,4	25,9	29,0
Nord-Pas-de-Calais	3 864	99,2	7,2	56,4	30,0	26,5	20,0
Pays de la Loire	2 676	99,0	6,9	50,9	17,9	23,3	10,7
Picardie	1 291	98,5	8,1	54,6	47,4	25,4	31,6
Poitou-Charentes	1 681	98,6	9,6	54,8	25,0	26,0	12,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	8 458	98,6	10,4	54,6	32,5	28,9	19,2
Reunion	613	55,3	14,0	54,3	63,1	31,6	34,3
Rhône-Alpes	5 788	97,9	6,7	50,0	16,5	23,6	8,3
Ensemble	63 355	97,9	8,5	54	36,8	26,2	20,3
Délégations*							
Alsace-Moselle	2 771	97,5	4,5	45,8	24,3	20,3	18,6
Ile de France Grande Couronne	4 522	97,4	11,7	53,3	30,3	26,6	12,6
Ile de France Petite Couronne	5 352	97,7	13,1	55,6	25,6	28,2	11,2
Lorraine	907	99,1	4,5	58,2	62,5	27,8	50,0
Rhône-Alpes Grenoble	3 248	98,1	7,6	48,9	26,2	22,7	16,4
Rhône-Alpes Lyon	2 540	97,6	5,5	51,4	6,7	24,7	0,0

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Adjoint technique

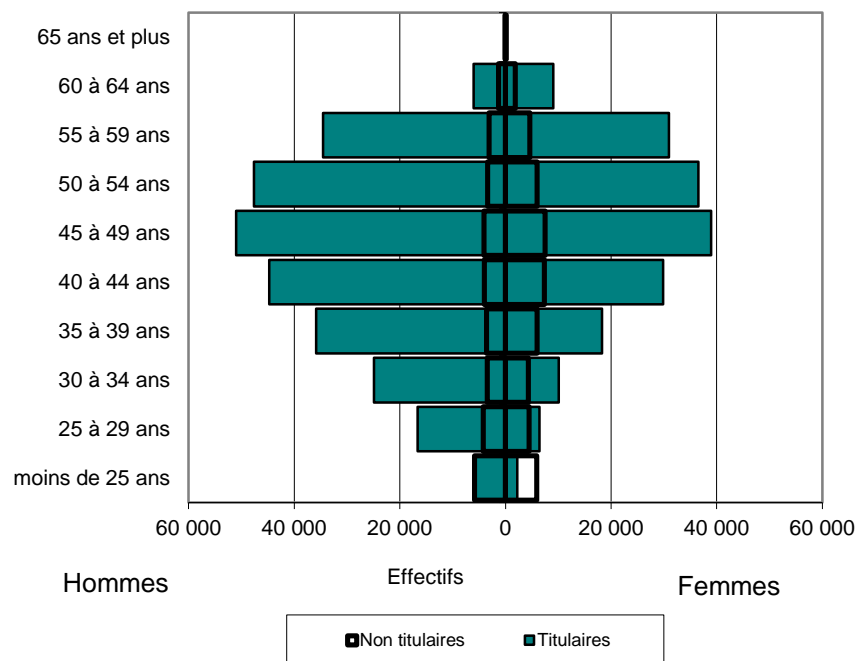
> Combien sont-ils ?

531 219 agents dont..... 43% de femmes
 450 109 titulaires dont 41% de femmes
 81 110 non titulaires dont 59% de femmes

470 819 équivalent temps plein

Le cadre d'emplois "Adjoint technique" représente 68% de la filière Technique

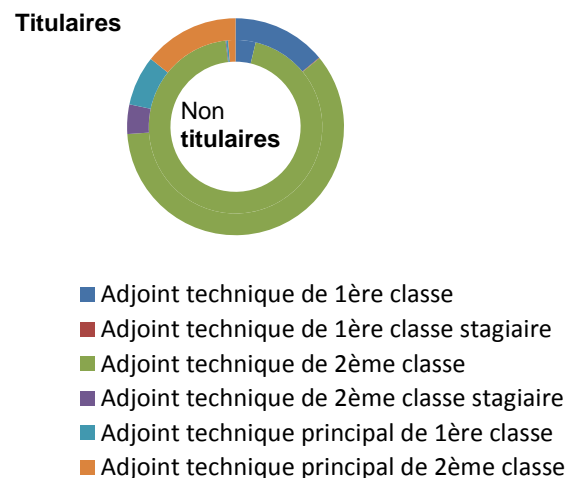
> Pyramide des âges au 31/12/2011



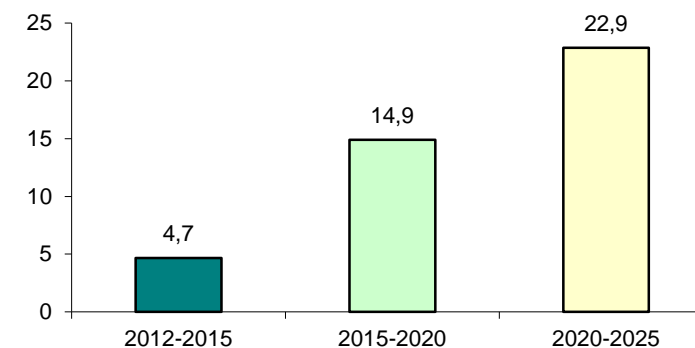
Age moyen

Titulaires 45 ans et 3 mois
 Non titulaires 39 ans et 12 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 4,7 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	2 872	59,6	27,4	13,1
Département	41 018	91,5	34,8	16,0
SDIS	2 396	96,1	20,0	8,5
Centres de gestion - CNFPT	1 858	13,8	21,9	10,3
Commune de moins de 500 hab.	13 528	77,4	43,4	22,4
Commune entre 500 et 999 hab.	20 164	84,0	41,2	20,8
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	29 003	89,3	38,5	19,6
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	28 783	89,5	36,6	18,3
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	72 151	86,1	35,8	18,0
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	51 517	84,0	36,3	18,0
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	56 361	80,6	35,6	18,0
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	52 181	82,7	35,4	18,0
Commune de plus de 80 000 hab.	54 299	87,2	33,5	17,0
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	21 238	74,9	37,4	19,6
Structures intercommunales d'agglomération	39 908	89,3	27,4	12,6
Communauté de commune	21 099	83,3	31,8	14,6
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	21 698	82,0	30,2	14,0
Autres	1 145	91,1	27,4	14,8
Total	531 219	84,7	34,9	17,3

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	255 718	115 672	371 390	28 264	28 141	56 405	53,5	27,1	80,5
Temps partiel	3 270	11 166	14 436	358	1 759	2 117	0,7	2,4	3,1
Temps non complet	8 561	55 722	64 283	4 372	18 215	22 587	2,4	13,9	16,4
Ensemble	267 549	182 560	450 109	32 995	48 115	81 110	56,6	43,4	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	10 395	87,9	35,6	34,4	39,5	16,3	22,8
Aquitaine	30 849	88,7	42,2	34,2	22,3	17,0	11,9
Auvergne	13 471	88,6	38,2	36,5	23,0	17,5	12,0
Basse-Normandie	13 020	88,3	42,0	38,8	24,6	18,6	11,7
Bourgogne	13 285	88,1	41,5	38,5	28,6	18,5	16,6
Bretagne	24 935	85,4	43,5	36,0	22,2	16,6	10,9
Centre	20 447	88,8	42,5	37,4	24,3	18,2	13,7
Champagne-Ardenne	9 306	83,4	42,2	38,9	29,9	18,2	16,8
Corse	3 760	87,6	25,1	34,2	19,3	19,2	11,2
Franche-Comté	8 382	87,2	40,6	38,4	30,6	18,8	17,2
Guadeloupe	5 745	90,8	48,4	51,1	35,5	30,2	22,3
Guyane	2 614	76,9	40,7	43,1	17,4	23,5	8,9
Haute-Normandie	16 157	84,1	46,5	38,3	21,9	17,8	12,3
Ile-de-France	78 655	81,5	50,8	36,1	19,9	17,8	10,4
Languedoc-Roussillon	25 040	88,6	40,4	35,1	21,1	17,5	12,0
Limousin	7 318	85,6	39,9	37,3	21,7	18,8	10,7
Lorraine	15 527	82,7	40,5	40,2	32,0	19,7	17,4
Martinique	5 084	73,7	47,5	52,2	39,6	24,4	24,9
Midi-Pyrénées	30 096	85,7	41,7	36,0	22,2	17,4	11,5
Nord-Pas-de-Calais	32 094	87,4	46,5	38,0	27,1	19,1	15,1
Pays de la Loire	26 718	88,1	42,5	36,9	22,9	17,4	11,7
Picardie	13 755	86,6	42,0	38,8	28,2	18,5	14,4
Poitou-Charentes	18 010	88,8	42,6	36,9	23,4	18,0	12,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	46 961	86,5	43,5	32,7	18,4	16,8	8,7
Reunion	9 976	28,5	29,3	49,6	42,9	28,6	24,5
Rhône-Alpes	49 619	84,4	43,0	35,5	22,6	17,2	12,7
Ensemble	531 219	84,7	43,4	37	25,2	18,0	13,6
Délégations*							
Alsace-Moselle	16 664	85,2	36,3	35,7	38,3	16,8	22,2
Ile de France Grande Couronne	37 135	80,9	51,9	37,7	20,4	18,6	10,6
Ile de France Petite Couronne	41 520	82,1	49,8	34,8	19,4	17,1	10,2
Lorraine	9 258	84,0	42,7	41,6	27,9	21,0	14,0
Rhône-Alpes Grenoble	26 836	82,1	43,0	35,7	23,8	17,2	13,8
Rhône-Alpes Lyon	22 783	87,2	43,0	35,2	20,7	17,1	10,9

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Adjoint technique des établissements d'enseignement

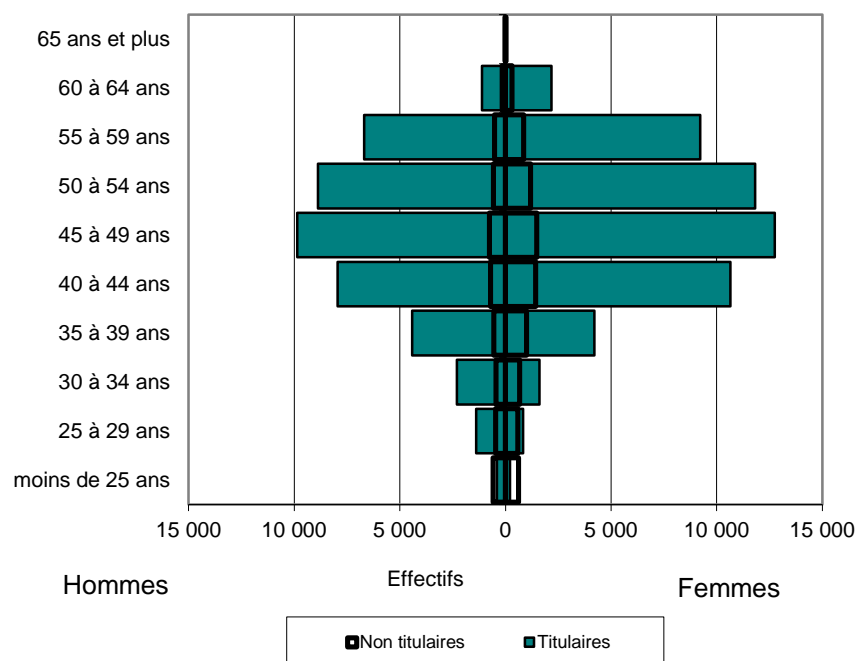
> Combien sont-ils ?

109 498 agents dont..... **56% de femmes**
 96 580 titulaires dont 55% de femmes
 12 918 non titulaires dont 63% de femmes

99 865 équivalent temps plein

Le cadre d'emplois "Adjoint technique des établissements d'enseignement" représente 14% de la filière Technique

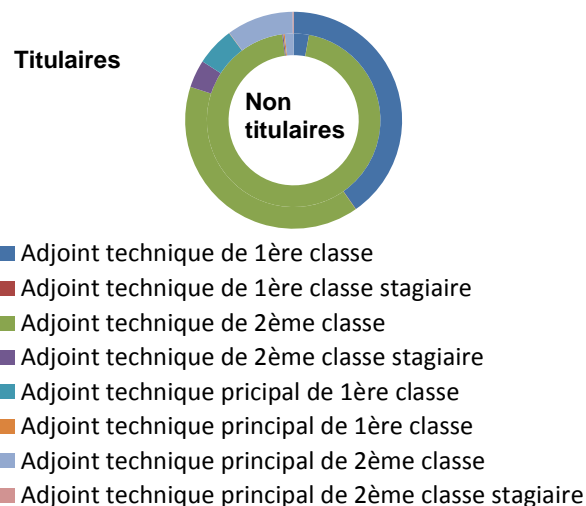
> Pyramide des âges au 31/12/2011



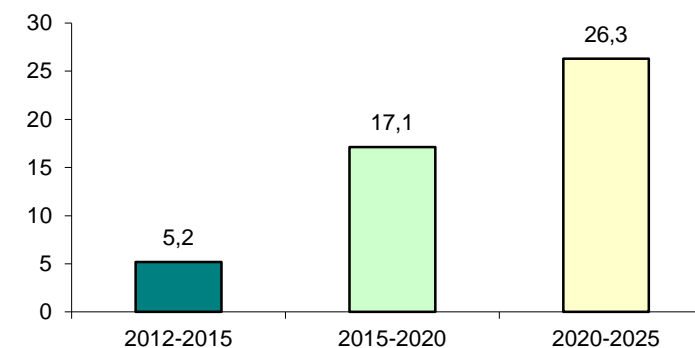
Age moyen

Titulaires 47 ans et 2 mois
 Non titulaires 41 ans et 12 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 5,2 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	51 691	92,8	40,8	19,7
Département	37 767	90,9	41,1	19,9
SDIS	189	97,4	20,1	8,5
Centres de gestion - CNFPT	227	0,9	23,3	8,8
Commune de moins de 500 hab.	1 123	66,8	42,7	21,2
Commune entre 500 et 999 hab.	1 535	76,5	40,1	19,0
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	2 302	79,1	35,7	18,0
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	1 905	77,3	33,7	17,8
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	3 280	69,7	35,9	17,7
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	1 157	63,9	33,5	17,5
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	1 264	75,2	37,3	19,5
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	1 176	71,8	28,7	14,2
Commune de plus de 80 000 hab.	1 840	66,0	32,7	17,3
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	813	54,5	34,1	18,2
Structures intercommunales d'agglomération	520	85,6	23,8	10,4
Communauté de commune	1 251	68,8	32,0	14,3
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	1 394	71,5	37,8	18,2
Autres	64	98,4	25,0	18,8
Total	109 498	88,2	39,8	19,3

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	41 530	44 786	86 316	4 223	5 570	9 793	41,8	46,0	87,8
Temps partiel	950	6 189	7 139	55	233	288	0,9	5,9	6,8
Temps non complet	567	2 558	3 125	501	2 336	2 837	1,0	4,5	5,4
Ensemble	43 047	53 533	96 580	4 779	8 139	12 918	43,7	56,3	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	2 817	88,0	63,0	46,0	23,7	22,9	10,7
Aquitaine	5 008	87,2	55,5	40,5	25,8	19,3	12,5
Auvergne	2 152	90,6	53,9	41,5	26,1	21,5	10,3
Basse-Normandie	2 859	93,0	60,6	42,4	24,1	18,3	13,1
Bourgogne	3 328	90,1	58,7	41,2	31,2	20,9	17,6
Bretagne	5 244	85,6	52,8	41,0	23,0	18,7	10,0
Centre	5 753	92,0	58,4	41,5	33,4	19,6	17,9
Champagne-Ardenne	3 598	86,5	59,6	41,1	32,9	19,1	16,5
Corse	586	92,5	44,7	46,9	22,7	24,9	11,4
Franche-Comté	1 799	88,6	61,8	40,4	35,1	18,6	15,1
Guadeloupe	981	85,7	47,8	51,2	22,9	28,5	12,9
Guyane	451	76,1	37,7	36,7	13,9	16,6	6,5
Haute-Normandie	4 965	81,9	62,5	40,4	31,1	18,7	16,8
Ile-de-France	14 740	93,2	63,0	41,3	31,2	19,6	17,7
Languedoc-Roussillon	5 221	88,6	51,1	39,4	22,4	20,7	11,0
Limousin	2 428	91,0	48,9	38,3	18,3	18,8	8,7
Lorraine	5 141	90,4	60,3	43,6	32,2	21,7	13,6
Martinique	871	85,9	53,5	54,9	53,7	31,0	34,1
Midi-Pyrénées	4 469	90,2	51,7	44,5	22,3	21,6	11,8
Nord-Pas-de-Calais	7 241	87,4	49,8	41,0	27,1	20,2	12,1
Pays de la Loire	5 569	91,0	53,9	37,2	20,7	16,6	10,3
Picardie	3 619	92,3	57,7	42,0	27,7	20,1	15,1
Poitou-Charentes	3 464	93,9	55,1	43,6	25,8	21,4	14,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7 386	85,3	54,2	40,0	27,0	20,4	13,7
Reunion	1 780	54,3	31,0	36,5	33,6	18,7	20,4
Rhône-Alpes	8 028	82,1	58,6	41,7	28,7	19,3	14,5
Ensemble	109 498	88,2	56,3	41	28,0	20,0	14,3
Délégations*							
Alsace-Moselle	6 575	89,8	61,5	44,7	26,9	22,4	11,6
Ile de France Grande Couronne	4 853	85,9	67,7	41,2	29,0	19,2	14,3
Ile de France Petite Couronne	9 887	96,8	60,7	41,3	36,1	19,7	25,0
Lorraine	1 383	88,6	60,1	43,1	36,3	20,9	15,9
Rhône-Alpes Grenoble	2 103	76,6	50,5	42,4	28,2	19,2	16,0
Rhône-Alpes Lyon	5 925	84,0	61,5	41,5	29,0	19,4	13,7

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Conservateur du patrimoine

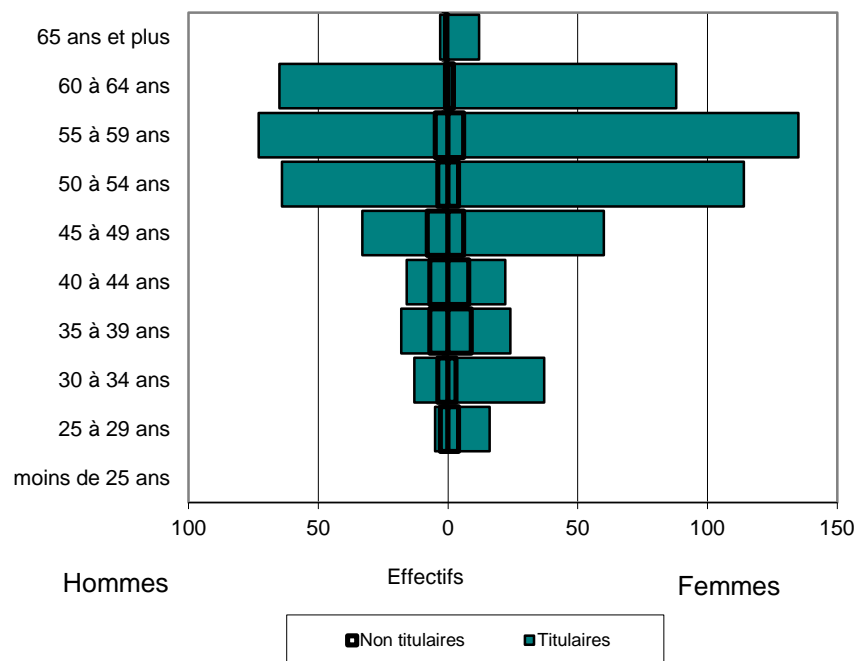
> Combien sont-ils ?

880 agents dont..... **63% de femmes**
 798 titulaires dont 64% de femmes
 82 non titulaires dont 51% de femmes

836 équivalent temps plein

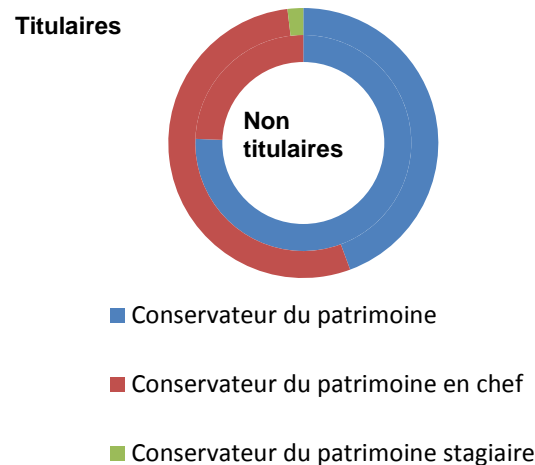
Le cadre d'emplois "Conservateur du patrimoine" représente 1% de la filière Culturelle

> Pyramide des âges au 31/12/2011

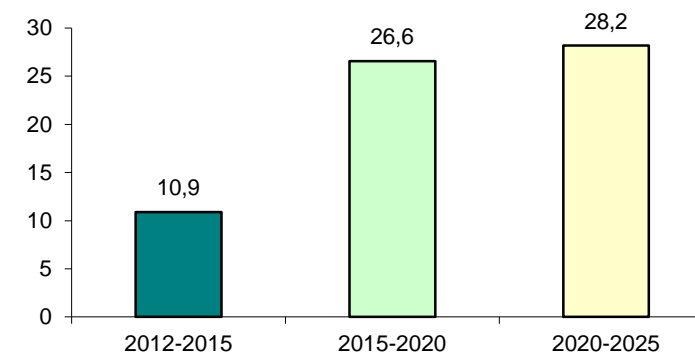


Age moyen
 Titulaires 51 ans et 9 mois
 Non titulaires 44 ans et 2 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 10,9 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	63	98,4	54,0	42,9
Département	214	90,2	66,8	44,4
SDIS	0	0,0	0,0	0,0
Centres de gestion - CNFPT	5	80,0	60,0	40,0
Commune de moins de 500 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 500 et 999 hab.		50,0	50,0	50,0
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.		100,0	100,0	100,0
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.		100,0	0,0	0,0
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	23	78,3	69,6	47,8
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	35	91,4	68,6	48,6
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	68	91,2	75,0	52,9
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	111	97,3	74,8	46,8
Commune de plus de 80 000 hab.	231	90,5	66,2	46,3
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	0	0,0	0,0	0,0
Structures intercommunales d'agglomération	95	86,3	52,6	34,7
Communauté de commune	15	80,0	46,7	20,0
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	14	78,6	71,4	42,9
Autres		100,0	50,0	0,0
Total	880	90,7	65,6	44,4

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> **Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011**

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	287	466	753	36	36	72	36,7	57,0	93,8
Temps partiel		42					0,3	5,1	0,5
Temps non complet		0					0,5	0,3	0,1
Ensemble	290	508	798	40	42	82	37,5	62,5	100,0

> **Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région**

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	35	91,4	77,1	59,4	33,3	43,8	33,3
Aquitaine	43	90,7	55,8	69,2	50,0	41,0	25,0
Auvergne	18	88,9	61,1	68,8	50,0	37,5	50,0
Basse-Normandie	21	76,2	61,9	56,3	100,0	50,0	80,0
Bourgogne	37	89,2	59,5	72,7	25,0	48,5	0,0
Bretagne	40	100,0	55,0	55,0	0,0	30,0	0,0
Centre	48	85,4	70,8	75,6	14,3	53,7	14,3
Champagne-Ardenne	19	100,0	26,3	78,9	0,0	47,4	0,0
Corse	13	84,6	38,5	100,0	50,0	81,8	0,0
Franche-Comté	23	82,6	73,9	68,4	0,0	63,2	0,0
Guadeloupe		100,0	75,0	75,0	0,0	25,0	0,0
Guyane		100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Haute-Normandie	22	77,3	68,2	70,6	0,0	47,1	0,0
Ile-de-France	94	90,4	78,7	78,8	44,4	54,1	22,2
Languedoc-Roussillon	31	100,0	64,5	64,5	0,0	41,9	0,0
Limousin	8	87,5	75,0	57,1	0,0	28,6	0,0
Lorraine	30	96,7	50,0	62,1	0,0	41,4	0,0
Martinique		100,0	50,0	100,0	0,0	50,0	0,0
Midi-Pyrénées	36	94,4	50,0	82,4	0,0	47,1	0,0
Nord-Pas-de-Calais	48	85,4	60,4	53,7	14,3	36,6	14,3
Pays de la Loire	62	85,5	45,2	58,5	22,2	45,3	22,2
Picardie	29	86,2	55,2	72,0	0,0	48,0	0,0
Poitou-Charentes	24	95,8	66,7	69,6	0,0	52,2	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	97	94,8	61,9	77,2	20,0	55,4	0,0
Reunion		100,0	75,0	100,0	0,0	50,0	0,0
Rhône-Alpes	91	92,3	71,4	65,5	42,9	44,0	28,6
Ensemble	880	90,7	62,5	69	28,0	47,1	18,3
Délégations*							
Alsace-Moselle	49	91,8	67,3	62,2	25,0	42,2	25,0
Ile de France Grande Couronne	46	82,6	82,6	68,4	37,5	47,4	25,0
Ile de France Petite Couronne	48	97,9	75,0	87,2	100,0	59,6	0,0
Lorraine	16	100,0	56,3	56,3	0,0	43,8	0,0
Rhône-Alpes Grenoble	44	95,5	63,6	66,7	50,0	40,5	0,0
Rhône-Alpes Lyon	47	89,4	78,7	64,3	40,0	47,6	40,0

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Conservateur des bibliothèques

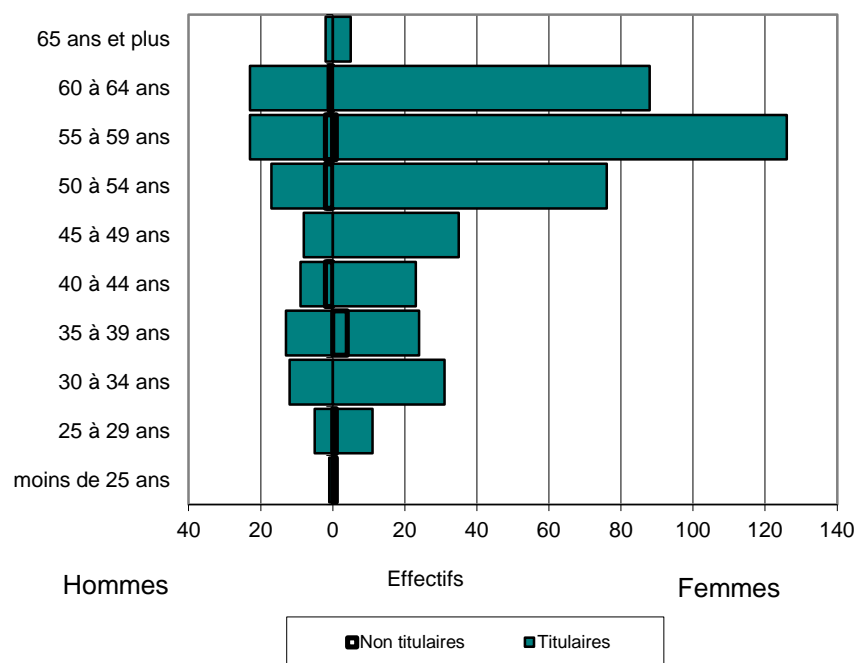
> Combien sont-ils ?

546 agents dont..... 78% de femmes
 532 titulaires dont 79% de femmes
 14 non titulaires dont 50% de femmes

515 équivalent temps plein

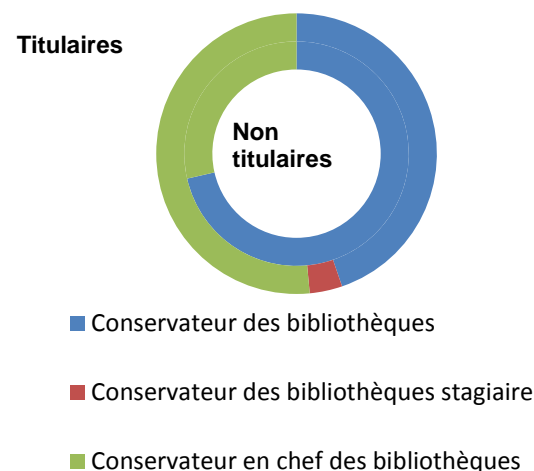
Le cadre d'emplois "Conservateur des bibliothèques" représente 1% de la filière Culturelle

> Pyramide des âges au 31/12/2011

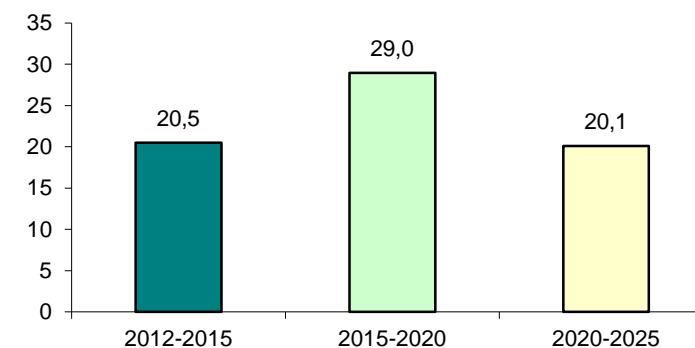


Age moyen
 Titulaires 51 ans et 1 mois
 Non titulaires 44 ans et 4 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 20,5 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région		100,0	50,0	25,0
Département	140	98,6	62,1	43,6
SDIS	0	0,0	0,0	0,0
Centres de gestion - CNFPT		100,0	100,0	100,0
Commune de moins de 500 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 500 et 999 hab.		0,0	0,0	0,0
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.		50,0	50,0	0,0
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	8	62,5	75,0	37,5
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	26	96,2	84,6	73,1
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	76	100,0	76,3	63,2
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	73	100,0	71,2	52,1
Commune de plus de 80 000 hab.	107	97,2	59,8	45,8
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	0	0,0	0,0	0,0
Structures intercommunales d'agglomération	83	96,4	67,5	47,0
Communauté de commune	20	100,0	70,0	50,0
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes		100,0	33,3	33,3
Autres		100,0	100,0	0,0
Total	546	97,4	67,0	49,6

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> **Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011**

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	111	382	493	6		10	21,4	70,7	92,1
Temps partiel		37	39				0,4	6,8	7,1
Temps non complet		0	0				0,2	0,5	0,7
Ensemble	113	419	532	7	7	14	22,0	78,0	100,0

> **Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région**

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	25	92,0	80,0	73,9	50,0	43,5	50,0
Aquitaine	36	100,0	77,8	61,1	0,0	41,7	0,0
Auvergne	5	100,0	80,0	40,0	0,0	20,0	0,0
Basse-Normandie	10	100,0	70,0	80,0	0,0	50,0	0,0
Bourgogne	6	83,3	66,7	20,0	100,0	20,0	100,0
Bretagne	17	100,0	76,5	58,8	0,0	35,3	0,0
Centre	29	89,7	79,3	73,1	33,3	42,3	33,3
Champagne-Ardenne	11	90,9	72,7	70,0	0,0	40,0	0,0
Corse	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Franche-Comté	6	100,0	50,0	50,0	0,0	33,3	0,0
Guadeloupe		100,0	100,0	66,7	0,0	33,3	0,0
Guyane		100,0	100,0	100,0	0,0	50,0	0,0
Haute-Normandie	15	100,0	80,0	66,7	0,0	60,0	0,0
Ile-de-France	121	98,3	83,5	68,1	50,0	54,6	50,0
Languedoc-Roussillon	36	97,2	77,8	65,7	0,0	51,4	0,0
Limousin	6	100,0	83,3	83,3	0,0	50,0	0,0
Lorraine	18	94,4	61,1	47,1	100,0	41,2	0,0
Martinique		100,0	66,7	100,0	0,0	100,0	0,0
Midi-Pyrénées	23	100,0	69,6	56,5	0,0	56,5	0,0
Nord-Pas-de-Calais	23	100,0	78,3	73,9	0,0	39,1	0,0
Pays de la Loire	18	100,0	83,3	77,8	0,0	44,4	0,0
Picardie	8	100,0	87,5	62,5	0,0	50,0	0,0
Poitou-Charentes	12	91,7	66,7	54,5	100,0	54,5	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	57	100,0	78,9	78,9	0,0	61,4	0,0
Reunion		100,0	75,0	75,0	0,0	75,0	0,0
Rhône-Alpes	52	96,2	76,9	68,0	0,0	54,0	0,0
Ensemble	546	97,4	78,0	68	42,9	50,2	28,6
Délégations*							
Alsace-Moselle	30	93,3	76,7	67,9	50,0	39,3	50,0
Ile de France Grande Couronne	36	97,2	77,8	71,4	100,0	51,4	100,0
Ile de France Petite Couronne	85	98,8	85,9	66,7	0,0	56,0	0,0
Lorraine	13	92,3	61,5	50,0	100,0	50,0	0,0
Rhône-Alpes Grenoble	24	100,0	75,0	66,7	0,0	54,2	0,0
Rhône-Alpes Lyon	28	92,9	78,6	69,2	0,0	53,8	0,0

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Attaché de conservation du patrimoine

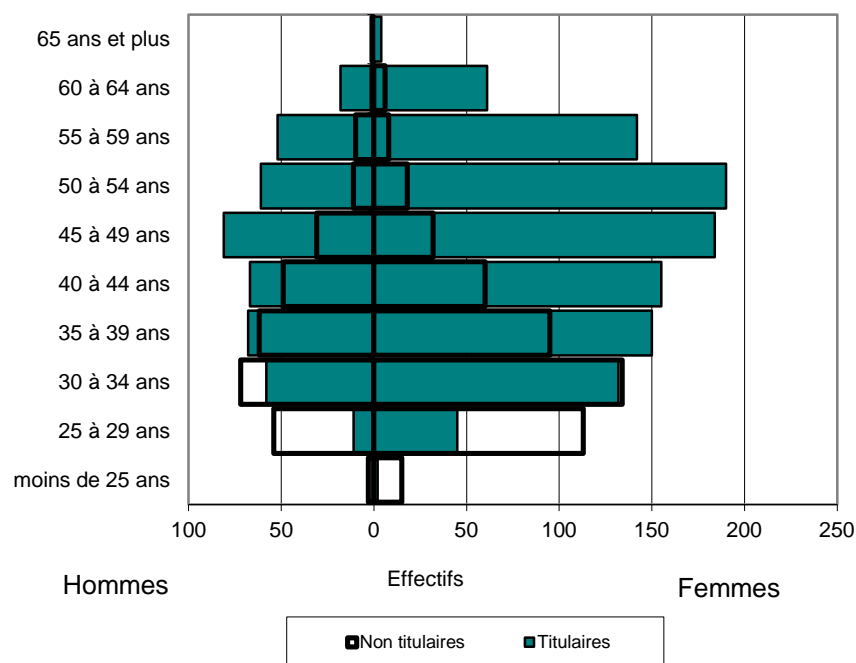
> Combien sont-ils ?

2 256 agents dont..... 69% de femmes
 1 481 titulaires dont 72% de femmes
 775 non titulaires dont 62% de femmes

2 054 équivalent temps plein

Le cadre d'emplois "Attaché de conservation du patrimoine" représente 4% de la filière Culturelle

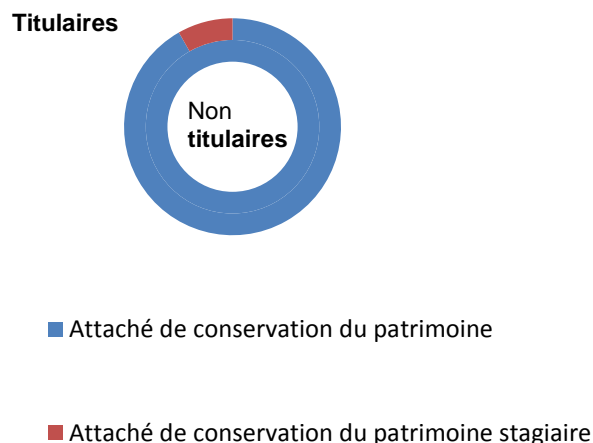
> Pyramide des âges au 31/12/2011



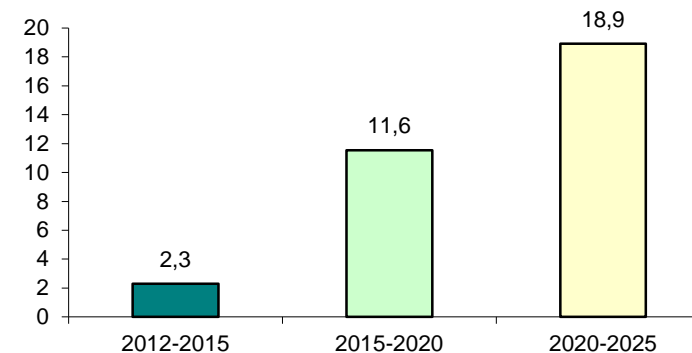
Age moyen

Titulaires 45 ans et 1 mois
 Non titulaires 35 ans et 12 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 2,3 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	74	75,7	18,9	9,5
Département	769	71,4	25,7	13,7
SDIS		50,0	50,0	50,0
Centres de gestion - CNFPT	52	44,2	3,8	1,9
Commune de moins de 500 hab.		0,0	0,0	0,0
Commune entre 500 et 999 hab.	5	60,0	20,0	0,0
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	7	0,0	0,0	0,0
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	17	52,9	23,5	5,9
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	75	62,7	29,3	10,7
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	134	71,6	35,1	17,2
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	197	64,5	24,4	13,2
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	170	75,9	27,1	14,7
Commune de plus de 80 000 hab.	385	67,8	32,5	17,9
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements		100,0	100,0	100,0
Structures intercommunales d'agglomération	213	50,7	20,2	10,3
Communauté de commune	53	58,5	22,6	11,3
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	55	56,4	25,5	12,7
Autres	43	20,9	11,6	2,3
Total	2 256	65,6	25,8	13,4

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	403	846	1 249	272	417	689	29,9	56,0	85,9
Temps partiel			217	10	31	41	0,4	1,4	11,4
Temps non complet			15	12	33	45	0,7	1,5	2,7
Ensemble	416	1 065	1 481	294	481	775	31,5	68,5	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	112	50,0	66,1	37,5	5,4	16,1	3,6
Aquitaine	82	70,7	75,6	50,0	12,5	27,6	0,0
Auvergne	47	55,3	66,0	30,8	0,0	19,2	0,0
Basse-Normandie	58	77,6	58,6	24,4	0,0	11,1	0,0
Bourgogne	54	70,4	74,1	26,3	0,0	15,8	0,0
Bretagne	85	64,7	70,6	34,5	3,3	14,5	3,3
Centre	137	43,1	62,0	37,3	1,3	16,9	1,3
Champagne-Ardenne	49	44,9	65,3	13,6	0,0	4,5	0,0
Corse	10	80,0	60,0	37,5	0,0	37,5	0,0
Franche-Comté	38	92,1	71,1	40,0	0,0	20,0	0,0
Guadeloupe	5	80,0	80,0	50,0	0,0	50,0	0,0
Guyane	14	57,1	71,4	12,5	0,0	0,0	0,0
Haute-Normandie	86	60,5	66,3	25,0	0,0	11,5	0,0
Ile-de-France	353	72,2	72,0	37,6	12,2	21,2	6,1
Languedoc-Roussillon	90	74,4	77,8	47,8	21,7	26,9	8,7
Limousin	27	74,1	59,3	25,0	0,0	5,0	0,0
Lorraine	60	73,3	78,3	31,8	18,8	18,2	6,3
Martinique	7	71,4	57,1	40,0	50,0	20,0	50,0
Midi-Pyrénées	67	68,7	74,6	41,3	19,0	21,7	4,8
Nord-Pas-de-Calais	106	66,0	68,9	28,6	5,6	17,1	2,8
Pays de la Loire	139	74,1	63,3	23,3	0,0	6,8	0,0
Picardie	61	54,1	54,1	21,2	3,6	12,1	3,6
Poitou-Charentes	59	64,4	66,1	15,8	9,5	5,3	4,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	222	69,8	65,3	51,6	9,0	29,7	4,5
Reunion	12	75,0	75,0	11,1	66,7	11,1	0,0
Rhône-Alpes	276	61,6	71,0	38,8	8,5	20,6	4,7
Ensemble	2 256	65,6	68,5	36	7,1	18,7	3,4
Délégations*							
Alsace-Moselle	132	53,0	68,9	34,3	6,5	15,7	3,2
Ile de France Grande Couronne	142	75,4	69,0	32,7	14,3	17,8	11,4
Ile de France Petite Couronne	211	70,1	73,9	41,2	11,1	23,6	3,2
Lorraine	40	75,0	75,0	36,7	20,0	20,0	10,0
Rhône-Alpes Grenoble	118	66,1	72,9	37,2	5,0	21,8	5,0
Rhône-Alpes Lyon	158	58,2	69,6	40,2	10,6	19,6	4,5

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Bibliothécaire

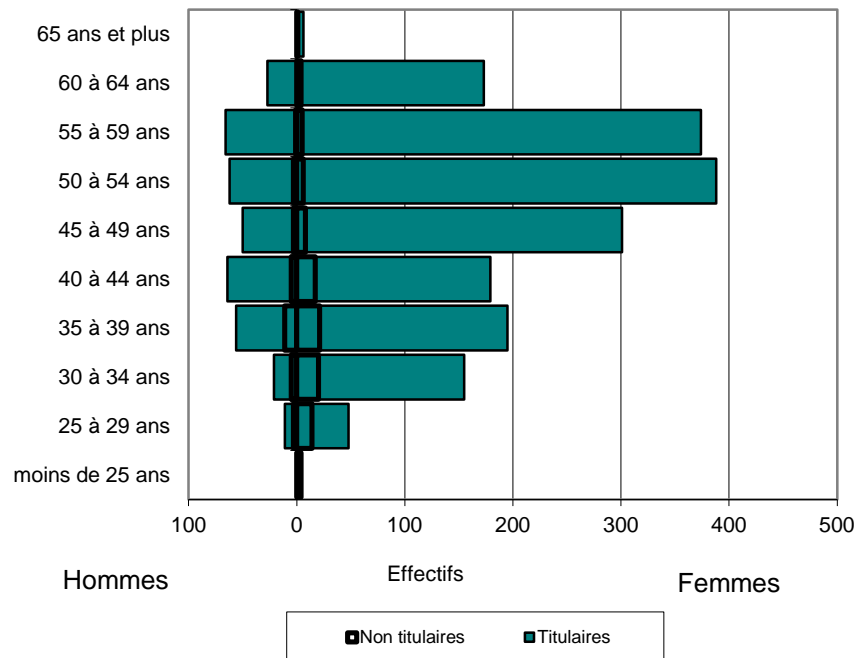
> Combien sont-ils ?

2 308 agents dont..... 83% de femmes
 2 177 titulaires dont 84% de femmes
 131 non titulaires dont 76% de femmes

2 141 équivalent temps plein

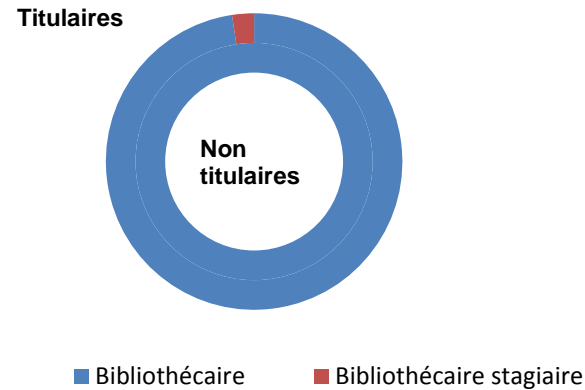
Le cadre d'emplois "Bibliothécaire" représente 4% de la filière Culturelle

> Pyramide des âges au 31/12/2011

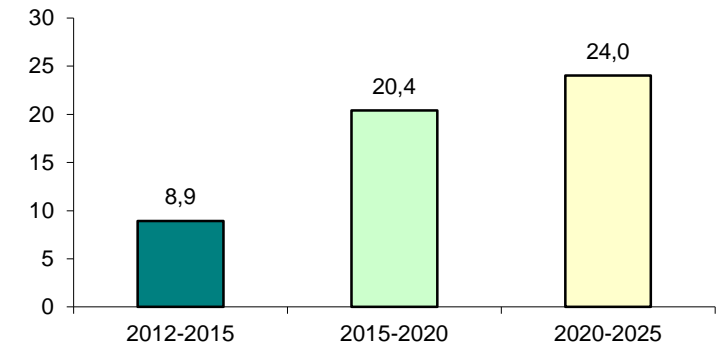


Age moyen
 Titulaires 47 ans et 12 mois
 Non titulaires 38 ans et 10 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 8,9 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	42	90,5	31,0	16,7
Département	330	96,7	49,1	25,2
SDIS		100,0	0,0	0,0
Centres de gestion - CNFPT	16	93,8	43,8	18,8
Commune de moins de 500 hab.		100,0	100,0	0,0
Commune entre 500 et 999 hab.		100,0	0,0	0,0
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	12	75,0	25,0	16,7
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	32	87,5	43,8	18,8
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	220	92,3	50,0	30,5
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	239	96,2	51,9	31,4
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	265	95,1	50,9	32,1
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	294	93,5	42,9	24,1
Commune de plus de 80 000 hab.	391	95,9	52,9	33,0
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements		100,0	0,0	0,0
Structures intercommunales d'agglomération	331	94,0	50,2	30,2
Communauté de commune	112	92,9	40,2	25,9
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	10	60,0	10,0	0,0
Autres	9	77,8	22,2	0,0
Total	2 308	94,3	48,4	28,5

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> **Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011**

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	339	1 515	1 854	29	77	106	15,9	69,0	84,9
Temps partiel			292			10	0,0	0,0	13,1
Temps non complet			31			15	0,0	0,0	2,0
Ensemble	357	1 820	2 177	31	100	131	16,8	83,2	100,0

> **Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région**

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	62	88,7	85,5	47,3	28,6	27,3	28,6
Aquitaine	113	98,2	81,4	45,9	0,0	28,8	0,0
Auvergne	39	100,0	87,2	46,2	0,0	17,9	0,0
Basse-Normandie	66	93,9	83,3	53,2	0,0	29,0	0,0
Bourgogne	76	96,1	88,2	53,4	0,0	30,1	0,0
Bretagne	114	93,0	86,8	44,3	0,0	23,6	0,0
Centre	87	95,4	82,8	43,4	0,0	20,5	0,0
Champagne-Ardenne	40	95,0	72,5	42,1	0,0	21,1	0,0
Corse		100,0	75,0	50,0	0,0	50,0	0,0
Franche-Comté	53	100,0	88,7	64,2	0,0	43,4	0,0
Guadeloupe	8	75,0	87,5	66,7	0,0	16,7	0,0
Guyane		100,0	75,0	25,0	0,0	0,0	0,0
Haute-Normandie	66	87,9	89,4	43,1	12,5	32,8	0,0
Ile-de-France	506	91,7	82,6	51,1	16,7	30,4	7,1
Languedoc-Roussillon	110	93,6	80,0	55,3	28,6	24,3	14,3
Limousin	23	100,0	91,3	52,2	0,0	30,4	0,0
Lorraine	56	91,1	85,7	58,8	20,0	39,2	0,0
Martinique	20	100,0	75,0	30,0	0,0	15,0	0,0
Midi-Pyrénées	104	94,2	86,5	56,1	0,0	35,7	0,0
Nord-Pas-de-Calais	109	96,3	70,6	37,1	0,0	19,0	0,0
Pays de la Loire	75	96,0	81,3	51,4	33,3	29,2	0,0
Picardie	47	85,1	85,1	52,5	0,0	35,0	0,0
Poitou-Charentes	48	95,8	83,3	45,7	0,0	28,3	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	193	97,4	85,0	62,2	40,0	37,8	40,0
Reunion	28	100,0	78,6	32,1	0,0	17,9	0,0
Rhône-Alpes	257	96,1	84,0	49,8	40,0	33,2	30,0
Ensemble	2 308	94,3	83,2	50	15,3	29,7	8,4
Délégations*							
Alsace-Moselle	89	89,9	83,1	51,3	22,2	31,3	22,2
Ile de France Grande Couronne	223	91,5	81,2	54,4	21,1	35,8	5,3
Ile de France Petite Couronne	283	91,9	83,7	48,5	13,0	26,2	8,7
Lorraine	29	89,7	93,1	57,7	33,3	38,5	0,0
Rhône-Alpes Grenoble	123	96,7	89,4	52,9	50,0	31,9	50,0
Rhône-Alpes Lyon	134	95,5	79,1	46,9	33,3	34,4	16,7

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Professeur d'enseignement artistique

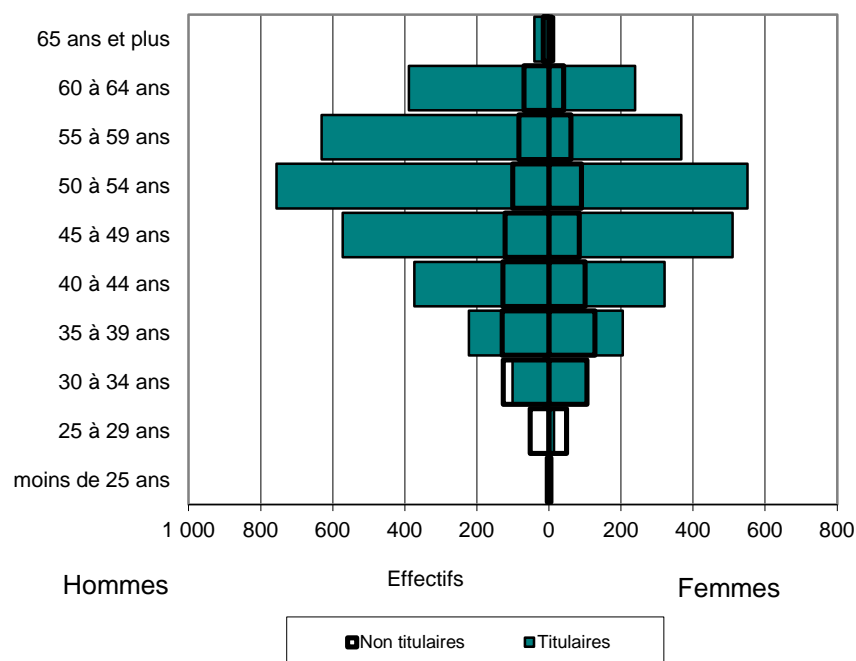
> Combien sont-ils ?

6 921 agents dont..... 43% de femmes
 5 418 titulaires dont 43% de femmes
 1 503 non titulaires dont 45% de femmes

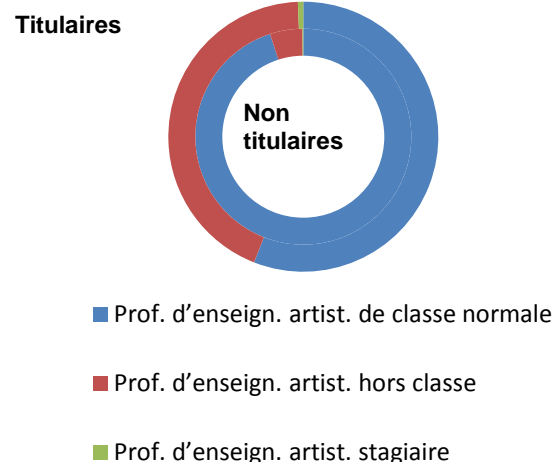
5 308 équivalent temps plein

Le cadre d'emplois "Professeur d'enseignement artistique" représente 11% de la filière Culturelle

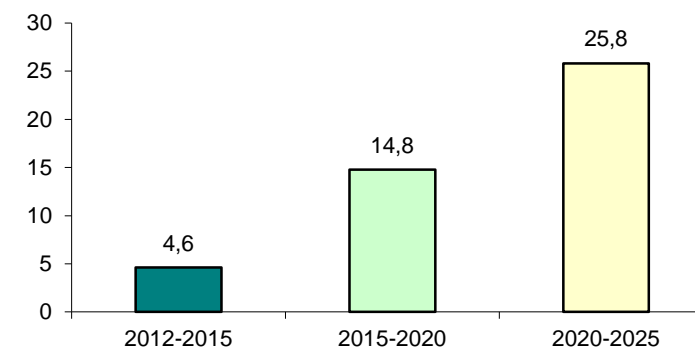
> Pyramide des âges au 31/12/2011



> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 4,6 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	18	94,4	44,4	16,7
Département	8	87,5	37,5	12,5
SDIS		0,0	100,0	0,0
Centres de gestion - CNFPT	13	76,9	84,6	69,2
Commune de moins de 500 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 500 et 999 hab.		0,0	100,0	0,0
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	9	11,1	44,4	33,3
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	46	21,7	45,7	26,1
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	238	45,4	37,8	21,4
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	291	68,4	52,9	28,9
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	587	78,4	54,0	28,3
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	990	80,3	51,8	30,4
Commune de plus de 80 000 hab.	1 496	83,9	49,8	28,8
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements		0,0	0,0	0,0
Structures intercommunales d'agglomération	2 069	86,5	50,4	28,2
Communauté de commune	251	71,7	50,2	22,7
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	364	88,5	51,1	28,8
Autres	535	49,3	43,6	28,4
Total	6 921	78,3	49,9	28,3

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	2 757	2 056	4 813	478	387	865	46,7	35,3	82,0
Temps partiel	54	79	133	32	16	48	1,2	1,4	2,6
Temps non complet	278	194	472	323	267	590	8,7	6,7	15,3
Ensemble	3 089	2 329	5 418	833	670	1 503	56,7	43,3	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	192	76,6	37,0	62,6	28,9	37,4	11,1
Aquitaine	296	67,6	40,9	48,0	36,5	30,5	28,1
Auvergne	102	84,3	33,3	50,0	6,3	27,9	0,0
Basse-Normandie	142	82,4	44,4	55,6	28,0	30,8	24,0
Bourgogne	209	77,5	39,7	43,8	29,8	20,4	12,8
Bretagne	286	79,4	40,6	56,4	44,1	26,0	23,7
Centre	280	73,6	43,6	55,3	25,7	32,0	17,6
Champagne-Ardenne	121	69,4	39,7	60,7	5,4	27,4	2,7
Corse	11	100,0	45,5	45,5	0,0	27,3	0,0
Franche-Comté	141	83,7	38,3	50,8	30,4	23,7	13,0
Guadeloupe		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Guyane		100,0	33,3	66,7	0,0	33,3	0,0
Haute-Normandie	244	77,9	43,0	56,3	38,9	35,8	20,4
Ile-de-France	1 766	79,2	51,6	55,6	39,7	32,6	23,9
Languedoc-Roussillon	252	78,2	49,6	54,3	30,9	32,0	20,0
Limousin	77	92,2	41,6	67,6	33,3	35,2	16,7
Lorraine	158	77,8	39,2	49,6	25,7	25,2	14,3
Martinique	21	61,9	42,9	15,4	37,5	0,0	12,5
Midi-Pyrénées	195	75,4	36,9	53,7	37,5	26,5	20,8
Nord-Pas-de-Calais	431	74,7	38,3	56,8	37,6	30,1	23,9
Pays de la Loire	401	73,8	39,7	57,8	21,9	31,4	13,3
Picardie	161	74,5	46,0	60,8	29,3	35,8	19,5
Poitou-Charentes	156	87,8	42,3	51,1	26,3	23,4	15,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	636	80,5	41,5	61,9	21,8	39,8	11,3
Reunion	22	90,9	18,2	50,0	0,0	20,0	0,0
Rhône-Alpes	618	82,7	37,5	50,1	18,7	26,8	9,3
Ensemble	6 921	78,3	43,3	55	31,1	31,0	18,4
Délégations*							
Alsace-Moselle	281	75,4	35,2	59,4	26,1	34,4	11,6
Ile de France Grande Couronne	703	77,7	51,6	59,2	42,7	35,0	22,3
Ile de France Petite Couronne	1 063	80,2	51,6	53,3	37,4	31,1	25,1
Lorraine	69	84,1	49,3	46,6	36,4	22,4	18,2
Rhône-Alpes Grenoble	345	78,0	38,3	47,6	18,4	24,9	9,2
Rhône-Alpes Lyon	273	88,6	36,6	52,9	19,4	28,9	9,7

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques

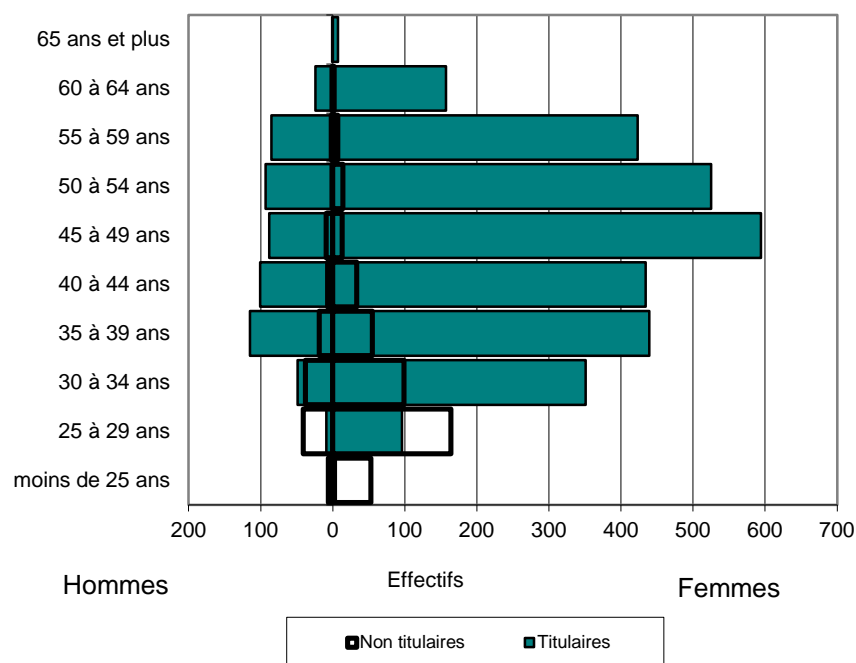
> Combien sont-ils ?

4 159 agents dont..... 83% de femmes
 3 595 titulaires dont 84% de femmes
 564 non titulaires dont 78% de femmes

3 757 équivalent temps plein

Le cadre d'emplois "Assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliot" représente 7% de la filière Culturelle

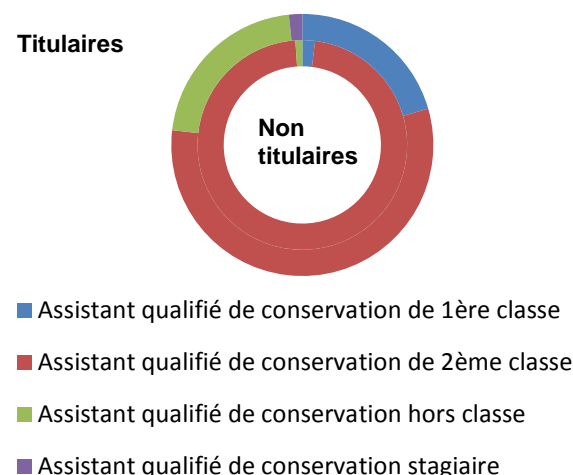
> Pyramide des âges au 31/12/2011



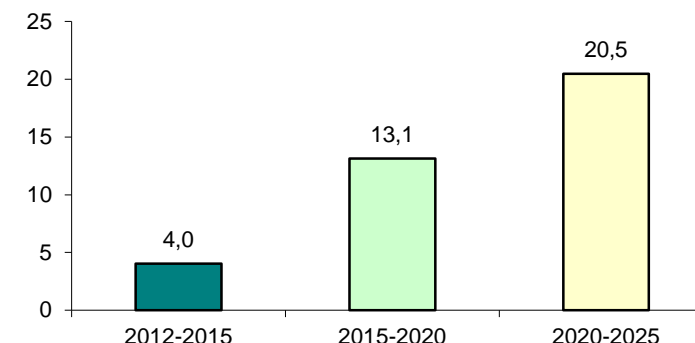
Age moyen

Titulaires 45 ans et 7 mois
 Non titulaires 32 ans et 2 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 4 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	21	95,2	4,8	0,0
Département	702	84,3	26,9	13,0
SDIS		100,0	0,0	0,0
Centres de gestion - CNFPT	51	33,3	0,0	0,0
Commune de moins de 500 hab.		100,0	0,0	0,0
Commune entre 500 et 999 hab.	6	50,0	16,7	16,7
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	29	82,8	17,2	3,4
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	85	87,1	18,8	9,4
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	399	91,5	26,6	13,5
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	288	92,4	35,4	17,7
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	334	87,4	33,2	17,1
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	497	85,5	36,8	18,9
Commune de plus de 80 000 hab.	878	88,7	39,0	22,0
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	6	83,3	0,0	0,0
Structures intercommunales d'agglomération	595	84,4	36,6	21,7
Communauté de commune	226	87,2	24,3	11,1
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	27	85,2	33,3	14,8
Autres	13	69,2	30,8	7,7
Total	4 159	86,4	32,3	17,0

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> **Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011**

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	510	2 202	2 712	115	382	497	15,0	62,1	77,2
Temps partiel			803			27	0,0	0,0	20,0
Temps non complet			80			40	0,0	0,0	2,9
Ensemble	565	3 030	3 595	124	440	564	16,6	83,4	100,0

> **Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région**

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	126	89,7	83,3	31,9	15,4	20,4	15,4
Aquitaine	142	95,8	88,0	24,3	0,0	13,2	0,0
Auvergne	92	85,9	84,8	38,0	0,0	20,3	0,0
Basse-Normandie	74	89,2	83,8	27,3	0,0	12,1	0,0
Bourgogne	122	91,0	86,9	44,1	0,0	24,3	0,0
Bretagne	266	91,7	86,1	38,5	9,1	15,6	0,0
Centre	132	92,4	84,1	36,9	10,0	13,9	0,0
Champagne-Ardenne	87	78,2	80,5	30,9	0,0	16,2	0,0
Corse	12	100,0	91,7	50,0	0,0	25,0	0,0
Franche-Comté	78	91,0	76,9	33,8	0,0	16,9	0,0
Guadeloupe	11	100,0	81,8	27,3	0,0	0,0	0,0
Guyane	7	71,4	71,4	60,0	100,0	20,0	50,0
Haute-Normandie	93	73,1	80,6	41,2	4,0	11,8	0,0
Ile-de-France	665	76,4	83,2	35,4	5,1	18,5	1,9
Languedoc-Roussillon	171	86,0	84,2	48,3	4,2	28,6	4,2
Limousin	79	94,9	88,6	45,3	0,0	25,3	0,0
Lorraine	142	81,7	81,7	37,9	0,0	19,0	0,0
Martinique	20	100,0	70,0	30,0	0,0	10,0	0,0
Midi-Pyrénées	212	85,8	82,5	36,3	3,3	17,6	3,3
Nord-Pas-de-Calais	160	86,3	74,4	26,8	9,1	15,9	4,5
Pays de la Loire	246	89,0	83,3	33,8	0,0	18,3	0,0
Picardie	74	71,6	81,1	41,5	0,0	32,1	0,0
Poitou-Charentes	117	93,2	82,9	42,2	0,0	27,5	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	292	94,2	82,9	38,9	0,0	21,5	0,0
Reunion	21	85,7	90,5	22,2	0,0	5,6	0,0
Rhône-Alpes	718	87,6	85,0	37,2	7,9	21,5	3,4
Ensemble	4 159	86,4	83,4	37	4,8	19,4	2,1
Délégations*							
Alsace-Moselle	197	85,3	80,7	34,5	6,9	20,8	6,9
Ile de France Grande Couronne	317	77,3	83,6	35,9	5,6	15,9	4,2
Ile de France Petite Couronne	348	75,6	82,8	35,0	4,7	20,9	0,0
Lorraine	71	85,9	87,3	36,1	0,0	16,4	0,0
Rhône-Alpes Grenoble	357	88,2	85,7	40,3	11,9	23,2	2,4
Rhône-Alpes Lyon	361	87,0	84,2	34,1	4,3	19,7	4,3

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Assistant spécialisé d'enseignement artistique

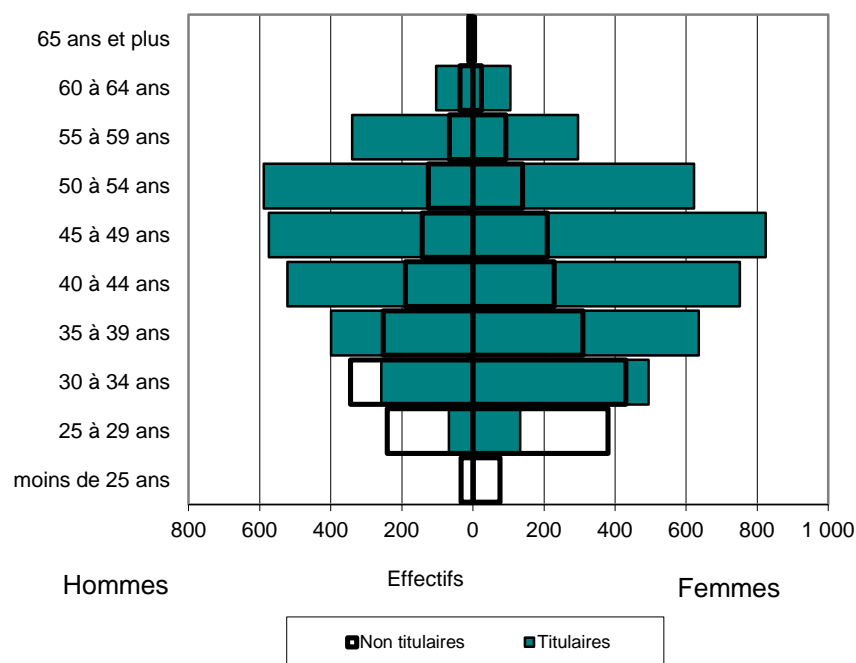
> Combien sont-ils ?

10 067 agents dont..... 57% de femmes
 6 729 titulaires dont 58% de femmes
 3 338 non titulaires dont 57% de femmes

6 410 équivalent temps plein

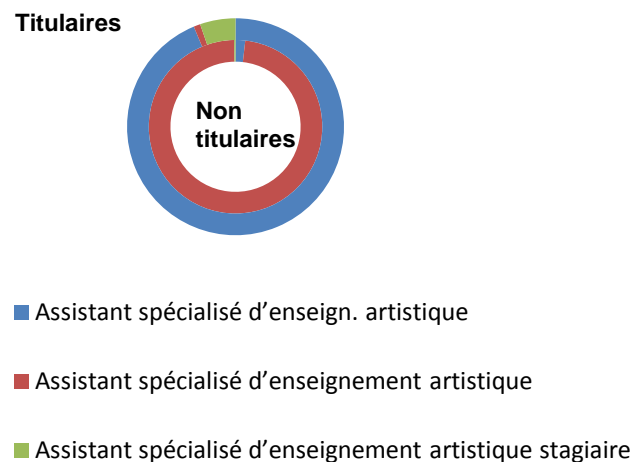
Le cadre d'emplois "Assistant spécialisé d'enseignement artistique" représente 16% de la filière Culturelle

> Pyramide des âges au 31/12/2011

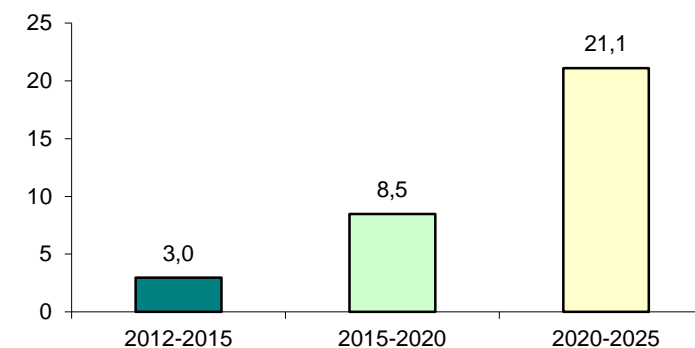


Age moyen
 Titulaires 44 ans et 8 mois
 Non titulaires 37 ans et 11 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 3 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	19	100,0	31,6	10,5
Département	56	66,1	26,8	14,3
SDIS		0,0	0,0	0,0
Centres de gestion - CNFPT	14	14,3	21,4	0,0
Commune de moins de 500 hab.		0,0	0,0	0,0
Commune entre 500 et 999 hab.		25,0	50,0	50,0
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	27	63,0	18,5	7,4
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	111	44,1	15,3	4,5
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	938	60,4	22,1	9,2
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	1 203	71,1	29,2	12,0
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	1 524	68,8	25,7	10,5
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	1 259	62,7	29,4	13,7
Commune de plus de 80 000 hab.	879	76,0	26,1	11,4
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	11	45,5	45,5	18,2
Structures intercommunales d'agglomération	1 901	70,2	25,0	10,9
Communauté de commune	1 009	59,3	20,7	8,4
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	1 001	66,7	26,2	10,9
Autres	111	64,9	19,8	5,4
Total	10 067	66,8	25,5	10,8

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	1 922	2 358	4 280	593	757	1 350	25,0	30,9	55,9
Temps partiel	64	295	359	8	35	43	0,7	3,3	4,0
Temps non complet	873	1 217	2 090	843	1 102	1 945	17,0	23,0	40,1
Ensemble	2 859	3 870	6 729	1 444	1 894	3 338	42,7	57,3	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	180	62,2	53,3	27,7	20,6	12,5	8,8
Aquitaine	428	76,6	54,2	33,2	9,0	15,2	3,0
Auvergne	242	74,0	52,5	26,8	11,1	13,4	4,8
Basse-Normandie	181	74,0	55,2	25,4	21,3	10,4	8,5
Bourgogne	254	70,1	53,9	24,2	17,1	9,0	6,6
Bretagne	530	64,7	58,9	26,8	10,2	10,5	6,4
Centre	412	71,4	52,9	31,0	13,6	12,6	5,9
Champagne-Ardenne	140	65,0	60,0	42,9	10,2	18,7	6,1
Corse	26	88,5	46,2	21,7	33,3	17,4	33,3
Franche-Comté	172	80,8	50,0	34,5	21,2	14,4	9,1
Guadeloupe		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Guyane	23	65,2	30,4	33,3	25,0	6,7	25,0
Haute-Normandie	292	66,8	59,2	22,1	19,6	4,6	10,3
Ile-de-France	2 416	56,5	63,8	33,4	18,7	14,6	9,2
Languedoc-Roussillon	352	63,1	50,9	37,4	13,8	20,7	6,2
Limousin	133	65,4	51,9	41,4	21,7	25,3	8,7
Lorraine	253	76,7	51,0	23,2	6,8	8,8	3,4
Martinique		100,0	33,3	66,7	0,0	33,3	0,0
Midi-Pyrénées	377	70,0	53,8	38,3	11,5	18,9	5,3
Nord-Pas-de-Calais	510	72,0	51,8	22,9	7,0	7,4	3,5
Pays de la Loire	590	63,6	55,6	23,7	13,0	6,4	7,4
Picardie	160	63,1	53,8	21,8	15,3	6,9	10,2
Poitou-Charentes	242	64,0	54,1	27,1	11,5	14,2	6,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	818	69,7	56,7	31,9	17,7	11,9	5,2
Reunion	56	66,1	39,3	32,4	15,8	8,1	0,0
Rhône-Alpes	1 277	74,9	59,7	34,1	10,6	13,5	4,1
Ensemble	10 067	66,8	57,3	31	15,0	12,7	7,0
Délégations*							
Alsace-Moselle	290	70,0	50,0	27,6	18,4	10,8	6,9
Ile de France Grande Couronne	1 169	57,3	63,2	35,2	14,6	16,3	6,0
Ile de France Petite Couronne	1 247	55,8	64,3	31,6	22,3	12,9	12,2
Lorraine	143	72,0	55,9	19,4	5,0	8,7	5,0
Rhône-Alpes Grenoble	711	74,4	60,1	37,2	13,7	15,5	6,0
Rhône-Alpes Lyon	566	75,6	59,4	30,1	6,5	11,0	1,4

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques

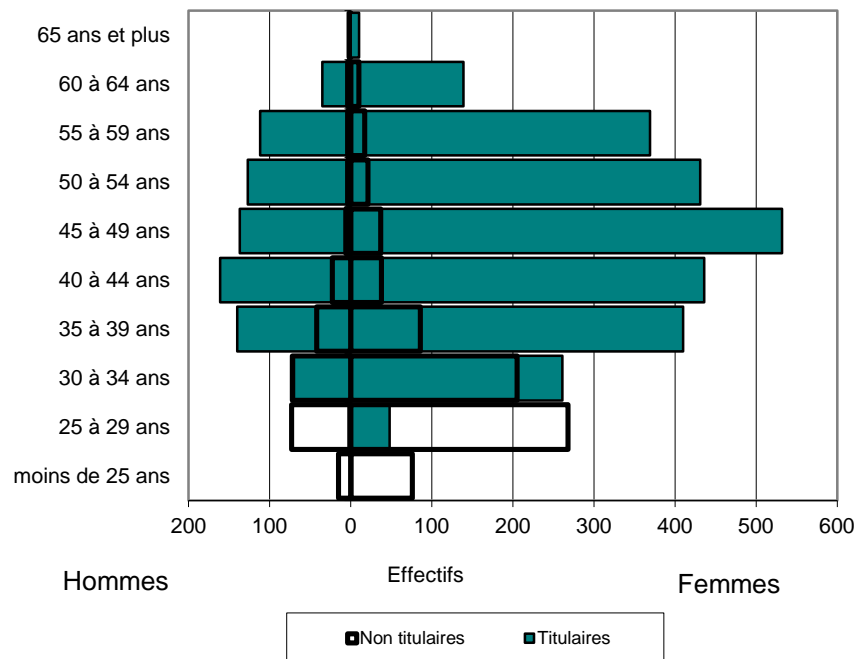
> Combien sont-ils ?

4 425 agents dont..... 77% de femmes
 3 422 titulaires dont 77% de femmes
 1 003 non titulaires dont 76% de femmes

3 962 équivalent temps plein

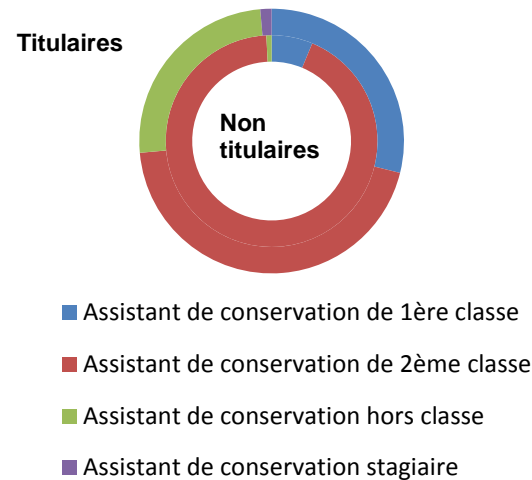
Le cadre d'emplois "Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques" représente 7% de la filière Culturelle

> Pyramide des âges au 31/12/2011

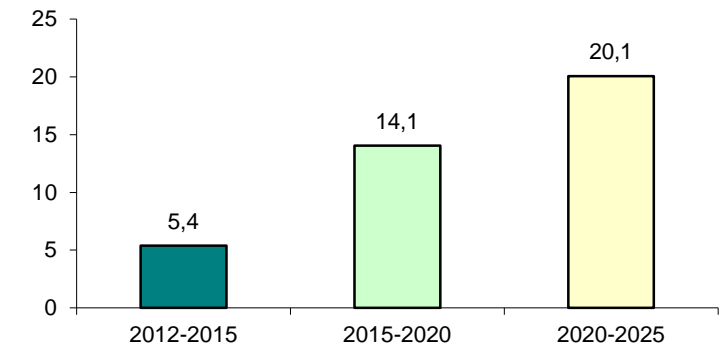


Age moyen
 Titulaires 45 ans et 9 mois
 Non titulaires 32 ans et 9 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 5,4 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	23	95,7	13,0	4,3
Département	881	79,2	28,1	14,6
SDIS		100,0	0,0	0,0
Centres de gestion - CNFPT	43	14,0	11,6	4,7
Commune de moins de 500 hab.		50,0	50,0	50,0
Commune entre 500 et 999 hab.	8	75,0	50,0	25,0
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	41	82,9	17,1	9,8
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	97	91,8	33,0	14,4
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	387	85,8	29,5	15,5
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	337	84,0	31,5	18,4
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	374	79,4	30,5	16,6
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	497	75,9	31,8	18,3
Commune de plus de 80 000 hab.	859	79,4	30,6	17,0
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	7	85,7	57,1	28,6
Structures intercommunales d'agglomération	576	70,3	28,0	16,0
Communauté de commune	204	75,0	25,5	12,7
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	27	59,3	25,9	14,8
Autres	59	20,3	10,2	6,8
Total	4 425	77,3	29,0	15,9

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	720	1 978	2 698	219	635	854	21,2	59,1	80,3
Temps partiel			630			47	0,0	0,0	15,3
Temps non complet			94			102	0,0	0,0	4,4
Ensemble	786	2 636	3 422	245	758	1 003	23,3	76,7	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	168	44,6	80,4	34,7	1,1	17,3	0,0
Aquitaine	301	85,4	75,1	32,7	9,1	19,5	9,1
Auvergne	76	86,8	69,7	36,4	0,0	22,7	0,0
Basse-Normandie	88	78,4	77,3	31,9	0,0	21,7	0,0
Bourgogne	90	82,2	74,4	33,8	6,3	18,9	6,3
Bretagne	235	74,0	83,0	40,8	9,8	20,1	3,3
Centre	231	83,5	75,3	33,7	15,8	17,6	7,9
Champagne-Ardenne	84	79,8	78,6	40,3	5,9	25,4	0,0
Corse	12	100,0	58,3	41,7	0,0	16,7	0,0
Franche-Comté	75	86,7	77,3	36,9	10,0	26,2	0,0
Guadeloupe	32	100,0	75,0	28,1	0,0	18,8	0,0
Guyane	11	36,4	81,8	0,0	14,3	0,0	0,0
Haute-Normandie	118	52,5	76,3	40,3	1,8	25,8	1,8
Ile-de-France	697	68,3	77,8	41,6	5,4	19,5	3,2
Languedoc-Roussillon	215	87,9	75,3	35,4	3,8	22,2	3,8
Limousin	75	78,7	80,0	30,5	6,3	18,6	0,0
Lorraine	137	73,7	79,6	25,7	2,8	8,9	0,0
Martinique	31	90,3	67,7	35,7	0,0	10,7	0,0
Midi-Pyrénées	173	87,3	75,1	35,8	22,7	17,9	13,6
Nord-Pas-de-Calais	246	79,3	72,4	33,8	2,0	21,0	2,0
Pays de la Loire	231	78,4	77,5	32,0	0,0	17,1	0,0
Picardie	92	75,0	76,1	27,5	4,3	17,4	0,0
Poitou-Charentes	95	80,0	74,7	31,6	10,5	19,7	5,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	323	87,0	70,9	41,6	19,0	23,8	16,7
Reunion	52	75,0	90,4	25,6	15,4	5,1	15,4
Rhône-Alpes	537	79,5	79,0	34,9	5,5	18,3	3,6
Ensemble	4 425	77,3	76,7	36	6,2	19,4	3,7
Délégations*							
Alsace-Moselle	229	53,3	80,8	33,6	1,9	14,8	0,0
Ile de France Grande Couronne	251	73,7	80,5	44,9	7,6	24,3	3,0
Ile de France Petite Couronne	446	65,2	76,2	39,5	4,5	16,5	3,2
Lorraine	76	71,1	77,6	20,4	0,0	7,4	0,0
Rhône-Alpes Grenoble	250	78,8	80,8	34,0	5,7	16,8	3,8
Rhône-Alpes Lyon	287	80,1	77,4	35,7	5,3	19,6	3,5

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Assistant d'enseignement artistique

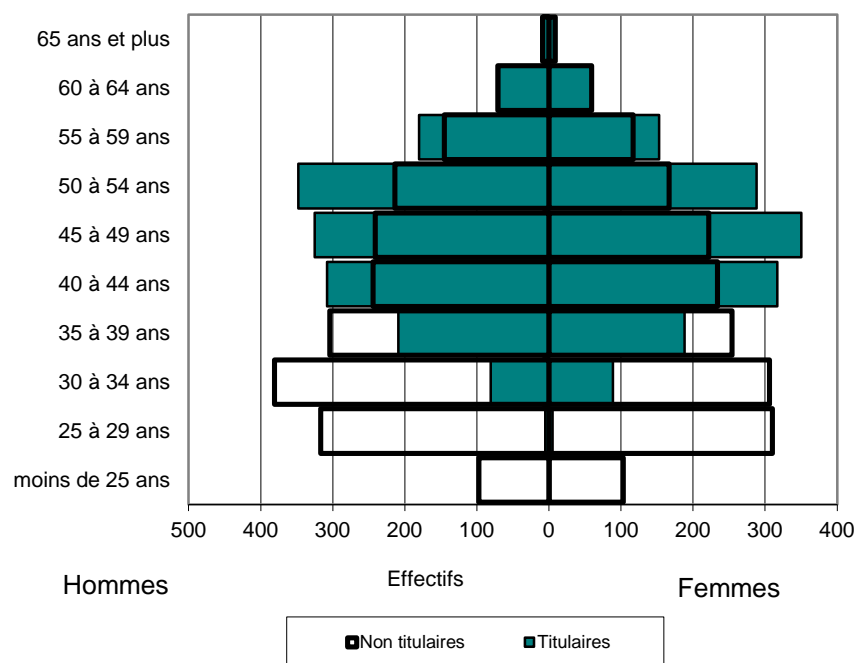
> Combien sont-ils ?

6 794 agents dont..... 48% de femmes
 2 990 titulaires dont 49% de femmes
 3 804 non titulaires dont 47% de femmes

3 769 équivalent temps plein

Le cadre d'emplois "Assistant d'enseignement artistique" représente 11% de la filière Culturelle

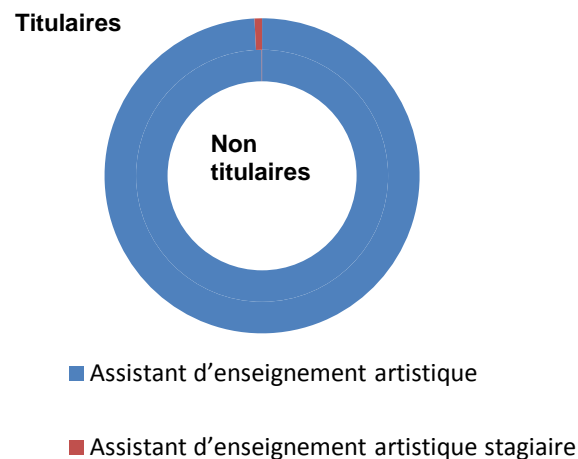
> Pyramide des âges au 31/12/2011



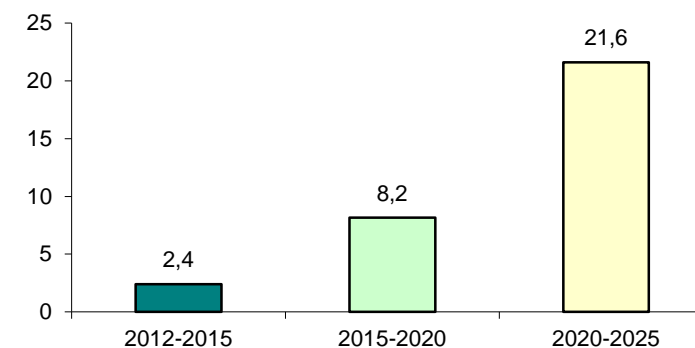
Age moyen

Titulaires 46 ans et 7 mois
 Non titulaires 39 ans et 5 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 2,4 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région		100,0	75,0	25,0
Département	24	58,3	41,7	20,8
SDIS	0	0,0	0,0	0,0
Centres de gestion - CNFPT	15	33,3	40,0	13,3
Commune de moins de 500 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 500 et 999 hab.		0,0	0,0	0,0
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	49	24,5	24,5	8,2
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	159	24,5	20,8	12,6
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	1 195	39,2	24,3	10,5
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	1 195	47,7	27,4	13,2
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	900	48,6	30,6	14,0
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	483	47,4	37,5	19,0
Commune de plus de 80 000 hab.	294	56,1	32,7	17,7
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	10	30,0	40,0	30,0
Structures intercommunales d'agglomération	918	46,3	34,6	15,8
Communauté de commune	909	37,4	20,2	8,5
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	550	46,0	25,1	11,1
Autres	87	29,9	29,9	17,2
Total	6 794	44,0	28,0	13,0

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	851	803	1 654	580	537	1 117	21,1	19,7	40,8
Temps partiel	22	53	75	22	38	60	0,6	1,3	2,0
Temps non complet	659	602	1 261	1 421	1 206	2 627	30,6	26,6	57,2
Ensemble	1 532	1 458	2 990	2 023	1 781	3 804	52,3	47,7	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	206	27,2	53,9	46,4	18,7	16,1	8,0
Aquitaine	401	46,4	49,1	43,5	20,9	18,8	10,2
Auvergne	192	43,8	38,5	38,1	15,7	17,9	6,5
Basse-Normandie	145	42,8	37,9	41,9	16,9	17,7	9,6
Bourgogne	147	32,0	42,9	34,0	24,0	10,6	10,0
Bretagne	317	40,7	43,5	31,8	26,1	14,0	10,6
Centre	312	50,6	46,2	29,7	16,2	16,5	5,8
Champagne-Ardenne	120	45,8	44,2	30,9	16,9	16,4	12,3
Corse	11	81,8	54,5	33,3	0,0	11,1	0,0
Franche-Comté	103	60,2	57,3	40,3	7,3	22,6	2,4
Guadeloupe		100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Guyane	36	44,4	27,8	37,5	20,0	12,5	15,0
Haute-Normandie	278	55,0	50,0	31,4	15,2	12,4	7,2
Ile-de-France	1 694	38,7	49,5	45,0	23,7	19,1	13,8
Languedoc-Roussillon	221	30,3	47,1	32,8	22,7	17,9	13,0
Limousin	71	50,7	32,4	41,7	20,0	16,7	14,3
Lorraine	221	34,4	53,8	40,8	17,9	10,5	8,3
Martinique		66,7	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0
Midi-Pyrénées	243	44,4	45,7	48,1	30,4	18,5	18,5
Nord-Pas-de-Calais	603	49,3	46,3	23,6	13,7	9,4	6,5
Pays de la Loire	320	47,5	45,0	30,9	13,7	11,2	8,3
Picardie	162	45,7	40,1	36,5	14,8	12,2	4,5
Poitou-Charentes	115	47,0	41,7	42,6	32,8	16,7	13,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	350	48,3	52,9	39,6	28,7	20,1	16,0
Reunion	6	100,0	33,3	66,7	0,0	16,7	0,0
Rhône-Alpes	516	53,3	52,5	32,7	19,1	15,3	8,7
Ensemble	6 794	44,0	47,7	37	20,8	15,9	10,8
Délégations*							
Alsace-Moselle	314	27,4	56,1	46,5	19,3	15,1	7,9
Ile de France Grande Couronne	862	39,3	47,2	42,5	22,0	18,9	14,1
Ile de France Petite Couronne	832	38,1	51,9	47,6	25,4	19,2	13,4
Lorraine	113	40,7	47,8	37,0	14,9	8,7	9,0
Rhône-Alpes Grenoble	318	53,8	53,8	31,6	19,0	15,8	10,2
Rhône-Alpes Lyon	198	52,5	50,5	34,6	19,1	14,4	6,4

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Adjoint du patrimoine

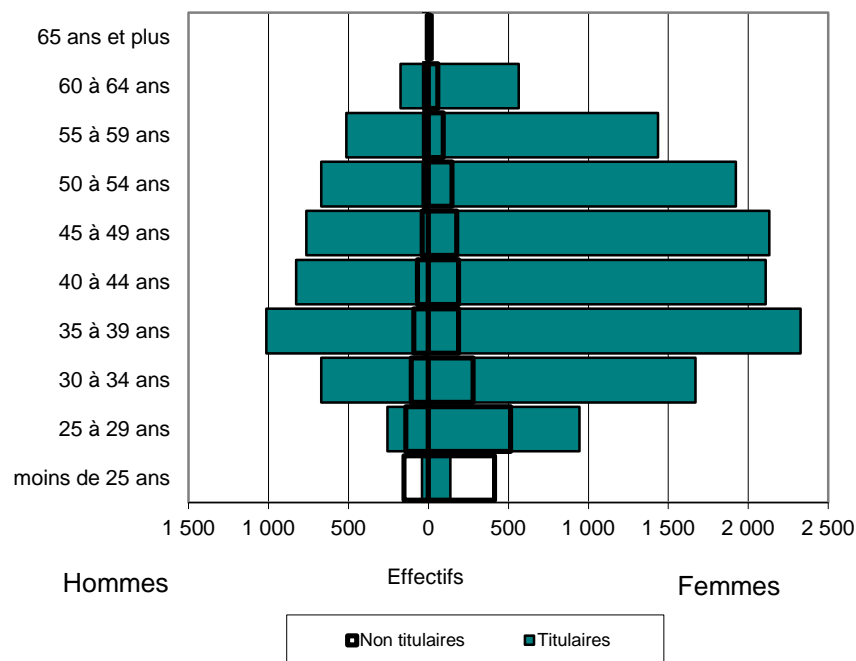
> Combien sont-ils ?

20 964 agents dont..... **73% de femmes**
 18 216 titulaires dont 73% de femmes
 2 748 non titulaires dont 75% de femmes

18 370 équivalent temps plein

Le cadre d'emplois "Adjoint du patrimoine" représente 33% de la filière Culturelle

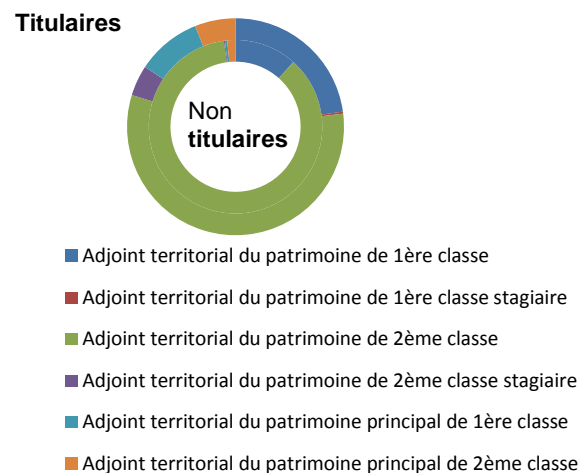
> Pyramide des âges au 31/12/2011



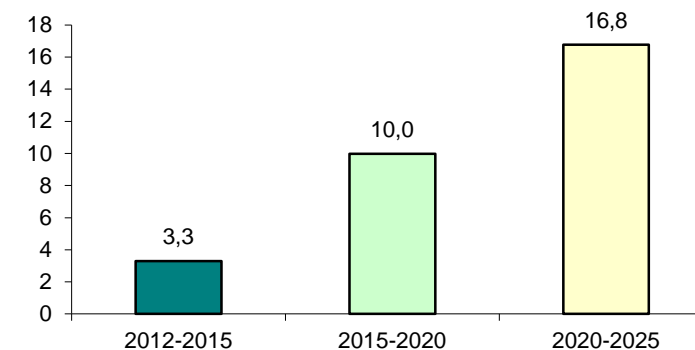
Age moyen

Titulaires 43 ans et 4 mois
 Non titulaires 34 ans et 9 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 3,3 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	70	95,7	17,1	10,0
Département	2 473	91,1	26,6	14,3
SDIS		100,0	0,0	0,0
Centres de gestion - CNFPT	93	19,4	5,4	3,2
Commune de moins de 500 hab.	71	77,5	23,9	9,9
Commune entre 500 et 999 hab.	209	79,4	36,8	19,1
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	672	89,7	29,3	14,3
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	1 074	91,2	28,4	14,1
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	2 796	89,5	26,9	11,8
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	1 866	88,2	23,3	12,0
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	2 164	77,4	23,6	12,2
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	2 040	89,2	31,7	16,7
Commune de plus de 80 000 hab.	3 822	86,3	33,3	19,1
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements		87,5	12,5	12,5
Structures intercommunales d'agglomération	2 117	88,7	24,2	12,1
Communauté de commune	1 251	85,6	21,2	9,8
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	162	74,7	22,2	8,6
Autres	67	76,1	14,9	11,9
Total	20 964	86,9	27,3	14,1

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	4 591	9 399	13 990	562	1 457	2 019	24,6	51,8	76,4
Temps partiel	191	1 950	2 141	7	46	53	0,9	9,5	10,5
Temps non complet	171	1 914	2 085	117	559	676	1,4	11,8	13,2
Ensemble	4 953	13 263	18 216	686	2 062	2 748	26,9	73,1	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	608	88,8	73,2	34,1	17,6	18,5	10,3
Aquitaine	1 010	92,8	75,8	32,3	15,1	16,5	8,2
Auvergne	430	88,4	74,2	25,3	8,0	14,5	4,0
Basse-Normandie	528	82,2	76,5	22,8	14,9	11,1	7,4
Bourgogne	560	88,9	75,7	29,5	22,6	13,5	19,4
Bretagne	1 003	88,0	77,9	24,2	11,7	11,9	4,2
Centre	806	91,6	75,6	23,3	11,8	11,2	4,4
Champagne-Ardenne	477	89,7	76,5	32,9	10,2	17,8	8,2
Corse	136	91,9	66,2	33,6	27,3	18,4	18,2
Franche-Comté	339	84,1	77,6	34,0	14,8	18,6	11,1
Guadeloupe	192	98,4	53,6	45,5	0,0	19,6	0,0
Guyane	203	18,7	57,1	34,2	21,2	18,4	14,5
Haute-Normandie	632	89,2	73,7	30,0	17,6	15,1	10,3
Ile-de-France	2 578	87,0	69,1	22,7	9,2	11,1	4,5
Languedoc-Roussillon	1 059	87,4	75,8	31,0	16,5	17,0	9,8
Limousin	260	88,5	73,8	21,3	0,0	11,7	0,0
Lorraine	636	87,7	69,8	29,4	11,5	18,1	7,7
Martinique	117	88,9	60,7	34,6	7,7	13,5	7,7
Midi-Pyrénées	1 157	90,3	75,4	32,9	10,7	16,3	3,6
Nord-Pas-de-Calais	1 201	89,8	66,0	22,4	9,8	9,1	5,7
Pays de la Loire	1 147	84,3	77,2	25,6	11,1	13,9	6,1
Picardie	521	89,6	76,4	26,8	16,7	12,6	14,8
Poitou-Charentes	719	89,3	79,1	30,1	13,0	13,9	5,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 348	92,4	66,6	39,8	18,5	22,2	10,7
Reunion	229	14,0	78,2	43,8	23,4	25,0	8,6
Rhône-Alpes	2 068	82,9	78,4	28,4	12,5	14,8	6,5
Ensemble	20 964	86,9	73,1	29	14,2	15,0	7,8
Délégations*							
Alsace-Moselle	845	89,1	73,5	31,6	18,5	17,5	12,0
Ile de France Grande Couronne	1 260	85,1	78,7	23,0	11,2	11,8	4,8
Ile de France Petite Couronne	1 318	88,8	60,0	22,4	6,8	10,3	4,1
Lorraine	399	86,5	67,2	31,9	7,4	20,0	3,7
Rhône-Alpes Grenoble	1 017	83,9	80,8	26,5	17,7	13,6	10,4
Rhône-Alpes Lyon	1 051	82,0	76,0	30,3	7,9	15,9	3,2

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Conseiller des activités physiques et sportives

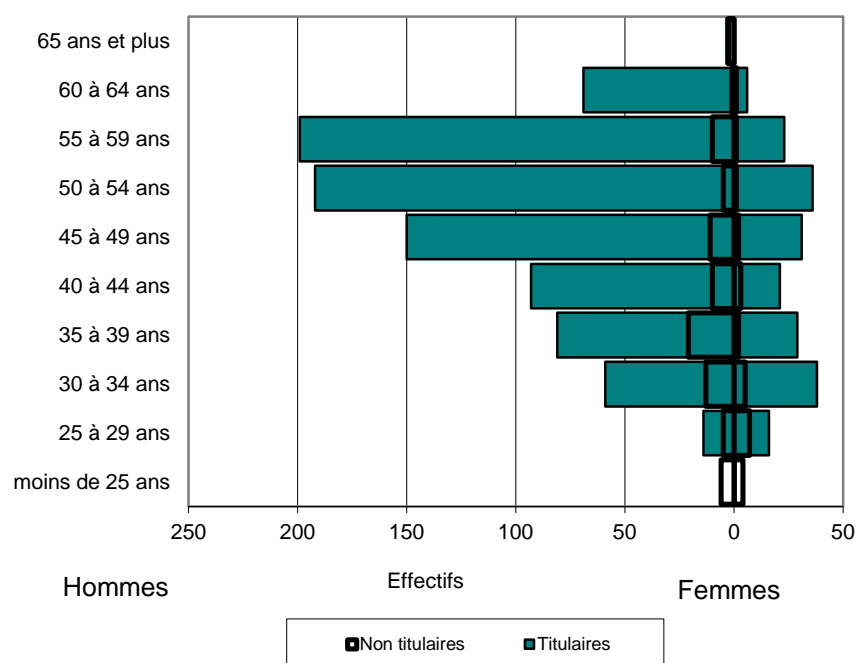
> Combien sont-ils ?

1 170 agents dont..... 19% de femmes
 1 059 titulaires dont 19% de femmes
 111 non titulaires dont 23% de femmes

1 112 équivalent temps plein

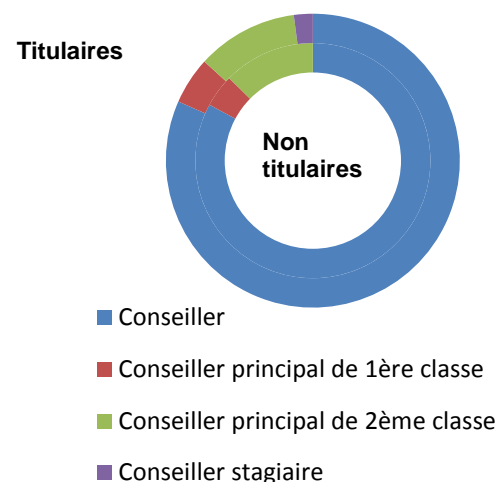
Le cadre d'emplois "Conseiller des activités physiques et sportives" représente 6% de la filière Sportive

> Pyramide des âges au 31/12/2011

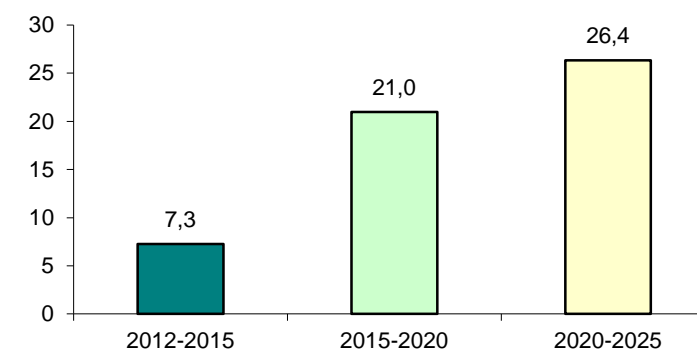


Age moyen
 Titulaires 47 ans et 10 mois
 Non titulaires 39 ans et 5 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 7,3 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	15	93,3	26,7	20,0
Département	130	94,6	39,2	17,7
SDIS		0,0	0,0	0,0
Centres de gestion - CNFPT		100,0	100,0	100,0
Commune de moins de 500 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 500 et 999 hab.	7	0,0	0,0	0,0
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	8	50,0	25,0	25,0
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	12	58,3	50,0	25,0
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	98	75,5	48,0	25,5
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	148	95,9	48,6	31,8
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	181	95,6	45,9	26,5
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	184	94,0	51,6	30,4
Commune de plus de 80 000 hab.	152	96,1	43,4	24,3
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements		100,0	75,0	75,0
Structures intercommunales d'agglomération	120	94,2	55,8	30,8
Communauté de commune	70	85,7	52,9	28,6
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	35	62,9	34,3	20,0
Autres	0	0,0	0,0	0,0
Total	1 170	90,5	46,9	26,9

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> **Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011**

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	855	173	1 028	71	15	86	79,1	16,1	95,2
Temps partiel							0,0	0,0	0,0
Temps non complet							0,0	0,0	0,0
Ensemble	859	200	1 059	85	26	111	80,7	19,3	100,0

> **Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région**

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	38	89,5	26,3	32,4	0,0	14,7	0,0
Aquitaine	67	100,0	14,9	46,3	0,0	25,4	0,0
Auvergne	24	95,8	16,7	47,8	100,0	26,1	0,0
Basse-Normandie	36	66,7	25,0	62,5	25,0	37,5	25,0
Bourgogne	13	92,3	7,7	66,7	0,0	41,7	0,0
Bretagne	60	96,7	11,7	62,1	0,0	34,5	0,0
Centre	46	91,3	15,2	45,2	0,0	28,6	0,0
Champagne-Ardenne	17	100,0	17,6	58,8	0,0	35,3	0,0
Corse	5	100,0	40,0	20,0	0,0	20,0	0,0
Franche-Comté	15	100,0	6,7	33,3	0,0	26,7	0,0
Guadeloupe	5	100,0	40,0	40,0	0,0	0,0	0,0
Guyane	7	71,4	42,9	40,0	0,0	20,0	0,0
Haute-Normandie	35	80,0	8,6	28,6	14,3	14,3	14,3
Ile-de-France	194	83,0	23,2	46,6	21,2	28,6	15,2
Languedoc-Roussillon	50	96,0	22,0	58,3	0,0	31,3	0,0
Limousin	13	84,6	23,1	9,1	100,0	0,0	50,0
Lorraine	31	87,1	16,1	63,0	25,0	37,0	25,0
Martinique	6	100,0	66,7	33,3	0,0	16,7	0,0
Midi-Pyrénées	35	91,4	22,9	59,4	0,0	28,1	0,0
Nord-Pas-de-Calais	95	93,7	14,7	39,3	33,3	16,9	33,3
Pays de la Loire	49	85,7	24,5	38,1	14,3	19,0	14,3
Picardie	23	91,3	13,0	66,7	50,0	47,6	50,0
Poitou-Charentes	34	97,1	20,6	60,6	0,0	33,3	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	131	96,9	21,4	63,0	0,0	41,7	0,0
Reunion	16	100,0	25,0	62,5	0,0	18,8	0,0
Rhône-Alpes	125	88,8	16,0	45,9	21,4	25,2	7,1
Ensemble	1 170	90,5	19,3	50	19,8	28,2	14,4
Délégations*							
Alsace-Moselle	46	87,0	23,9	40,0	0,0	22,5	0,0
Ile de France Grande Couronne	111	80,2	19,8	48,3	18,2	27,0	13,6
Ile de France Petite Couronne	83	86,7	27,7	44,4	27,3	30,6	18,2
Lorraine	23	91,3	17,4	57,1	50,0	28,6	50,0
Rhône-Alpes Grenoble	78	87,2	15,4	36,8	30,0	19,1	10,0
Rhône-Alpes Lyon	47	91,5	17,0	60,5	0,0	34,9	0,0

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Educateur des activités physiques et sportives

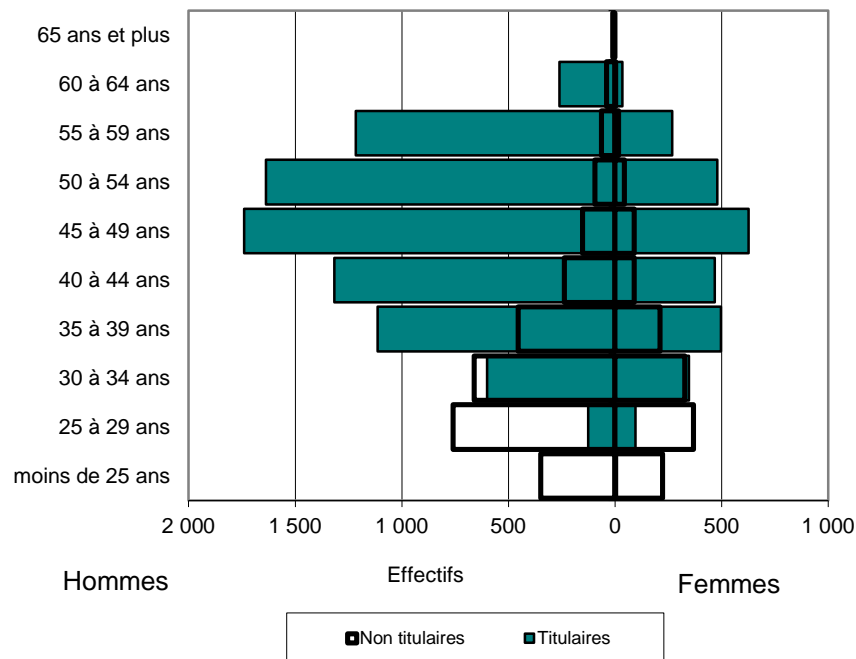
> Combien sont-ils ?

15 033 agents dont..... 28% de femmes
 10 842 titulaires dont 26% de femmes
 4 191 non titulaires dont 33% de femmes

13 483 équivalent temps plein

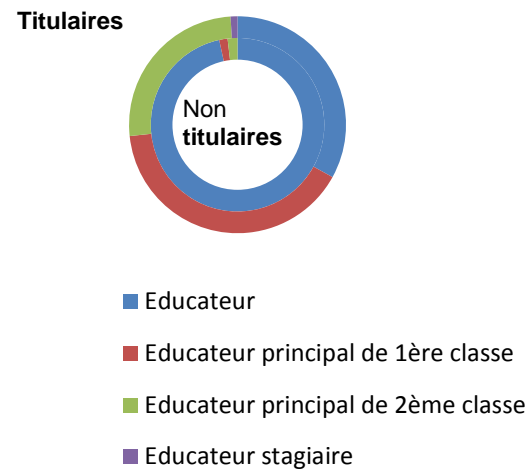
Le cadre d'emplois "Educateur des activités physiques et sportives" représente 81% de la filière Sportive

> Pyramide des âges au 31/12/2011

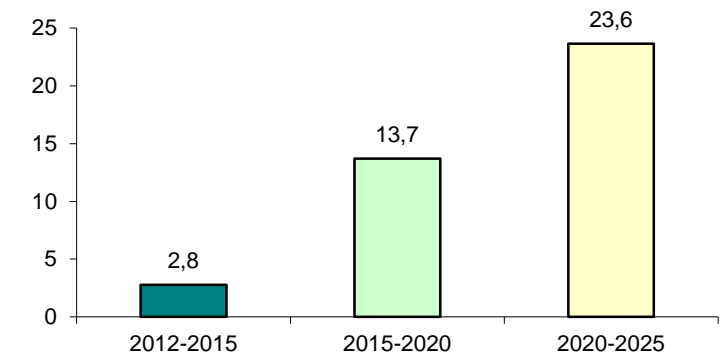


Age moyen
 Titulaires 45 ans et 9 mois
 Non titulaires 33 ans et 3 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 2,8 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région		100,0	50,0	25,0
Département	315	86,7	27,6	15,9
SDIS		100,0	33,3	0,0
Centres de gestion - CNFPT	51	37,3	29,4	17,6
Commune de moins de 500 hab.	6	33,3	33,3	0,0
Commune entre 500 et 999 hab.	53	52,8	18,9	11,3
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	180	60,0	22,2	10,6
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	316	83,5	31,3	15,8
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	1 727	78,2	27,5	11,8
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	2 039	77,4	29,6	13,5
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	2 233	74,1	29,1	13,1
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	1 864	71,2	29,3	13,4
Commune de plus de 80 000 hab.	2 070	77,2	31,3	15,6
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	57	73,7	40,4	17,5
Structures intercommunales d'agglomération	1 831	66,1	24,3	11,3
Communauté de commune	1 677	61,3	22,4	8,9
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	600	58,2	25,3	13,0
Autres	7	57,1	28,6	0,0
Total	15 033	72,1	27,8	12,8

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	7 661	2 312	9 973	2 420	1 086	3 506	67,1	22,6	89,7
Temps partiel	240	402	642	37	54	91	1,8	3,0	4,9
Temps non complet	117	110	227	365	229	594	3,2	2,3	5,5
Ensemble	8 018	2 824	10 842	2 822	1 369	4 191	72,1	27,9	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	342	67,8	27,8	23,7	2,7	10,8	1,8
Aquitaine	756	74,5	25,3	37,5	6,7	18,5	4,1
Auvergne	330	76,4	33,6	38,9	3,8	16,7	3,8
Basse-Normandie	355	70,1	29,0	33,3	6,6	16,5	1,9
Bourgogne	370	80,0	26,2	32,8	8,1	17,6	5,4
Bretagne	708	72,7	30,2	31,7	10,4	12,8	7,3
Centre	550	82,0	26,9	33,7	8,1	16,2	4,0
Champagne-Ardenne	239	70,3	26,4	39,9	9,9	15,5	4,2
Corse	33	93,9	9,1	61,3	50,0	41,9	0,0
Franche-Comté	203	72,4	28,6	37,4	8,9	15,6	3,6
Guadeloupe	36	86,1	27,8	29,0	0,0	9,7	0,0
Guyane	48	60,4	20,8	27,6	0,0	10,3	0,0
Haute-Normandie	440	62,5	34,5	33,8	3,6	13,1	1,8
Ile-de-France	2 956	55,4	27,9	36,1	5,6	17,0	2,2
Languedoc-Roussillon	586	84,1	25,4	36,7	9,7	16,2	2,2
Limousin	130	75,4	26,2	37,8	3,1	15,3	0,0
Lorraine	541	72,5	26,8	33,2	6,7	13,5	4,0
Martinique	63	84,1	15,9	41,5	20,0	18,9	10,0
Midi-Pyrénées	642	85,0	22,9	39,4	10,4	17,2	5,2
Nord-Pas-de-Calais	1 138	78,3	26,6	31,4	2,0	14,3	1,2
Pays de la Loire	824	77,2	29,1	34,3	7,4	14,5	3,7
Picardie	339	73,2	25,4	39,1	5,5	19,4	2,2
Poitou-Charentes	328	77,4	25,6	39,0	8,1	15,7	6,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 373	84,5	26,6	44,1	10,3	20,9	5,6
Reunion	186	74,7	14,5	33,8	4,3	17,3	4,3
Rhône-Alpes	1 517	69,5	34,4	34,7	7,1	16,6	3,2
Ensemble	15 033	72,1	27,9	36	6,5	16,5	3,2
Délégations*							
Alsace-Moselle	541	66,7	28,1	30,5	6,1	13,9	4,4
Ile de France Grande Couronne	1 412	61,0	29,4	36,1	4,0	16,5	1,6
Ile de France Petite Couronne	1 544	50,4	26,6	36,0	6,8	17,6	2,6
Lorraine	342	76,9	25,7	28,5	2,5	10,6	0,0
Rhône-Alpes Grenoble	764	71,1	36,3	34,4	9,5	16,9	3,6
Rhône-Alpes Lyon	753	67,9	32,5	35,0	5,0	16,2	2,9

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Opérateur des activités physiques et sportives

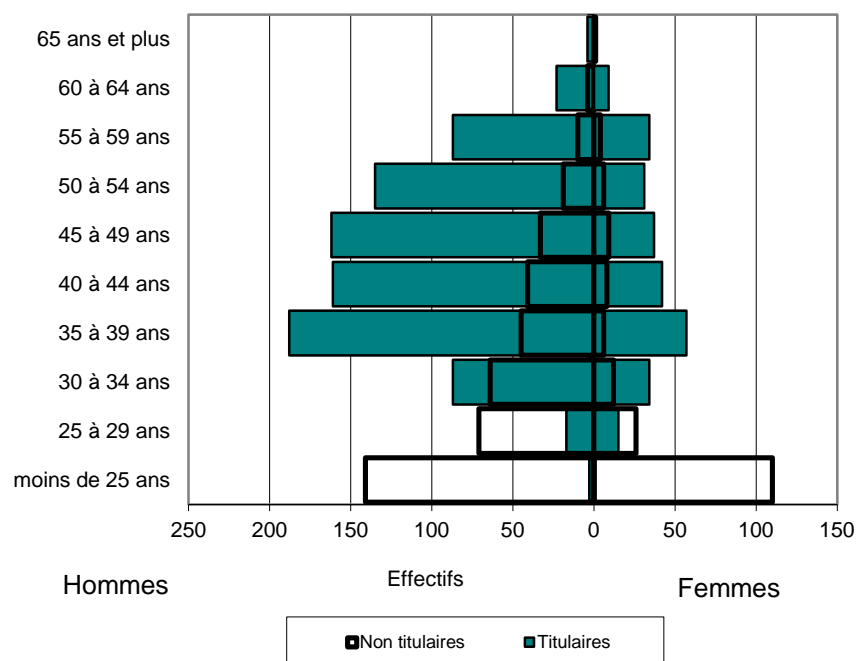
> Combien sont-ils ?

1 737 agents dont..... 25% de femmes
 1 127 titulaires dont 23% de femmes
 610 non titulaires dont 30% de femmes

1 417 équivalent temps plein

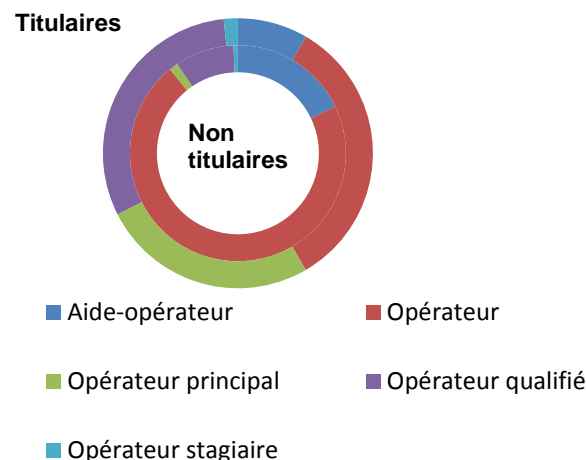
Le cadre d'emplois "Opérateur des activités physiques et sportives" représente 9% de la filière Sportive

> Pyramide des âges au 31/12/2011

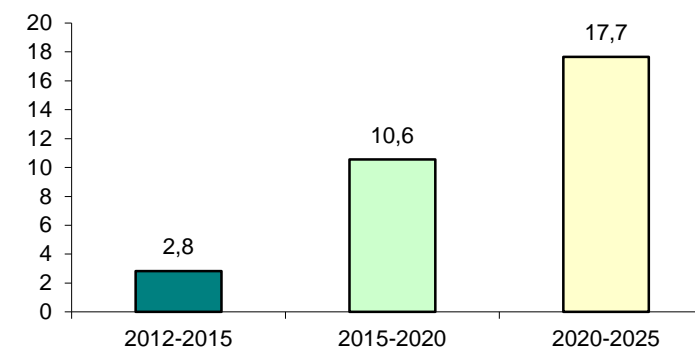


Age moyen
 Titulaires 43 ans et 12 mois
 Non titulaires 30 ans et 7 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 2,8 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	0	0,0	0,0	0,0
Département	52	100,0	44,2	28,8
SDIS	0	0,0	0,0	0,0
Centres de gestion - CNFPT	8	12,5	0,0	0,0
Commune de moins de 500 hab.		0,0	0,0	0,0
Commune entre 500 et 999 hab.	14	14,3	7,1	7,1
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	36	61,1	19,4	5,6
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	53	81,1	26,4	11,3
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	239	74,9	20,5	10,9
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	183	82,0	21,9	7,7
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	253	64,8	23,7	11,1
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	208	77,4	27,9	12,5
Commune de plus de 80 000 hab.	240	62,9	23,3	12,5
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	14	50,0	14,3	7,1
Structures intercommunales d'agglomération	206	45,1	15,0	8,3
Communauté de commune	161	49,1	9,9	4,3
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	64	34,4	15,6	4,7
Autres		20,0	0,0	0,0
Total	1 737	64,9	21,1	10,1

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> **Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011**

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	832	188	1 020	347	119	466	67,9	17,7	85,5
Temps partiel	21	52	73				1,3	3,1	4,4
Temps non complet	14	20	34				0,8	1,2	2,0
Ensemble	867	260	1 127	428	182	610	74,6	25,4	100,0

> **Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région**

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	58	86,2	24,1	18,0	12,5	8,0	12,5
Aquitaine	80	75,0	21,3	25,0	15,0	18,3	10,0
Auvergne	26	80,8	30,8	33,3	0,0	14,3	0,0
Basse-Normandie	35	60,0	22,9	14,3	14,3	4,8	7,1
Bourgogne	23	56,5	34,8	30,8	0,0	15,4	0,0
Bretagne	81	60,5	13,6	40,8	0,0	16,3	0,0
Centre	28	64,3	32,1	38,9	20,0	16,7	20,0
Champagne-Ardenne	30	70,0	30,0	4,8	11,1	4,8	0,0
Corse	7	85,7	14,3	50,0	100,0	50,0	0,0
Franche-Comté	12	50,0	50,0	33,3	0,0	16,7	0,0
Guadeloupe	7	100,0	14,3	57,1	0,0	57,1	0,0
Guyane	15	73,3	13,3	36,4	0,0	9,1	0,0
Haute-Normandie	40	47,5	32,5	31,6	4,8	21,1	0,0
Ile-de-France	217	60,4	27,6	39,7	3,5	22,1	2,3
Languedoc-Roussillon	73	87,7	19,2	23,4	22,2	6,3	11,1
Limousin	23	65,2	26,1	20,0	0,0	6,7	0,0
Lorraine	101	58,4	32,7	16,9	2,4	10,2	0,0
Martinique	35	65,7	11,4	39,1	16,7	13,0	0,0
Midi-Pyrénées	101	76,2	27,7	32,5	0,0	20,8	0,0
Nord-Pas-de-Calais	130	79,2	30,8	34,0	0,0	14,6	0,0
Pays de la Loire	84	51,2	25,0	16,3	4,9	4,7	0,0
Picardie	23	69,6	30,4	37,5	0,0	12,5	0,0
Poitou-Charentes	56	64,3	39,3	22,2	5,0	2,8	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	164	82,9	24,4	31,6	14,3	11,8	14,3
Reunion	182	31,9	9,9	19,0	12,1	12,1	4,8
Rhône-Alpes	106	60,4	39,6	21,9	7,1	14,1	0,0
Ensemble	1 737	64,9	25,4	29	7,2	13,9	3,1
Délégations*							
Alsace-Moselle	94	71,3	26,6	17,9	3,7	9,0	3,7
Ile de France Grande Couronne	105	47,6	27,6	28,0	1,8	8,0	0,0
Ile de France Petite Couronne	112	72,3	27,7	46,9	6,5	30,9	6,5
Lorraine	65	64,6	33,8	16,7	4,3	9,5	0,0
Rhône-Alpes Grenoble	59	66,1	39,0	25,6	15,0	15,4	0,0
Rhône-Alpes Lyon	47	53,2	40,4	16,0	0,0	12,0	0,0

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Animateur

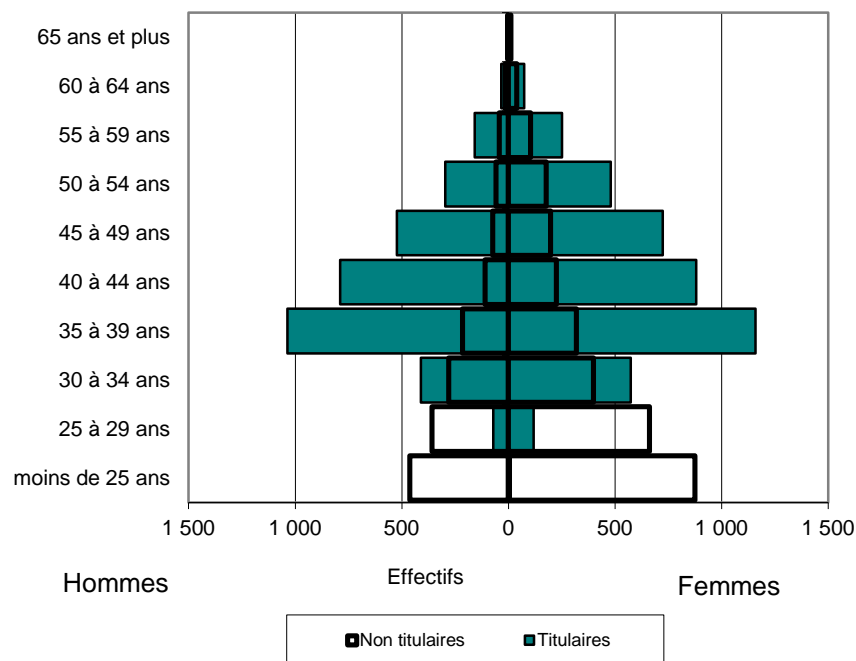
> Combien sont-ils ?

12 224 agents dont..... 60% de femmes
 7 595 titulaires dont 56% de femmes
 4 629 non titulaires dont 65% de femmes

9 907 équivalent temps plein

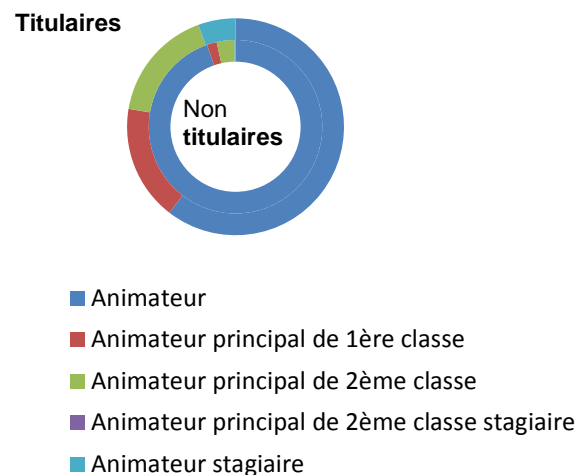
Le cadre d'emplois "Animateur" représente 15% de la filière Animation

> Pyramide des âges au 31/12/2011

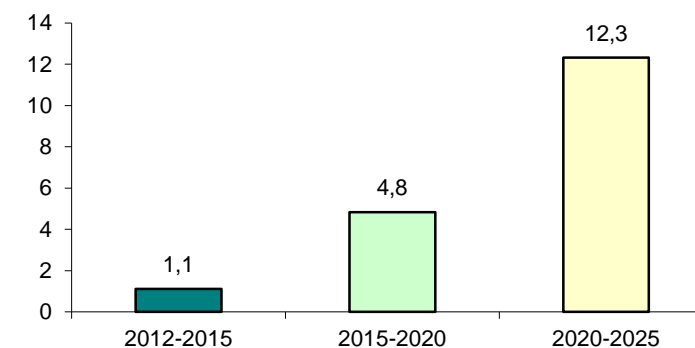


Age moyen
 Titulaires 41 ans et 9 mois
 Non titulaires 32 ans et 3 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 1,1 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région		100,0	0,0	0,0
Département	261	85,1	17,6	6,9
SDIS		100,0	33,3	33,3
Centres de gestion - CNFPT	23	26,1	8,7	4,3
Commune de moins de 500 hab.	41	14,6	22,0	9,8
Commune entre 500 et 999 hab.	82	37,8	11,0	3,7
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	253	53,8	6,7	3,2
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	471	62,2	9,6	3,6
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	1 679	65,3	12,3	5,7
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	1 328	69,5	14,8	5,3
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	2 105	57,0	13,0	5,1
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	1 667	72,5	16,1	6,7
Commune de plus de 80 000 hab.	1 604	65,1	18,4	8,0
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	899	54,8	18,1	8,7
Structures intercommunales d'agglomération	376	63,8	14,6	6,4
Communauté de commune	1 126	50,0	10,4	4,3
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	274	43,1	14,2	6,6
Autres	31	41,9	9,7	6,5
Total	12 224	62,1	14,3	6,0

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	3 203	3 627	6 830	1 393	2 240	3 633	37,6	48,0	85,6
Temps partiel	81	493	574	13	58	71	0,8	4,5	5,3
Temps non complet	39	152	191	216	709	925	2,1	7,0	9,1
Ensemble	3 323	4 272	7 595	1 622	3 007	4 629	40,5	59,5	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	194	40,2	72,2	12,8	9,5	7,7	4,3
Aquitaine	551	73,5	59,5	16,3	8,2	7,4	3,4
Auvergne	206	73,8	57,3	28,9	11,1	13,2	1,9
Basse-Normandie	224	76,8	50,9	19,2	3,8	6,4	1,9
Bourgogne	290	65,9	65,5	17,3	18,2	3,7	9,1
Bretagne	502	73,9	63,7	16,2	9,9	5,9	3,8
Centre	353	72,8	59,5	12,8	8,3	5,4	4,2
Champagne-Ardenne	183	29,5	69,4	13,0	15,5	1,9	5,4
Corse	28	96,4	57,1	37,0	0,0	14,8	0,0
Franche-Comté	150	56,0	65,3	15,5	10,6	3,6	3,0
Guadeloupe	48	87,5	62,5	14,3	16,7	7,1	16,7
Guyane	26	65,4	61,5	29,4	22,2	5,9	11,1
Haute-Normandie	374	66,8	59,6	13,2	6,5	4,8	3,2
Ile-de-France	4 278	55,1	57,9	15,5	8,4	6,0	4,1
Languedoc-Roussillon	443	62,3	57,6	17,8	11,4	6,9	4,2
Limousin	85	60,0	56,5	13,7	14,7	5,9	11,8
Lorraine	207	62,8	67,6	15,4	23,4	6,9	11,7
Martinique	75	65,3	54,7	20,4	50,0	14,3	30,8
Midi-Pyrénées	523	70,6	59,5	23,6	11,7	10,8	3,9
Nord-Pas-de-Calais	758	66,8	58,7	13,6	6,3	4,7	5,2
Pays de la Loire	476	72,9	56,9	12,7	8,5	3,5	4,7
Picardie	262	72,5	60,3	7,9	11,1	3,2	4,2
Poitou-Charentes	177	75,7	59,3	20,1	7,0	9,7	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	813	75,3	61,6	28,6	11,4	13,7	6,0
Reunion	68	48,5	41,2	21,2	8,6	3,0	0,0
Rhône-Alpes	930	47,3	61,2	15,0	9,4	5,9	5,3
Ensemble	12 224	62,1	59,5	17	9,8	6,8	4,7
Délégations*							
Alsace-Moselle	260	42,7	71,2	12,6	12,8	7,2	4,7
Ile de France Grande Couronne	1 798	57,7	60,1	16,6	8,0	6,5	4,1
Ile de France Petite Couronne	2 480	53,2	56,3	14,7	8,6	5,7	4,1
Lorraine	141	68,8	67,4	16,5	22,7	7,2	15,9
Rhône-Alpes Grenoble	564	47,5	64,0	15,7	11,5	4,9	6,4
Rhône-Alpes Lyon	366	47,0	56,8	14,0	6,2	7,6	3,6

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Adjoint d'animation

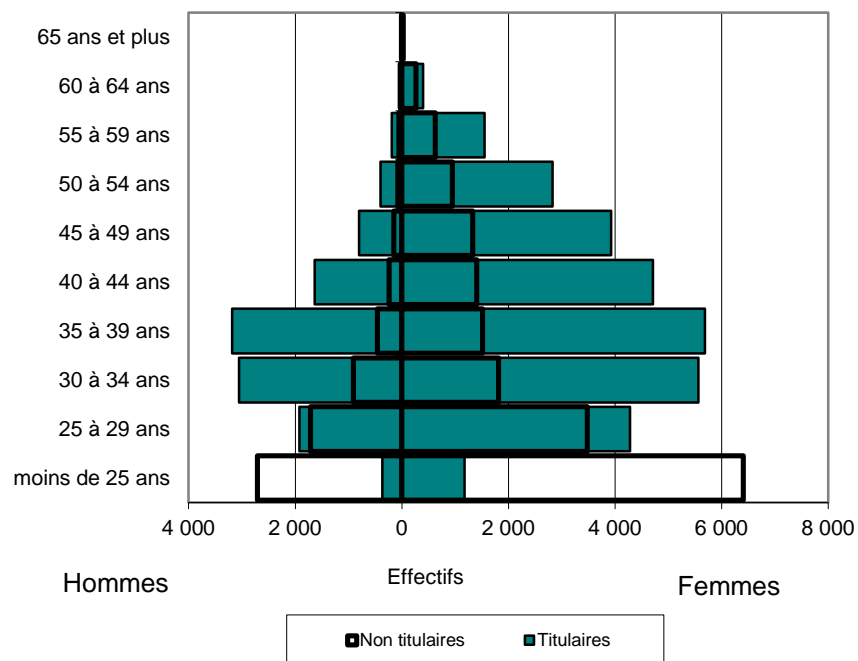
> Combien sont-ils ?

65 907 agents dont..... 73% de femmes
 41 730 titulaires dont 72% de femmes
 24 177 non titulaires dont 74% de femmes

50 246 équivalent temps plein

Le cadre d'emplois "Adjoint d'animation" représente 79% de la filière Animation

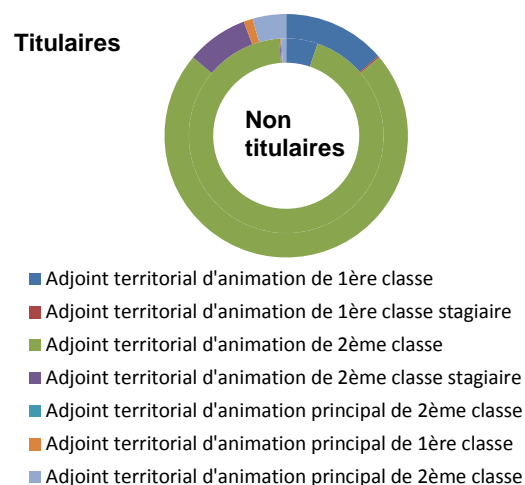
> Pyramide des âges au 31/12/2011



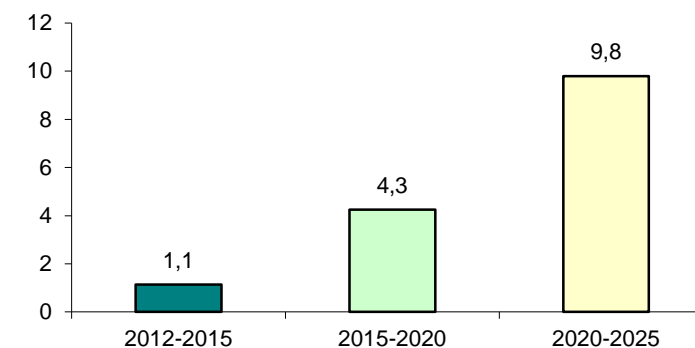
Age moyen

Titulaires 38 ans et 1 mois
 Non titulaires 30 ans et 10 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 1,1 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région		0,0	0,0	0,0
Département	384	72,1	8,6	4,7
SDIS		0,0	0,0	0,0
Centres de gestion - CNFPT	158	1,9	5,1	1,9
Commune de moins de 500 hab.	391	51,9	26,9	13,6
Commune entre 500 et 999 hab.	1 209	69,1	19,0	9,0
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	2 258	79,6	15,1	6,4
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	3 522	75,3	12,2	5,1
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	11 469	65,1	10,7	4,5
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	9 114	56,7	10,1	4,1
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	10 589	57,2	10,0	4,3
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	8 668	62,1	10,2	4,5
Commune de plus de 80 000 hab.	5 412	63,5	10,3	4,1
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	3 944	63,4	15,2	6,6
Structures intercommunales d'agglomération	1 731	72,0	10,9	4,3
Communauté de commune	5 282	66,2	10,3	4,7
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	1 558	69,3	18,2	8,2
Autres	217	56,2	15,7	9,7
Total	65 907	63,3	11,3	4,9

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	10 409	18 667	29 076	4 725	10 601	15 326	23,0	44,4	67,4
Temps partiel	363	3 021	3 384	36	227	263	0,6	4,9	5,5
Temps non complet	833	8 437	9 270	1 601	6 987	8 588	3,7	23,4	27,1
Ensemble	11 605	30 125	41 730	6 362	17 815	24 177	27,3	72,7	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	1 061	69,2	84,2	14,9	11,9	5,7	5,5
Aquitaine	3 779	69,2	77,7	14,1	6,1	5,7	3,2
Auvergne	976	67,8	73,3	11,9	9,9	3,3	4,1
Basse-Normandie	639	72,5	68,7	13,6	7,4	4,8	2,3
Bourgogne	1 595	65,8	81,9	14,8	12,1	5,6	6,4
Bretagne	2 323	76,3	76,0	14,1	6,2	6,3	4,2
Centre	2 193	72,7	75,7	12,5	7,2	4,6	3,8
Champagne-Ardenne	887	66,2	77,1	14,1	14,7	6,3	6,0
Corse	224	94,2	75,4	14,2	7,7	5,7	0,0
Franche-Comté	746	67,4	83,5	16,5	14,4	7,4	7,0
Guadeloupe	920	88,2	83,2	27,9	8,3	13,4	1,8
Guyane	97	80,4	43,3	10,3	5,3	5,1	0,0
Haute-Normandie	1 687	63,1	71,9	10,7	9,3	3,9	4,2
Ile-de-France	21 504	54,7	66,6	10,1	6,6	4,0	3,4
Languedoc-Roussillon	2 775	72,0	71,0	14,0	9,0	5,9	4,5
Limousin	520	77,3	75,8	8,2	13,6	3,7	5,9
Lorraine	1 307	63,0	84,1	19,9	17,8	7,4	9,3
Martinique	379	53,8	76,8	27,9	17,1	8,8	8,0
Midi-Pyrénées	3 388	55,5	79,6	15,6	7,6	7,7	3,1
Nord-Pas-de-Calais	3 779	63,0	65,6	8,7	5,8	3,6	3,0
Pays de la Loire	2 965	76,0	79,8	12,5	8,6	4,5	3,9
Picardie	1 541	70,2	72,4	11,6	8,7	5,3	3,9
Poitou-Charentes	1 250	77,9	78,8	13,8	8,0	5,6	4,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 519	70,3	72,6	14,2	9,3	5,7	4,0
Reunion	452	15,7	51,8	9,9	11,3	2,8	4,7
Rhône-Alpes	4 401	58,6	79,6	16,6	14,1	6,6	7,7
Ensemble	65 907	63,3	72,7	13	8,4	5,3	4,2
Délégations*							
Alsace-Moselle	1 503	64,3	83,3	15,8	14,6	5,6	7,3
Ile de France Grande Couronne	11 536	53,9	68,4	10,4	6,2	4,0	3,3
Ile de France Petite Couronne	9 968	55,5	64,5	9,8	7,2	3,9	3,7
Lorraine	865	68,3	85,5	20,3	17,2	8,3	8,8
Rhône-Alpes Grenoble	2 845	58,6	81,4	16,4	12,9	6,5	7,0
Rhône-Alpes Lyon	1 556	58,7	76,2	16,7	16,4	6,8	8,9

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Conseiller socio-éducatif

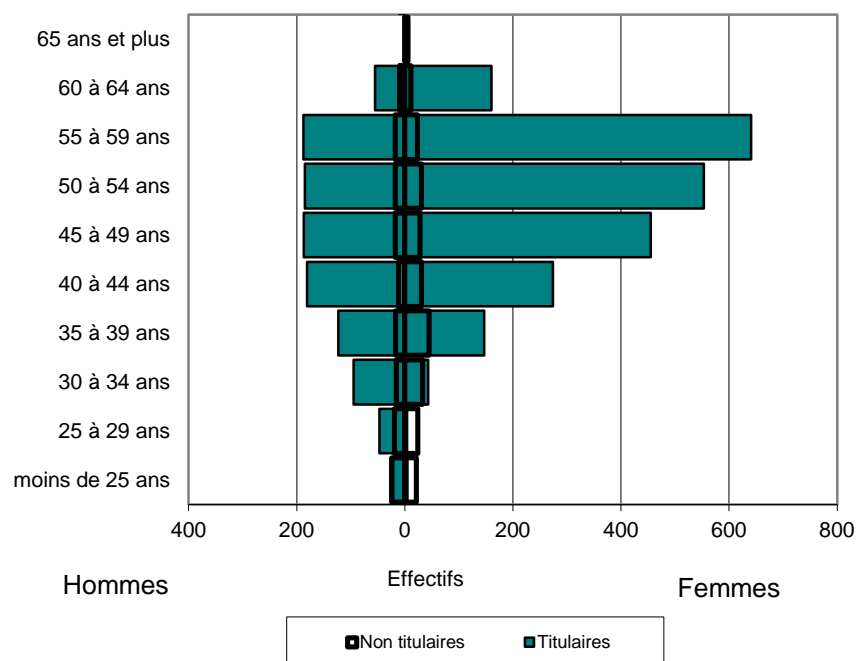
> Combien sont-ils ?

3 781 agents dont..... 67% de femmes
 3 376 titulaires dont 68% de femmes
 405 non titulaires dont 62% de femmes

3 553 équivalent temps plein

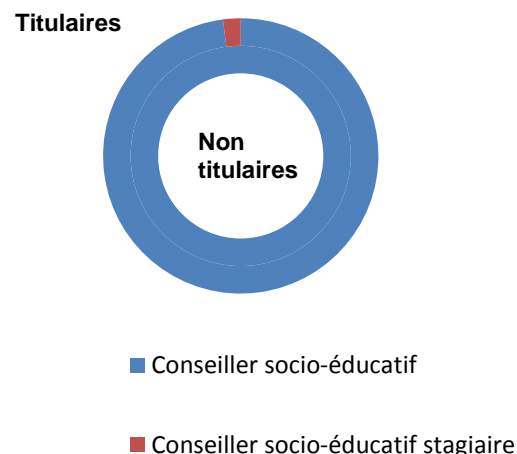
Le cadre d'emplois "Conseiller socio-éducatif" représente 2% de la filière Sociale

> Pyramide des âges au 31/12/2011

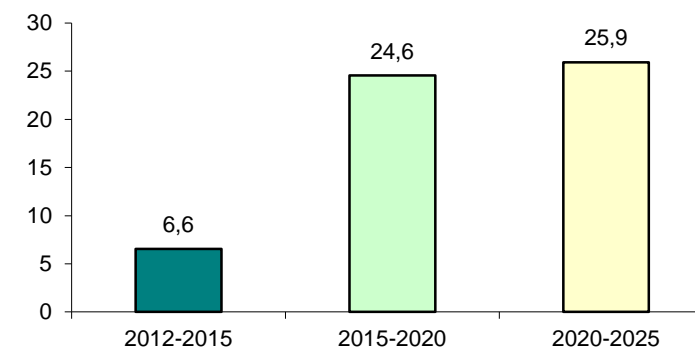


Age moyen
 Titulaires 48 ans et 11 mois
 Non titulaires 41 ans et 1 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 6,6 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région		100,0	0,0	0,0
Département	2 014	97,1	65,5	41,8
SDIS		100,0	100,0	100,0
Centres de gestion - CNFPT		100,0	0,0	0,0
Commune de moins de 500 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 500 et 999 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.		0,0	0,0	0,0
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.		0,0	0,0	0,0
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	18	55,6	44,4	16,7
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	107	82,2	47,7	20,6
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	30	66,7	43,3	20,0
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	34	94,1	35,3	14,7
Commune de plus de 80 000 hab.	646	73,8	30,7	14,1
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	257	74,7	49,0	25,7
Structures intercommunales d'agglomération	635	91,2	25,5	12,0
Communauté de commune	13	53,8	38,5	15,4
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	18	72,2	50,0	27,8
Autres		0,0	0,0	0,0
Total	3 781	89,3	50,4	29,6

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	1 069	1 978	3 047	151	230	381	32,3	58,4	90,7
Temps partiel			320				0,0	0,0	8,5
Temps non complet			9				0,0	0,0	0,2
Ensemble	1 090	2 286	3 376	152	253	405	32,8	67,2	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	70	80,0	84,3	57,1	92,9	28,6	64,3
Aquitaine	113	91,2	85,8	63,1	40,0	44,7	20,0
Auvergne	48	100,0	85,4	68,8	0,0	45,8	0,0
Basse-Normandie	49	95,9	81,6	72,3	100,0	40,4	100,0
Bourgogne	73	90,4	78,1	51,5	57,1	27,3	14,3
Bretagne	115	99,1	80,0	75,4	0,0	55,3	0,0
Centre	67	82,1	86,6	69,1	50,0	43,6	41,7
Champagne-Ardenne	54	88,9	85,2	47,9	50,0	22,9	50,0
Corse	10	100,0	100,0	30,0	0,0	20,0	0,0
Franche-Comté	43	95,3	81,4	68,3	50,0	39,0	50,0
Guadeloupe	10	100,0	80,0	90,0	0,0	50,0	0,0
Guyane	7	85,7	100,0	83,3	0,0	50,0	0,0
Haute-Normandie	44	68,2	79,5	70,0	42,9	43,3	28,6
Ile-de-France	1 673	84,4	46,1	38,5	18,8	20,6	9,2
Languedoc-Roussillon	161	95,0	82,0	71,9	0,0	43,1	0,0
Limousin	41	97,6	78,0	55,0	100,0	42,5	0,0
Lorraine	80	85,0	86,3	51,5	75,0	17,6	58,3
Martinique	9	100,0	55,6	66,7	0,0	44,4	0,0
Midi-Pyrénées	98	92,9	79,6	67,0	42,9	45,1	14,3
Nord-Pas-de-Calais	246	96,7	84,6	56,3	25,0	29,8	12,5
Pays de la Loire	80	96,3	70,0	64,9	100,0	44,2	33,3
Picardie	100	91,0	88,0	64,8	44,4	39,6	44,4
Poitou-Charentes	70	97,1	88,6	61,8	50,0	42,6	50,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	210	98,1	91,0	65,5	50,0	39,3	0,0
Reunion	38	100,0	78,9	55,3	0,0	34,2	0,0
Rhône-Alpes	272	92,3	85,3	62,9	19,0	38,6	9,5
Ensemble	3 781	89,3	67,2	53	28,9	31,1	16,8
Délégations*							
Alsace-Moselle	93	84,9	87,1	58,2	92,9	26,6	64,3
Ile de France Grande Couronne	160	97,5	91,3	63,5	25,0	38,5	25,0
Ile de France Petite Couronne	1 513	83,0	41,3	35,4	18,7	18,4	8,9
Lorraine	57	78,9	82,5	46,7	75,0	15,6	58,3
Rhône-Alpes Grenoble	157	91,1	86,0	60,8	14,3	35,0	7,1
Rhône-Alpes Lyon	115	93,9	84,3	65,7	28,6	43,5	14,3

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Assistant socio-éducatif

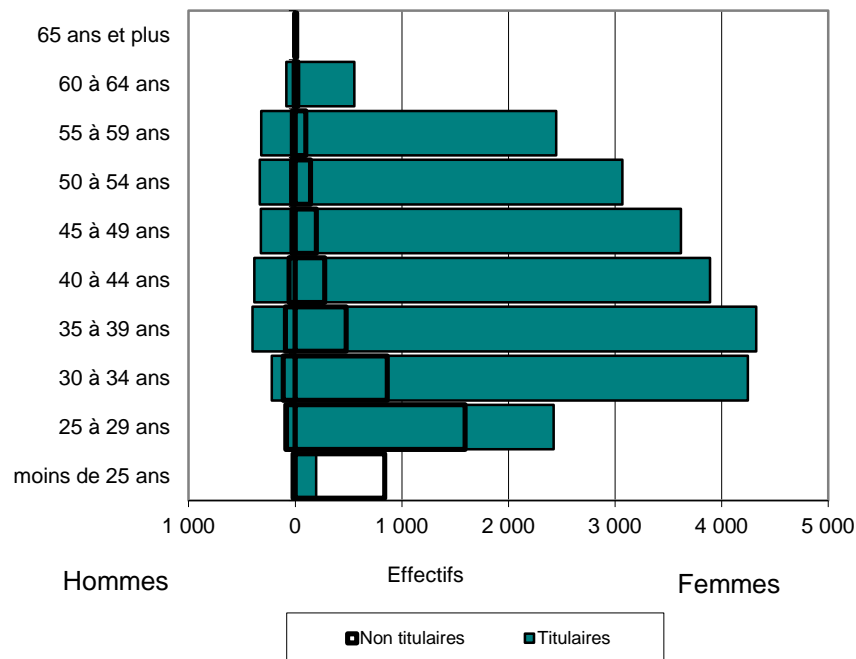
> Combien sont-ils ?

31 930 agents dont..... **92% de femmes**
 26 923 titulaires dont 92% de femmes
 5 007 non titulaires dont 90% de femmes

28 157 équivalent temps plein

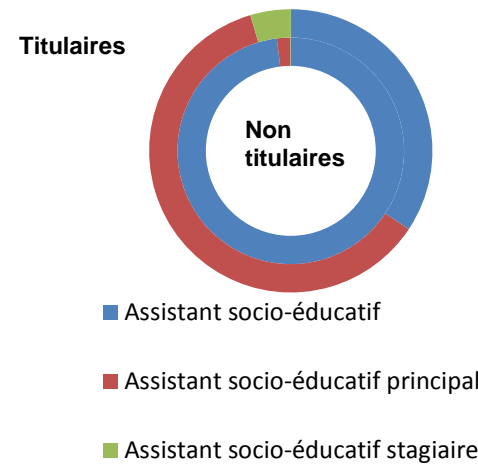
Le cadre d'emplois "Assistant socio-éducatif" représente 21% de la filière Sociale

> Pyramide des âges au 31/12/2011

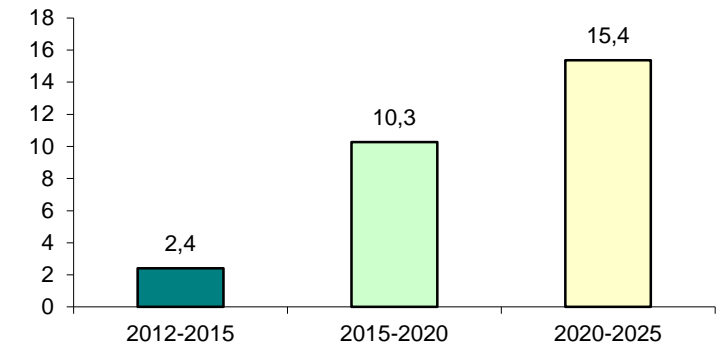


Age moyen
 Titulaires 41 ans et 11 mois
 Non titulaires 32 ans et 3 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 2,4 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	26	73,1	11,5	3,8
Département	26 737	87,8	23,8	12,1
SDIS	10	80,0	20,0	10,0
Centres de gestion - CNFPT	222	9,0	2,7	0,5
Commune de moins de 500 hab.		100,0	66,7	66,7
Commune entre 500 et 999 hab.		0,0	0,0	0,0
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	7	71,4	14,3	0,0
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	18	61,1	27,8	5,6
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	183	72,7	13,7	4,4
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	232	61,6	11,2	6,0
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	327	60,9	16,2	7,6
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	379	76,3	22,4	8,7
Commune de plus de 80 000 hab.	369	63,4	24,1	13,3
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	2 811	70,5	15,0	6,8
Structures intercommunales d'agglomération	334	80,5	22,8	9,9
Communauté de commune	185	53,5	9,7	2,2
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	81	49,4	11,1	4,9
Autres	5	80,0	0,0	0,0
Total	31 930	84,3	22,5	11,3

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	1 972	15 299	17 271	456	3 883	4 339	7,6	60,1	67,7
Temps partiel			9 473			290	0,0	0,0	30,6
Temps non complet			179			378	0,0	0,0	1,7
Ensemble	2 141	24 782	26 923	484	4 523	5 007	8,2	91,8	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	847	78,3	89,3	23,7	19,0	10,4	13,0
Aquitaine	1 763	82,4	92,1	31,3	6,1	18,8	3,9
Auvergne	726	85,1	91,6	25,9	3,7	12,5	2,8
Basse-Normandie	704	87,4	90,3	26,8	7,9	11,7	2,2
Bourgogne	996	83,7	92,9	19,9	1,2	8,9	0,0
Bretagne	1 889	85,7	91,1	26,1	3,3	14,0	0,7
Centre	1 341	87,3	91,6	22,0	5,9	11,2	2,9
Champagne-Ardenne	705	84,8	91,6	15,4	4,7	7,4	4,7
Corse	179	89,4	91,1	33,1	15,8	19,4	5,3
Franche-Comté	681	87,4	89,3	27,1	5,8	10,4	3,5
Guadeloupe	143	93,7	93,0	41,0	0,0	26,9	0,0
Guyane	62	71,0	88,7	22,7	11,1	6,8	0,0
Haute-Normandie	882	80,5	90,8	21,7	12,8	9,7	5,2
Ile-de-France	4 534	84,4	92,0	24,2	6,9	11,8	2,3
Languedoc-Roussillon	1 488	83,0	89,3	26,8	7,1	14,6	4,3
Limousin	529	78,6	92,4	26,4	6,2	14,4	3,5
Lorraine	1 166	84,6	92,3	22,2	25,1	9,0	17,3
Martinique	155	92,3	91,6	41,3	16,7	23,1	16,7
Midi-Pyrénées	1 829	86,3	90,8	26,5	10,4	14,1	4,8
Nord-Pas-de-Calais	2 054	86,0	92,7	22,2	1,7	10,1	0,0
Pays de la Loire	1 074	80,3	90,5	27,4	4,2	13,9	1,4
Picardie	895	90,3	93,2	19,6	2,3	9,4	1,1
Poitou-Charentes	883	83,1	93,1	26,3	6,0	14,2	2,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 503	90,0	93,8	30,5	4,0	16,1	0,8
Reunion	485	75,5	82,5	20,5	5,9	8,5	1,7
Rhône-Alpes	3 417	80,0	93,6	25,9	6,4	12,6	3,2
Ensemble	31 930	84,3	91,8	25	7,1	12,7	3,6
Délégations*							
Alsace-Moselle	1 242	82,0	90,8	22,1	16,1	9,3	10,8
Ile de France Grande Couronne	2 144	84,3	94,2	19,8	7,1	8,3	2,1
Ile de France Petite Couronne	2 390	84,5	90,0	28,2	6,7	15,0	2,4
Lorraine	771	81,8	91,3	23,9	31,4	10,0	22,1
Rhône-Alpes Grenoble	1 802	79,5	94,3	29,3	7,3	14,7	2,7
Rhône-Alpes Lyon	1 615	80,6	92,8	22,2	5,4	10,3	3,8

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Éducateur de jeunes enfants

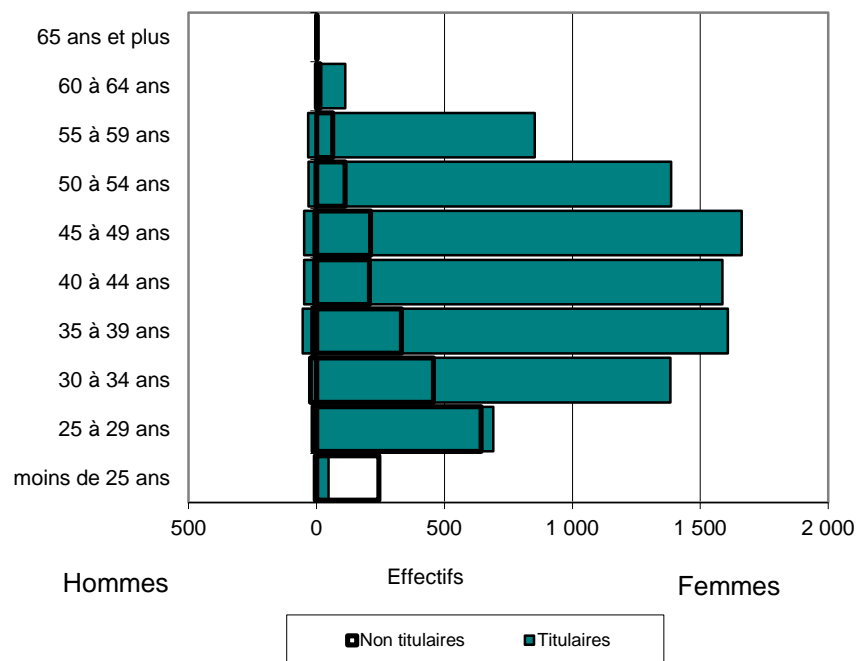
> Combien sont-ils ?

11 942 agents dont..... 97% de femmes
 9 587 titulaires dont 97% de femmes
 2 355 non titulaires dont 97% de femmes

10 152 équivalent temps plein

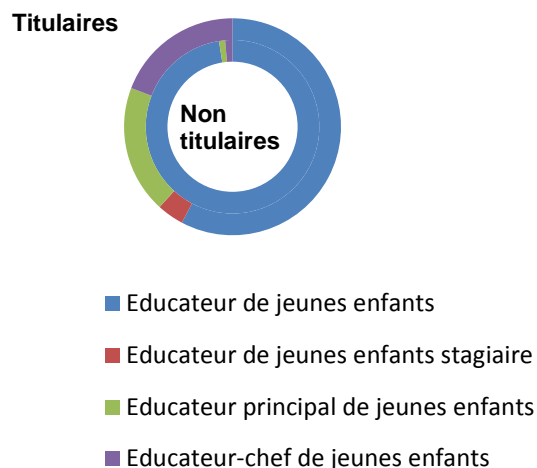
Le cadre d'emplois "Éducateur de jeunes enfants" représente 8% de la filière Sociale

> Pyramide des âges au 31/12/2011

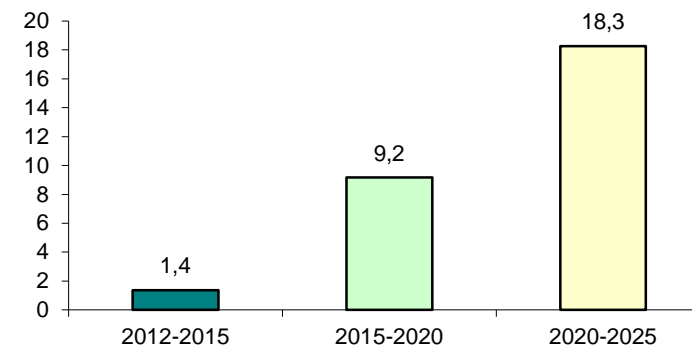


Age moyen
 Titulaires 42 ans et 6 mois
 Non titulaires 34 ans et 5 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 1,4 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	0	0,0	0,0	0,0
Département	1 616	84,0	30,1	13,9
SDIS		100,0	0,0	0,0
Centres de gestion - CNFPT	44	13,6	0,0	0,0
Commune de moins de 500 hab.	7	28,6	28,6	14,3
Commune entre 500 et 999 hab.	28	57,1	21,4	7,1
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	70	75,7	12,9	5,7
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	224	72,8	12,9	4,0
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	1 220	80,7	19,3	7,3
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	1 076	82,2	22,9	8,2
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	1 327	84,3	19,8	8,7
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	1 345	82,5	26,6	11,5
Commune de plus de 80 000 hab.	1 386	85,6	26,2	11,0
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	1 535	79,3	20,6	8,9
Structures intercommunales d'agglomération	355	87,6	19,7	6,2
Communauté de commune	1 494	68,3	13,1	4,4
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	208	73,6	14,4	7,7
Autres		20,0	60,0	20,0
Total	11 942	80,3	21,9	9,0

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> **Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011**

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	237	6 524	6 761	49	1 597	1 646	2,4	68,0	70,4
Temps partiel			2 238			289	0,0	0,0	21,2
Temps non complet			588			420	0,0	0,0	8,4
Ensemble	263	9 324	9 587	75	2 280	2 355	2,8	97,2	100,0

> **Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région**

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	314	78,0	97,8	19,2	10,1	6,9	4,3
Aquitaine	467	75,6	97,4	18,4	9,6	5,7	7,9
Auvergne	165	78,8	97,0	20,8	5,7	11,5	2,9
Basse-Normandie	134	76,9	97,8	24,3	6,5	9,7	0,0
Bourgogne	250	81,2	98,4	25,1	4,3	10,3	2,1
Bretagne	484	77,1	98,6	20,6	4,5	5,6	1,8
Centre	399	85,5	97,7	26,1	10,3	10,9	3,4
Champagne-Ardenne	138	76,8	97,1	18,9	9,4	4,7	6,3
Corse	20	95,0	100,0	26,3	0,0	10,5	0,0
Franche-Comté	166	74,7	98,8	25,0	2,4	9,7	0,0
Guadeloupe	21	95,2	100,0	60,0	0,0	20,0	0,0
Guyane	7	71,4	100,0	20,0	0,0	0,0	0,0
Haute-Normandie	270	70,7	94,1	18,8	10,1	7,9	2,5
Ile-de-France	3 113	85,2	98,0	26,1	5,2	10,7	2,0
Languedoc-Roussillon	429	78,3	96,5	23,8	14,0	10,7	9,7
Limousin	92	70,7	97,8	24,6	3,7	12,3	0,0
Lorraine	265	78,1	98,1	18,4	10,3	9,7	6,9
Martinique	207	9,2	90,8	42,1	12,2	10,5	3,2
Midi-Pyrénées	596	76,3	95,3	27,7	9,9	14,3	2,8
Nord-Pas-de-Calais	502	86,5	97,2	15,7	5,9	4,4	1,5
Pays de la Loire	1 390	87,6	94,2	28,2	6,4	12,7	1,2
Picardie	206	81,1	99,5	18,0	7,7	4,8	0,0
Poitou-Charentes	245	78,4	98,8	24,0	1,9	10,4	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	696	83,6	97,8	33,0	14,0	15,3	6,1
Reunion	67	64,2	97,0	34,9	4,2	16,3	4,2
Rhône-Alpes	1 299	77,3	98,2	27,9	8,8	11,2	4,1
Ensemble	11 942	80,3	97,2	25	8,1	10,5	3,3
Délégations*							
Alsace-Moselle	417	78,9	97,8	19,1	11,4	7,3	6,8
Ile de France Grande Couronne	1 333	86,6	98,5	21,3	2,2	7,9	0,6
Ile de France Petite Couronne	1 780	84,2	97,7	29,8	7,1	12,8	2,8
Lorraine	162	75,9	98,1	17,9	7,7	10,6	2,6
Rhône-Alpes Grenoble	722	73,0	98,5	30,0	10,3	12,1	5,1
Rhône-Alpes Lyon	577	82,7	97,9	25,6	6,0	10,1	2,0

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Moniteur-éducateur

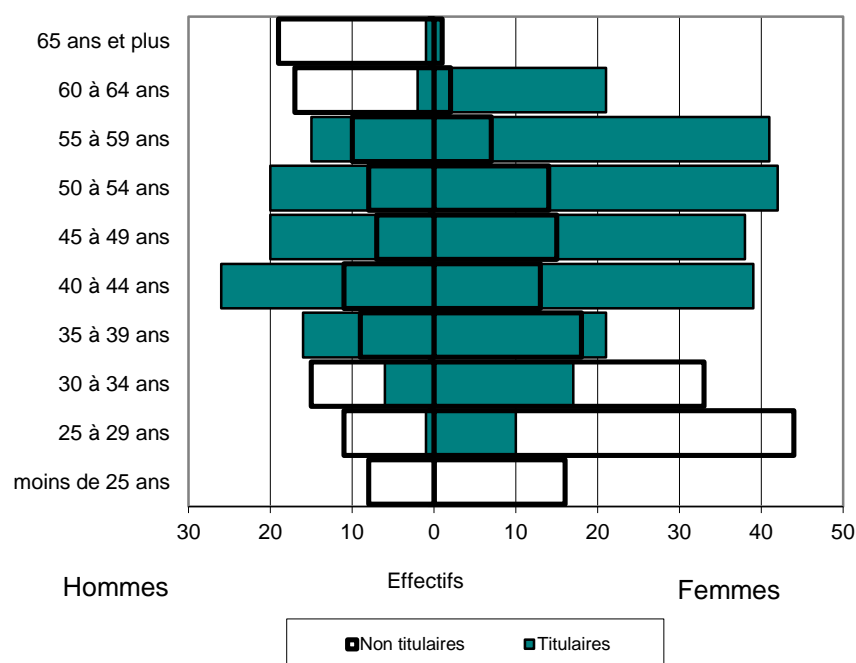
> Combien sont-ils ?

615 agents dont..... 64% de femmes
 337 titulaires dont 68% de femmes
 278 non titulaires dont 59% de femmes

492 équivalent temps plein

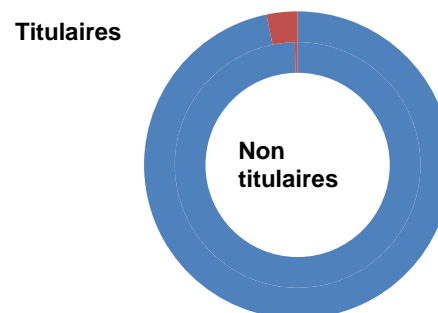
Le cadre d'emplois "Moniteur-éducateur" représente 0,4% de la filière Sociale

> Pyramide des âges au 31/12/2011



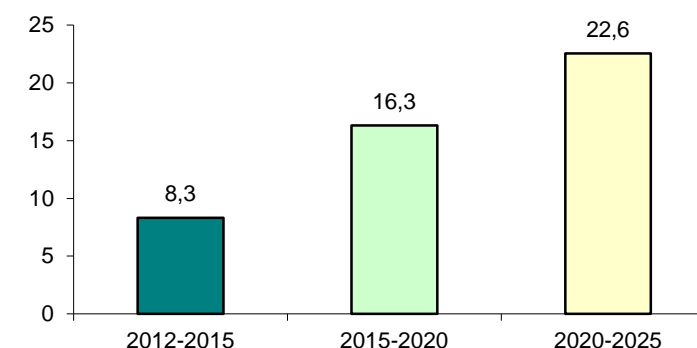
Age moyen
 Titulaires 46 ans et 12 mois
 Non titulaires 40 ans et 7 mois

> Répartition par grade



■ Moniteur-éducateur ■ Moniteur-éducateur stagiaire

> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 8,3 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	59	1,7	84,7	74,6
Département	253	66,0	29,6	17,0
SDIS	0	0,0	0,0	0,0
Centres de gestion - CNFPT	14	0,0	7,1	7,1
Commune de moins de 500 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 500 et 999 hab.	6	0,0	0,0	0,0
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.		100,0	50,0	50,0
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	8	50,0	25,0	12,5
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	12	91,7	33,3	16,7
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	33	36,4	39,4	18,2
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	15	80,0	40,0	26,7
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	13	69,2	38,5	23,1
Commune de plus de 80 000 hab.	46	84,8	45,7	23,9
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	122	53,3	23,0	11,5
Structures intercommunales d'agglomération	11	81,8	45,5	18,2
Communauté de commune	19	26,3	52,6	26,3
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes		50,0	0,0	0,0
Autres	0	0,0	0,0	0,0
Total	615	54,8	35,9	22,3

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> **Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011**

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	102	177	279	111	130	241	34,6	49,9	84,6
Temps partiel			44				0,0	0,0	7,2
Temps non complet			14				0,0	0,0	2,3
Ensemble	107	230	337	115	163	278	36,1	63,9	100,0

> **Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région**

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	19	78,9	84,2	60,0	25,0	33,3	0,0
Aquitaine	28	39,3	71,4	18,2	17,6	9,1	0,0
Auvergne	6	100,0	50,0	66,7	0,0	50,0	0,0
Basse-Normandie	7	85,7	57,1	66,7	0,0	33,3	0,0
Bourgogne	69	5,8	21,7	25,0	78,5	25,0	67,7
Bretagne	24	45,8	70,8	54,5	0,0	27,3	0,0
Centre	9	100,0	77,8	44,4	0,0	0,0	0,0
Champagne-Ardenne	34	61,8	79,4	19,0	7,7	14,3	0,0
Corse		100,0	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Franche-Comté	32	37,5	65,6	50,0	0,0	16,7	0,0
Guadeloupe	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Guyane		100,0	50,0	50,0	0,0	0,0	0,0
Haute-Normandie	34	61,8	55,9	23,8	7,7	14,3	7,7
Ile-de-France	70	72,9	70,0	33,3	21,1	23,5	15,8
Languedoc-Roussillon	51	54,9	58,8	35,7	0,0	25,0	0,0
Limousin		100,0	100,0	100,0	0,0	66,7	1,0
Lorraine	23	73,9	56,5	29,4	0,0	17,6	0,0
Martinique	6	0,0	83,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Midi-Pyrénées	18	66,7	50,0	50,0	0,0	33,3	0,0
Nord-Pas-de-Calais	23	39,1	56,5	33,3	50,0	33,3	28,6
Pays de la Loire	6	66,7	100,0	25,0	0,0	25,0	0,0
Picardie	12	50,0	83,3	83,3	0,0	33,3	0,0
Poitou-Charentes	19	42,1	42,1	50,0	0,0	25,0	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	43	74,4	74,4	65,6	36,4	37,5	18,2
Reunion	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rhône-Alpes	75	62,7	85,3	46,8	21,4	21,3	7,1
Ensemble	615	54,8	63,9	42	28,1	24,0	20,1
Délégations*							
Alsace-Moselle	19	78,9	84,2	60,0	25,0	33,3	0,0
Ile de France Grande Couronne	14	50,0	64,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Ile de France Petite Couronne	56	78,6	71,4	38,6	33,3	27,3	25,0
Lorraine	23	73,9	56,5	29,4	0,0	17,6	0,0
Rhône-Alpes Grenoble	39	41,0	84,6	68,8	26,1	43,8	8,7
Rhône-Alpes Lyon	36	86,1	86,1	35,5	0,0	9,7	0,0

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Agent spécialisé des écoles maternelles

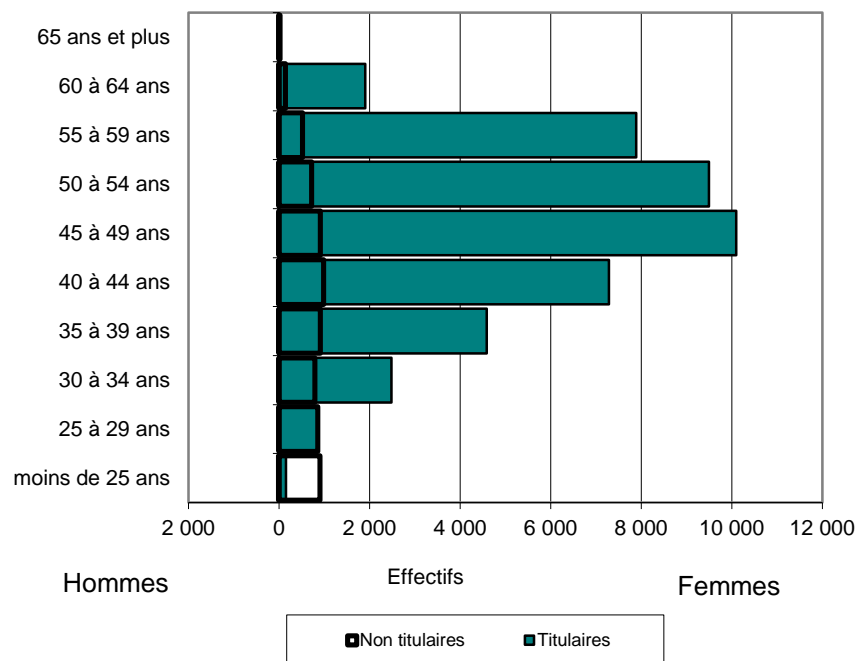
> Combien sont-ils ?

51 706 agents dont..... 100% de femmes
 44 928 titulaires dont 100% de femmes
 6 778 non titulaires dont 99% de femmes

45 904 équivalent temps plein

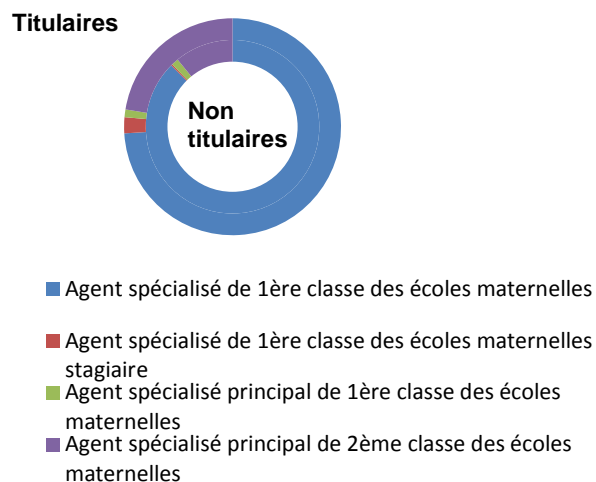
Le cadre d'emplois "Agent spécialisé des écoles maternelles" représente 34% de la filière Sociale

> Pyramide des âges au 31/12/2011

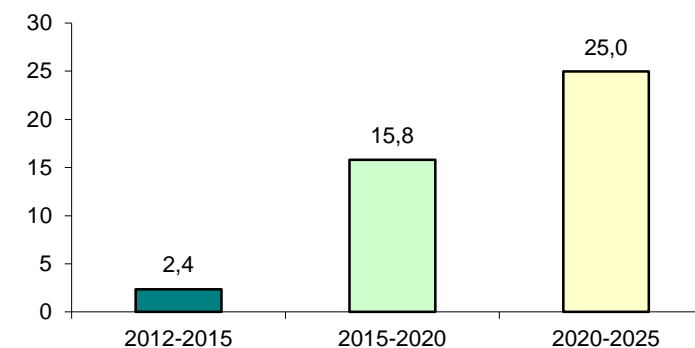


Age moyen
 Titulaires 47 ans et 4 mois
 Non titulaires 38 ans et 10 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 2,4 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région		0,0	50,0	0,0
Département	74	27,0	59,5	39,2
SDIS		0,0	100,0	100,0
Centres de gestion - CNFPT	127	7,1	15,7	4,7
Commune de moins de 500 hab.	814	66,3	35,6	17,9
Commune entre 500 et 999 hab.	2 610	78,4	35,7	18,1
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	3 985	88,5	38,6	19,4
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	3 830	93,0	38,9	19,2
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	8 179	93,3	41,9	21,6
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	5 685	91,1	44,2	22,5
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	6 386	86,7	43,3	22,0
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	6 034	84,0	44,1	22,5
Commune de plus de 80 000 hab.	9 811	86,4	36,0	18,3
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	367	81,2	43,3	21,0
Structures intercommunales d'agglomération	683	82,7	33,4	16,5
Communauté de commune	1 185	83,8	37,1	17,6
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	1 932	76,7	37,4	18,8
Autres	0	0,0	0,0	0,0
Total	51 706	86,9	40,1	20,4

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	116	30 083	30 199	48	3 364	3 412	0,3	64,7	65,0
Temps partiel	10	5 130	5 140			424	0,0	9,9	10,8
Temps non complet	13	9 576	9 589			2 942	0,0	18,5	24,2
Ensemble	139	44 789	44 928	66	6 712	6 778	0,4	99,6	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	1 962	66,7	99,7	37,6	22,2	20,0	8,9
Aquitaine	2 524	95,0	99,6	43,6	11,0	21,5	7,9
Auvergne	901	93,6	99,2	41,8	19,0	20,8	8,6
Basse-Normandie	929	92,2	99,7	44,3	13,9	23,2	4,2
Bourgogne	1 224	86,8	99,8	43,0	14,9	23,7	6,2
Bretagne	2 211	92,9	99,3	40,2	12,0	18,9	3,8
Centre	2 078	92,2	99,6	38,5	14,7	19,4	6,7
Champagne-Ardenne	1 188	83,7	99,8	48,3	17,0	25,1	8,8
Corse	322	95,0	99,7	56,9	12,5	36,9	6,3
Franche-Comté	883	88,0	99,9	44,4	23,6	24,3	11,3
Guadeloupe	520	99,6	100,0	61,8	50,0	37,3	50,0
Guyane	311	91,0	98,7	48,1	7,1	19,1	3,6
Haute-Normandie	1 423	93,1	99,7	47,3	12,2	23,1	7,1
Ile-de-France	7 911	84,8	99,5	45,6	6,7	23,0	3,0
Languedoc-Roussillon	2 188	94,5	99,6	42,8	14,9	22,9	6,6
Limousin	505	91,3	100,0	43,4	20,5	20,0	6,8
Lorraine	1 839	83,9	99,5	48,4	19,6	24,5	9,1
Martinique	282	82,6	100,0	60,9	59,2	29,6	28,6
Midi-Pyrénées	3 013	93,9	99,6	40,4	22,2	19,9	14,6
Nord-Pas-de-Calais	1 855	92,9	99,4	48,8	13,6	25,5	8,3
Pays de la Loire	2 456	91,9	99,1	37,6	13,6	16,9	7,0
Picardie	1 252	81,5	99,8	43,7	16,9	20,9	10,0
Poitou-Charentes	1 319	92,3	99,5	43,5	11,8	23,5	3,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 317	93,5	99,8	39,8	12,1	21,0	5,8
Reunion	1 129	0,6	99,9	57,1	53,8	14,3	27,1
Rhône-Alpes	6 164	85,2	99,6	41,3	10,8	20,9	5,1
Ensemble	51 706	86,9	99,6	43	20,6	21,9	10,0
Délégations*							
Alsace-Moselle	2 893	71,7	99,7	42,7	20,5	22,1	8,4
Ile de France Grande Couronne	4 461	85,1	99,6	44,9	7,8	23,4	3,8
Ile de France Petite Couronne	3 450	84,4	99,4	46,4	5,4	22,4	2,0
Lorraine	908	85,6	99,3	45,3	26,7	23,3	12,2
Rhône-Alpes Grenoble	2 860	85,1	99,8	42,2	13,9	21,6	6,4
Rhône-Alpes Lyon	3 304	85,2	99,5	40,5	8,2	20,3	4,1

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Agent social

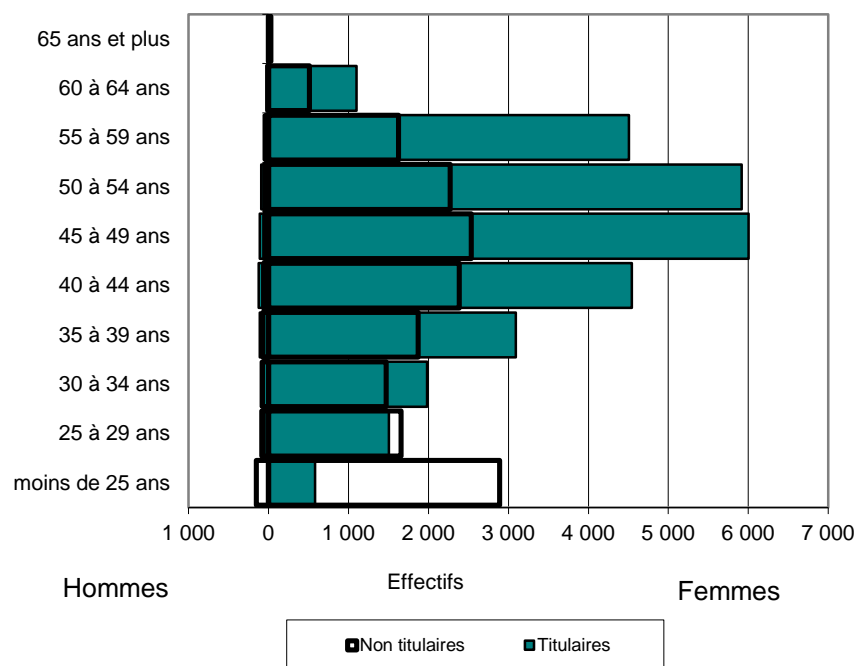
> Combien sont-ils ?

47 779 agents dont..... 97% de femmes
 29 937 titulaires dont 98% de femmes
 17 842 non titulaires dont 97% de femmes

36 972 équivalent temps plein

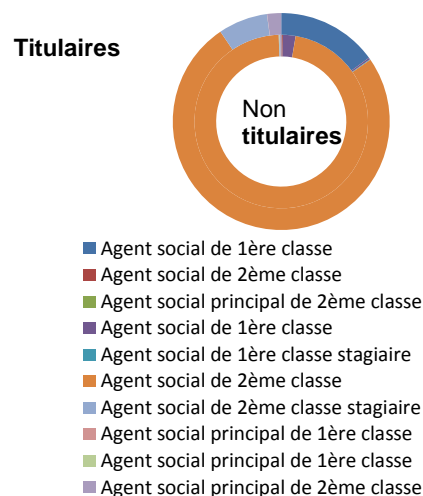
Le cadre d'emplois "Agent social" représente 31% de la filière Sociale

> Pyramide des âges au 31/12/2011

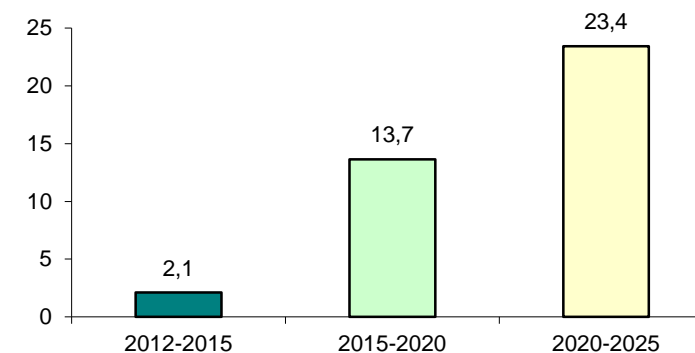


Age moyen
 Titulaires 45 ans et 8 mois
 Non titulaires 39 ans et 7 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 2,1 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région		100,0	0,0	0,0
Département	370	71,6	45,4	22,2
SDIS		0,0	0,0	0,0
Centres de gestion - CNFPT	147	0,7	14,3	6,8
Commune de moins de 500 hab.	38	76,3	21,1	5,3
Commune entre 500 et 999 hab.	88	58,0	20,5	13,6
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	190	73,2	21,1	9,5
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	281	81,5	27,8	17,1
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	985	77,3	21,9	9,9
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	751	73,5	22,9	11,6
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	1 020	68,7	30,2	14,0
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	1 515	75,9	24,8	12,6
Commune de plus de 80 000 hab.	559	70,8	36,3	17,7
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	34 508	62,9	35,3	17,2
Structures intercommunales d'agglomération	696	60,9	34,5	14,5
Communauté de commune	3 563	49,7	32,2	16,0
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	3 067	57,7	34,7	16,8
Autres		0,0	0,0	0,0
Total	47 779	62,7	34,0	16,6

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	550	15 398	15 948	421	9 473	9 894	2,0	52,1	54,1
Temps partiel	11	2 002	2 013	12	310	322	0,0	4,8	4,9
Temps non complet	116	11 860	11 976	169	7 457	7 626	0,6	40,4	41,0
Ensemble	677	29 260	29 937	602	17 240	17 842	2,7	97,3	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	283	83,7	90,5	29,5	13,0	12,7	4,3
Aquitaine	5 534	62,2	98,1	41,0	30,7	19,3	16,2
Auvergne	2 040	57,9	97,7	42,1	26,1	19,9	14,1
Basse-Normandie	1 116	69,4	97,2	35,5	21,7	17,8	11,7
Bourgogne	243	77,4	96,7	33,5	21,8	12,8	7,3
Bretagne	5 099	57,0	97,5	35,6	25,6	17,0	12,4
Centre	880	65,9	97,0	41,9	19,3	20,3	8,0
Champagne-Ardenne	427	70,3	94,4	31,0	19,7	17,3	5,5
Corse	89	86,5	95,5	20,8	8,3	10,4	8,3
Franche-Comté	474	64,8	95,4	43,3	20,4	18,6	9,0
Guadeloupe	100	93,0	100,0	51,6	14,3	33,3	0,0
Guyane	44	84,1	97,7	56,8	57,1	32,4	57,1
Haute-Normandie	1 588	40,4	98,3	40,1	30,7	20,0	15,3
Ile-de-France	5 802	71,8	97,4	41,7	19,8	21,2	9,3
Languedoc-Roussillon	3 048	53,3	97,6	36,2	35,4	17,4	19,3
Limousin	265	70,2	95,5	25,3	17,7	12,4	7,6
Lorraine	462	66,5	97,2	31,3	16,8	14,7	6,5
Martinique	35	31,4	85,7	63,6	4,2	45,5	4,2
Midi-Pyrénées	2 675	60,2	97,5	41,6	25,7	19,0	12,0
Nord-Pas-de-Calais	2 642	56,1	96,8	40,8	25,3	18,2	10,9
Pays de la Loire	3 134	66,9	96,6	32,7	19,9	15,7	9,1
Picardie	1 033	50,1	98,5	40,5	28,5	21,2	12,0
Poitou-Charentes	3 191	68,1	97,5	38,8	20,2	19,4	8,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 168	73,0	97,8	44,2	27,8	23,6	13,2
Reunion	367	7,4	94,8	25,9	23,2	11,1	10,0
Rhône-Alpes	4 040	65,9	96,6	38,9	20,7	18,7	10,7
Ensemble	47 779	62,7	97,3	39	25,4	19,1	12,4
Délégations*							
Alsace-Moselle	337	79,5	91,7	29,1	14,5	12,3	8,7
Ile de France Grande Couronne	2 158	66,3	96,8	45,2	23,9	22,9	11,6
Ile de France Petite Couronne	3 644	75,0	97,8	39,9	16,4	20,2	7,5
Lorraine	408	67,6	97,1	31,9	16,7	15,2	4,5
Rhône-Alpes Grenoble	3 184	64,0	96,5	37,7	21,0	17,9	11,0
Rhône-Alpes Lyon	856	73,0	96,7	43,0	19,5	21,1	9,1

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Médecin

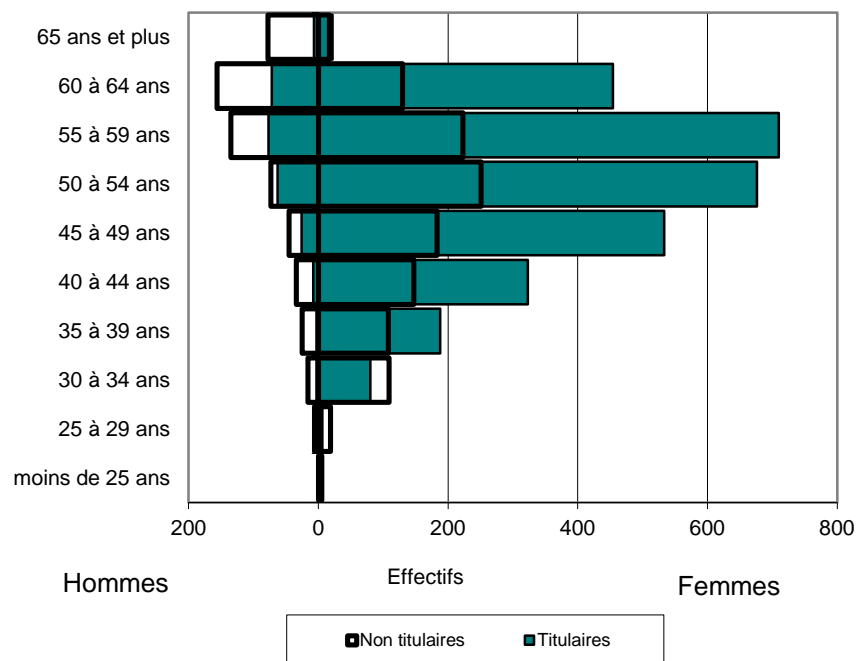
> Combien sont-ils ?

5 013 agents dont..... 84% de femmes
 3 253 titulaires dont 92% de femmes
 1 760 non titulaires dont 68% de femmes

4 004 équivalent temps plein

Le cadre d'emplois "Médecin" représente 7% de la filière Médico-sociale

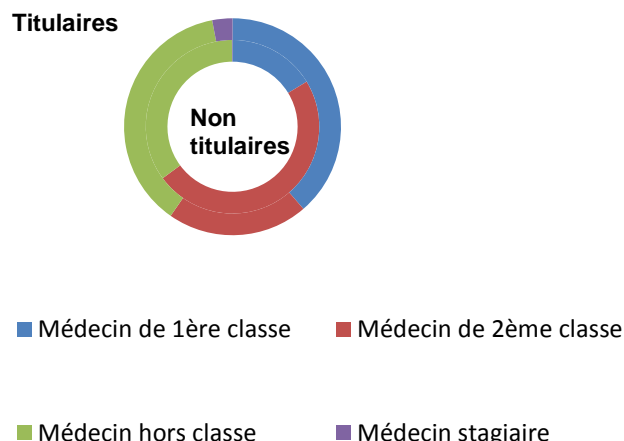
> Pyramide des âges au 31/12/2011



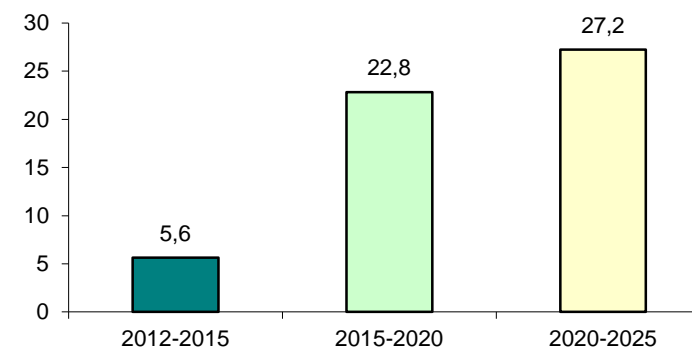
Age moyen

Titulaires 51 ans et 7 mois
 Non titulaires 50 ans et 10 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 5,6 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	11	18,2	72,7	72,7
Département	3 070	81,6	65,3	43,3
SDIS	8	37,5	62,5	50,0
Centres de gestion - CNFPT	210	29,5	58,6	35,7
Commune de moins de 500 hab.		100,0	50,0	50,0
Commune entre 500 et 999 hab.		50,0	25,0	25,0
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	18	94,4	33,3	16,7
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	16	100,0	68,8	43,8
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	91	69,2	34,1	19,8
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	101	31,7	58,4	35,6
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	306	23,5	55,6	34,6
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	317	65,3	53,6	36,9
Commune de plus de 80 000 hab.	392	47,2	59,2	36,5
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	353	8,8	69,7	49,0
Structures intercommunales d'agglomération	54	64,8	72,2	59,3
Communauté de commune	22	50,0	54,5	36,4
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	35	20,0	62,9	48,6
Autres		33,3	100,0	66,7
Total	5 013	64,9	62,7	41,5

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	238	1 799	2 037	300	482	782	10,7	45,5	56,2
Temps partiel	12	973	985	21	135	156	0,7	22,1	22,8
Temps non complet	9	222	231	247	575	822	5,1	15,9	21,0
Ensemble	259	2 994	3 253	568	1 192	1 760	16,5	83,5	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	86	60,5	84,9	65,4	58,8	44,2	44,1
Aquitaine	320	70,9	85,0	51,5	59,1	34,8	39,8
Auvergne	89	66,3	80,9	52,5	50,0	39,0	33,3
Basse-Normandie	79	74,7	93,7	47,5	80,0	28,8	35,0
Bourgogne	77	76,6	81,8	64,4	72,2	33,9	55,6
Bretagne	218	61,0	78,4	64,7	65,9	42,9	48,2
Centre	123	62,6	83,7	70,1	67,4	48,1	50,0
Champagne-Ardenne	53	73,6	83,0	59,0	71,4	23,1	71,4
Corse	17	88,2	58,8	73,3	100,0	53,3	100,0
Franche-Comté	36	80,6	75,0	65,5	85,7	41,4	85,7
Guadeloupe	30	80,0	76,7	62,5	83,3	41,7	66,7
Guyane	30	46,7	46,7	71,4	56,3	28,6	37,5
Haute-Normandie	124	74,2	88,7	65,2	62,5	46,7	25,0
Ile-de-France	1 106	53,2	81,7	71,3	56,0	47,4	39,0
Languedoc-Roussillon	314	71,3	84,1	58,0	72,2	33,9	48,9
Limousin	49	51,0	71,4	60,0	54,2	36,0	37,5
Lorraine	148	72,3	94,6	61,7	56,1	45,8	39,0
Martinique	17	64,7	70,6	100,0	83,3	81,8	83,3
Midi-Pyrénées	298	71,8	81,5	61,7	77,4	32,2	57,1
Nord-Pas-de-Calais	188	75,5	89,4	67,6	54,3	36,6	26,1
Pays de la Loire	215	60,5	77,7	63,1	64,7	43,8	49,4
Picardie	90	85,6	91,1	71,4	53,8	39,0	38,5
Poitou-Charentes	110	58,2	67,3	59,4	54,3	48,4	43,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	416	88,7	86,5	67,8	55,3	49,9	36,2
Reunion	211	22,7	94,3	72,9	54,6	45,8	31,3
Rhône-Alpes	569	65,9	84,7	60,3	60,3	35,5	45,9
Ensemble	5 013	64,9	83,5	64	60,4	41,3	42,0
Délégations*							
Alsace-Moselle	105	66,7	85,7	64,3	57,1	45,7	42,9
Ile de France Grande Couronne	365	66,8	83,6	59,8	55,4	40,2	43,0
Ile de France Petite Couronne	741	46,4	80,8	79,4	56,2	52,6	37,8
Lorraine	129	69,0	95,3	61,8	57,5	44,9	40,0
Rhône-Alpes Grenoble	283	51,9	79,2	61,9	61,8	34,0	50,0
Rhône-Alpes Lyon	286	79,7	90,2	59,2	56,9	36,4	36,2

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Psychologue

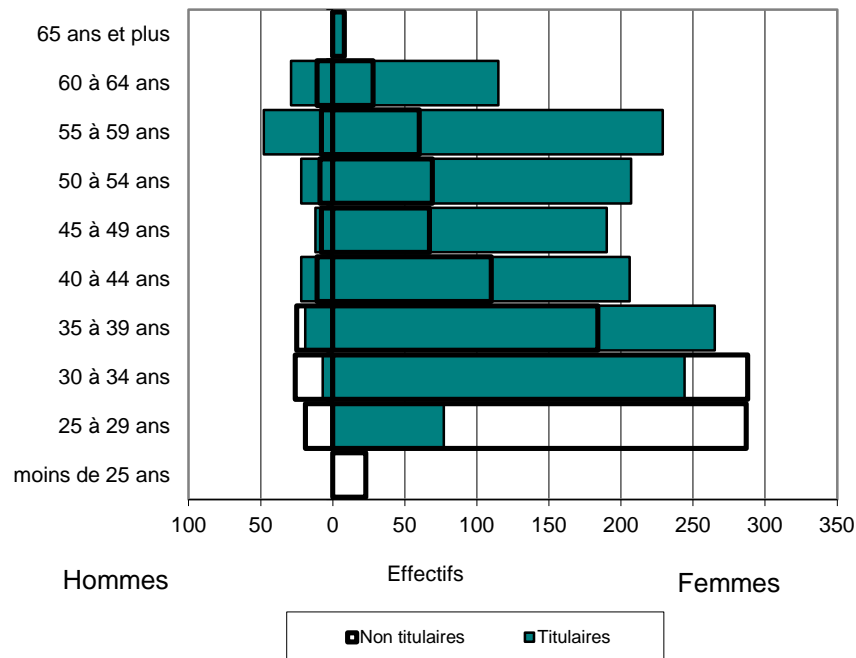
> Combien sont-ils ?

2 942 agents dont..... 91% de femmes
 1 701 titulaires dont 91% de femmes
 1 241 non titulaires dont 91% de femmes

2 241 équivalent temps plein

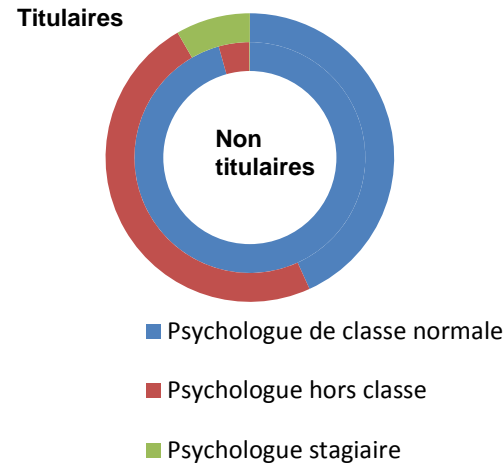
Le cadre d'emplois "Psychologue" représente 4% de la filière Médico-sociale

> Pyramide des âges au 31/12/2011

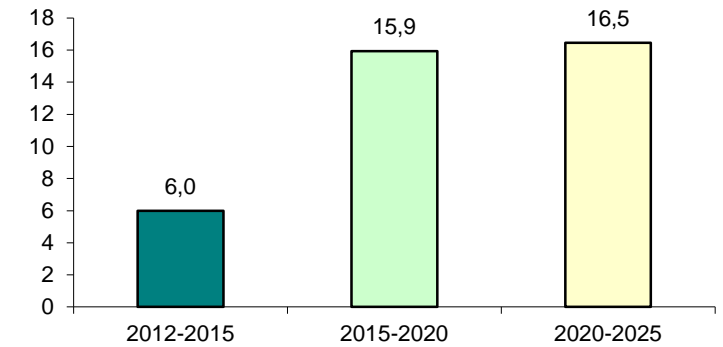


Age moyen
 Titulaires 45 ans et 3 mois
 Non titulaires 37 ans et 1 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 6 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région		100,0	25,0	25,0
Département	1 829	75,9	34,3	22,4
SDIS	5	40,0	20,0	20,0
Centres de gestion - CNFPT	40	30,0	17,5	5,0
Commune de moins de 500 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 500 et 999 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	8	50,0	37,5	25,0
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	13	61,5	7,7	7,7
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	63	9,5	20,6	9,5
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	143	19,6	21,7	11,2
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	138	35,5	27,5	17,4
Commune de plus de 80 000 hab.	164	47,6	30,5	21,3
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	429	18,9	13,1	7,7
Structures intercommunales d'agglomération	37	56,8	43,2	29,7
Communauté de commune	42	38,1	14,3	4,8
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	21	14,3	4,8	0,0
Autres		0,0	16,7	16,7
Total	2 942	57,8	29,0	18,5

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	143	985	1 128	64	591	655	7,0	53,6	60,6
Temps partiel	9	455	464	7	102	109	0,5	18,9	19,5
Temps non complet	8	101	109	46	431	477	1,8	18,1	19,9
Ensemble	160	1 541	1 701	117	1 124	1 241	9,4	90,6	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	51	70,6	84,3	55,6	6,7	44,4	0,0
Aquitaine	204	57,4	87,3	41,0	9,2	27,4	6,9
Auvergne	43	51,2	88,4	27,3	0,0	18,2	0,0
Basse-Normandie	31	67,7	93,5	28,6	10,0	14,3	10,0
Bourgogne	34	58,8	88,2	30,0	21,4	30,0	14,3
Bretagne	119	58,0	92,4	34,8	14,0	23,2	8,0
Centre	87	63,2	88,5	43,6	9,4	36,4	6,3
Champagne-Ardenne	37	32,4	89,2	8,3	12,0	0,0	8,0
Corse	9	100,0	100,0	44,4	0,0	44,4	0,0
Franche-Comté	43	55,8	90,7	37,5	5,3	16,7	0,0
Guadeloupe	17	94,1	88,2	62,5	0,0	37,5	0,0
Guyane	7	28,6	85,7	0,0	20,0	0,0	0,0
Haute-Normandie	72	52,8	91,7	18,4	17,6	7,9	5,9
Ile-de-France	776	47,2	90,2	42,9	22,4	30,1	13,7
Languedoc-Roussillon	107	53,3	87,9	38,6	24,0	28,1	16,0
Limousin	30	46,7	86,7	50,0	12,5	35,7	12,5
Lorraine	61	65,6	90,2	35,0	23,8	22,5	19,0
Martinique	12	100,0	100,0	33,3	0,0	25,0	0,0
Midi-Pyrénées	188	61,2	92,0	40,9	9,6	27,0	4,1
Nord-Pas-de-Calais	191	79,6	94,2	31,6	12,8	12,5	10,3
Pays de la Loire	122	61,5	92,6	25,3	2,1	14,7	2,1
Picardie	56	62,5	96,4	20,0	4,8	11,4	4,8
Poitou-Charentes	90	60,0	92,2	29,6	2,8	18,5	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	230	73,9	88,7	47,6	20,0	35,9	6,7
Reunion	35	80,0	88,6	60,7	28,6	32,1	0,0
Rhône-Alpes	290	49,0	92,1	38,7	12,8	19,7	8,8
Ensemble	2 942	57,8	90,6	39	15,6	25,3	9,3
Délégations*							
Alsace-Moselle	67	71,6	85,1	45,8	5,3	35,4	0,0
Ile de France Grande Couronne	278	40,3	93,5	23,2	18,1	14,3	11,4
Ile de France Petite Couronne	498	51,0	88,4	51,6	25,4	37,0	15,2
Lorraine	45	62,2	91,1	42,9	29,4	28,6	23,5
Rhône-Alpes Grenoble	176	44,3	92,6	42,3	13,3	23,1	10,2
Rhône-Alpes Lyon	114	56,1	91,2	34,4	12,0	15,6	6,0

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Sage-femme

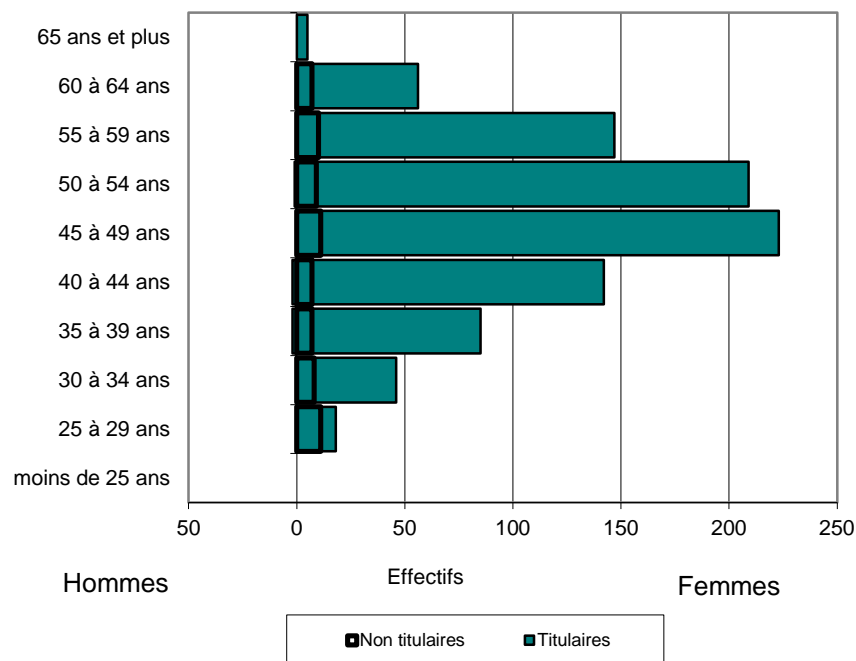
> Combien sont-ils ?

1 006 agents dont..... **100% de femmes**
 936 titulaires dont 99% de femmes
 70 non titulaires dont 100% de femmes

890 équivalent temps plein

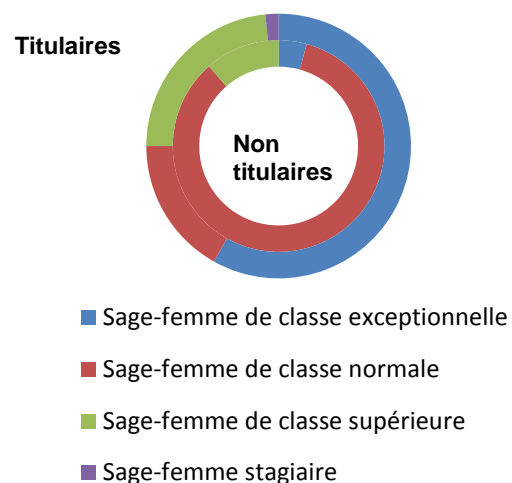
Le cadre d'emplois "Sage-femme" représente 1% de la filière Médico-sociale

> Pyramide des âges au 31/12/2011

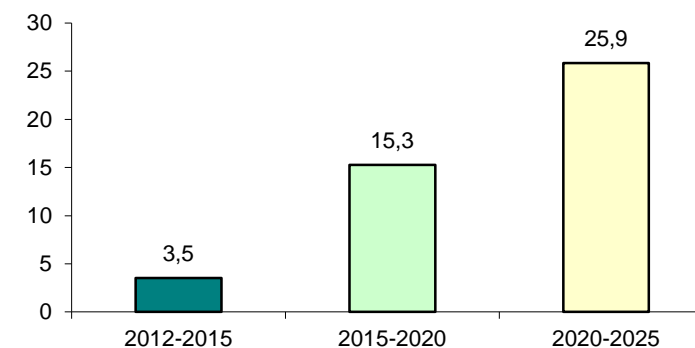


Age moyen
 Titulaires 47 ans et 10 mois
 Non titulaires 44 ans et 2 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 3,5 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	0	0,0	0,0	0,0
Département	971	93,4	44,2	22,5
SDIS	0	0,0	0,0	0,0
Centres de gestion - CNFPT		0,0	100,0	0,0
Commune de moins de 500 hab.		100,0	100,0	100,0
Commune entre 500 et 999 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.		100,0	0,0	0,0
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.		100,0	66,7	0,0
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.		100,0	66,7	0,0
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	5	100,0	60,0	60,0
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	5	100,0	20,0	0,0
Commune de plus de 80 000 hab.		50,0	50,0	25,0
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	5	40,0	40,0	40,0
Structures intercommunales d'agglomération		100,0	0,0	0,0
Communauté de commune		100,0	33,3	0,0
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	0	0,0	0,0	0,0
Autres	0	0,0	0,0	0,0
Total	1 006	93,0	44,1	22,4

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> **Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011**

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	5	571	576	0	41	41	0,5	60,8	61,3
Temps partiel	0	348	348	0	10	10	0,0	35,6	35,6
Temps non complet	0	12	12	0	19	19	0,0	3,1	3,1
Ensemble	5	931	936	0	70	70	0,5	99,5	100,0

> **Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région**

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	22	95,5	100,0	38,1	0,0	19,0	0,0
Aquitaine	51	92,2	100,0	31,9	75,0	12,8	50,0
Auvergne	16	87,5	100,0	35,7	100,0	7,1	100,0
Basse-Normandie	19	94,7	100,0	66,7	0,0	38,9	0,0
Bourgogne	27	96,3	100,0	65,4	0,0	19,2	0,0
Bretagne	40	90,0	97,5	36,1	50,0	19,4	25,0
Centre	32	100,0	96,9	34,4	0,0	21,9	0,0
Champagne-Ardenne	19	94,7	100,0	50,0	0,0	16,7	0,0
Corse	9	100,0	100,0	66,7	0,0	33,3	0,0
Franche-Comté	13	92,3	100,0	41,7	0,0	16,7	0,0
Guadeloupe	24	100,0	100,0	58,3	0,0	37,5	0,0
Guyane	11	63,6	100,0	14,3	50,0	14,3	25,0
Haute-Normandie	27	92,6	100,0	40,0	50,0	16,0	50,0
Ile-de-France	163	93,9	100,0	49,7	20,0	28,1	10,0
Languedoc-Roussillon	61	90,2	100,0	50,9	16,7	30,9	0,0
Limousin	7	85,7	85,7	66,7	100,0	16,7	100,0
Lorraine	51	92,2	98,0	38,3	25,0	21,3	25,0
Martinique	17	100,0	100,0	52,9	0,0	41,2	0,0
Midi-Pyrénées	43	90,7	100,0	46,2	0,0	17,9	0,0
Nord-Pas-de-Calais	74	95,9	100,0	31,0	100,0	18,3	100,0
Pays de la Loire	31	96,8	100,0	33,3	0,0	10,0	0,0
Picardie	39	92,3	100,0	41,7	33,3	22,2	33,3
Poitou-Charentes	31	87,1	100,0	40,7	50,0	18,5	25,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	67	97,0	100,0	44,6	50,0	18,5	50,0
Reunion	16	93,8	93,8	40,0	100,0	13,3	0,0
Rhône-Alpes	96	89,6	100,0	53,5	30,0	24,4	10,0
Ensemble	1 006	93,0	99,5	45	37,1	22,2	24,3
Délégations*							
Alsace-Moselle	39	97,4	100,0	28,9	0,0	15,8	0,0
Ile de France Grande Couronne	71	95,8	100,0	50,0	33,3	23,5	33,3
Ile de France Petite Couronne	92	92,4	100,0	49,4	14,3	31,8	0,0
Lorraine	34	88,2	97,1	50,0	25,0	26,7	25,0
Rhône-Alpes Grenoble	43	90,7	100,0	69,2	0,0	28,2	0,0
Rhône-Alpes Lyon	53	88,7	100,0	40,4	50,0	21,3	16,7

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Puéricultrice cadre de santé

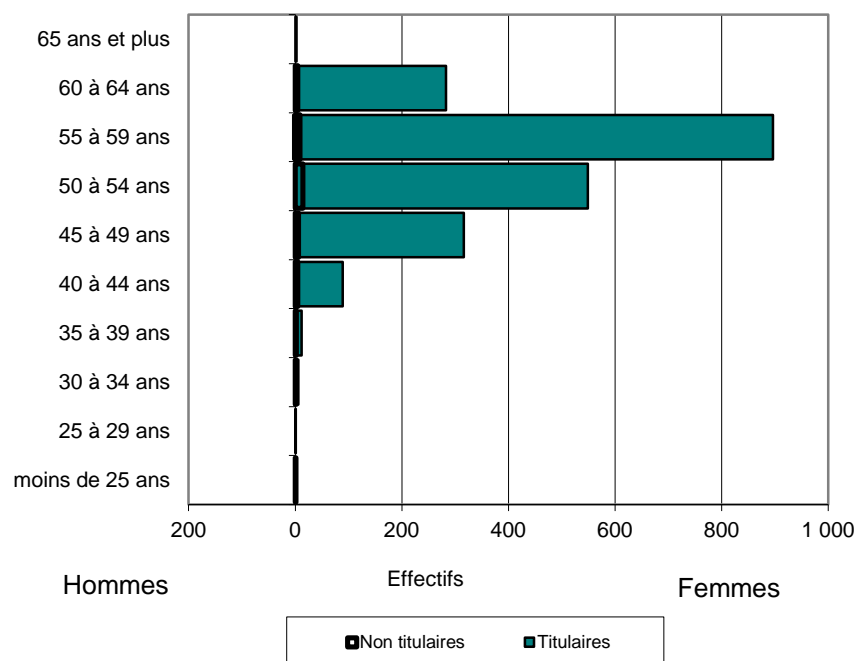
> Combien sont-ils ?

2 209 agents dont..... 100% de femmes
 2 165 titulaires dont 99% de femmes
 44 non titulaires dont 100% de femmes

2 083 équivalent temps plein

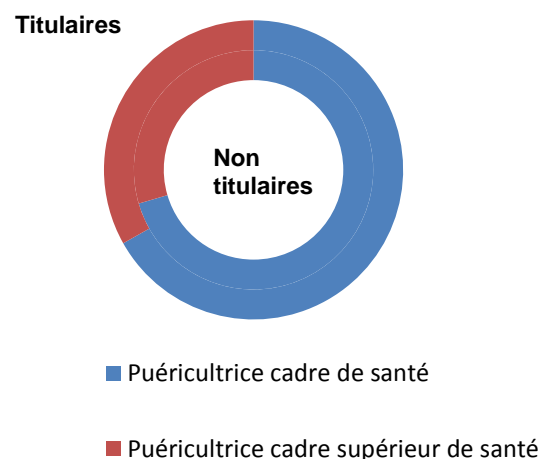
Le cadre d'emplois "Puéricultrice cadre de santé" représente 3% de la filière Médico-sociale

> Pyramide des âges au 31/12/2011

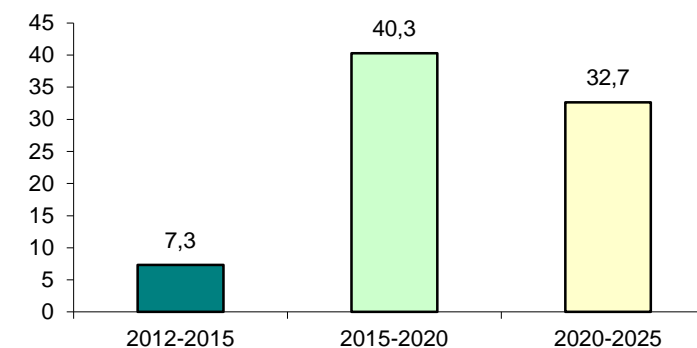


Age moyen
 Titulaires 54 ans et 1 mois
 Non titulaires 50 ans et 1 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 7,3 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	0	0,0	0,0	0,0
Département	1 101	99,4	81,7	55,8
SDIS	0	0,0	0,0	0,0
Centres de gestion - CNFPT		100,0	75,0	50,0
Commune de moins de 500 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 500 et 999 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.		100,0	50,0	50,0
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	11	63,6	90,9	45,5
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	98	96,9	72,4	42,9
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	126	100,0	81,7	54,8
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	165	95,8	78,2	56,4
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	177	98,3	85,3	58,8
Commune de plus de 80 000 hab.	242	97,9	78,9	54,5
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	178	97,8	78,1	50,6
Structures intercommunales d'agglomération	27	96,3	92,6	66,7
Communauté de commune	67	86,6	55,2	35,8
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	11	90,9	63,6	63,6
Autres	0	0,0	0,0	0,0
Total	2 209	98,0	79,9	54,4

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> **Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011**

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	11	1 698	1 709	0	34	34	0,5	78,4	78,9
Temps partiel	0	448	448				0,0	20,3	20,3
Temps non complet	0	8	8				0,0	0,4	0,4
Ensemble	11	2 154	2 165	0	44	44	0,5	99,5	100,0

> **Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région**

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	44	100,0	97,7	93,2	0,0	68,2	0,0
Aquitaine	103	97,1	100,0	81,0	66,7	61,0	66,7
Auvergne	33	100,0	100,0	75,8	0,0	51,5	0,0
Basse-Normandie	30	96,7	100,0	89,7	100,0	75,9	0,0
Bourgogne	33	97,0	100,0	81,3	100,0	53,1	100,0
Bretagne	105	100,0	100,0	81,9	0,0	60,0	0,0
Centre	94	100,0	100,0	73,4	0,0	38,3	0,0
Champagne-Ardenne	24	95,8	100,0	73,9	100,0	52,2	100,0
Corse	5	80,0	100,0	100,0	0,0	75,0	0,0
Franche-Comté	37	97,3	97,3	91,7	100,0	69,4	0,0
Guadeloupe	17	100,0	100,0	88,2	0,0	76,5	0,0
Guyane	14	100,0	100,0	78,6	0,0	64,3	0,0
Haute-Normandie	34	97,1	94,1	69,7	100,0	42,4	0,0
Ile-de-France	576	98,1	99,7	79,6	72,7	53,3	45,5
Languedoc-Roussillon	108	98,1	100,0	78,3	50,0	50,9	0,0
Limousin	23	95,7	100,0	95,5	0,0	81,8	0,0
Lorraine	36	94,4	100,0	82,4	50,0	50,0	50,0
Martinique	15	93,3	100,0	92,9	0,0	64,3	0,0
Midi-Pyrénées	101	94,1	98,0	86,3	66,7	49,5	50,0
Nord-Pas-de-Calais	169	98,8	99,4	65,3	100,0	46,7	0,0
Pays de la Loire	78	100,0	98,7	87,2	0,0	65,4	0,0
Picardie	30	100,0	96,7	90,0	0,0	66,7	0,0
Poitou-Charentes	46	100,0	100,0	87,0	0,0	58,7	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	252	98,4	100,0	82,7	50,0	56,0	25,0
Reunion	7	100,0	100,0	57,1	0,0	42,9	0,0
Rhône-Alpes	195	96,9	100,0	79,9	50,0	53,4	0,0
Ensemble	2 209	98,0	99,5	80	63,6	54,8	31,8
Délégations*							
Alsace-Moselle	64	96,9	98,4	90,3	50,0	59,7	50,0
Ile de France Grande Couronne	251	97,2	100,0	77,9	71,4	52,5	42,9
Ile de France Petite Couronne	325	98,8	99,4	81,0	75,0	53,9	50,0
Lorraine	16	100,0	100,0	81,3	0,0	62,5	0,0
Rhône-Alpes Grenoble	100	98,0	100,0	84,7	50,0	57,1	0,0
Rhône-Alpes Lyon	95	95,8	100,0	74,7	50,0	49,5	0,0

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Puéricultrice

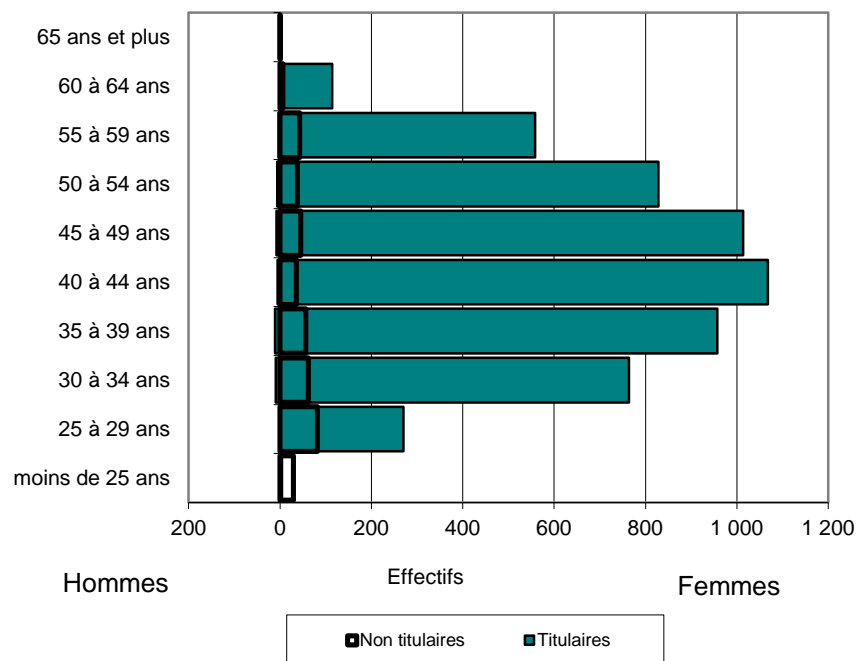
> Combien sont-ils ?

6 022 agents dont..... 99% de femmes
 5 623 titulaires dont 99% de femmes
 399 non titulaires dont 100% de femmes

5 187 équivalent temps plein

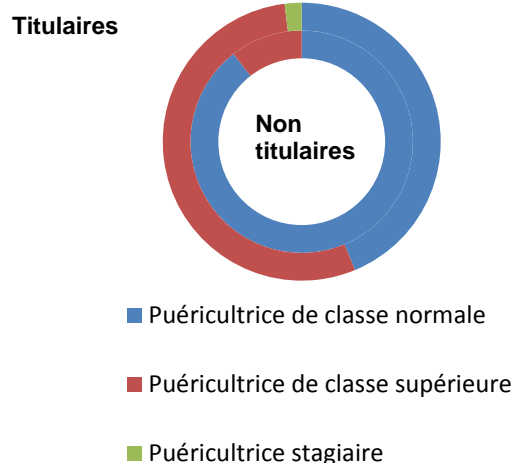
Le cadre d'emplois "Puéricultrice" représente 8% de la filière Médico-sociale

> Pyramide des âges au 31/12/2011

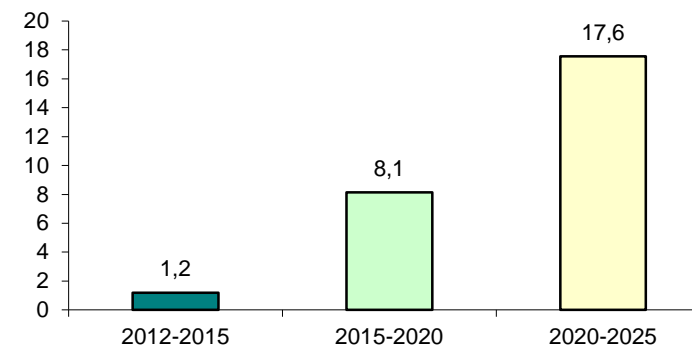


Age moyen
 Titulaires 43 ans et 4 mois
 Non titulaires 38 ans et 9 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 1,2 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	0	0,0	0,0	0,0
Département	3 579	95,1	26,2	12,2
SDIS	0	0,0	0,0	0,0
Centres de gestion - CNFPT	6	0,0	16,7	16,7
Commune de moins de 500 hab.		50,0	50,0	0,0
Commune entre 500 et 999 hab.		75,0	25,0	25,0
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	16	81,3	18,8	18,8
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	46	93,5	28,3	19,6
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	263	93,9	25,5	11,4
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	256	96,1	23,4	9,0
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	304	94,4	27,3	10,5
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	292	96,9	26,4	12,3
Commune de plus de 80 000 hab.	389	96,9	27,5	12,6
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	516	84,3	32,8	14,1
Structures intercommunales d'agglomération	94	91,5	25,5	11,7
Communauté de commune	198	85,9	23,2	8,6
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	56	53,6	17,9	7,1
Autres		0,0	0,0	0,0
Total	6 022	93,4	26,6	12,1

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	43	3 410	3 453	0	257	257	0,7	60,9	61,6
Temps partiel			2 063			48	0,0	0,0	35,1
Temps non complet			107			94	0,0	0,0	3,3
Ensemble	45	5 578	5 623			399	0,7	92,6	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	119	94,1	99,2	42,9	57,1	22,3	57,1
Aquitaine	358	87,7	99,7	29,3	27,3	14,0	11,4
Auvergne	116	97,4	100,0	19,5	33,3	11,5	33,3
Basse-Normandie	130	91,5	96,9	29,4	18,2	10,9	18,2
Bourgogne	107	95,3	99,1	33,3	40,0	15,7	0,0
Bretagne	256	94,9	98,8	20,2	0,0	7,0	0,0
Centre	185	94,1	100,0	22,4	9,1	12,1	9,1
Champagne-Ardenne	72	95,8	97,2	30,4	0,0	17,4	0,0
Corse	14	100,0	100,0	57,1	0,0	28,6	0,0
Franche-Comté	91	92,3	100,0	25,0	14,3	15,5	14,3
Guadeloupe	25	100,0	92,0	64,0	0,0	44,0	0,0
Guyane	11	90,9	100,0	40,0	0,0	20,0	0,0
Haute-Normandie	165	80,0	99,4	35,6	27,3	16,7	3,0
Ile-de-France	1 186	96,1	99,5	26,8	34,8	9,6	21,7
Languedoc-Roussillon	273	94,1	99,3	25,3	25,0	8,2	12,5
Limousin	68	92,6	97,1	25,4	0,0	17,5	0,0
Lorraine	232	91,4	99,1	21,7	45,0	11,3	35,0
Martinique	33	97,0	100,0	53,1	0,0	15,6	0,0
Midi-Pyrénées	384	92,7	99,7	19,9	21,4	9,3	10,7
Nord-Pas-de-Calais	369	98,4	98,9	21,8	16,7	7,2	0,0
Pays de la Loire	353	94,9	98,6	26,6	11,1	13,4	5,6
Picardie	178	85,4	98,9	34,2	11,5	19,1	3,8
Poitou-Charentes	137	94,2	99,3	27,1	25,0	14,0	12,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	436	95,4	99,3	24,3	10,0	10,3	5,0
Reunion	63	73,0	100,0	28,3	29,4	13,0	23,5
Rhône-Alpes	661	92,4	99,5	30,4	14,0	15,4	10,0
Ensemble	6 022	93,4	99,2	27	22,3	12,0	12,5
Délégations*							
Alsace-Moselle	241	93,8	99,2	30,5	40,0	16,4	26,7
Ile de France Grande Couronne	588	96,4	99,3	23,1	38,1	7,2	23,8
Ile de France Petite Couronne	598	95,8	99,7	30,4	32,0	11,9	20,0
Lorraine	110	89,1	99,1	25,5	58,3	12,2	58,3
Rhône-Alpes Grenoble	343	91,5	99,4	30,6	17,2	15,0	10,3
Rhône-Alpes Lyon	318	93,4	99,7	30,3	9,5	15,8	9,5

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Cadre de santé infirmier, rééducateur et assistant médico-technique

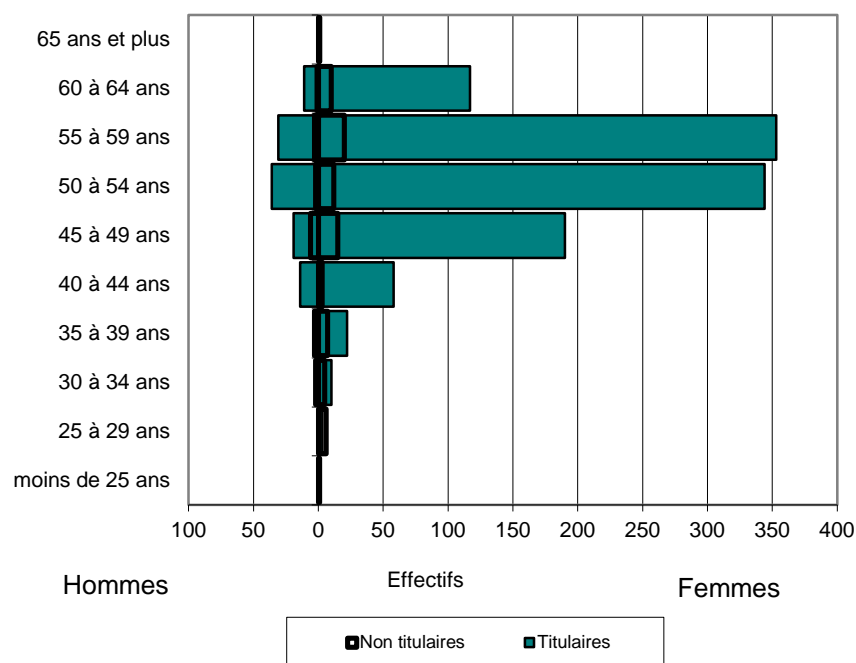
> Combien sont-ils ?

1 312 agents dont..... **90% de femmes**
 1 215 titulaires dont 90% de femmes
 97 non titulaires dont 82% de femmes

1 209 équivalent temps plein

Le cadre d'emplois "Cadre de santé infirmier, rééducateur et assistant médico-tecl représente 2% de la filière Médico-sociale

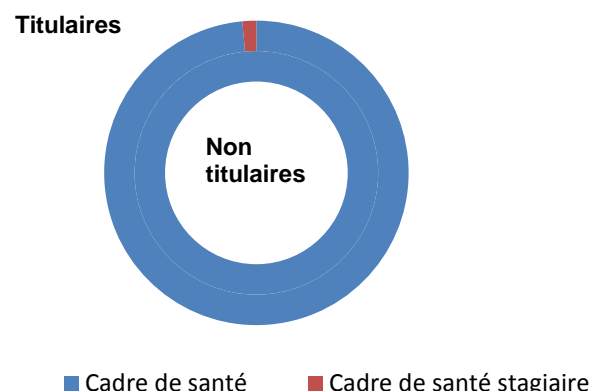
> Pyramide des âges au 31/12/2011



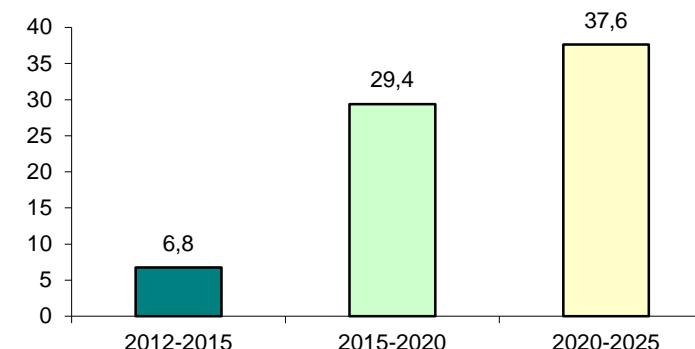
Age moyen

Titulaires 52 ans et 8 mois
 Non titulaires 47 ans et 11 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 6,8 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	0	0,0	0,0	0,0
Département	617	98,9	74,7	48,3
SDIS	0	0,0	0,0	0,0
Centres de gestion - CNFPT	0	0,0	0,0	0,0
Commune de moins de 500 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 500 et 999 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.		100,0	100,0	100,0
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.		50,0	50,0	0,0
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	11	100,0	72,7	36,4
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	24	83,3	58,3	20,8
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	57	84,2	82,5	40,4
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	93	90,3	69,9	36,6
Commune de plus de 80 000 hab.	96	96,9	78,1	49,0
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	336	84,2	65,2	32,7
Structures intercommunales d'agglomération	17	94,1	76,5	47,1
Communauté de commune	33	84,8	51,5	27,3
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	24	79,2	87,5	37,5
Autres	0	0,0	0,0	0,0
Total	1 312	92,6	71,9	41,8

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> **Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011**

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	109	876	985	11	63	74	9,1	71,6	80,7
Temps partiel			214				0,0	0,0	16,3
Temps non complet			16				0,0	0,0	1,2
Ensemble	116	1 099	1 215	17	80	97	10,1	89,9	100,0

> **Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région**

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	22	86,4	95,5	73,7	33,3	52,6	33,3
Aquitaine	75	92,0	85,3	62,3	50,0	36,2	33,3
Auvergne	38	94,7	89,5	83,3	100,0	41,7	100,0
Basse-Normandie	20	95,0	75,0	63,2	0,0	31,6	0,0
Bourgogne	48	100,0	85,4	77,1	0,0	41,7	0,0
Bretagne	85	96,5	85,9	73,2	33,3	45,1	0,0
Centre	60	96,7	95,0	75,9	50,0	48,3	50,0
Champagne-Ardenne	28	92,9	100,0	76,9	50,0	57,7	50,0
Corse		100,0	100,0	66,7	0,0	33,3	0,0
Franche-Comté	24	95,8	83,3	73,9	100,0	43,5	0,0
Guadeloupe	6	100,0	66,7	100,0	0,0	100,0	0,0
Guyane	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Haute-Normandie	32	81,3	84,4	73,1	33,3	34,6	16,7
Ile-de-France	244	90,2	94,7	77,7	50,0	40,0	33,3
Languedoc-Roussillon	64	90,6	92,2	63,8	66,7	32,8	50,0
Limousin	19	94,7	84,2	66,7	0,0	33,3	0,0
Lorraine	14	71,4	78,6	70,0	75,0	40,0	75,0
Martinique		100,0	100,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Midi-Pyrénées	71	93,0	90,1	72,7	40,0	39,4	40,0
Nord-Pas-de-Calais	99	100,0	90,9	76,8	0,0	42,4	0,0
Pays de la Loire	73	93,2	83,6	76,5	60,0	45,6	40,0
Picardie	19	100,0	94,7	89,5	0,0	68,4	0,0
Poitou-Charentes	43	90,7	81,4	71,8	25,0	38,5	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	96	94,8	90,6	70,3	20,0	41,8	20,0
Reunion	11	90,9	90,9	70,0	0,0	70,0	0,0
Rhône-Alpes	114	86,0	93,0	69,4	68,8	41,8	50,0
Ensemble	1 312	92,6	89,9	74	50,5	42,3	36,1
Délégations*							
Alsace-Moselle	27	85,2	88,9	73,9	50,0	56,5	50,0
Ile de France Grande Couronne	88	92,0	92,0	79,0	71,4	44,4	57,1
Ile de France Petite Couronne	156	89,1	96,2	77,0	41,2	37,4	23,5
Lorraine	9	66,7	88,9	66,7	66,7	16,7	66,7
Rhône-Alpes Grenoble	48	72,9	87,5	62,9	69,2	45,7	53,8
Rhône-Alpes Lyon	66	95,5	97,0	73,0	66,7	39,7	33,3

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Infirmier

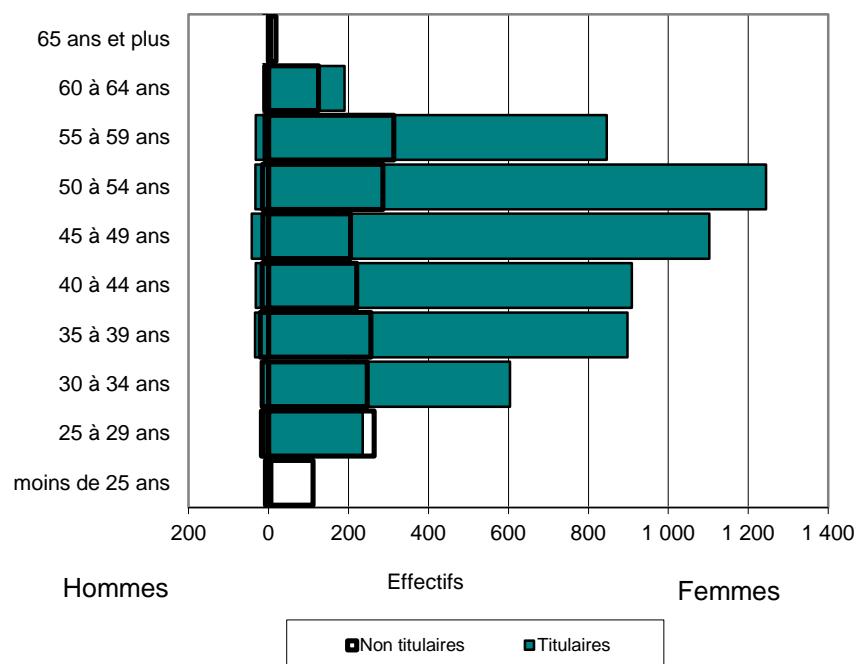
> Combien sont-ils ?

8 423 agents dont..... 96% de femmes
 6 250 titulaires dont 97% de femmes
 2 173 non titulaires dont 94% de femmes

6 938 équivalent temps plein

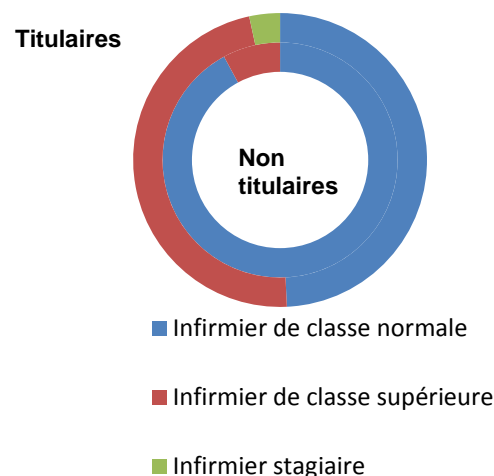
Le cadre d'emplois "Infirmier" représente 11% de la filière Médico-sociale

> Pyramide des âges au 31/12/2011

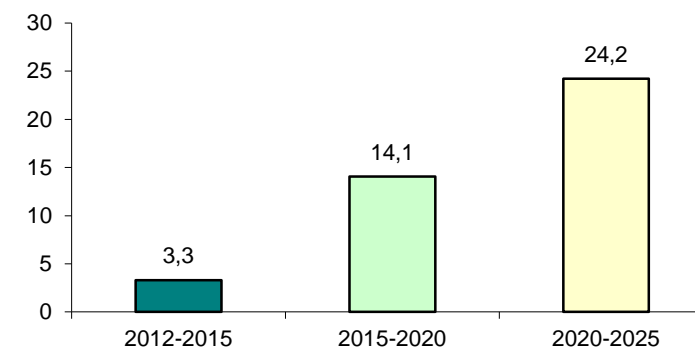


Age moyen
 Titulaires 45 ans et 5 mois
 Non titulaires 42 ans et 8 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 3,3 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région		66,7	0,0	0,0
Département	2 480	90,5	39,4	19,9
SDIS		100,0	50,0	0,0
Centres de gestion - CNFPT	51	19,6	37,3	17,6
Commune de moins de 500 hab.		50,0	50,0	50,0
Commune entre 500 et 999 hab.		50,0	100,0	100,0
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	10	80,0	20,0	10,0
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	39	64,1	35,9	17,9
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	204	76,5	32,8	13,2
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	223	84,8	37,2	21,5
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	368	85,3	35,6	16,0
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	450	89,1	39,8	18,0
Commune de plus de 80 000 hab.	438	88,6	45,7	20,8
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	3 542	59,9	35,9	18,3
Structures intercommunales d'agglomération	107	74,8	39,3	20,6
Communauté de commune	225	68,0	27,6	12,0
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	272	54,8	29,4	14,3
Autres	5	100,0	60,0	20,0
Total	8 423	74,2	37,2	18,5

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	195	4 124	4 319	101	1 332	1 433	3,5	64,8	68,3
Temps partiel			1 477			122	0,0	0,0	19,0
Temps non complet			454			618	0,0	0,0	12,7
Ensemble	205	6 045	6 250	128	2 045	2 173	4,0	96,0	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	90	73,3	96,7	31,8	25,0	16,7	8,3
Aquitaine	376	69,9	95,5	38,0	33,6	20,9	19,5
Auvergne	221	62,4	95,0	37,7	37,3	13,0	21,7
Basse-Normandie	127	73,2	96,1	39,8	29,4	22,6	14,7
Bourgogne	123	82,1	99,2	47,5	40,9	17,8	18,2
Bretagne	839	55,7	94,3	27,4	30,6	12,8	17,5
Centre	201	82,1	97,5	40,0	47,2	15,2	25,0
Champagne-Ardenne	127	83,5	94,5	30,2	33,3	13,2	23,8
Corse	42	90,5	95,2	42,1	25,0	21,1	25,0
Franche-Comté	143	77,6	94,4	39,6	25,0	20,7	18,8
Guadeloupe	67	92,5	91,0	69,4	60,0	51,6	60,0
Guyane	31	93,5	80,6	62,1	0,0	37,9	0,0
Haute-Normandie	228	82,5	98,7	33,5	20,0	17,6	12,5
Ile-de-France	1 447	90,0	97,7	36,3	30,6	14,4	20,1
Languedoc-Roussillon	397	62,0	95,5	40,2	44,4	19,9	28,5
Limousin	115	70,4	93,9	45,7	47,1	21,0	32,4
Lorraine	135	65,9	98,5	41,6	34,8	22,5	23,9
Martinique	43	81,4	95,3	57,1	37,5	40,0	12,5
Midi-Pyrénées	472	63,6	96,0	38,3	45,3	14,7	30,8
Nord-Pas-de-Calais	509	75,4	94,9	33,6	19,2	15,1	11,2
Pays de la Loire	548	69,5	96,4	31,8	38,9	12,6	24,0
Picardie	150	87,3	96,0	35,1	26,3	17,6	15,8
Poitou-Charentes	315	74,6	95,6	32,3	37,5	14,5	21,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	516	79,8	95,9	50,0	40,4	25,0	22,1
Reunion	87	81,6	93,1	40,8	25,0	22,5	25,0
Rhône-Alpes	1 074	70,3	96,6	40,0	41,1	18,4	25,7
Ensemble	8 423	74,2	96,0	38	35,8	17,3	21,9
Délégations*							
Alsace-Moselle	112	74,1	97,3	34,9	20,7	19,3	6,9
Ile de France Grande Couronne	623	89,6	98,6	33,0	36,9	12,7	23,1
Ile de France Petite Couronne	824	90,4	97,1	38,8	25,3	15,6	17,7
Lorraine	113	63,7	98,2	40,3	39,0	20,8	26,8
Rhône-Alpes Grenoble	684	63,6	96,8	39,8	43,0	18,2	27,7
Rhône-Alpes Lyon	390	82,1	96,2	40,3	34,3	18,8	18,6

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Rééducateur

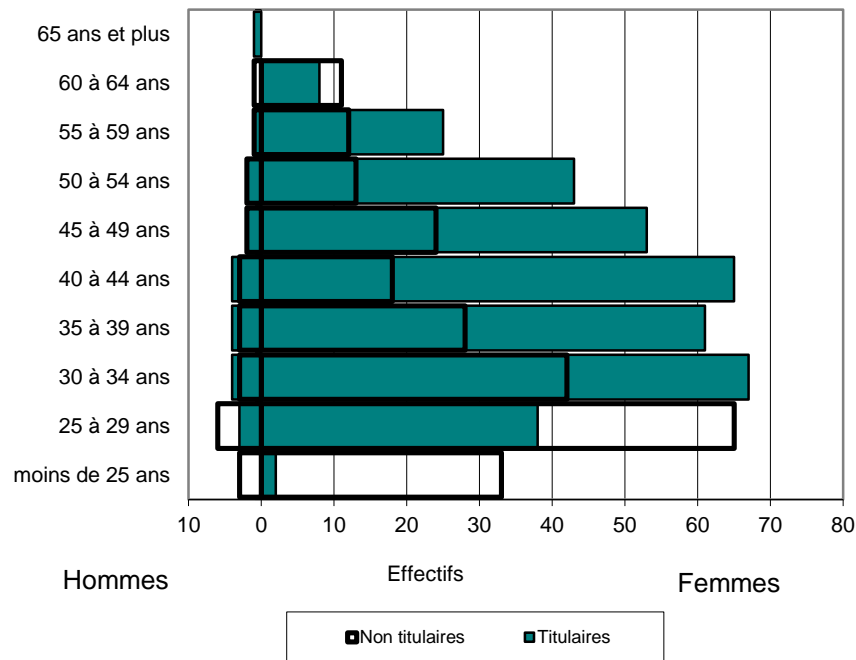
> Combien sont-ils ?

653 agents dont..... **93% de femmes**
 383 titulaires dont 95% de femmes
 270 non titulaires dont 91% de femmes

479 équivalent temps plein

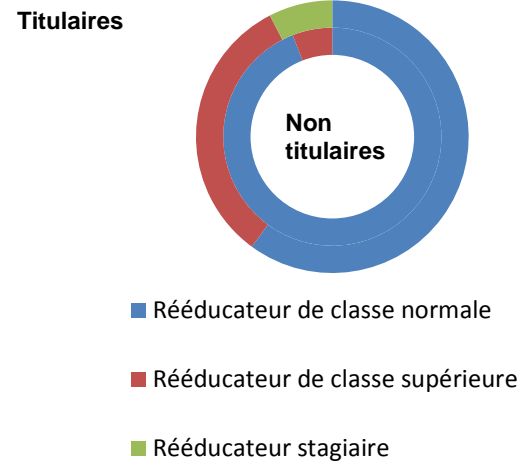
Le cadre d'emplois "Rééducateur" représente 1% de la filière Médico-sociale

> Pyramide des âges au 31/12/2011

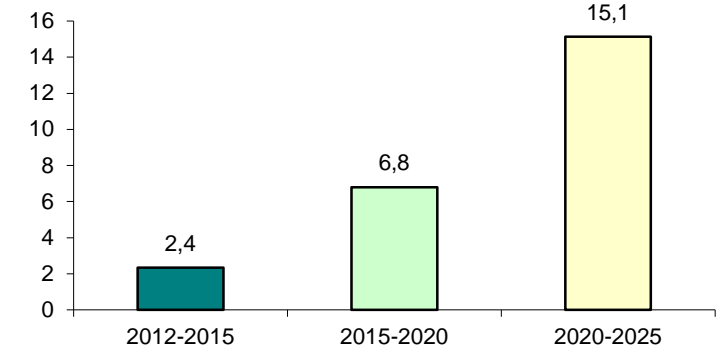


Age moyen
 Titulaires 41 ans et 1 mois
 Non titulaires 35 ans et 9 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 2,4 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	0	0,0	0,0	0,0
Département	169	69,8	17,8	10,1
SDIS	0	0,0	0,0	0,0
Centres de gestion - CNFPT		0,0	0,0	0,0
Commune de moins de 500 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 500 et 999 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.		0,0	0,0	0,0
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	14	50,0	21,4	21,4
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	28	75,0	14,3	3,6
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	70	50,0	24,3	15,7
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	84	63,1	20,2	8,3
Commune de plus de 80 000 hab.	76	64,5	18,4	9,2
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	162	45,7	16,7	6,2
Structures intercommunales d'agglomération	6	66,7	16,7	0,0
Communauté de commune	11	63,6	27,3	9,1
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	30	50,0	13,3	10,0
Autres	0	0,0	0,0	0,0
Total	653	58,7	18,4	9,2

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> **Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011**

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	17	219	236	16	106	122	5,1	49,8	54,8
Temps partiel			90	0	22	22	0,0	3,4	17,2
Temps non complet			57	8	118	126	1,2	18,1	28,0
Ensemble	21	362	383	24	246	270	6,9	93,1	100,0

> **Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région**

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	5	60,0	100,0	66,7	0,0	0,0	0,0
Aquitaine	48	60,4	93,8	41,4	0,0	6,9	0,0
Auvergne	9	77,8	77,8	14,3	0,0	0,0	0,0
Basse-Normandie		50,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bourgogne	12	66,7	91,7	12,5	50,0	12,5	25,0
Bretagne	60	53,3	95,0	6,3	7,1	0,0	3,6
Centre	17	82,4	94,1	0,0	33,3	0,0	33,3
Champagne-Ardenne	6	66,7	100,0	0,0	50,0	0,0	50,0
Corse	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Franche-Comté	7	85,7	100,0	16,7	0,0	0,0	0,0
Guadeloupe	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Guyane		100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Haute-Normandie	6	66,7	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ile-de-France	199	58,8	95,0	20,5	24,4	9,4	17,1
Languedoc-Roussillon	37	56,8	91,9	28,6	18,8	23,8	12,5
Limousin	9	44,4	88,9	0,0	20,0	0,0	20,0
Lorraine	8	75,0	62,5	0,0	50,0	0,0	50,0
Martinique	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Midi-Pyrénées	28	39,3	89,3	18,2	17,6	9,1	11,8
Nord-Pas-de-Calais	38	42,1	94,7	6,3	0,0	6,3	0,0
Pays de la Loire	20	65,0	95,0	7,7	0,0	0,0	0,0
Picardie		100,0	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Poitou-Charentes	24	62,5	91,7	26,7	0,0	13,3	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	39	87,2	94,9	52,9	0,0	35,3	0,0
Reunion		0,0	75,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rhône-Alpes	70	48,6	91,4	14,7	16,7	0,0	2,8
Ensemble	653	58,7	93,1	21	14,8	9,1	9,3
Délégations*							
Alsace-Moselle	5	60,0	100,0	66,7	0,0	0,0	0,0
Ile de France Grande Couronne	61	60,7	96,7	29,7	16,7	24,3	8,3
Ile de France Petite Couronne	138	58,0	94,2	16,3	27,6	2,5	20,7
Lorraine	8	75,0	62,5	0,0	50,0	0,0	50,0
Rhône-Alpes Grenoble	41	46,3	95,1	15,8	13,6	0,0	4,5
Rhône-Alpes Lyon	29	51,7	86,2	13,3	21,4	0,0	0,0

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Auxiliaire de puériculture

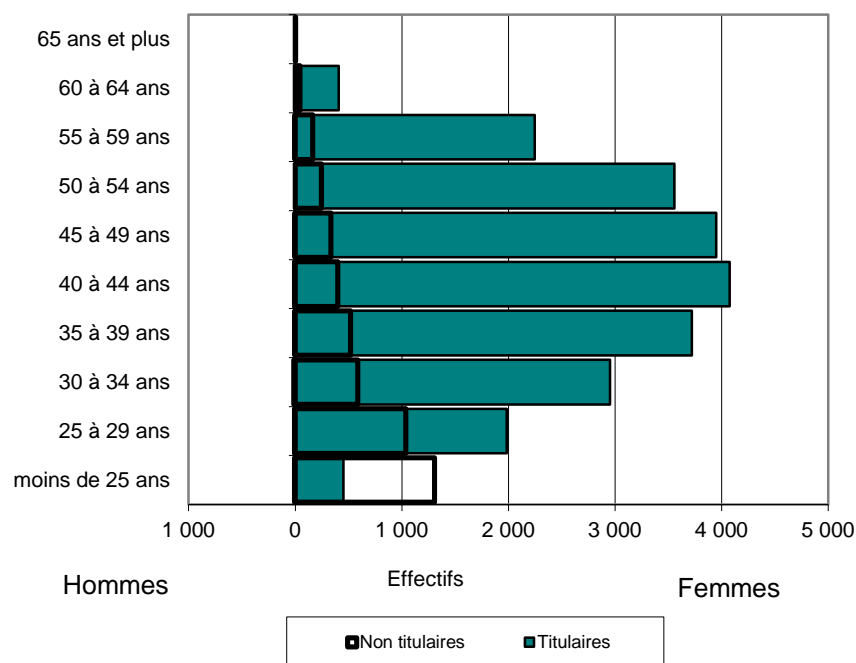
> Combien sont-ils ?

28 096 agents dont..... 100% de femmes
 23 419 titulaires dont 100% de femmes
 4 677 non titulaires dont 99% de femmes

24 573 équivalent temps plein

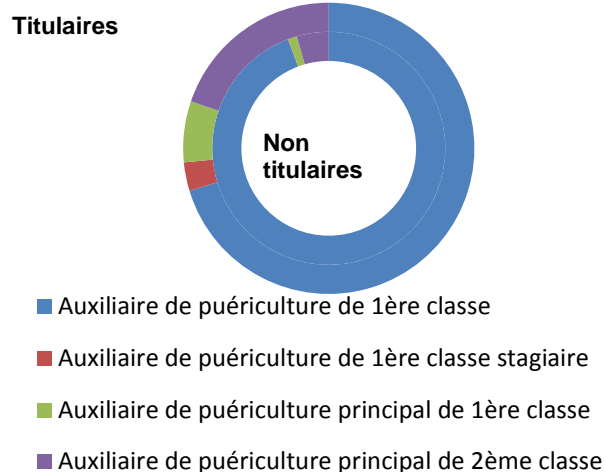
Le cadre d'emplois "Auxiliaire de puériculture" représente 38% de la filière Médico-sociale

> Pyramide des âges au 31/12/2011

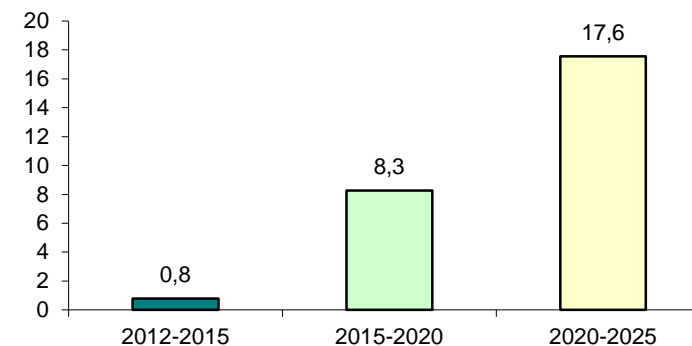


Age moyen
 Titulaires 42 ans et 5 mois
 Non titulaires 32 ans et 9 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 0,8 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	0	0,0	0,0	0,0
Département	2 704	96,1	34,7	16,5
SDIS	0	0,0	0,0	0,0
Centres de gestion - CNFPT	59	0,0	6,8	3,4
Commune de moins de 500 hab.		50,0	50,0	25,0
Commune entre 500 et 999 hab.	24	29,2	20,8	16,7
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	140	71,4	19,3	5,0
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	376	80,6	16,2	5,1
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	2 391	80,6	18,7	6,8
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	2 625	85,0	22,4	9,0
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	3 775	81,5	22,1	9,6
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	4 081	82,7	23,5	9,7
Commune de plus de 80 000 hab.	5 260	86,7	25,3	11,4
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	3 777	81,6	24,8	11,4
Structures intercommunales d'agglomération	620	85,8	28,7	13,1
Communauté de commune	1 911	72,6	16,7	5,6
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	344	68,0	14,5	4,9
Autres		20,0	0,0	0,0
Total	28 096	83,4	23,8	10,2

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	66	17 016	17 082	37	3 789	3 826	0,4	74,0	74,4
Temps partiel	6	5 327	5 333			178	0,0	19,0	19,6
Temps non complet	0	1 004	1 004			673	0,0	3,6	6,0
Ensemble	72	23 347	23 419	41	4 636	4 677	0,4	99,6	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	208	79,3	100,0	22,4	18,6	10,3	11,6
Aquitaine	1 064	88,3	99,5	28,0	12,9	12,4	4,0
Auvergne	357	81,2	99,7	33,8	6,0	16,9	4,5
Basse-Normandie	319	80,9	99,4	29,8	4,9	11,2	3,3
Bourgogne	557	86,9	99,8	33,9	8,2	14,9	4,1
Bretagne	817	81,5	99,4	20,9	11,9	8,4	3,3
Centre	889	86,6	99,7	28,1	16,0	12,9	4,2
Champagne-Ardenne	468	78,0	99,4	24,1	10,7	11,5	6,8
Corse	107	89,7	100,0	33,3	18,2	15,6	9,1
Franche-Comté	419	80,4	99,5	31,8	14,6	14,2	8,5
Guadeloupe	78	98,7	100,0	71,4	0,0	32,5	0,0
Guyane	65	95,4	98,5	41,9	0,0	24,2	0,0
Haute-Normandie	520	76,0	99,6	25,3	14,4	11,4	7,2
Ile-de-France	9 646	84,4	99,7	24,8	4,9	10,1	2,3
Languedoc-Roussillon	1 110	84,9	99,6	29,2	17,9	13,1	6,5
Limousin	259	90,7	100,0	30,2	8,3	12,3	4,2
Lorraine	549	76,9	100,0	23,2	15,7	10,9	8,7
Martinique	212	84,9	99,5	37,2	12,5	17,8	0,0
Midi-Pyrénées	1 175	81,6	99,6	29,0	16,7	11,1	8,8
Nord-Pas-de-Calais	1 108	86,7	99,5	23,7	4,8	11,4	1,4
Pays de la Loire	1 069	84,7	99,5	18,3	6,1	7,5	1,8
Picardie	363	85,4	100,0	24,2	11,3	11,6	7,5
Poitou-Charentes	497	84,5	99,6	34,8	13,0	16,4	5,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 018	85,7	99,6	30,0	8,3	13,7	3,5
Reunion	281	56,2	98,2	27,8	34,1	15,2	23,6
Rhône-Alpes	2 941	78,0	99,5	25,5	9,4	9,3	3,7
Ensemble	28 096	83,4	99,6	27	9,7	11,4	4,5
Délégations*							
Alsace-Moselle	465	77,8	100,0	24,0	12,6	10,5	7,8
Ile de France Grande Couronne	3 388	81,8	99,8	20,5	6,2	7,5	2,8
Ile de France Petite Couronne	6 258	85,8	99,6	26,9	4,1	11,5	1,9
Lorraine	292	77,1	100,0	21,3	22,4	11,1	11,9
Rhône-Alpes Grenoble	1 534	78,1	99,5	27,9	10,4	10,4	5,1
Rhône-Alpes Lyon	1 407	77,9	99,4	22,8	8,4	8,1	2,3

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Auxiliaire de soins

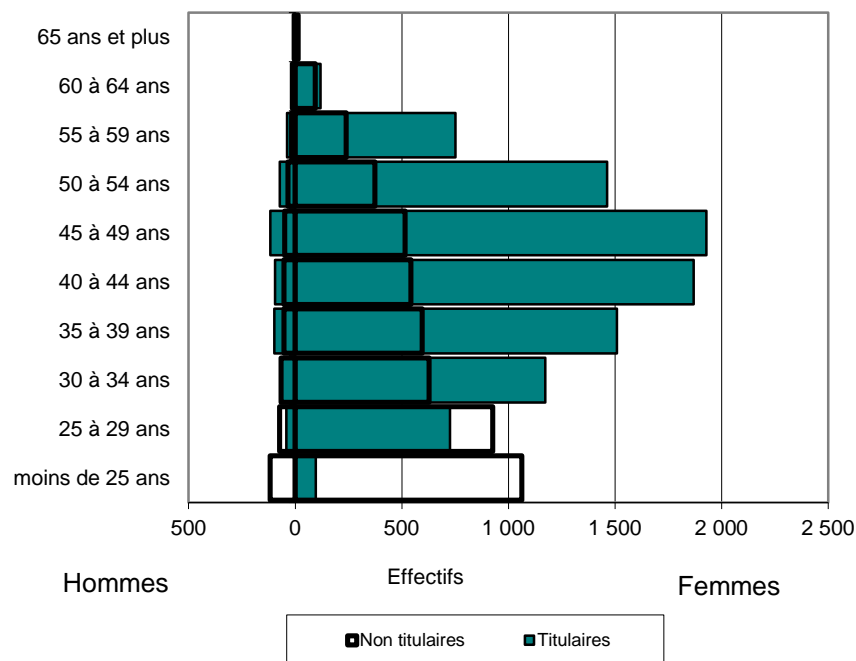
> Combien sont-ils ?

15 645 agents dont..... 93% de femmes
 10 173 titulaires dont 95% de femmes
 5 472 non titulaires dont 91% de femmes

12 760 équivalent temps plein

Le cadre d'emplois "Auxiliaire de soins" représente 21% de la filière Médico-sociale

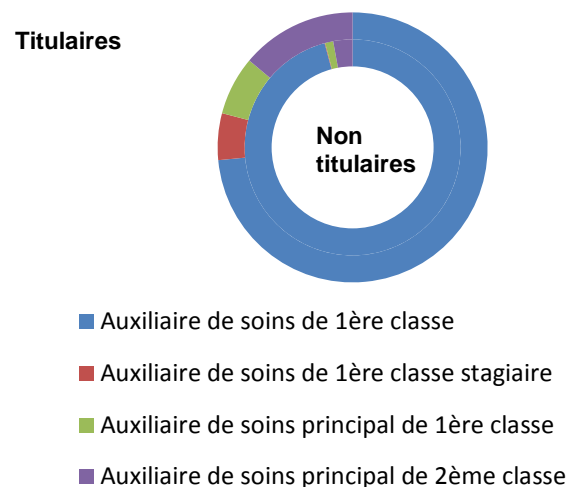
> Pyramide des âges au 31/12/2011



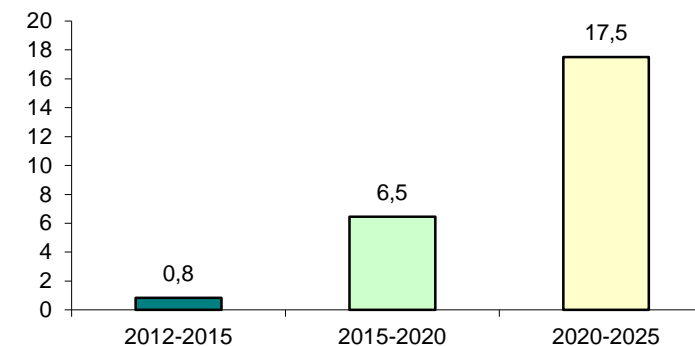
Age moyen

Titulaires 42 ans et 7 mois
 Non titulaires 35 ans et 6 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 0,8 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	0	0,0	0,0	0,0
Département	117	94,9	59,0	26,5
SDIS	0	0,0	0,0	0,0
Centres de gestion - CNFPT	48	2,1	22,9	4,2
Commune de moins de 500 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 500 et 999 hab.		0,0	100,0	100,0
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	13	15,4	30,8	0,0
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	32	31,3	28,1	18,8
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	41	80,5	26,8	17,1
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	56	87,5	28,6	12,5
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	277	59,9	24,9	8,3
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	362	75,7	24,3	8,6
Commune de plus de 80 000 hab.	296	65,5	15,2	6,4
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	12 750	65,1	20,4	8,1
Structures intercommunales d'agglomération	185	72,4	23,2	9,7
Communauté de commune	350	56,6	17,1	5,7
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	1 116	62,4	19,4	8,5
Autres		100,0	100,0	0,0
Total	15 645	65,0	20,7	8,3

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	486	6 558	7 044	386	3 557	3 943	5,6	64,7	70,2
Temps partiel	24	1 467	1 491	6	127	133	0,2	10,2	10,4
Temps non complet	27	1 611	1 638	92	1 304	1 396	0,8	18,6	19,4
Ensemble	537	9 636	10 173	484	4 988	5 472	6,5	93,5	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	144	60,4	95,8	18,4	8,8	5,7	1,8
Aquitaine	1 082	68,5	95,6	22,9	17,6	7,6	7,3
Auvergne	678	69,8	92,5	23,7	17,1	9,9	11,7
Basse-Normandie	307	72,0	95,8	21,3	9,3	5,0	4,7
Bourgogne	163	67,5	92,0	23,6	9,4	5,5	1,9
Bretagne	2 507	66,7	92,8	18,7	14,0	6,5	5,7
Centre	350	70,9	96,0	23,0	16,7	8,5	9,8
Champagne-Ardenne	220	60,0	95,5	22,0	5,7	8,3	3,4
Corse		100,0	100,0	100,0	0,0	33,3	0,0
Franche-Comté	201	55,7	91,5	31,3	19,1	16,1	9,0
Guadeloupe	16	43,8	81,3	71,4	11,1	71,4	11,1
Guyane	22	95,5	77,3	90,5	100,0	71,4	100,0
Haute-Normandie	261	41,4	93,5	34,3	15,0	15,7	7,8
Ile-de-France	920	62,4	94,5	28,6	11,8	10,5	5,8
Languedoc-Roussillon	815	61,5	90,4	29,9	21,7	11,6	10,5
Limousin	359	71,0	93,3	21,6	10,6	7,8	3,8
Lorraine	261	66,7	95,0	23,0	14,9	8,0	11,5
Martinique		40,0	80,0	100,0	33,3	50,0	0,0
Midi-Pyrénées	1 210	65,3	94,0	28,0	15,7	10,1	6,7
Nord-Pas-de-Calais	1 079	54,1	89,3	22,1	9,5	7,5	3,8
Pays de la Loire	1 740	71,7	95,2	18,5	9,7	7,3	4,3
Picardie	118	46,6	98,3	25,5	9,5	14,5	4,8
Poitou-Charentes	906	70,6	95,5	21,1	15,4	6,7	7,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	548	64,6	94,5	32,5	18,0	10,2	7,2
Reunion	45	75,6	91,1	23,5	9,1	5,9	0,0
Rhône-Alpes	1 685	61,1	92,3	30,9	17,8	13,5	11,0
Ensemble	15 645	65,0	93,5	24	14,4	9,0	7,0
Délégations*							
Alsace-Moselle	144	60,4	95,8	18,4	8,8	5,7	1,8
Ile de France Grande Couronne	292	52,1	93,5	41,4	20,7	11,2	10,0
Ile de France Petite Couronne	628	67,2	94,9	23,9	5,8	10,2	2,9
Lorraine	261	66,7	95,0	23,0	14,9	8,0	11,5
Rhône-Alpes Grenoble	1 179	59,6	93,6	31,2	18,3	14,2	12,0
Rhône-Alpes Lyon	506	64,4	89,3	30,4	16,7	12,0	8,3

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Assistant médico-technique

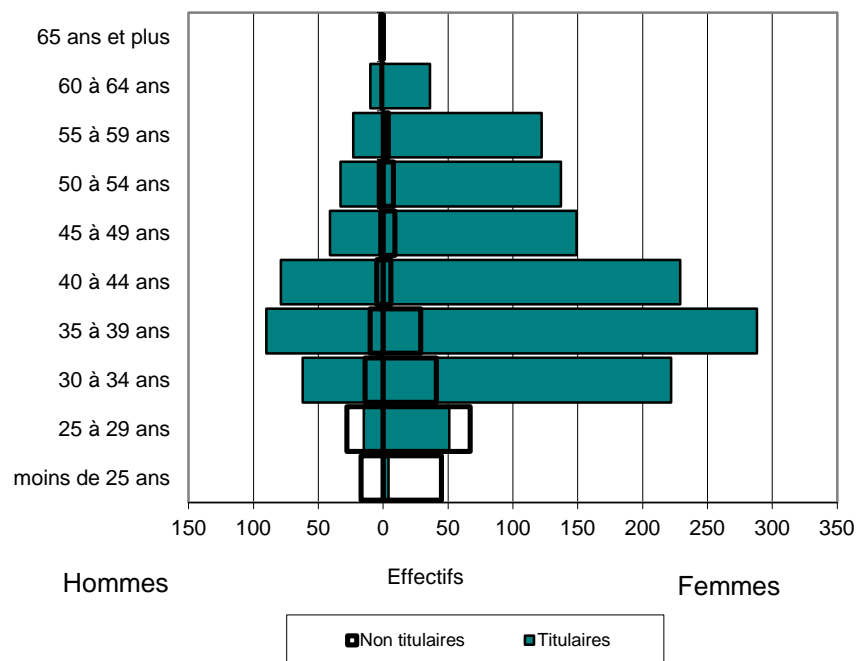
> Combien sont-ils ?

1 884 agents dont..... 77% de femmes
 1 593 titulaires dont 78% de femmes
 291 non titulaires dont 72% de femmes

1 715 équivalent temps plein

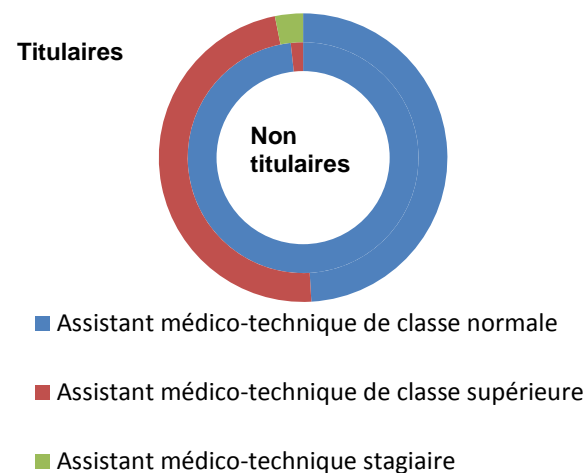
Le cadre d'emplois "Assistant médico-technique" représente 81% de la filière Médico-technique

> Pyramide des âges au 31/12/2011

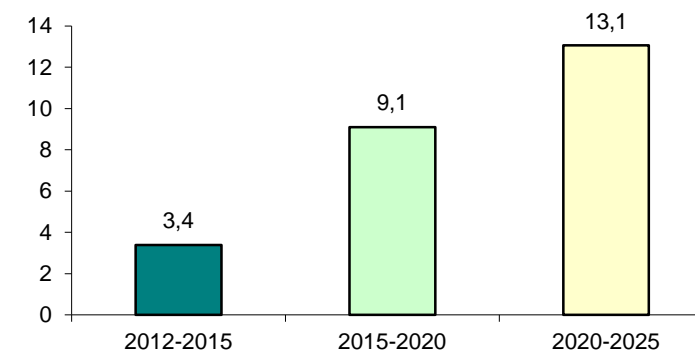


Age moyen
 Titulaires 42 ans et 0 mois
 Non titulaires 31 ans et 4 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 3,4 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	0	0,0	0,0	0,0
Département	1 653	86,9	19,9	10,3
SDIS	5	0,0	0,0	0,0
Centres de gestion - CNFPT	43	0,0	7,0	0,0
Commune de moins de 500 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 500 et 999 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	5	100,0	20,0	20,0
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	25	76,0	36,0	24,0
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	32	56,3	25,0	18,8
Commune de plus de 80 000 hab.	53	92,5	35,8	22,6
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements		33,3	0,0	0,0
Structures intercommunales d'agglomération	47	100,0	19,1	8,5
Communauté de commune		100,0	0,0	0,0
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	8	100,0	25,0	12,5
Autres	9	100,0	11,1	0,0
Total	1 884	84,6	20,2	10,6

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> **Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011**

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	337	752	1 089	79	190	269	22,1	50,0	72,1
Temps partiel						16	0,1	0,0	0,8
Temps non complet						6	0,1	0,0	0,3
Ensemble	354	1 239	1 593	82	209	291	23,1	76,9	100,0

> **Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région**

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	18	77,8	83,3	28,6	50,0	7,1	50,0
Aquitaine	82	91,5	72,0	17,3	14,3	10,7	0,0
Auvergne	75	81,3	76,0	26,2	7,1	9,8	0,0
Basse-Normandie	158	70,3	74,7	17,1	6,4	7,2	2,1
Bourgogne	68	88,2	70,6	20,0	12,5	8,3	12,5
Bretagne	200	81,0	71,0	19,1	0,0	11,1	0,0
Centre	68	97,1	80,9	36,4	0,0	24,2	0,0
Champagne-Ardenne	29	93,1	82,8	25,9	0,0	7,4	0,0
Corse	30	100,0	60,0	6,7	0,0	3,3	0,0
Franche-Comté	48	62,5	72,9	10,0	0,0	10,0	0,0
Guadeloupe		50,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0
Guyane		100,0	60,0	70,0	0,0	50,0	0,0
Haute-Normandie	35	80,0	77,1	7,1	0,0	0,0	0,0
Ile-de-France	208	87,5	89,4	26,9	11,5	13,7	7,7
Languedoc-Roussillon	54	87,0	83,3	19,1	0,0	10,6	0,0
Limousin	73	86,3	82,2	33,3	0,0	19,0	0,0
Lorraine	33	84,8	66,7	28,6	0,0	21,4	0,0
Martinique	18	100,0	72,2	22,2	0,0	16,7	0,0
Midi-Pyrénées	83	86,7	78,3	25,0	9,1	11,1	0,0
Nord-Pas-de-Calais	36	88,9	58,3	15,6	0,0	0,0	0,0
Pays de la Loire	162	80,2	81,5	21,5	0,0	10,0	0,0
Picardie	68	79,4	64,7	20,4	0,0	11,1	0,0
Poitou-Charentes	61	98,4	78,7	26,7	100,0	16,7	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	110	90,9	75,5	27,0	30,0	16,0	10,0
Reunion	16	93,8	62,5	6,7	0,0	6,7	0,0
Rhône-Alpes	139	84,2	81,3	22,2	4,5	12,8	0,0
Ensemble	1 884	84,6	76,9	23	6,2	12,1	2,4
Délégations*							
Alsace-Moselle	33	84,8	78,8	28,6	40,0	10,7	40,0
Ile de France Grande Couronne	23	87,0	87,0	20,0	0,0	10,0	0,0
Ile de France Petite Couronne	185	87,6	89,7	27,8	13,0	14,2	8,7
Lorraine	18	77,8	61,1	28,6	0,0	28,6	0,0
Rhône-Alpes Grenoble	94	86,2	76,6	16,0	0,0	6,2	0,0
Rhône-Alpes Lyon	45	80,0	91,1	36,1	11,1	27,8	0,0

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Chef de service de police municipale

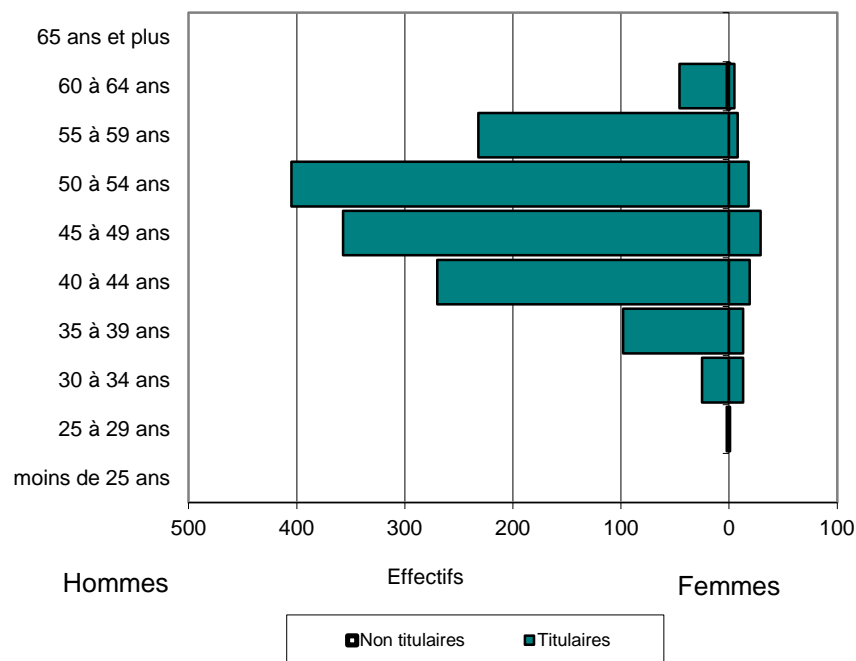
> Combien sont-ils ?

1 542 agents dont..... 7% de femmes
 1 541 titulaires dont 7% de femmes
 1 non titulaires dont 0% de femmes

1 507 équivalent temps plein

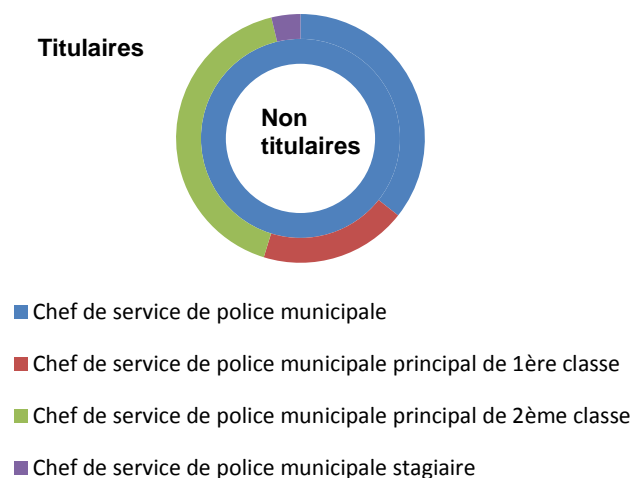
Le cadre d'emplois "Chef de service de police municipale" représente 7% de la filière Police municipale

> Pyramide des âges au 31/12/2011

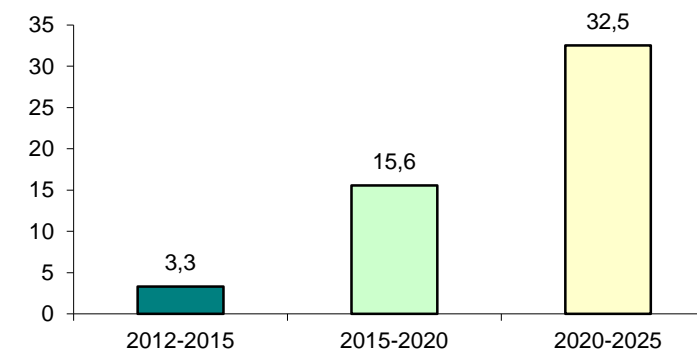


Age moyen
 Titulaires 48 ans et 4 mois
 Non titulaires 63 ans et 0 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 3,3 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	0	0,0	0,0	0,0
Département	0	0,0	0,0	0,0
SDIS	0	0,0	0,0	0,0
Centres de gestion - CNFPT	0	0,0	0,0	0,0
Commune de moins de 500 hab.		100,0	100,0	100,0
Commune entre 500 et 999 hab.	5	100,0	40,0	0,0
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	19	100,0	42,1	10,5
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	77	100,0	41,6	13,0
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	429	100,0	43,1	16,6
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	310	99,7	48,1	19,4
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	217	100,0	46,1	19,8
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	195	100,0	45,1	21,0
Commune de plus de 80 000 hab.	250	100,0	55,6	23,6
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements		100,0	100,0	0,0
Structures intercommunales d'agglomération	26	100,0	30,8	11,5
Communauté de commune	12	100,0	16,7	16,7
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	0	0,0	0,0	0,0
Autres	0	0,0	0,0	0,0
Total	1 542	99,9	46,4	18,9

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	1 428	105	1 533				92,7	6,8	99,5
Temps partiel							0,0	0,0	0,0
Temps non complet							0,0	0,0	0,0
Ensemble	1 435	106	1 541				93,1	6,9	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	32	100,0	18,8	53,1	0,0	18,8	0,0
Aquitaine	59	100,0	8,5	32,2	0,0	16,9	0,0
Auvergne	15	100,0	6,7	33,3	0,0	6,7	0,0
Basse-Normandie	19	100,0	0,0	47,4	0,0	10,5	0,0
Bourgogne	26	100,0	3,8	61,5	0,0	26,9	0,0
Bretagne	35	100,0	2,9	40,0	0,0	8,6	0,0
Centre	48	100,0	6,3	33,3	0,0	6,3	0,0
Champagne-Ardenne	17	100,0	5,9	17,6	0,0	0,0	0,0
Corse	6	100,0	0,0	66,7	0,0	0,0	0,0
Franche-Comté	8	100,0	25,0	50,0	0,0	25,0	0,0
Guadeloupe	44	100,0	0,0	77,3	0,0	52,3	0,0
Guyane		100,0	0,0	60,0	0,0	40,0	0,0
Haute-Normandie	27	100,0	3,7	55,6	0,0	22,2	0,0
Ile-de-France	153	100,0	5,9	30,1	0,0	13,1	0,0
Languedoc-Roussillon	157	100,0	2,5	49,0	0,0	17,2	0,0
Limousin		100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Lorraine	53	100,0	9,4	39,6	0,0	17,0	0,0
Martinique	20	100,0	20,0	60,0	0,0	25,0	0,0
Midi-Pyrénées	57	100,0	5,3	56,1	0,0	21,1	0,0
Nord-Pas-de-Calais	65	100,0	6,2	50,8	0,0	16,9	0,0
Pays de la Loire	39	100,0	5,1	28,2	0,0	10,3	0,0
Picardie	37	100,0	13,5	24,3	0,0	13,5	0,0
Poitou-Charentes	26	100,0	3,8	50,0	0,0	19,2	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	375	100,0	6,9	52,8	0,0	21,3	0,0
Reunion	21	100,0	4,8	52,4	0,0	23,8	0,0
Rhône-Alpes	195	99,5	10,8	47,4	100,0	22,2	100,0
Ensemble	1 542	99,9	6,9	46	100,0	18,9	100,0
Délégations*							
Alsace-Moselle	64	100,0	10,9	45,3	0,0	18,8	0,0
Ile de France Grande Couronne	106	100,0	3,8	30,2	0,0	16,0	0,0
Ile de France Petite Couronne	47	100,0	10,6	29,8	0,0	6,4	0,0
Lorraine	21	100,0	19,0	42,9	0,0	14,3	0,0
Rhône-Alpes Grenoble	100	99,0	7,0	46,5	100,0	24,2	100,0
Rhône-Alpes Lyon	95	100,0	14,7	48,4	0,0	20,0	0,0

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Agent de police municipale

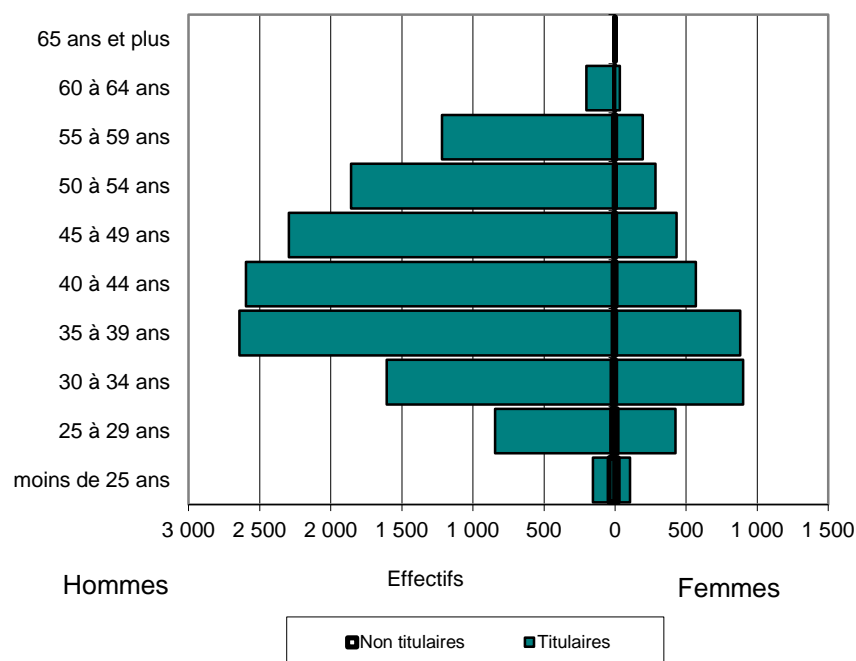
> Combien sont-ils ?

17 458 agents dont..... 22% de femmes
 17 247 titulaires dont 22% de femmes
 211 non titulaires dont 28% de femmes

16 618 équivalent temps plein

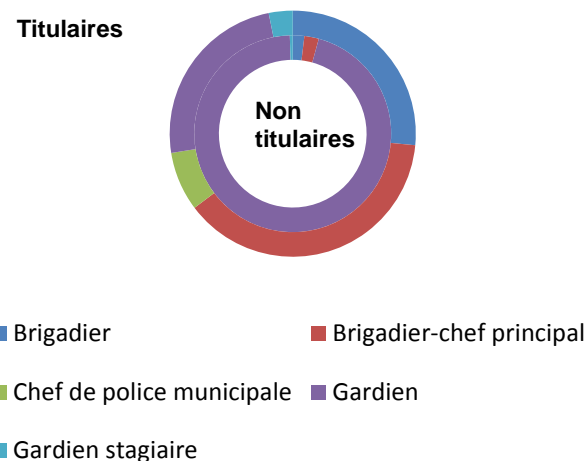
Le cadre d'emplois "Agent de police municipale" représente 84% de la filière Police municipale

> Pyramide des âges au 31/12/2011

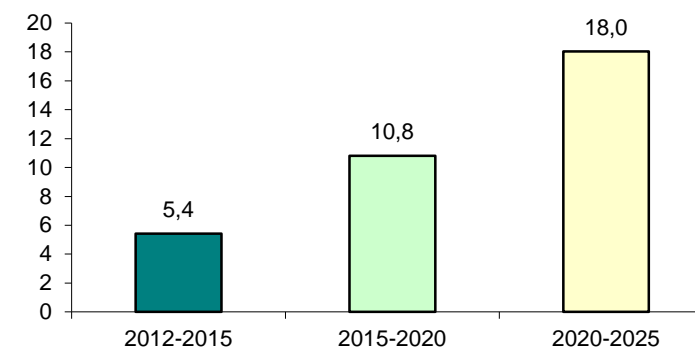


Age moyen
 Titulaires 41 ans et 8 mois
 Non titulaires 33 ans et 12 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 5,4 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région		0,0	0,0	0,0
Département	6	0,0	33,3	33,3
SDIS		0,0	0,0	0,0
Centres de gestion - CNFPT		0,0	0,0	0,0
Commune de moins de 500 hab.	14	92,9	35,7	28,6
Commune entre 500 et 999 hab.	65	86,2	23,1	10,8
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	350	82,9	26,9	13,7
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	1 036	95,0	30,3	13,6
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	3 729	98,8	24,9	10,6
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	2 790	99,6	21,3	9,3
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	2 657	99,7	19,5	8,0
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	2 778	99,9	18,6	8,3
Commune de plus de 80 000 hab.	3 516	99,9	21,0	9,4
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	26	73,1	23,1	11,5
Structures intercommunales d'agglomération	323	100,0	22,6	10,2
Communauté de commune	149	99,3	9,4	2,7
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	16	75,0	18,8	18,8
Autres		0,0	66,7	33,3
Total	17 458	98,8	21,9	9,6

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	13 289	3 539	16 828	150	53	203	77,0	20,6	97,6
Temps partiel	96	259	355			0	0,5	1,5	2,0
Temps non complet	38	26	64			8	0,2	0,1	0,4
Ensemble	13 423	3 824	17 247	152	59	211	77,8	22,2	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	420	99,8	22,1	22,9	100,0	12,4	100,0
Aquitaine	708	98,6	16,9	23,5	20,0	8,7	20,0
Auvergne	167	98,8	23,4	29,1	0,0	12,7	0,0
Basse-Normandie	232	96,6	15,9	21,9	12,5	10,3	12,5
Bourgogne	292	99,7	21,9	28,2	100,0	13,1	100,0
Bretagne	416	98,3	18,0	22,2	14,3	11,2	14,3
Centre	735	99,2	24,6	26,9	66,7	12,6	50,0
Champagne-Ardenne	256	100,0	24,2	20,7	0,0	7,8	0,0
Corse	71	100,0	18,3	23,9	0,0	8,5	0,0
Franche-Comté	156	98,1	26,9	23,5	100,0	11,8	66,7
Guadeloupe	234	100,0	23,9	41,5	0,0	17,5	0,0
Guyane	94	95,7	21,3	15,6	0,0	4,4	0,0
Haute-Normandie	429	99,8	26,3	19,9	0,0	10,7	0,0
Ile-de-France	2 995	99,6	27,7	15,5	36,4	6,8	9,1
Languedoc-Roussillon	1 522	99,8	16,0	23,4	0,0	8,3	0,0
Limousin	68	100,0	26,5	19,1	0,0	10,3	0,0
Lorraine	449	100,0	25,2	24,9	0,0	11,6	0,0
Martinique	209	95,7	35,4	30,0	22,2	13,0	22,2
Midi-Pyrénées	572	99,5	21,7	22,1	0,0	10,7	0,0
Nord-Pas-de-Calais	749	99,6	18,8	20,5	66,7	8,8	33,3
Pays de la Loire	413	99,5	22,0	14,8	0,0	5,4	0,0
Picardie	440	99,8	24,8	22,3	100,0	10,9	0,0
Poitou-Charentes	273	99,6	18,3	23,2	0,0	11,8	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 414	99,6	18,9	24,5	0,0	10,2	0,0
Reunion	190	100,0	12,6	16,3	0,0	10,0	0,0
Rhône-Alpes	1 954	93,8	25,8	21,7	6,6	9,7	5,7
Ensemble	17 458	98,8	22,2	22	14,2	9,6	10,4
Délégations*							
Alsace-Moselle	658	99,8	22,3	24,2	100,0	12,2	100,0
Ile de France Grande Couronne	1 718	99,7	27,4	15,2	0,0	6,6	0,0
Ile de France Petite Couronne	1 277	99,6	28,2	15,9	80,0	7,0	20,0
Lorraine	211	100,0	28,0	23,2	0,0	11,4	0,0
Rhône-Alpes Grenoble	984	88,1	21,0	22,3	4,3	10,5	3,4
Rhône-Alpes Lyon	970	99,5	30,7	21,1	60,0	8,9	60,0

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Garde-champêtre

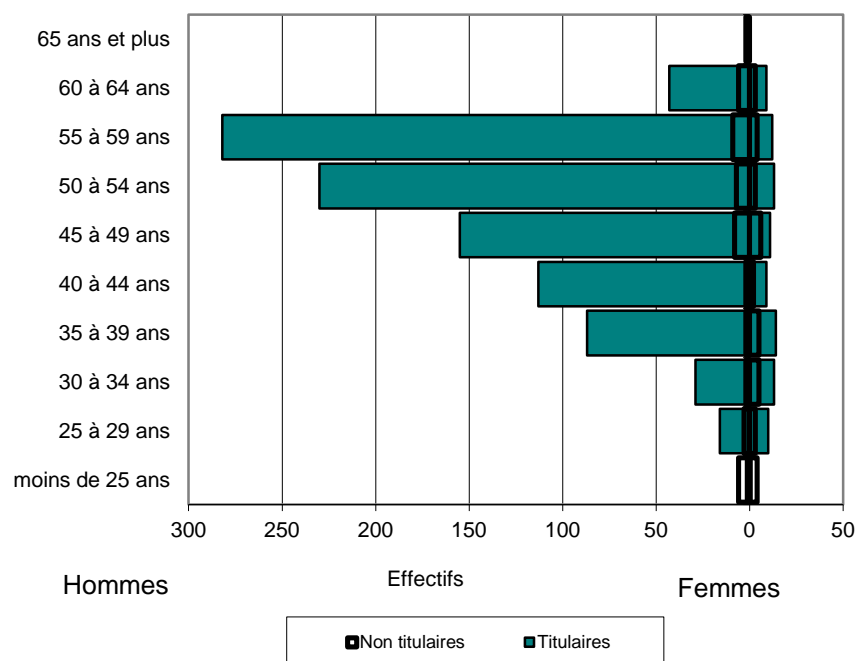
> Combien sont-ils ?

1 132 agents dont..... 11% de femmes
 1 050 titulaires dont 9% de femmes
 82 non titulaires dont 43% de femmes

1 062 équivalent temps plein

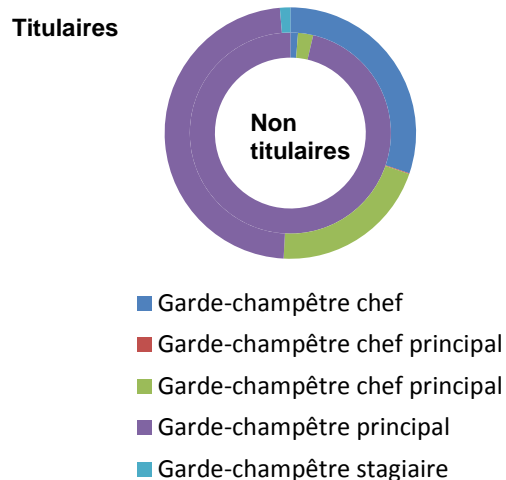
Le cadre d'emplois "Garde-champêtre" représente 5% de la filière Police municipale

> Pyramide des âges au 31/12/2011

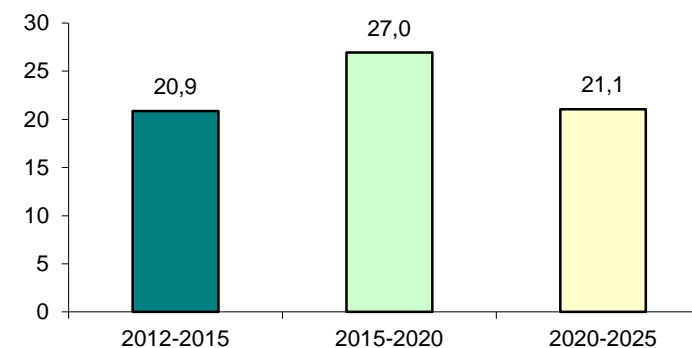


Age moyen
 Titulaires 48 ans et 12 mois
 Non titulaires 44 ans et 7 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 20,9 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région		0,0	0,0	0,0
Département		0,0	0,0	0,0
SDIS		0,0	0,0	0,0
Centres de gestion - CNFPT	11	63,6	9,1	9,1
Commune de moins de 500 hab.	53	94,3	79,2	49,1
Commune entre 500 et 999 hab.	148	91,9	73,0	47,3
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	310	95,8	58,7	32,3
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	239	93,7	53,6	38,5
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	164	89,0	48,8	20,7
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	35	94,3	48,6	37,1
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	17	100,0	70,6	41,2
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	11	100,0	72,7	45,5
Commune de plus de 80 000 hab.	25	100,0	44,0	36,0
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements		0,0	100,0	100,0
Structures intercommunales d'agglomération	9	100,0	22,2	0,0
Communauté de commune	27	66,7	25,9	11,1
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	82	93,9	30,5	12,2
Autres		0,0	0,0	0,0
Total	1 132	92,8	55,1	32,8

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	859	74	933	41	25	66	79,5	8,7	88,3
Temps partiel	6	7	13				0,5	0,6	1,1
Temps non complet	93	11	104				8,2	1,0	9,2
Ensemble	958	92	1 050	47	35	82	88,8	11,2	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	80	97,5	15,0	39,7	100,0	14,1	100,0
Aquitaine	61	95,1	6,6	70,7	0,0	46,6	0,0
Auvergne	55	100,0	12,7	50,9	0,0	25,5	0,0
Basse-Normandie	24	100,0	12,5	58,3	0,0	33,3	0,0
Bourgogne	47	97,9	10,6	69,6	100,0	50,0	0,0
Bretagne	24	66,7	20,8	37,5	12,5	25,0	0,0
Centre	110	98,2	3,6	68,5	100,0	38,0	100,0
Champagne-Ardenne	23	100,0	4,3	91,3	0,0	73,9	0,0
Corse	7	100,0	0,0	71,4	0,0	57,1	0,0
Franche-Comté	21	81,0	23,8	47,1	0,0	29,4	0,0
Guadeloupe		100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Guyane		100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Haute-Normandie	51	96,1	11,8	53,1	50,0	30,6	0,0
Ile-de-France	85	72,9	27,1	62,9	56,5	41,9	43,5
Languedoc-Roussillon	78	98,7	2,6	46,8	100,0	26,0	100,0
Limousin	5	80,0	20,0	25,0	0,0	25,0	0,0
Lorraine	36	88,9	19,4	31,3	25,0	15,6	0,0
Martinique		100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Midi-Pyrénées	35	100,0	2,9	48,6	0,0	28,6	0,0
Nord-Pas-de-Calais	44	97,7	13,6	44,2	100,0	18,6	100,0
Pays de la Loire	15	100,0	6,7	60,0	0,0	26,7	0,0
Picardie	77	89,6	5,2	62,3	62,5	37,7	37,5
Poitou-Charentes	43	100,0	14,0	60,5	0,0	32,6	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	105	90,5	13,3	47,4	20,0	26,3	10,0
Reunion		100,0	0,0	75,0	0,0	50,0	0,0
Rhône-Alpes	99	87,9	10,1	62,1	33,3	40,2	33,3
Ensemble	1 132	92,8	11,2	56	41,5	33,0	29,3
Délégations*							
Alsace-Moselle	97	96,9	15,5	37,2	66,7	13,8	66,7
Ile de France Grande Couronne	71	67,6	31,0	68,8	56,5	45,8	43,5
Ile de France Petite Couronne	14	100,0	7,1	42,9	0,0	28,6	0,0
Lorraine	19	84,2	21,1	37,5	33,3	18,8	0,0
Rhône-Alpes Grenoble	65	86,2	10,8	51,8	44,4	33,9	44,4
Rhône-Alpes Lyon	34	91,2	8,8	80,6	0,0	51,6	0,0

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Capitaine, commandant, lieutenant-colonel et colonel de SPP

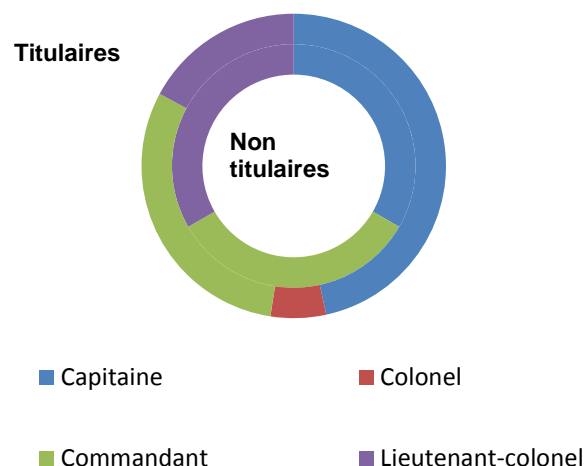
> Combien sont-ils ?

2 977 agents dont..... **4% de femmes**
 2 974 titulaires dont 4% de femmes
 3 non titulaires dont 0% de femmes

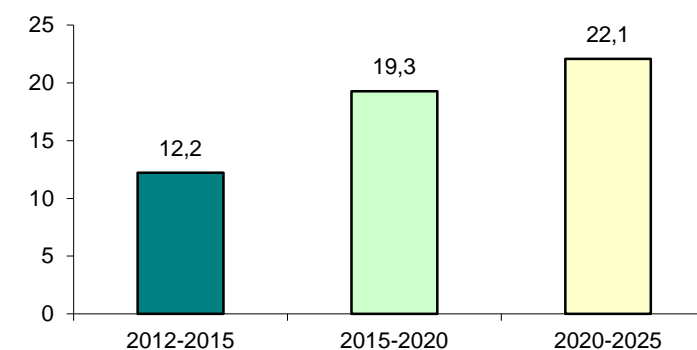
2 929 équivalent temps plein

Le cadre d'emplois "Capitaine, commandant, lieutenant-colonel et colonel de SPP représente 8% de la filière Incendie et secours

> Répartition par grade

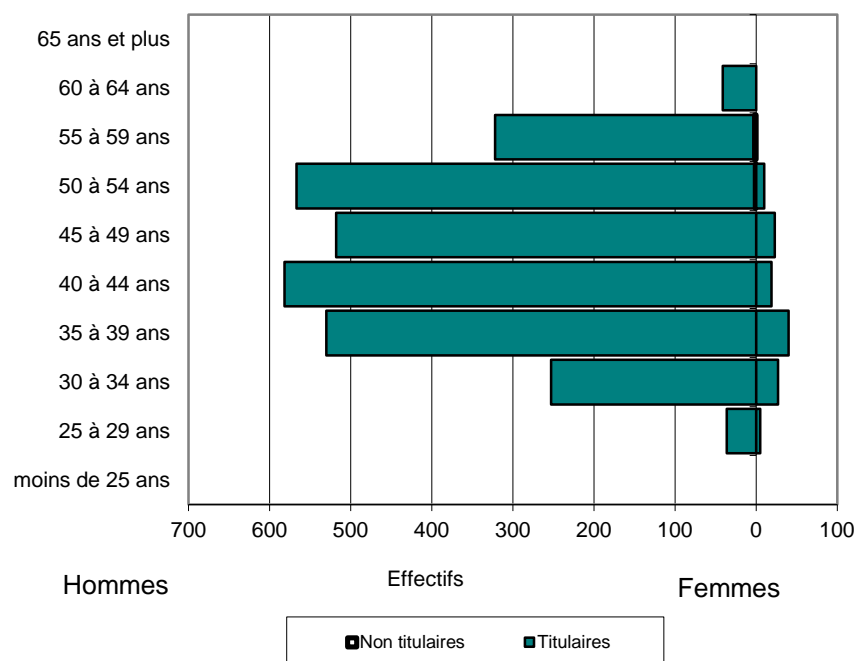


> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 12,2 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Pyramide des âges au 31/12/2011



Age moyen

Titulaires 44 ans et 8 mois
 Non titulaires 55 ans et 4 mois

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région		0,0	0,0	0,0
Département		0,0	0,0	0,0
SDIS	2 975	99,9	31,7	12,3
Centres de gestion - CNFPT		0,0	0,0	0,0
Commune de moins de 500 hab.		0,0	0,0	0,0
Commune entre 500 et 999 hab.		0,0	0,0	0,0
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.		0,0	0,0	0,0
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.		0,0	0,0	0,0
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.		0,0	0,0	0,0
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.		0,0	0,0	0,0
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.		0,0	0,0	0,0
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.		100,0	0,0	0,0
Commune de plus de 80 000 hab.		0,0	0,0	0,0
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements		0,0	0,0	0,0
Structures intercommunales d'agglomération		0,0	0,0	0,0
Communauté de commune		0,0	0,0	0,0
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes		0,0	0,0	0,0
Autres		0,0	0,0	0,0
Total	2 977	99,9	31,7	12,3

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> **Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011**

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	2 846	114	2 960				95,7	3,8	99,5
Temps partiel			14				0,0	0,0	0,5
Temps non complet			0				0,0	0,0	0,0
Ensemble	2 849	125	2 974				95,8	4,2	100,0

> **Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région**

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	88	100,0	5,7	23,9	0,0	10,2	0,0
Aquitaine	230	100,0	4,8	36,5	0,0	18,7	0,0
Auvergne	55	100,0	3,6	25,5	0,0	10,9	0,0
Basse-Normandie	62	100,0	1,6	38,7	0,0	14,5	0,0
Bourgogne	72	98,6	2,8	38,0	100,0	11,3	0,0
Bretagne	139	100,0	7,2	35,3	0,0	13,7	0,0
Centre	127	100,0	10,2	35,4	0,0	15,0	0,0
Champagne-Ardenne	48	100,0	0,0	43,8	0,0	25,0	0,0
Corse	45	100,0	0,0	37,8	0,0	22,2	0,0
Franche-Comté	49	100,0	2,0	22,4	0,0	4,1	0,0
Guadeloupe	15	100,0	0,0	53,3	0,0	20,0	0,0
Guyane	6	100,0	33,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Haute-Normandie	77	100,0	5,2	28,6	0,0	11,7	0,0
Ile-de-France	322	100,0	3,7	30,1	0,0	10,6	0,0
Languedoc-Roussillon	155	100,0	2,6	37,4	0,0	14,2	0,0
Limousin	35	94,3	2,9	36,4	100,0	15,2	100,0
Lorraine	101	100,0	2,0	37,6	0,0	17,8	0,0
Martinique	14	100,0	14,3	50,0	0,0	28,6	0,0
Midi-Pyrénées	154	100,0	4,5	31,8	0,0	7,8	0,0
Nord-Pas-de-Calais	148	100,0	3,4	34,5	0,0	13,5	0,0
Pays de la Loire	176	100,0	4,0	25,6	0,0	9,7	0,0
Picardie	80	100,0	8,8	23,8	0,0	7,5	0,0
Poitou-Charentes	95	100,0	2,1	26,3	0,0	6,3	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	268	100,0	2,6	33,6	0,0	13,8	0,0
Reunion	25	100,0	4,0	36,0	0,0	8,0	0,0
Rhône-Alpes	391	100,0	4,3	25,1	0,0	8,2	0,0
Ensemble	2 977	99,9	4,2	32	100,0	12,2	66,7
Délégations*							
Alsace-Moselle	131	100,0	3,8	32,1	0,0	15,3	0,0
Ile de France Grande Couronne	322	100,0	3,7	30,1	0,0	10,6	0,0
Ile de France Petite Couronne	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Lorraine	58	100,0	3,4	29,3	0,0	12,1	0,0
Rhône-Alpes Grenoble	213	100,0	5,6	19,7	0,0	5,6	0,0
Rhône-Alpes Lyon	178	100,0	2,8	31,5	0,0	11,2	0,0

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Major et lieutenant de SPP

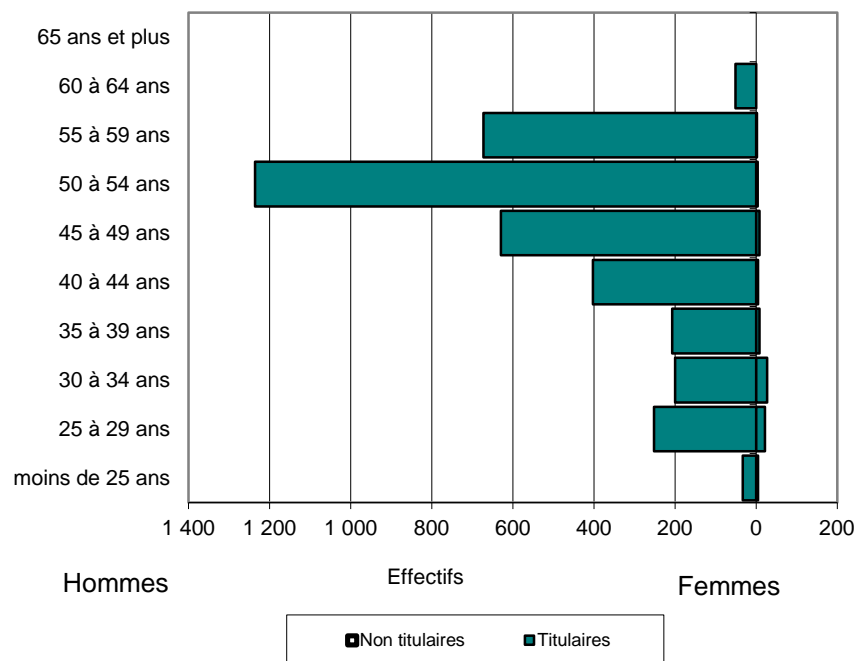
> Combien sont-ils ?

3 766 agents dont..... 2% de femmes
 3 766 titulaires dont 2% de femmes
 0 non titulaires dont 0% de femmes

3 696 équivalent temps plein

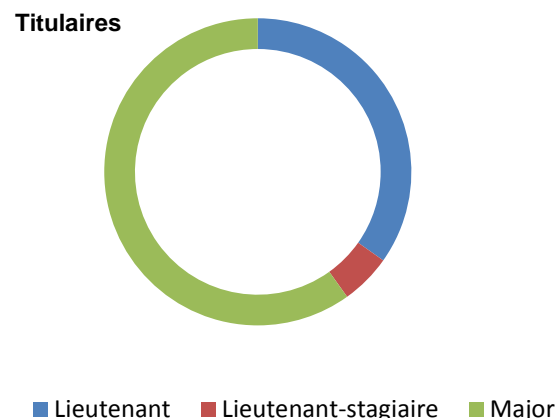
Le cadre d'emplois "Major et lieutenant de SPP" représente 10% de la filière Incendie et secours

> Pyramide des âges au 31/12/2011

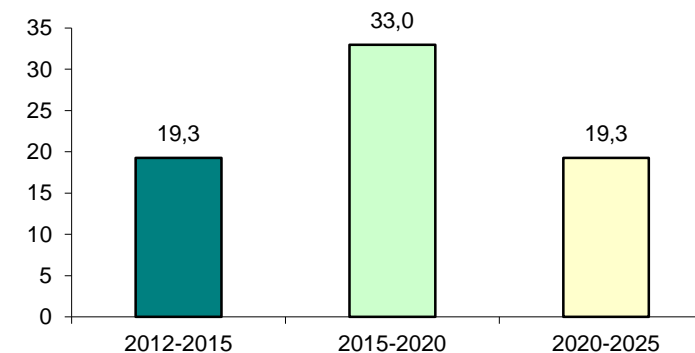


Age moyen
 Titulaires 46 ans et 11 mois
 Non titulaires 0 ans et 0 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 19,3 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	0	0,0	0,0	0,0
Département	0	0,0	0,0	0,0
SDIS	3 759	100,0	52,2	19,3
Centres de gestion - CNFPT	0	0,0	0,0	0,0
Commune de moins de 500 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 500 et 999 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune de plus de 80 000 hab.	0	0,0	0,0	0,0
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	0	0,0	0,0	0,0
Structures intercommunales d'agglomération	0	0,0	0,0	0,0
Communauté de commune	7	100,0	28,6	28,6
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	0	0,0	0,0	0,0
Autres	0	0,0	0,0	0,0
Total	3 766	100,0	52,2	19,3

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> **Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011**

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	3 675	75	3 750	0	0	0	97,6	2,0	99,6
Temps partiel	10	6	16	0	0	0	0,3	0,2	0,4
Temps non complet	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	3 685	81	3 766	0	0	0	97,8	2,2	100,0

> **Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région**

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	93	100,0	1,1	48,4	0,0	12,9	0,0
Aquitaine	308	100,0	1,0	58,1	0,0	21,4	0,0
Auvergne	53	100,0	1,9	37,7	0,0	15,1	0,0
Basse-Normandie	74	100,0	0,0	55,4	0,0	25,7	0,0
Bourgogne	97	100,0	3,1	53,6	0,0	19,6	0,0
Bretagne	178	100,0	0,6	58,4	0,0	18,0	0,0
Centre	139	100,0	6,5	39,6	0,0	8,6	0,0
Champagne-Ardenne	74	100,0	5,4	40,5	0,0	23,0	0,0
Corse	65	100,0	1,5	55,4	0,0	26,2	0,0
Franche-Comté	60	100,0	1,7	48,3	0,0	8,3	0,0
Guadeloupe	41	100,0	0,0	53,7	0,0	26,8	0,0
Guyane	24	100,0	4,2	58,3	0,0	29,2	0,0
Haute-Normandie	127	100,0	2,4	45,7	0,0	14,2	0,0
Ile-de-France	401	100,0	3,7	45,9	0,0	15,0	0,0
Languedoc-Roussillon	220	100,0	2,3	55,5	0,0	19,5	0,0
Limousin	44	100,0	0,0	54,5	0,0	27,3	0,0
Lorraine	144	100,0	1,4	53,5	0,0	27,1	0,0
Martinique	13	100,0	7,7	38,5	0,0	0,0	0,0
Midi-Pyrénées	154	100,0	1,3	63,6	0,0	21,4	0,0
Nord-Pas-de-Calais	268	100,0	1,1	54,1	0,0	20,9	0,0
Pays de la Loire	215	100,0	2,8	47,9	0,0	15,8	0,0
Picardie	119	100,0	3,4	41,2	0,0	14,3	0,0
Poitou-Charentes	100	100,0	3,0	61,0	0,0	18,0	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	292	100,0	1,4	59,6	0,0	24,7	0,0
Reunion	69	100,0	1,4	66,7	0,0	31,9	0,0
Rhône-Alpes	394	100,0	1,8	49,0	0,0	19,5	0,0
Ensemble	3 766	100,0	2,2	52	0,0	19,3	0,0
Délégations*							
Alsace-Moselle	151	100,0	0,7	49,7	0,0	19,9	0,0
Ile de France Grande Couronne	401	100,0	3,7	45,9	0,0	15,0	0,0
Ile de France Petite Couronne	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Lorraine	86	100,0	2,3	54,7	0,0	24,4	0,0
Rhône-Alpes Grenoble	213	100,0	2,3	44,1	0,0	15,0	0,0
Rhône-Alpes Lyon	181	100,0	1,1	54,7	0,0	24,9	0,0

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Sapeur-pompier professionnel non officier

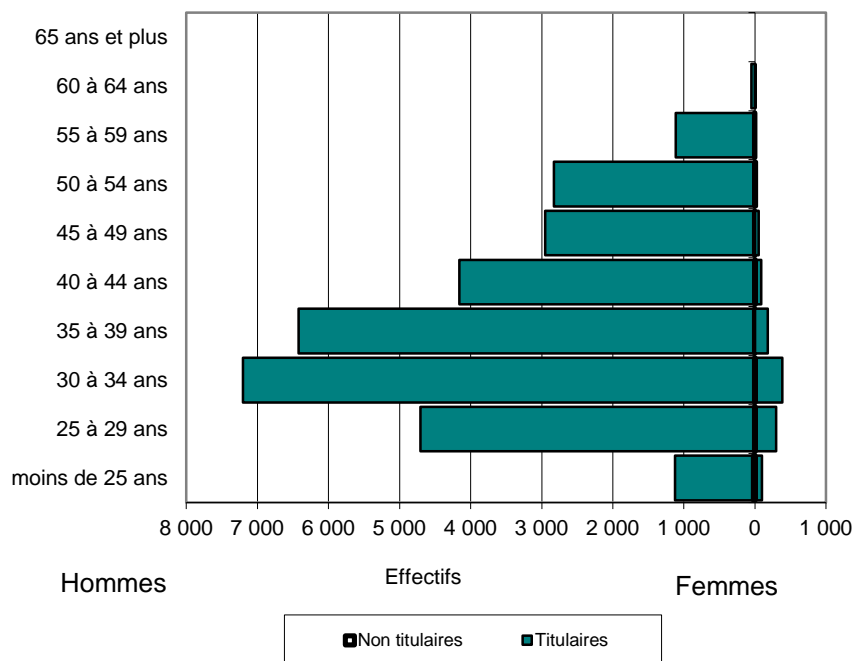
> Combien sont-ils ?

31 727 agents dont..... 4% de femmes
 31 691 titulaires dont 4% de femmes
 36 non titulaires dont 19% de femmes

30 951 équivalent temps plein

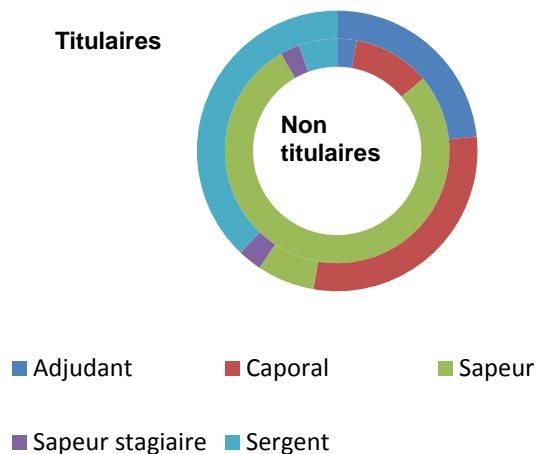
Le cadre d'emplois "Sapeur-pompier professionnel non officier" représente 81% de la filière Incendie et secours

> Pyramide des âges au 31/12/2011

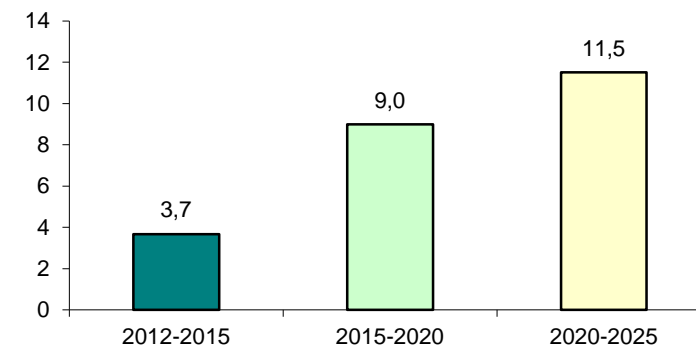


Age moyen
 Titulaires 37 ans et 5 mois
 Non titulaires 26 ans et 11 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 3,7 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	0	0,0	0,0	0,0
Département	0	0,0	0,0	0,0
SDIS	31 716	99,9	12,7	3,7
Centres de gestion - CNFPT	0	0,0	0,0	0,0
Commune de moins de 500 hab.		0,0	100,0	0,0
Commune entre 500 et 999 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.		100,0	0,0	0,0
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	0	0,0	0,0	0,0
Commune de plus de 80 000 hab.	0	0,0	0,0	0,0
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	0	0,0	0,0	0,0
Structures intercommunales d'agglomération	0	0,0	0,0	0,0
Communauté de commune	0	0,0	0,0	0,0
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	9	100,0	88,9	22,2
Autres	0	0,0	0,0	0,0
Total	31 727	99,9	12,7	3,7

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	30 335	1 070	31 405	29	7	36	95,7	3,4	99,1
Temps partiel			281	0	0	0	0,0	0,0	0,9
Temps non complet			5	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	30 561	1 130	31 691	29	7	36	96,4	3,6	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	839	99,8	2,6	11,2	0,0	2,3	0,0
Aquitaine	2 525	100,0	3,0	15,3	0,0	4,0	0,0
Auvergne	521	100,0	3,8	7,3	0,0	2,1	0,0
Basse-Normandie	622	100,0	4,0	11,3	0,0	4,3	0,0
Bourgogne	827	100,0	4,6	12,9	0,0	3,3	0,0
Bretagne	1 353	99,3	5,6	9,8	0,0	1,9	0,0
Centre	1 258	100,0	4,5	10,2	0,0	2,5	0,0
Champagne-Ardenne	618	98,7	3,9	18,4	0,0	4,8	0,0
Corse	336	100,0	1,5	22,0	0,0	6,3	0,0
Franche-Comté	484	99,4	4,3	11,9	33,3	4,6	0,0
Guadeloupe	284	100,0	6,7	20,8	0,0	6,3	0,0
Guyane	170	100,0	9,4	17,6	0,0	8,2	0,0
Haute-Normandie	951	100,0	3,2	16,6	0,0	4,4	0,0
Ile-de-France	3 856	100,0	3,1	11,2	0,0	3,4	0,0
Languedoc-Roussillon	1 417	100,0	2,5	10,2	0,0	3,0	0,0
Limousin	328	100,0	4,6	16,5	0,0	6,1	0,0
Lorraine	1 087	100,0	4,0	12,1	0,0	3,8	0,0
Martinique	233	100,0	6,4	22,3	0,0	3,4	0,0
Midi-Pyrénées	1 241	99,7	4,3	16,0	25,0	4,9	25,0
Nord-Pas-de-Calais	2 856	100,0	2,7	11,1	0,0	3,1	0,0
Pays de la Loire	1 519	100,0	5,1	10,9	0,0	3,1	0,0
Picardie	1 065	100,0	4,2	10,3	0,0	2,8	0,0
Poitou-Charentes	808	99,9	2,1	11,8	0,0	3,1	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 290	100,0	3,0	14,3	0,0	4,5	0,0
Reunion	754	100,0	3,2	26,3	0,0	9,2	0,0
Rhône-Alpes	3 485	99,7	3,4	10,1	0,0	3,3	0,0
Ensemble	31 727	99,9	3,6	13	5,6	3,7	2,8
Délégations*							
Alsace-Moselle	1 375	99,9	2,6	12,4	0,0	3,4	0,0
Ile de France Grande Couronne	3 856	100,0	3,1	11,2	0,0	3,4	0,0
Ile de France Petite Couronne	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Lorraine	551	100,0	5,3	10,2	0,0	2,5	0,0
Rhône-Alpes Grenoble	1 824	99,9	4,8	6,8	0,0	1,7	0,0
Rhône-Alpes Lyon	1 661	99,6	1,8	13,7	0,0	5,0	0,0

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Annexe 8 : Fiches récapitulatives des emplois fonctionnels

Emplois fonctionnels administratifs (DG et DGA)

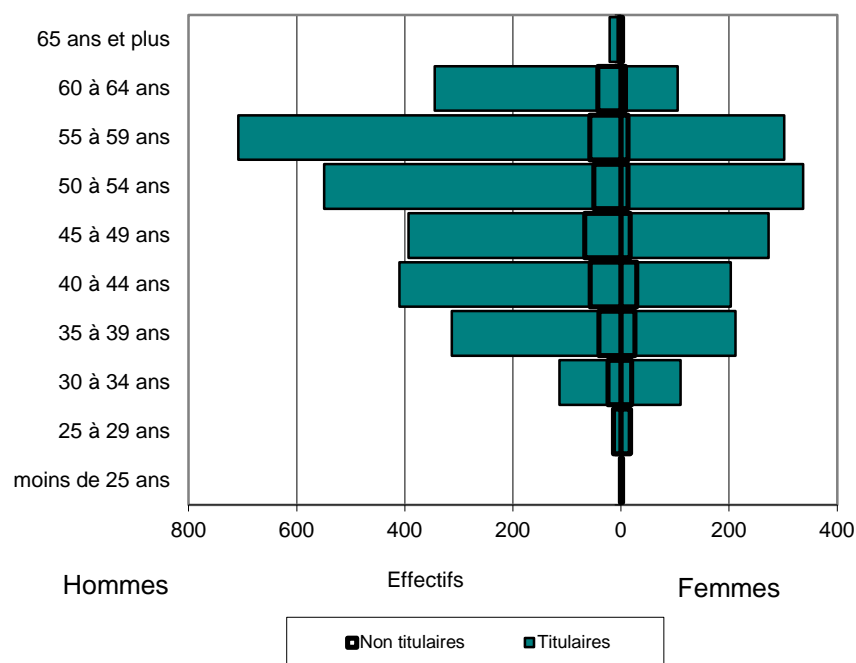
> Combien sont-ils ?

4 938 agents dont..... 35% de femmes
 4 430 titulaires dont 35% de femmes
 508 non titulaires dont 29% de femmes

4 770 équivalent temps plein

Les directeurs (généraux) des services administratifs (emploi fonctionnel) représentent 1% de la filière Administrative

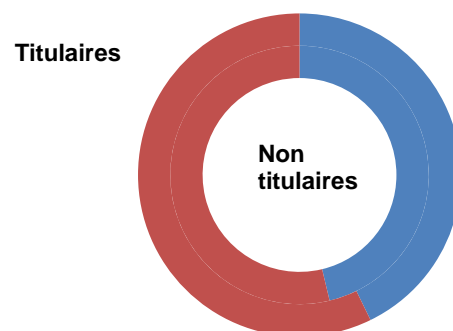
> Pyramide des âges au 31/12/2011



Age moyen

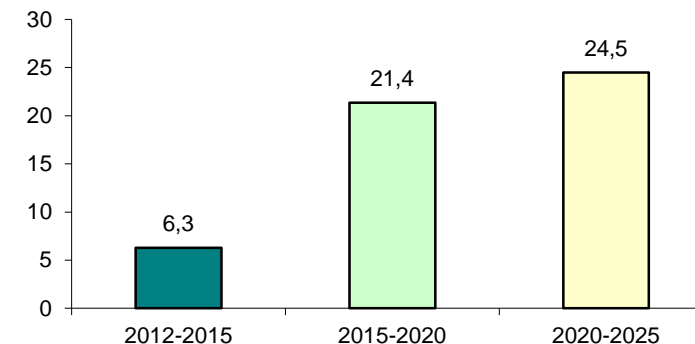
Titulaires 49 ans et 2 mois
 Non titulaires 45 ans et 12 mois

> Répartition par grade



■ Directeur général adjoint des services ou directeur adjoint
 ■ Directeur général des services ou directeur

> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 6,3 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	105	74,3	62,9	43,8
Département	442	74,9	66,3	46,2
SDIS	0	0,0	0,0	0,0
Centres de gestion - CNFPT	115	99,1	73,9	53,9
Commune de moins de 500 hab.		100,0	100,0	0,0
Commune entre 500 et 999 hab.		75,0	75,0	50,0
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	34	85,3	38,2	14,7
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	277	94,6	43,0	21,7
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	872	95,1	36,5	20,1
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	568	96,8	48,1	29,6
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	645	97,2	52,7	33,6
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	382	98,7	61,0	37,2
Commune de plus de 80 000 hab.	219	83,6	63,5	42,5
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements	78	71,8	55,1	34,6
Structures intercommunales d'agglomération	505	84,4	56,6	37,2
Communauté de commune	429	87,2	42,7	24,9
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	242	74,0	63,6	44,6
Autres	20	55,0	65,0	45,0
Total	4 938	89,7	51,9	32,7

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> **Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011**

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	2 813	1 494	4 307	353	136	489	64,1	33,0	97,1
Temps partiel			51			6	0,1	0,0	1,2
Temps non complet			72			13	0,0	0,0	1,7
Ensemble	2 865	1 565	4 430	359	149	508	65,3	34,7	100,0

> **Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région**

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	119	93,3	25,2	60,4	75,0	38,7	37,5
Aquitaine	290	82,4	35,5	44,8	35,3	24,7	21,6
Auvergne	83	92,8	30,1	58,4	50,0	40,3	33,3
Basse-Normandie	90	87,8	25,6	55,7	36,4	34,2	27,3
Bourgogne	108	92,6	33,3	53,0	50,0	36,0	25,0
Bretagne	231	93,1	32,5	60,5	25,0	36,7	12,5
Centre	181	89,0	41,4	52,8	45,0	29,8	30,0
Champagne-Ardenne	74	91,9	28,4	63,2	66,7	44,1	50,0
Corse	25	76,0	32,0	63,2	50,0	57,9	50,0
Franche-Comté	77	79,2	26,0	47,5	50,0	29,5	43,8
Guadeloupe	44	88,6	25,0	53,8	60,0	33,3	40,0
Guyane	20	70,0	45,0	71,4	16,7	42,9	0,0
Haute-Normandie	139	87,8	37,4	57,4	35,3	35,2	23,5
Ile-de-France	1 037	92,6	45,4	52,4	23,4	33,1	16,9
Languedoc-Roussillon	257	86,4	30,0	56,8	37,1	38,3	25,7
Limousin	48	95,8	41,7	67,4	0,0	41,3	0,0
Lorraine	149	80,5	24,8	50,0	48,3	31,7	31,0
Martinique	37	81,1	37,8	56,7	28,6	36,7	14,3
Midi-Pyrénées	185	87,0	33,5	50,9	29,2	29,8	16,7
Nord-Pas-de-Calais	278	89,9	29,1	55,2	53,6	33,6	32,1
Pays de la Loire	289	92,4	28,4	46,4	40,9	25,1	31,8
Picardie	90	80,0	31,1	65,3	50,0	40,3	38,9
Poitou-Charentes	127	92,9	33,9	54,2	44,4	29,7	33,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	405	92,8	36,0	58,8	37,9	41,5	24,1
Reunion	85	94,1	20,0	43,8	60,0	28,8	40,0
Rhône-Alpes	470	90,0	31,5	48,7	29,8	30,0	21,3
Ensemble	4 938	89,7	34,7	53,5	37,8	33,5	25,4
Délégations*							
Alsace-Moselle	190	91,6	24,2	59,8	68,8	37,4	37,5
Ile de France Grande Couronne	505	96,0	47,5	50,7	15,0	30,3	10,0
Ile de France Petite Couronne	532	89,3	43,4	54,1	26,3	36,0	19,3
Lorraine	78	73,1	26,9	40,4	42,9	28,1	28,6
Rhône-Alpes Grenoble	281	87,2	29,9	47,3	27,8	29,8	22,2
Rhône-Alpes Lyon	189	94,2	33,9	50,6	36,4	30,3	18,2

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

Emplois fonctionnels techniques (DG et DGA)

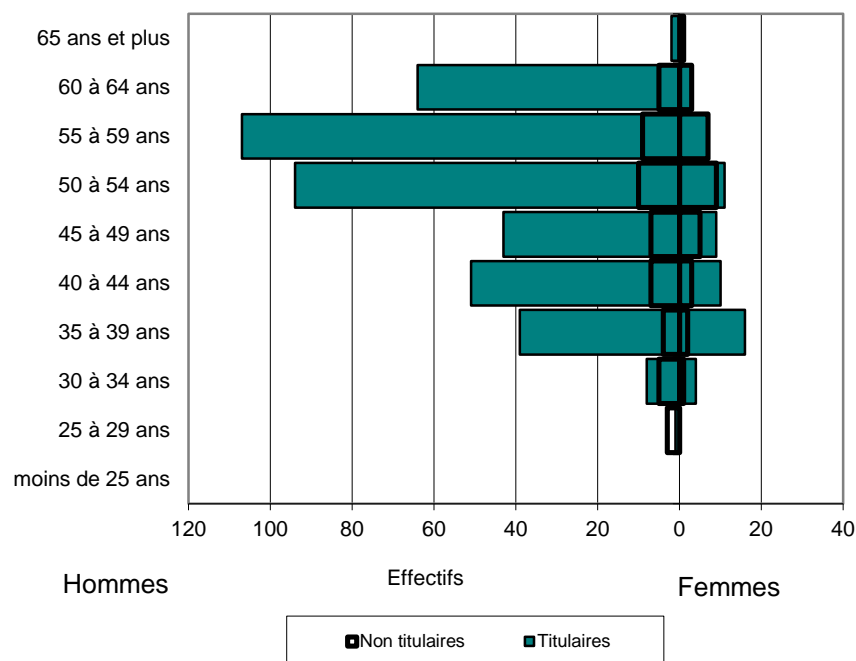
> Combien sont-ils ?

550 agents dont..... 17% de femmes
 469 titulaires dont 13% de femmes
 81 non titulaires dont 38% de femmes

520 équivalent temps plein

Les directeurs (généraux) des services techniques (emploi fonctionnel) représentent 0,1 % de la filière Technique

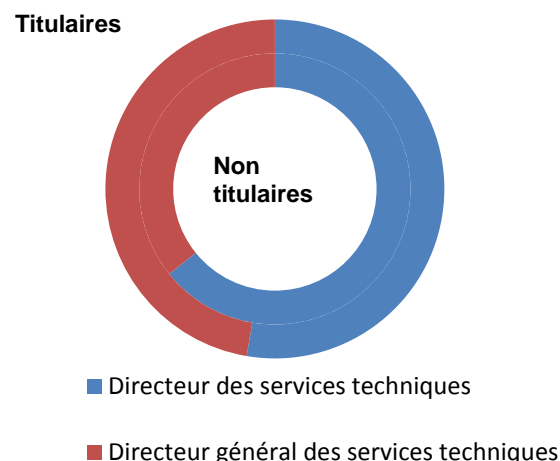
> Pyramide des âges au 31/12/2011



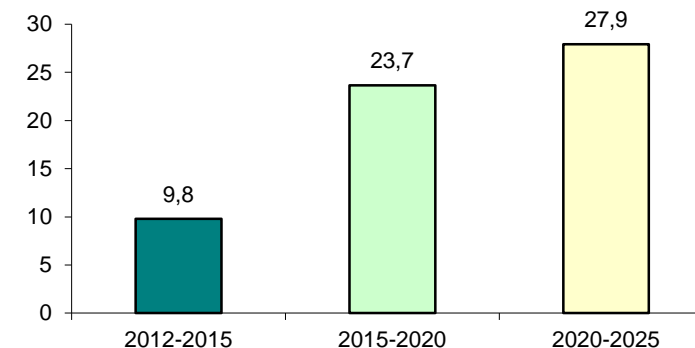
Age moyen

Titulaires 50 ans et 8 mois
 Non titulaires 48 ans et 11 mois

> Répartition par grade



> Départ à la retraite des agents titulaires



Note de lecture : sur 100 agents présents au 31/12/2011, 9,8 devraient partir à la retraite entre 2012-2015

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus par type de collectivités

	Effectif	Titulaires (en %)	Plus de 50 ans (en %)	Plus de 55 ans (en %)
Région	0	0,0	0,0	0,0
Département	26	0,0	76,9	42,3
SDIS	0	0,0	0,0	0,0
Centres de gestion - CNFPT		100,0	100,0	0,0
Commune de moins de 500 hab.		100,0	0,0	0,0
Commune entre 500 et 999 hab.		0,0	75,0	50,0
Commune entre 1 000 et 1 999 hab.	8	87,5	25,0	0,0
Commune entre 2 000 et 3 499 hab.	9	88,9	44,4	22,2
Commune entre 3 500 et 9 999 hab.	38	73,7	50,0	34,2
Commune entre 10 000 et 19 999 hab.	107	98,1	59,8	37,4
Commune entre 20 000 et 39 999 hab.	141	99,3	57,4	39,0
Commune entre 40 000 et 79 999 hab.	67	97,0	67,2	40,3
Commune de plus de 80 000 hab.	15	73,3	100,0	66,7
CCAS. Caisse des écoles. et autres établissements		100,0	100,0	100,0
Structures intercommunales d'agglomération	66	93,9	72,7	47,0
Communauté de commune	31	74,2	38,7	12,9
SIVU. SIVOM et syndicats mixtes	34	47,1	47,1	32,4
Autres		100,0	100,0	100,0
Total	550	85,3	60,4	37,8

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

> Condition d'emploi selon le statut et le genre au 31/12/2011

	Titulaires			Non titulaires			Ensemble (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Temps complet	402	57	459	49	29	78	82,0	15,6	97,6
Temps partiel									
Temps non complet									
Autres									
Ensemble	409	60	469	50	31	81	83,5	16,5	100,0

> Effectif, pourcentage de titulaires et part des 50 et 55 ans et plus selon le statut par région

Régions*	Effectif	% titulaires	Taux de féminisation	Part des 50 ans et plus		Part des 55 ans et plus	
				Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Alsace	6	100,0	0,0	83,3	0,0	50,0	0,0
Aquitaine	55	47,3	45,5	69,2	72,4	30,8	41,4
Auvergne	9	88,9	11,1	62,5	0,0	50,0	0,0
Basse-Normandie	7	85,7	14,3	100,0	100,0	66,7	100,0
Bourgogne	13	61,5	7,7	37,5	80,0	12,5	40,0
Bretagne	23	95,7	17,4	54,5	0,0	45,5	0,0
Centre	12	100,0	8,3	75,0	0,0	50,0	0,0
Champagne-Ardenne	5	80,0	0,0	75,0	100,0	50,0	100,0
Corse		33,3	0,0	0,0	50,0	0,0	50,0
Franche-Comté		100,0	0,0	66,7	0,0	33,3	0,0
Guadeloupe	8	100,0	12,5	37,5	0,0	37,5	0,0
Guyane		100,0	0,0	100,0	0,0	50,0	0,0
Haute-Normandie	11	90,9	27,3	70,0	100,0	40,0	0,0
Ile-de-France	155	93,5	12,3	64,1	40,0	43,4	20,0
Languedoc-Roussillon	29	79,3	13,8	56,5	50,0	34,8	16,7
Limousin		100,0	50,0	100,0	0,0	50,0	0,0
Lorraine	11	72,7	18,2	37,5	66,7	0,0	0,0
Martinique	5	80,0	0,0	50,0	0,0	50,0	0,0
Midi-Pyrénées	15	73,3	6,7	45,5	0,0	36,4	0,0
Nord-Pas-de-Calais	37	97,3	21,6	50,0	100,0	22,2	100,0
Pays de la Loire	19	94,7	10,5	66,7	0,0	38,9	0,0
Picardie	10	90,0	20,0	100,0	100,0	55,6	100,0
Poitou-Charentes	9	88,9	11,1	62,5	100,0	50,0	100,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	40	95,0	7,5	84,2	50,0	57,9	50,0
Reunion	11	90,9	18,2	30,0	0,0	20,0	0,0
Rhône-Alpes	50	82,0	18,0	39,0	22,2	24,4	11,1
Ensemble	550	85,3	16,5	61,4	54,3	39,0	30,9
Délégations*							
Alsace-Moselle	11	100,0	9,1	72,7	0,0	27,3	0,0
Ile de France Grande Couronne	83	91,6	13,3	61,8	28,6	36,8	14,3
Ile de France Petite Couronne	72	95,8	11,1	66,7	66,7	50,7	33,3
Lorraine	6	50,0	16,7	0,0	66,7	0,0	0,0
Rhône-Alpes Grenoble	32	78,1	15,6	56,0	14,3	36,0	0,0
Rhône-Alpes Lyon	18	88,9	22,2	12,5	50,0	6,3	50,0

* Hors administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille

En cases grisées sont indiquées les données ne répondant pas aux conditions d'utilisation fixées par le comité du secret statistique.

Source de données : SIASP 2011/ INSEE. Traitement Observatoire de la FPT

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
80, RUE DE REUILLY – CS 41232 – 75578 PARIS CEDEX 12
TÉL. : 01 55 27 44 00 – FAX : 01 55 27 44 01
WWW.CNFPT.FR

Publication réalisée par l'Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la fonction publique territoriale.